



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VADMECUM STATISTIQUE

Académie de Montpellier

Année 2024-2025



Liste des indicateurs

1 - Contexte social			Page 56	53. Taux d'emploi à 6 mois après un BTS	Page 109
1. % d'élèves de CM2 issus de milieu Défavorisé			Page 5	5- Moyens et ressources humaines	Page 109
2. % d'élèves de CM2 issus de milieu Très favorisé			Page 6		Page 110
3. IPS moyen des élèves de CM2			Page 7		Page 111
4. IPS - Niveau collège hors SEGPA			Page 8		Page 112
5. IPS - Niveau SEGPA			Page 9		Page 113
6. IPS - Niveau lycée GT			Page 10		Page 114
7. IPS - Niveau lycée PRO			Page 11		Page 115
8. Taux de boursiers échelon 3 (collège)			Page 12		Page 116
9. Taux de boursiers échelon 6 (lycée GT)			Page 13		Page 117
10. Taux de boursiers échelon 6 (lycée PRO)			Page 14		Page 118
2 - Contexte scolaire					
1. Evolution Base 100 (2020) du nombre d'élèves de 1er degré			Page 17		Page 119
2. Evolution Base 100 (2020) du nombre d'élèves de niveau collège, hors Segpa			Page 18		Page 120
3. Evolution Base 100 (2020) du nombre d'élèves de niveau lycée GT			Page 19		Page 121
4. Evolution Base 100 (2020) du nombre d'élèves de niveau lyc. professionnel			Page 20		Page 122
5. Evolution Base 100 (2020) du nombre d'élèves de niveau post-bac			Page 21		Page 123
6. Evolution Base 100 (2021) du nombre total d'élèves sous statut apprenti			Page 22		Page 124
7. % élèves de CM2 inscrits en collège privé			Page 23		Page 125
8. Niveau scolaire - 2nde GT en Français (notes au DNB)			Page 24		Page 126
9. Niveau scolaire - 2nde GT en Maths (notes au DNB)			Page 25		Page 127
10. Niveau scolaire - 2nde PRO en Français (notes au DNB)			Page 26		Page 128
11. Niveau scolaire - 2nde PRO en Maths (notes au DNB)			Page 27		Page 129
3 - Parcours de formation					Page 130
1. Taux de redoublement en 6ème			Page 31		Page 131
2. Taux de passage des élèves de 3ème en 2nde GT (EN)			Page 32		Page 132
3. Taux de passage des élèves de 3ème en 2nde GT (Agr)			Page 33		Page 133
4. Taux de passage des élèves de 3ème en 2nde PRO (EN)			Page 34		Page 134
5. Taux de passage des élèves de 3ème en 2nde PRO (Agr)			Page 35		Page 135
6. Taux de passage des élèves de 3ème en CAP (EN)			Page 36		
7. Taux de passage des élèves de 3ème en CAP (Agriculture)			Page 37		
8. Taux d'accès - 2nde-bac GT			Page 38		
9. Taux de passage de 2nde GT en 1ère générale			Page 39		
10. Taux de passage de 2nde GT en 1ère STMG			Page 40		
11. Taux de passage de 2nde GT en 1ère ST2S			Page 41		
12. Taux de passage de 2nde GT en 1ère ST12D			Page 42		
13. Devenir en 1ère générale des 3èmes en fin de 2nde GT			Page 43		
14. Devenir en 1ère technologique des 3èmes en fin de 2nde GT			Page 44		
15. Devenir en 1ère PRO des 3èmes en fin de 2nde Pro			Page 45		
16. Taux de poursuite des Bacheliers Généraux en CPGE			Page 46		
17. Taux de poursuite des Bacheliers Généraux en Université hors IUT			Page 47		
18. Taux de poursuite des Bacheliers Techno. en IUT			Page 48		
19. Taux de poursuite des Bacheliers Techno. en STS			Page 49		
20. Taux de poursuite des Bacheliers Pro. en STS			Page 50		
4 - Résultats scolaires et insertion					
1. Éval CP - % Satisfaisants - Français - Comprendre des mots à l'oral			Page 53		
2. Éval CP - % Satisfaisants - Français - Manipuler des syllabes			Page 54		
3. Éval CP - % Satisfaisants - Français - Connaître le nom et le son des lettres			Page 55		

1-Contexte social

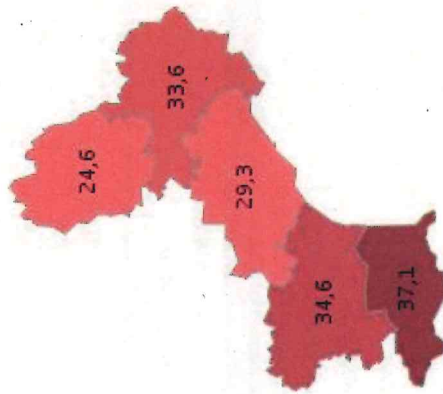
2-Contexte scolaire

3-Parcours de formation

4-Résultats scolaires et insertion

5-Moyens et ressources humaines

% d'élèves de CM2 issus de milieu Défavorisé



Données : rentrée 2024

Définition :

Cet indicateur donne la part des élèves de CM2 issus de milieu social 'Défavorisé' qui ont été retrouvés en 6ème dans les bases des élèves du 2nd degré (Scolarité). Le nombre d'élèves retrouvés pouvant être assez faible, cet indicateur est construit en cumulant 5 années. Ainsi, le chiffre affiché pour l'année N correspond à la répartition par PCS de l'ensemble des élèves de CM2 retrouvés en 6ème entre les rentrées N-4 et N, quel que soit le collège dans lequel ils ont été retrouvés.

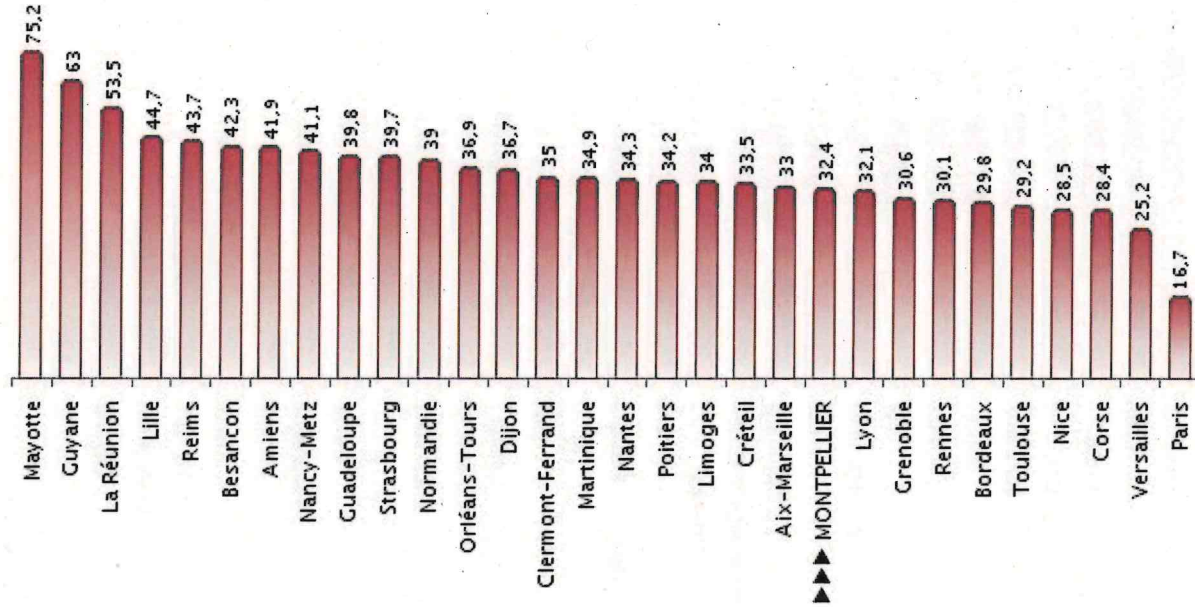
Le milieu social est obtenu à partir des professions et catégories socio-professionnelles (PCS).

- Milieu social défavorisé : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

NB : Les PCS non-renseignées ne sont pas prises en compte dans la répartition. Pour les couples, si les PCS du père et de la mère ont toutes deux été renseignées, c'est la PCS du père qui est prise en compte.

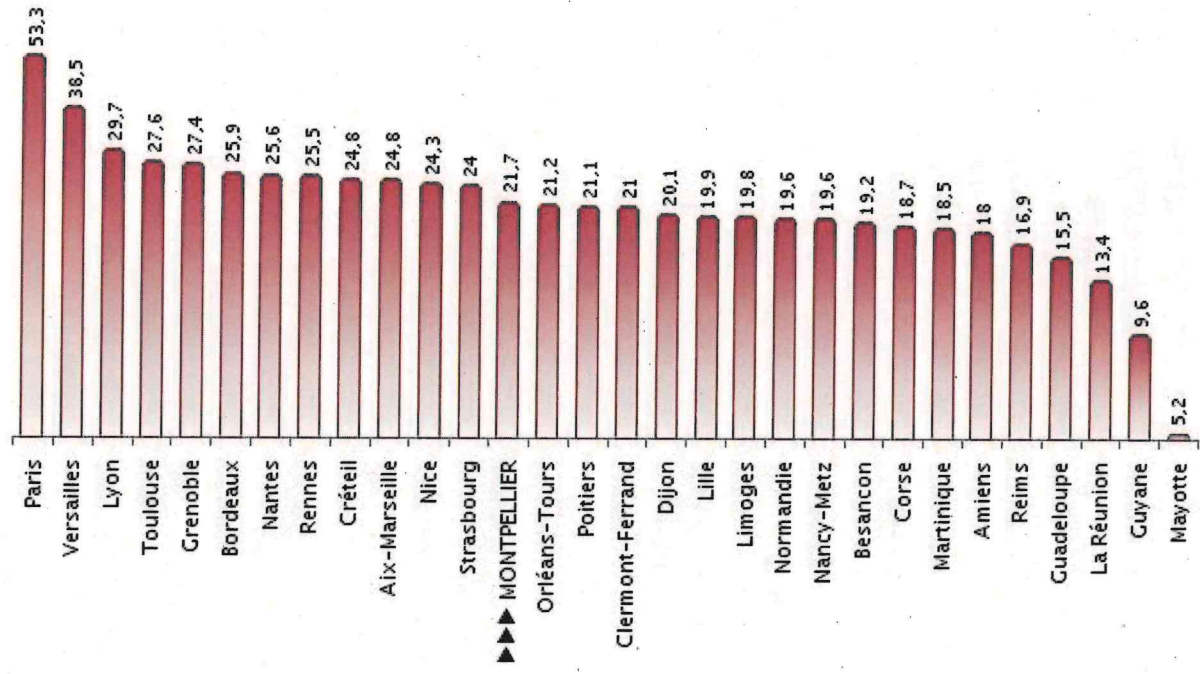
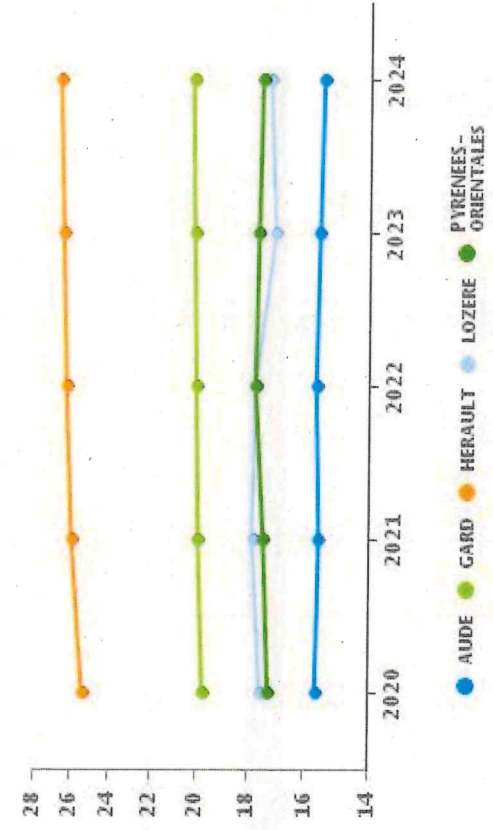
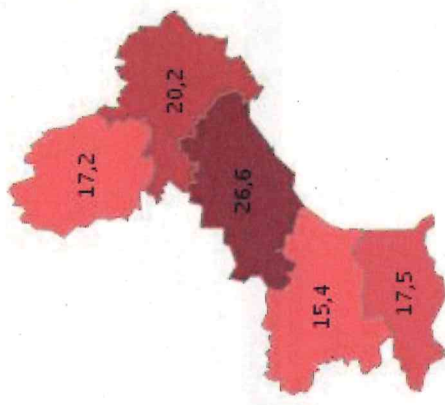
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	35,3	34,6	34,3	34,7	34,6
GARD	35,0	34,4	34,2	34,0	33,6
HERAULT	30,3	29,6	29,3	29,2	29,3
LOZERE	25,6	25,3	25,1	24,9	24,6
PYRENEES-ORIENTALES	38,0	37,5	37,1	37,1	37,1
ACADEMIE DE MONTPELLIER	33,4	32,8	32,5	32,4	32,4
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	31,3	31,0	30,7	30,7	30,7
FRANCE + DROM	35,3	34,8	34,4	34,5	34,5

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

% d'élèves de CM2 issus de milieu Très favorisé



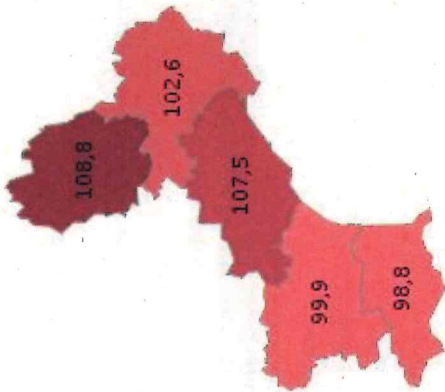
Définition :
Cet indicateur donne la part des élèves de CM2 issus de milieu social 'Très favorisé' qui ont été retrouvés en 6ème dans les bases des élèves du 2nd degré (Scolarité).
Le nombre d'élèves retrouvés pouvant être assez faible, cet indicateur est construit en cumulant 5 années. Ainsi, le chiffre affiché pour l'année N correspond à la répartition par PCS de l'ensemble des élèves de CM2 retrouvés en 6ème entre les rentrées N-4 et N, quel que soit le collège dans lequel ils ont été retrouvés.
Le milieu social est obtenu à partir des professions et catégories socio-professionnelles (PCS).
- Milieu social très favorisé : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles,
NB : Les PCS non-renseignées ne sont pas prises en compte dans la répartition.
Pour les couples, si les PCS du père et de la mère ont toutes deux été renseignées, c'est la PCS du père qui est prise en compte.

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	15,6	15,5	15,6	15,5	15,4
GARD	19,7	19,9	20,0	20,1	20,2
HERAULT	25,3	25,9	26,2	26,4	26,6
LOZERE	17,5	17,8	17,7	17,0	17,2
PYRENEES-ORIENTALES	17,2	17,4	17,7	17,6	17,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	21,0	21,3	21,5	21,6	21,7
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	23,9	24,2	24,4	24,5	24,7
FRANCE + DROM	24,2	24,5	24,7	24,9	25,0

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (publie et privé sous contrat)

Données : rentrée 2024

IPS moyen des élèves de CM2



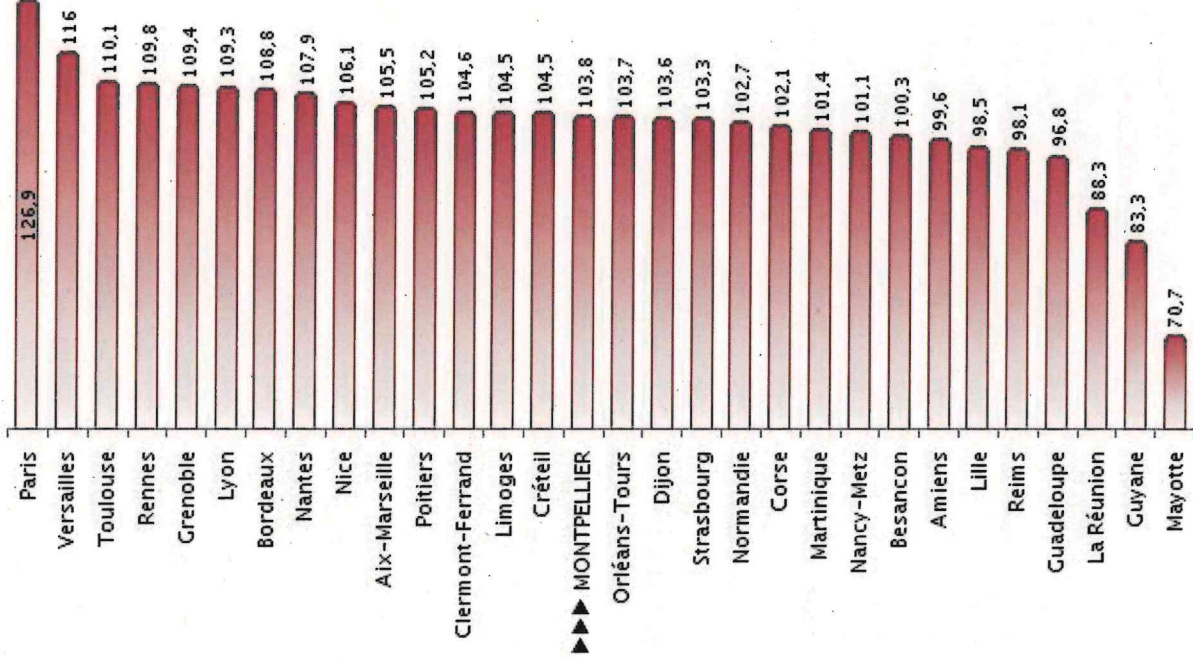
Données : rentrée 2024

Définition :

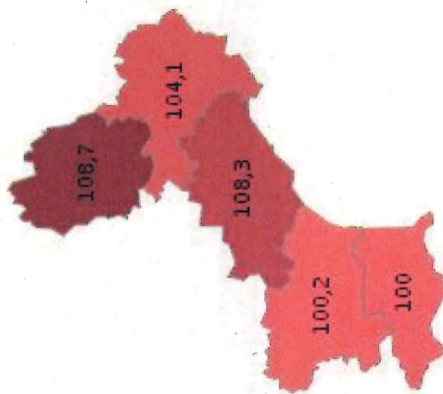
L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) de leurs parents en quatre catégories (très favorisé, favorisé, moyen, défavorisé). À chaque PCS ou couple de PCS est associée une valeur numérique de l'IPS. Cette valeur numérique correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire. Plus l'IPS est élevé, plus les élèves sont en moyenne d'origine sociale favorisée. Plus il est faible, plus les élèves sont d'origine sociale défavorisée. Concrètement, les valeurs de référence de l'indice pour chaque PCS, ou couple de PCS sont déterminées grâce à une méthode statistique qui permet de synthétiser un ensemble de caractéristiques décrivant les conditions de vie des élèves (voir article de Rocher, 2016). L'indice d'une PCS donnée est ainsi le résumé quantitatif d'un certain nombre d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire, que l'on retrouve en moyenne pour cette PCS. Le niveau social d'un établissement scolaire est apprécié à travers le calcul de la moyenne des IPS des élèves qui y sont scolarisés.

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	96,5	96,6	100,3	99,9	99,9
GARD	99,6	99,6	102,0	102,1	102,6
HERAULT	103,6	103,7	107,1	107,3	107,5
LOZERE	109,0	108,6	108,9	108,3	108,8
PYRENEES-ORIENTALES	97,1	97,3	98,8	98,7	98,8
ACADEMIE DE MONTEPELLIER	100,7	100,8	103,5	103,6	103,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	104,4	104,4	106,7	106,8	107,0
FRANCE + DROM	103,1	103,2	105,4	105,6	105,8

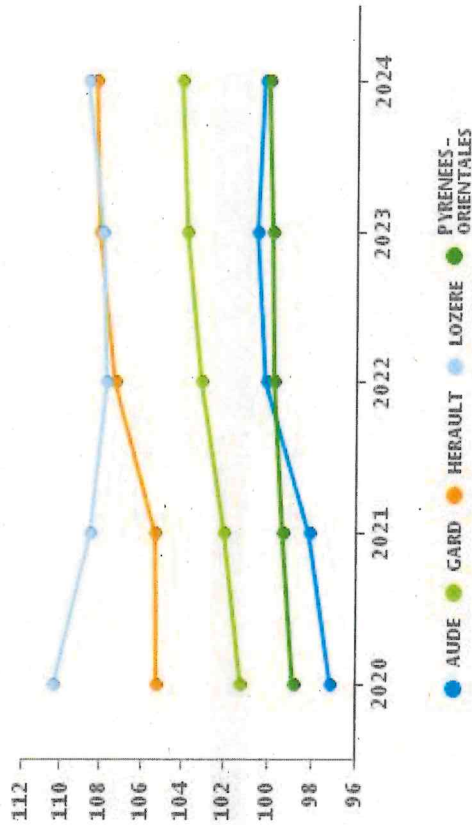
Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024



Données : rentrée 2024

**Définition :**

L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) de leurs parents en quatre catégories (très favorisé, favorisé, moyen, défavorisé).

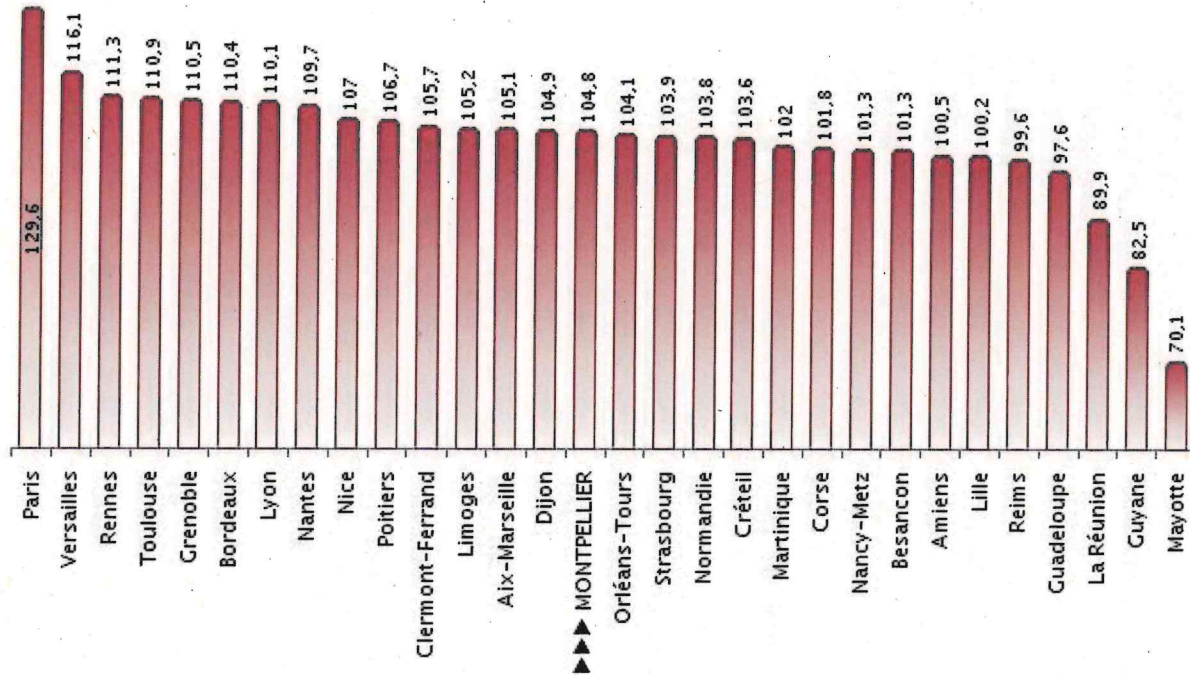
À chaque PCS ou couple de PCS est associée une valeur numérique de l'IPS. Cette valeur numérique correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire. Plus l'IPS est élevé, plus les élèves sont en moyenne d'origine sociale favorisée. Plus il est faible, plus les élèves sont d'origine sociale défavorisée.

Concrètement, les valeurs de référence de l'indice pour chaque PCS, ou couple de PCS sont déterminées grâce à une méthode statistique qui permet de synthétiser un ensemble de caractéristiques décrivant les conditions de vie des élèves (voir article de Rocher, 2016). L'indice d'une PCS donnée est ainsi le résumé quantitatif d'un certain nombre d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire, que l'on retrouve en moyenne pour cette PCS.

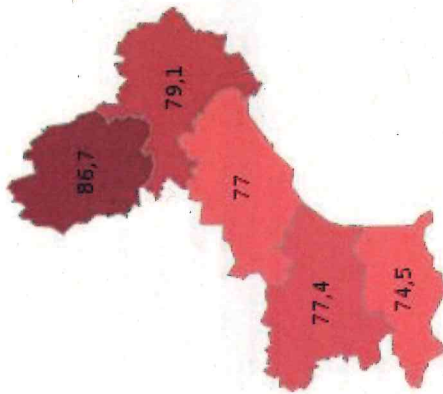
Le niveau social d'un établissement scolaire est apprécié à travers le calcul de la moyenne des IPS des élèves qui y sont scolarisés.

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	97,1	98,1	100,1	100,5	100,2
GARD	101,2	102,0	103,1	103,8	104,1
HERAULT	105,2	105,3	107,3	108,1	108,3
LOZERE	110,3	108,5	107,7	107,9	108,7
PYRENEES-ORIENTALES	98,8	99,3	99,7	99,8	100,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	102,2	102,6	104,0	104,6	104,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	106,0	106,3	107,2	107,8	107,9
FRANCE + DROM	104,8	105,2	105,8	106,5	106,7

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024



Données : rentrée 2024

Définition :

L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) de leurs parents en quatre catégories (très favorisé, favorisé, moyen, défavorisé). À chaque PCS ou couple de PCS est associée une valeur numérique de l'IPS. Cette valeur numérique correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire. Plus l'IPS est élevé, plus les élèves sont en moyenne d'origine sociale favorisée. Plus il est faible, plus les élèves sont d'origine sociale défavorisée. Concrètement, les valeurs de référence de l'indice pour chaque PCS, ou couple de PCS sont déterminées grâce à une méthode statistique qui permet de synthétiser un ensemble de caractéristiques décrivant les conditions de vie des élèves (voir article de Rocher, 2016). L'indice d'une PCS donnée est ainsi le résumé quantitatif d'un certain nombre d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire, que l'on retrouve en moyenne pour cette PCS.

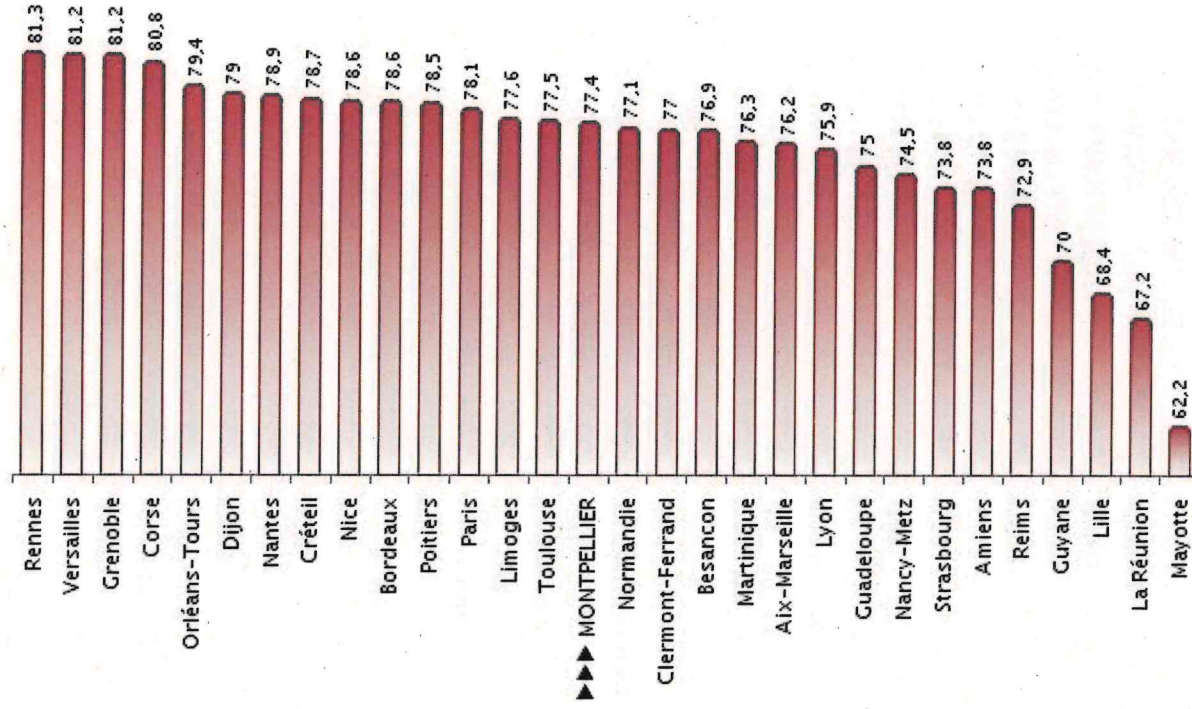
Quelques exemples. L'IPS croisé d'un élève :

- dont le père est ouvrier qualifié de type industriel et dont la mère est employée dans le secteur des services aux particuliers vaut 73.
- dont le père exerce une profession libérale et dont la mère est enseignante en primaire vaut 170.
- dont la mère est commerçante et dont la PCS du père n'est pas renseignée vaut 109

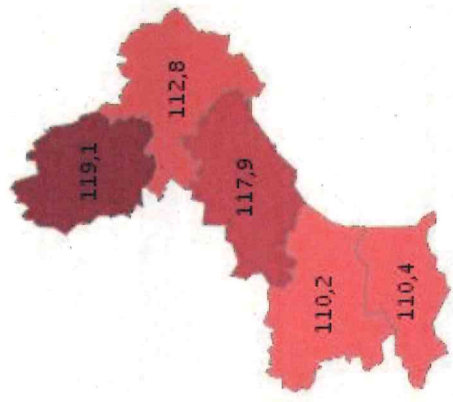
Le niveau social d'un établissement scolaire est apprécié à travers le calcul de la moyenne des IPS des élèves qui y sont scolarisés.

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	70,6	71,3	74,1	75,4	77,4
GARD	72,4	71,8	77,3	77,8	79,1
HERAULT	71,5	71,9	77,0	77,0	77,0
LOZERE	82,3	85,1	86,4	84,4	86,7
PYRENEES-ORIENTALES	66,9	67,4	75,6	74,8	74,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	71,1	71,2	76,6	76,8	77,4
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	72,2	72,8	77,6	77,4	77,5
FRANCE + DROM	71,8	72,1	76,1	76,2	76,6

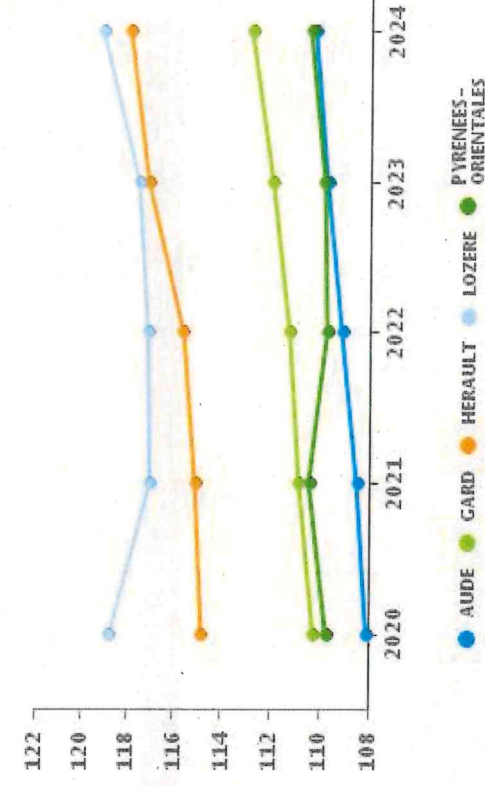
Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024



Données : rentrée 2024

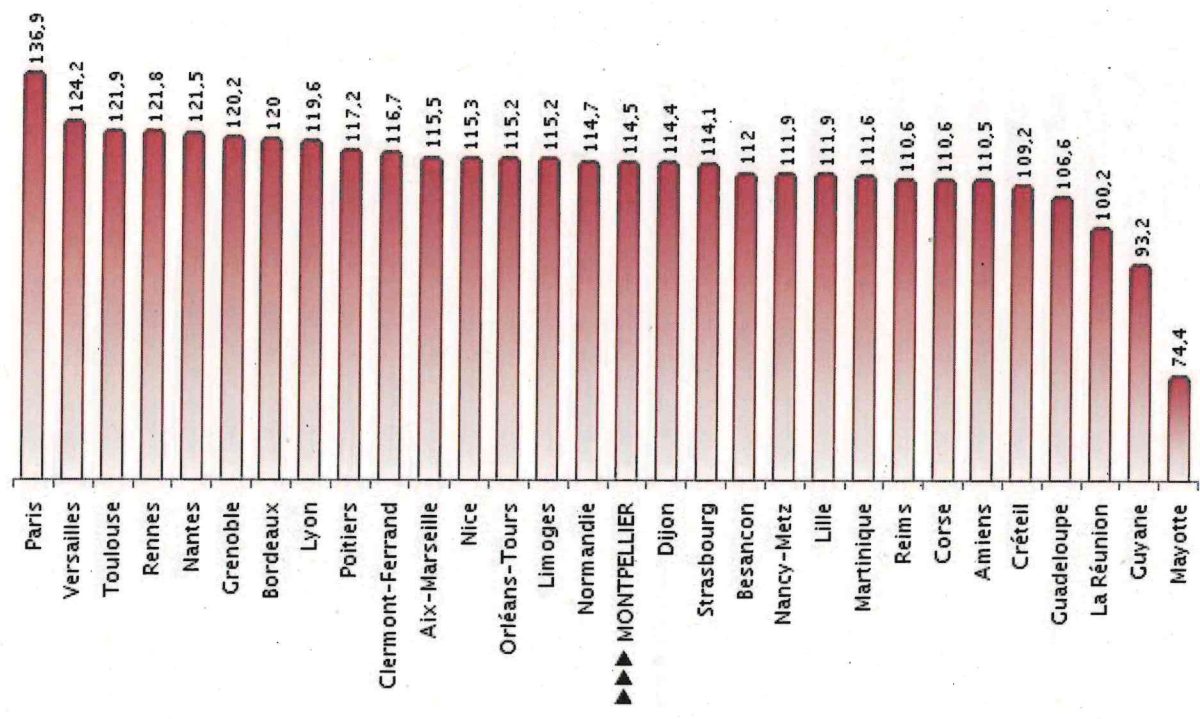


Définition :

L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) de leurs parents en quatre catégories (très favorisé, favorisé, moyen, défavorisé).
À chaque PCS ou couple de PCS est associée une valeur numérique de l'IPS. Cette valeur numérique correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire. Plus l'IPS est élevé, plus les élèves sont en moyenne d'origine sociale favorisée. Plus il est faible, plus les élèves sont d'origine sociale défavorisée.
Concrètement, les valeurs de référence de l'indice pour chaque PCS, ou couple de PCS sont déterminées grâce à une méthode statistique qui permet de synthétiser un ensemble de caractéristiques décrivant les conditions de vie des élèves (voir article de Rocher, 2016). L'indice d'une PCS donnée est ainsi le résumé quantitatif d'un certain nombre d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire, que l'on retrouve en moyenne pour cette PCS.
Le niveau social d'un établissement scolaire est apprécié à travers le calcul de la moyenne des IPS des élèves qui y sont scolarisés.

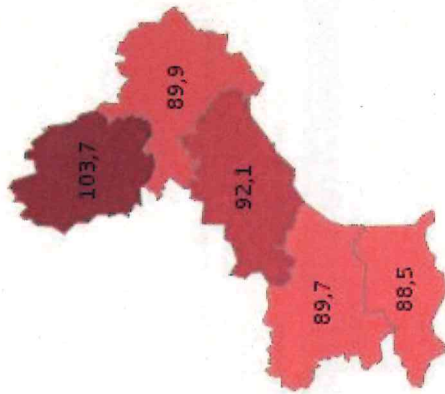
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	108,1	108,5	109,1	109,7	110,2
GARD	110,2	110,8	111,2	111,9	112,8
HERAULT	114,8	115,1	115,6	117,1	117,9
LOZERE	118,7	117,0	117,1	117,5	119,1
PYRENEES-ORIENTALES	109,7	110,4	109,7	109,8	110,4
ACADEMIE DE MONTPELLIER	112,1	112,5	112,8	113,7	114,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	116,3	116,7	116,5	117,5	118,3
FRANCE + DROM	114,9	115,2	114,8	116,1	116,9

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

IPS - Niveau lycée PRO



Données : rentrée 2024

Définition :

L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) de leurs parents en quatre catégories (très favorisé, favorisé, moyen, défavorisé).

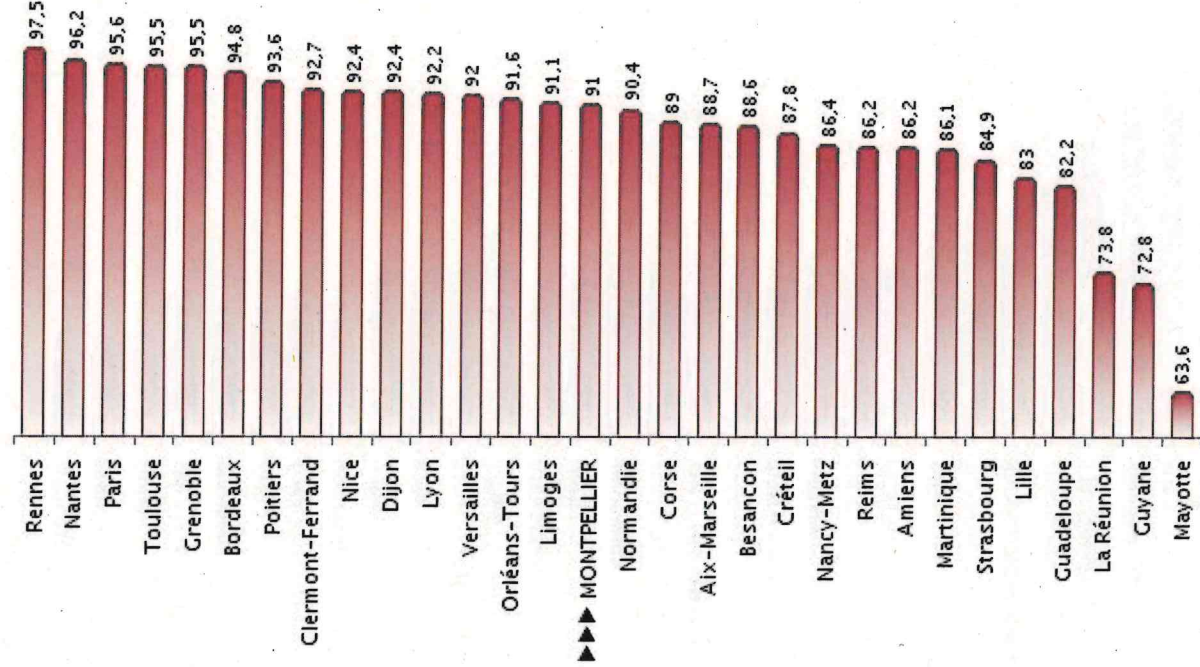
À chaque PCS ou couple de PCS est associée une valeur numérique de l'IPS. Cette valeur numérique correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire. Plus l'IPS est élevé, plus les élèves sont en moyenne d'origine sociale favorisée. Plus il est faible, plus les élèves sont d'origine sociale défavorisée.

Concrètement, les valeurs de référence de l'indice pour chaque PCS, ou couple de PCS sont déterminées grâce à une méthode statistique qui permet de synthétiser un ensemble de caractéristiques décrivant les conditions de vie des élèves (voir article de Rocher, 2016). L'indice d'une PCS donnée est ainsi le résumé quantitatif d'un certain nombre d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire, que l'on retrouve en moyenne pour cette PCS.

Le niveau social d'un établissement scolaire est apprécié à travers le calcul de la moyenne des IPS des élèves qui y sont scolarisés.

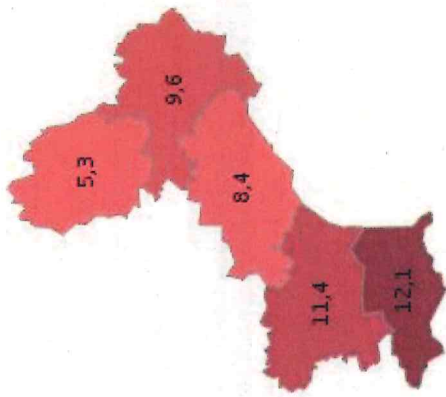
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	83,5	84,9	88,7	89,1	89,7
GARD	82,8	82,9	88,4	89,0	89,9
HERAULT	86,8	87,2	90,3	91,0	92,1
LOZERE	100,1	96,5	100,1	101,8	103,7
PYRENEES-ORIENTALES	83,5	84,3	88,6	88,9	88,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	85,1	85,5	89,6	90,2	91,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	87,8	87,9	91,8	92,3	93,2
FRANCE + DROM	85,1	85,5	88,8	89,2	89,8

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

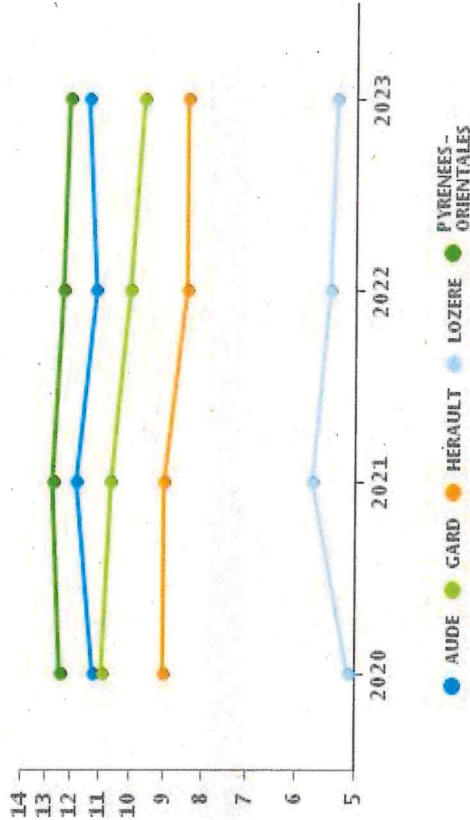


Données : rentrée 2024

Taux de boursiers échelon 3 (Collège)



Données : rentrée 2023

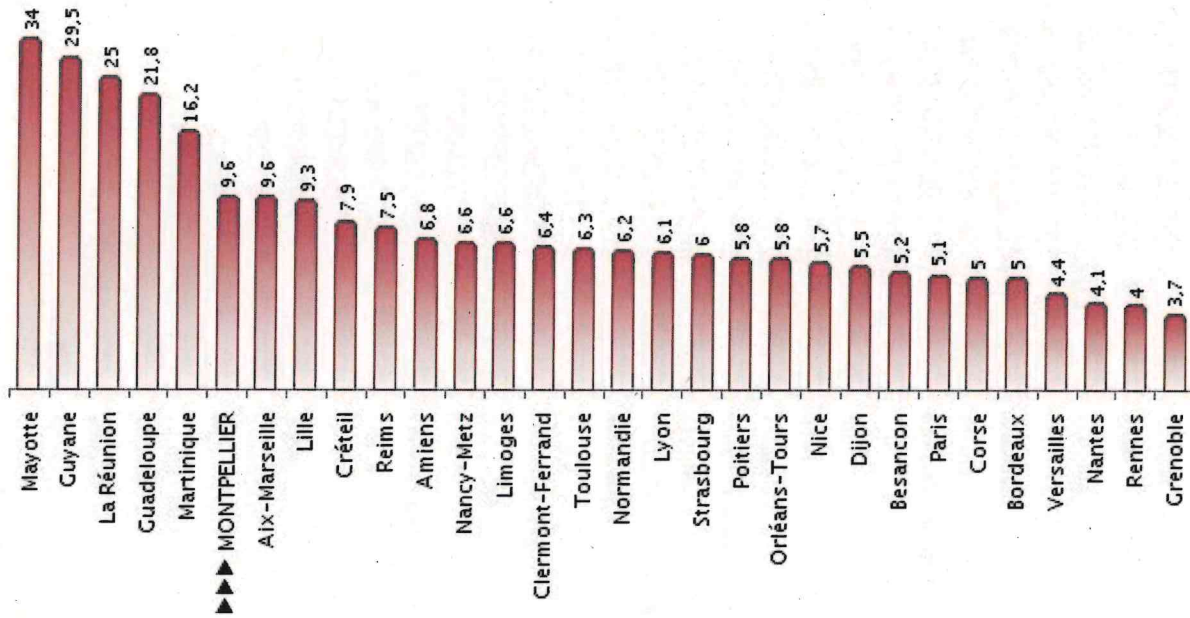


Définition :

Les boursiers de niveau collège sont répartis selon le type de bourse (échelon allant de 1 à 3). Plus l'échelon est élevé, plus le montant alloué est important.
L'indicateur présenté concerne l'échelon 3.
Le nombre d'élèves boursiers est issu de l'Espace de Pilotage des Bourses (centralisation des données d'AGEBNET et de SIECLE-Bourses), photo prise au 15 février N+1.
Il est rapporté aux effectifs d'élèves issus du constat de rentrée (septembre N).

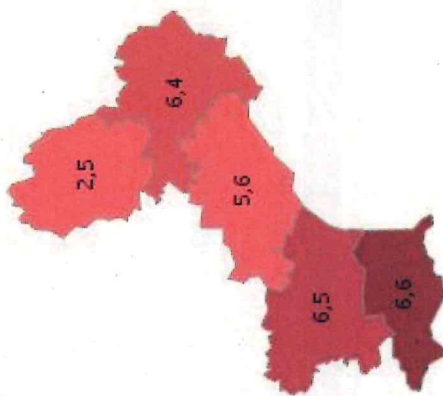
	2020	2021	2022	2023
AUDE	11,2	11,8	11,1	11,4
GARD	10,9	10,6	10,0	9,6
HERAULT	9,0	9,0	8,4	8,4
LOZERE	5,1	5,7	5,4	5,3
PYRENEES-ORIENTALES	12,4	12,7	12,3	12,1
ACADEMIE DE MONTPELLIER	10,3	10,3	9,7	9,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	8,4	8,4	8,0	7,9
FRANCE + DROM	7,9	7,7	7,4	7,1

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

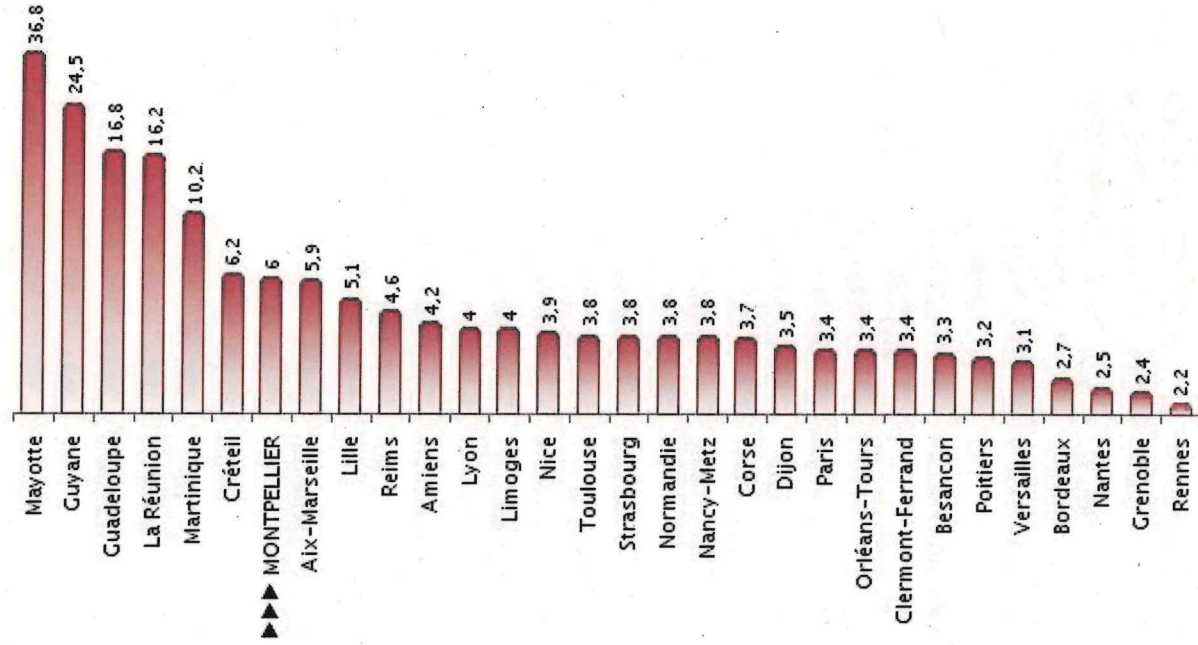
Taux de boursiers échelon 6 (lycée GT)



Données : rentrée 2023

Définition :

Proportion d'élèves de niveau lycée GT titulaires d'une bourse échelon 6. Les boursiers de niveau lycée GT sont répartis selon le type de bourse (échelon allant de 1 à 6). Plus l'échelon est élevé, plus le montant alloué est important.
Le nombre d'élèves boursiers est issu de l'Espace de Pilotage des Bourses (centralisation des données d'AGEBNET et de SIECLE-Bourses), photo prise au 15 février N+1.
Il est rapporté aux effectifs d'élèves issus du constat de rentrée (septembre N).
Le champ de cet indicateur est constitué des élèves de 2nde GT, 1ère GT et Terminale GT.

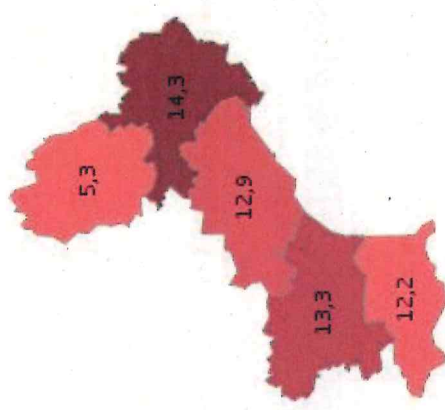


Données : rentrée 2023

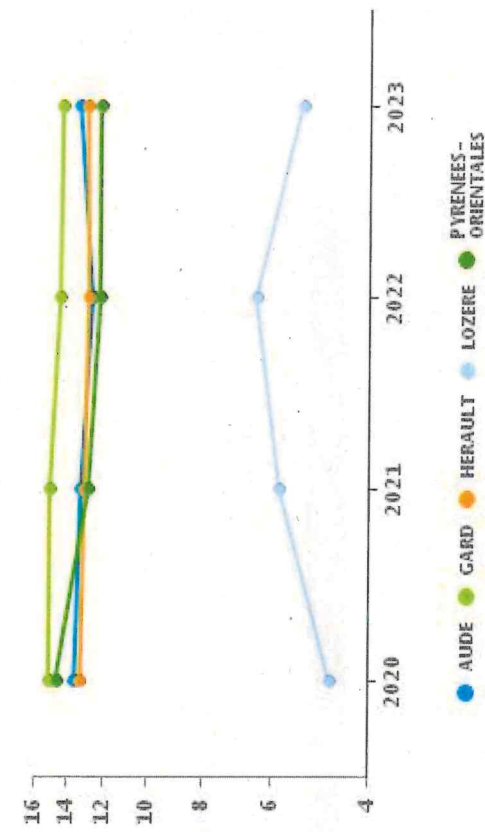
	2020	2021	2022	2023
AUDE	6,8	6,4	6,6	6,5
GARD	6,3	6,5	6,4	6,4
HERAULT	5,8	5,8	5,6	5,6
LOZERE	2,7	2,4	2,8	2,5
PYRENEES-ORIENTALES	6,6	6,6	6,3	6,6
ACADEMIE DE MONTPELLIER	6,1	6,1	6,0	6,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	5,0	5,0	4,8	4,8
FRANCE + DROM	4,7	4,7	4,6	4,6

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Taux de boursiers échelon 6 (lycée PRO)



Données : rentrée 2023

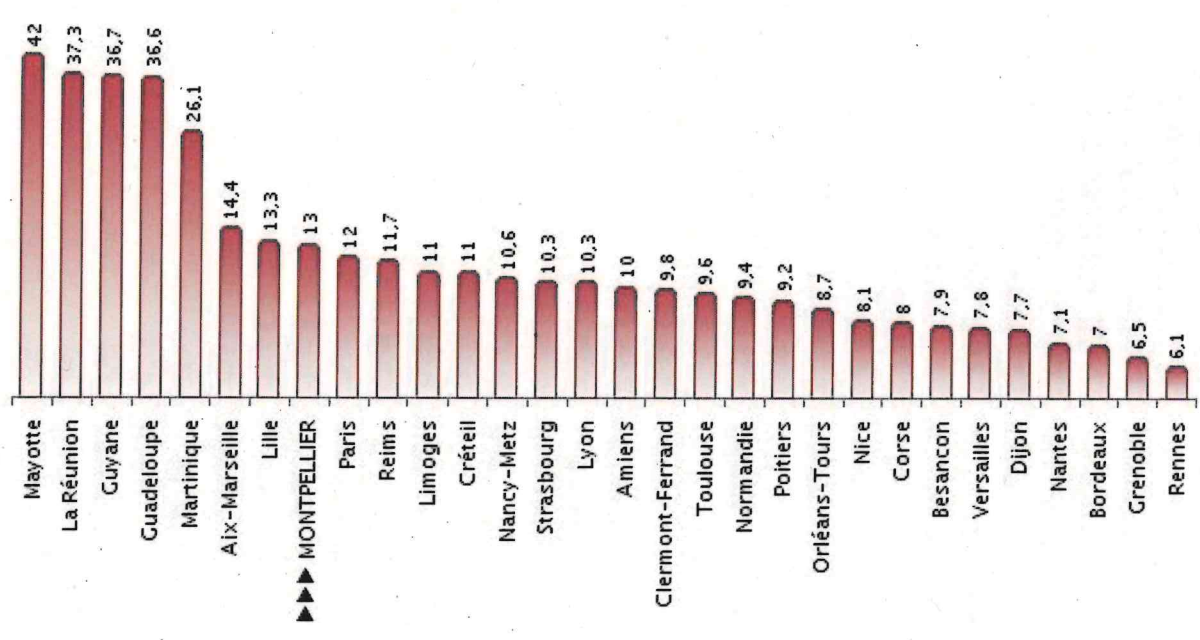


Définition :

Proportion d'élèves de niveau lycée PRO titulaires d'une bourse échelon 6. Les boursiers de niveau lycée PRO sont répartis selon le type de bourse (échelon allant de 1 à 6). Plus l'échelon est élevé, plus le montant alloué est important.
Le nombre d'élèves boursiers est issu de l'Espace de Pilotage des Bourses (centralisation des données d'AGEBNET et de SIECLE-Bourses), photo prise au 15 février N+1.
Il est rapporté aux effectifs d'élèves issus du constat de rentrée (septembre N).
Le champ de cet indicateur est constitué des élèves de 2nde Pro, 1ère Pro, Terminale Pro et CAP.

	2020	2021	2022	2023
AUDE	13,5	13,2	12,6	13,3
GARD	15,0	15,0	14,4	14,3
HERAULT	13,2	13,0	12,8	12,9
LOZERE	4,7	5,8	6,4	5,3
PYRENEES-ORIENTALES	14,6	12,8	12,2	12,2
ACADEMIE DE MONTPELLIER	13,7	13,3	12,9	13,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	12,1	12,0	11,5	11,3
FRANCE + DROM	12,0	12,0	11,7	11,5

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023



1-Contexte social

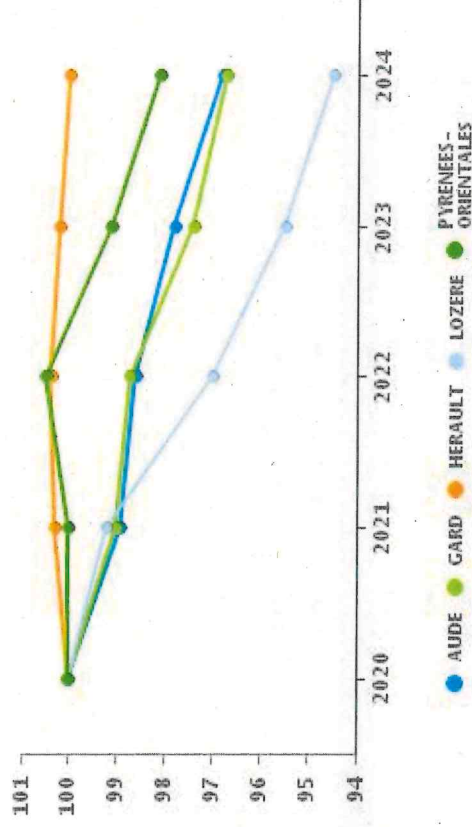
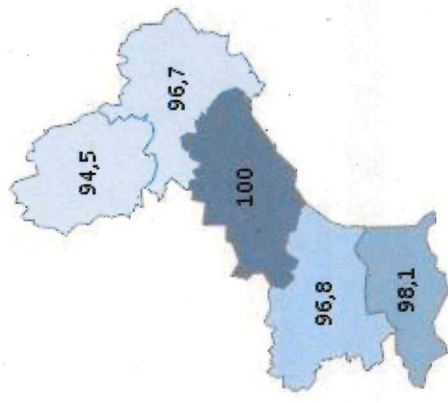
2-Contexte scolaire

3-Parcours de formation

4-Résultats scolaires et insertion

5-Moyens et ressources humaines

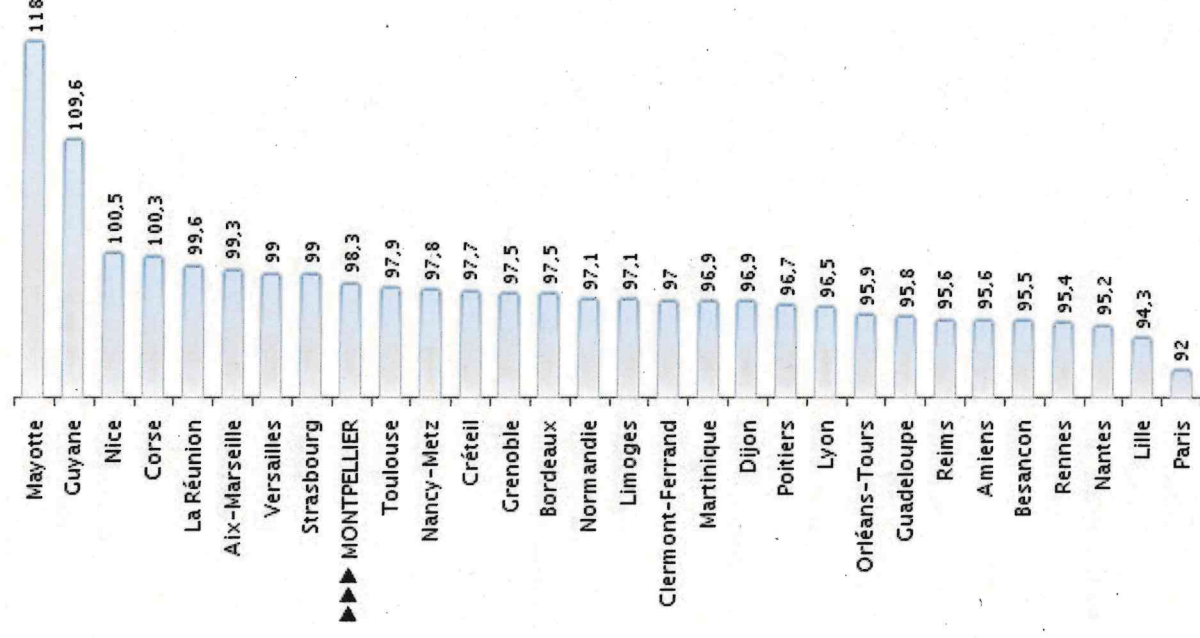
Evolution Base 100 (2020) du nombre d'élèves de 1er degré



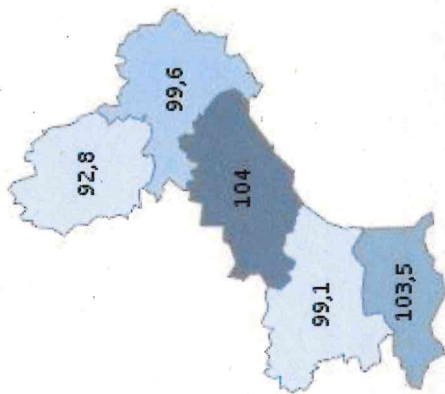
Définition :

Effectifs :	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	31 120	30 782	30 698	30 437	30 112
GERS	70 518	69 782	69 625	68 717	68 188
HAUTES-PYRÉNÉES	107 205	107 499	107 621	107 397	107 218
LOZÈRE	6 110	6 061	5 929	5 835	5 773
PYRÉNÉES-ORIENTALES	42 599	42 606	42 822	42 231	41 793
ACADEMIE DE MONTPELLIER	257 552	256 730	256 695	254 617	253 084
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	524 055	521 195	520 768	516 914	513 894
FRANCE + DROM	6 429 498	6 384 229	6 356 536	6 304 896	6 259 168

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Evolution Base 100 (2020) du nombre d'élèves de niveau collège, hors Segpa



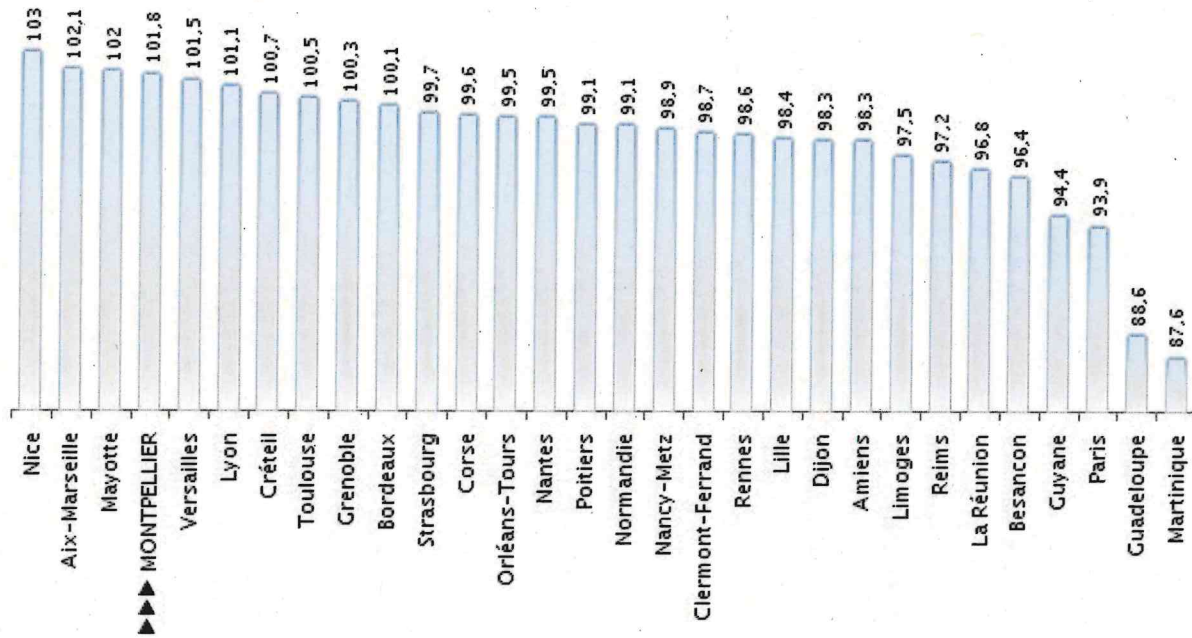
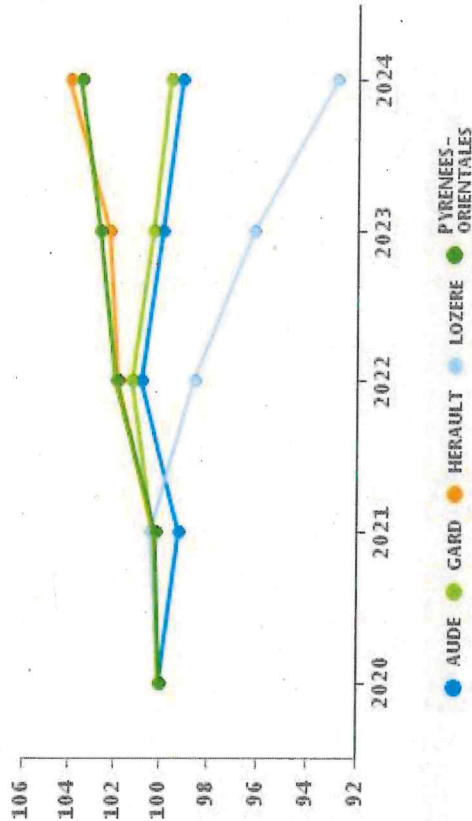
Données : rentrée 2024

Définition :

Evolution des effectifs du 1er cycle hors SEGPA.

Les effectifs hors contrat des établissements sous contrat sont inclus dans le calcul.

L'évolution est calculée en fonction des effectifs d'élèves en 2020/2021. Un indicateur > 100 correspond à une augmentation, un indicateur < 100 montre une diminution des effectifs par rapport aux effectifs de 2020/2021.

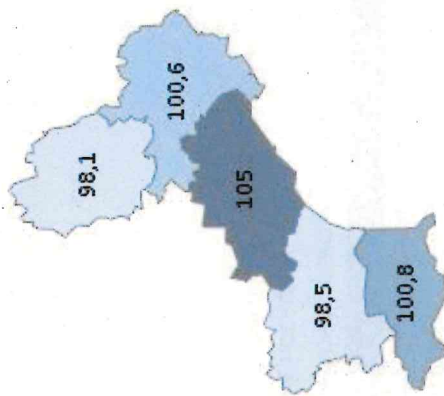


Données : rentrée 2024

Effectifs :	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	16 416	16 283	16 544	16 403	16 266
GARD	36 849	36 945	37 288	36 972	36 696
HERAULT	55 071	55 246	56 058	56 272	57 250
LOZERE	3 599	3 615	3 548	3 460	3 339
PYRENEES-ORIENTALES	22 951	22 993	23 376	23 554	23 746
ACADEMIE DE MONTPELLIER	134 886	135 082	136 814	136 661	137 297
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	275 431	276 116	278 983	278 851	278 605
FRANCE + DROM	3 318 489	3 315 210	3 321 834	3 318 220	3 304 389

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Evolution Base 100 (2020) du nombre d'élèves de niveau lycée GT



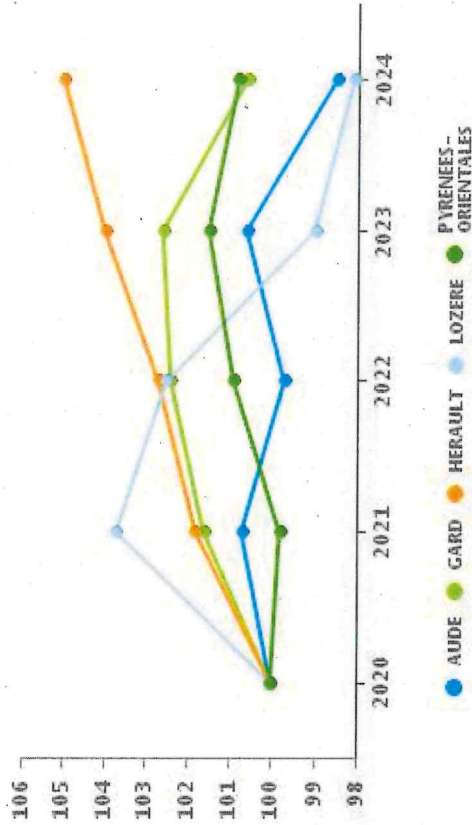
Données : rentrée 2024

Définition :

Evolution des effectifs du niveau lycée GT

Les effectifs hors contrat des établissements sous contrat sont inclus dans le calcul.

L'évolution est calculée en fonction des effectifs d'élèves en 2020/2021. Un indicateur > 100 correspond à une augmentation, un indicateur < 100 montre une diminution des effectifs par rapport aux effectifs de 2020/2021.

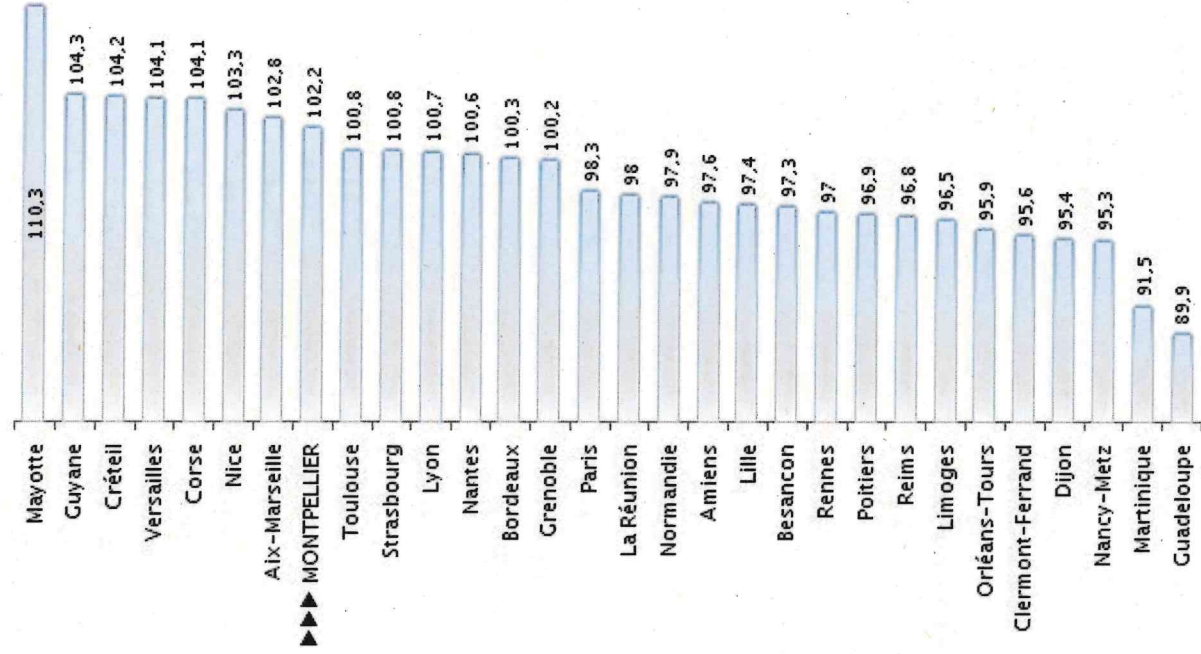


Données : rentrée 2024

Effectifs :

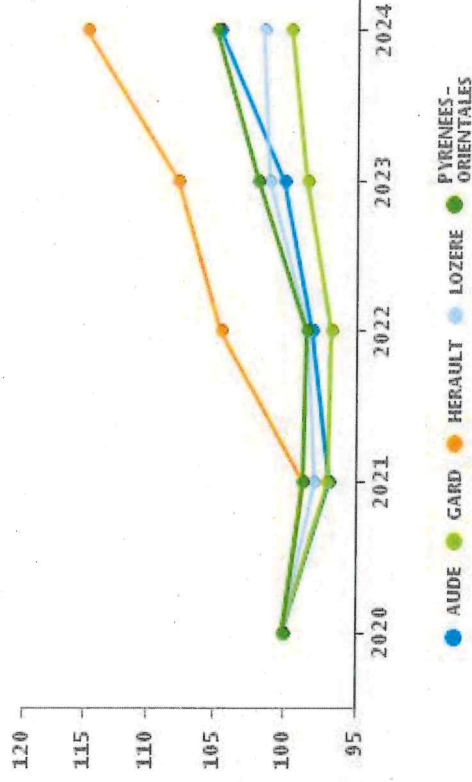
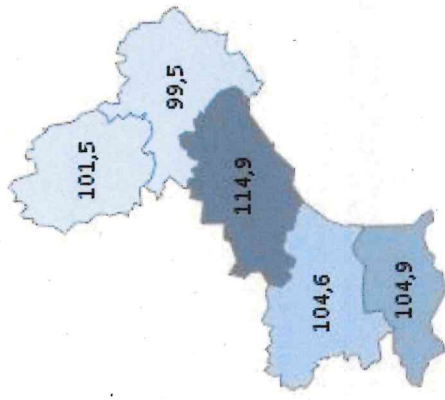
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	7 409	7 458	7 387	7 451	7 301
GARD	15 777	16 024	16 152	16 188	15 876
HERAULT	27 434	27 940	28 179	28 522	28 794
LOZERE	1 619	1 679	1 660	1 603	1 588
PYRENEES-ORIENTALES	10 649	10 632	10 744	10 809	10 732
ACADEMIE DE MONTPELLIER	62 888	63 733	64 122	64 573	64 291
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	130 561	132 216	133 004	133 719	132 529
FRANCE + DROM	1 600 010	1 616 588	1 617 669	1 616 145	1 598 799

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

Evolution Base 100 (2020) du nombre d'élèves de niveau lycée professionnel

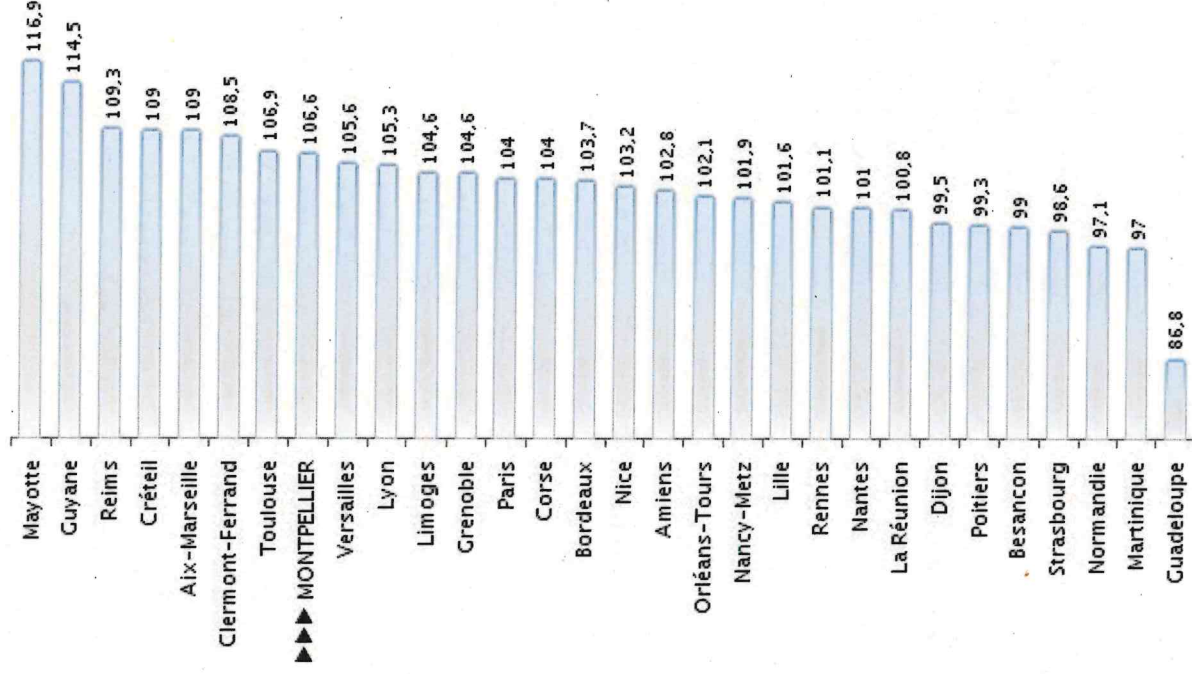


Définition :

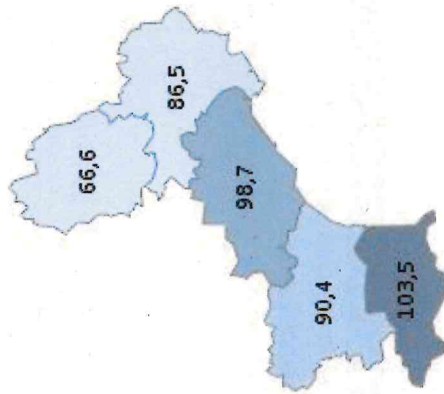
Evolution des effectifs du niveau lycée professionnel
Les effectifs hors contrat des établissements sous contrat sont inclus dans le calcul.
L'évolution est calculée en fonction des effectifs d'élèves en 2020/2021. Un indicateur > 100 correspond à une augmentation, un indicateur < 100 montre une diminution des effectifs par rapport aux effets de 2020/2021.

Effectifs :	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	3 036	2 938	2 974	3 037	3 177
GARD	7 999	7 754	7 732	7 873	7 958
HERAULT	9 150	9 018	9 558	9 859	10 513
LOZERE	1 014	992	997	1 024	1 029
PYRENEES-ORIENTALES	4 312	4 253	4 244	4 389	4 525
ACADEMIE DE MONTPELLIER	25 511	24 955	25 505	26 182	27 202
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	50 129	48 938	50 332	51 498	53 524
FRANCE + DROM	627 663	618 406	616 339	631 846	650 282

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Evolution Base 100 (2020) du nombre d'élèves de niveau post-bac



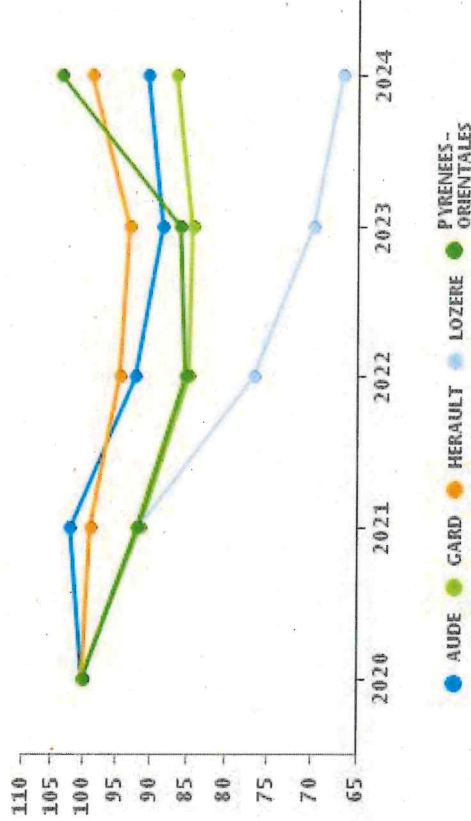
Données : rentrée 2024

Définition :

Evolution des effectifs du post-bac (STS/CPGE)

Les effectifs hors contrat des établissements sous contrat sont inclus dans le calcul.

L'évolution est calculée en fonction des effectifs d'élèves en 2020/2021. Un indicateur > 100 correspond à une augmentation, un indicateur < 100 montre une diminution des effectifs par rapport aux effectifs de 2020/2021.

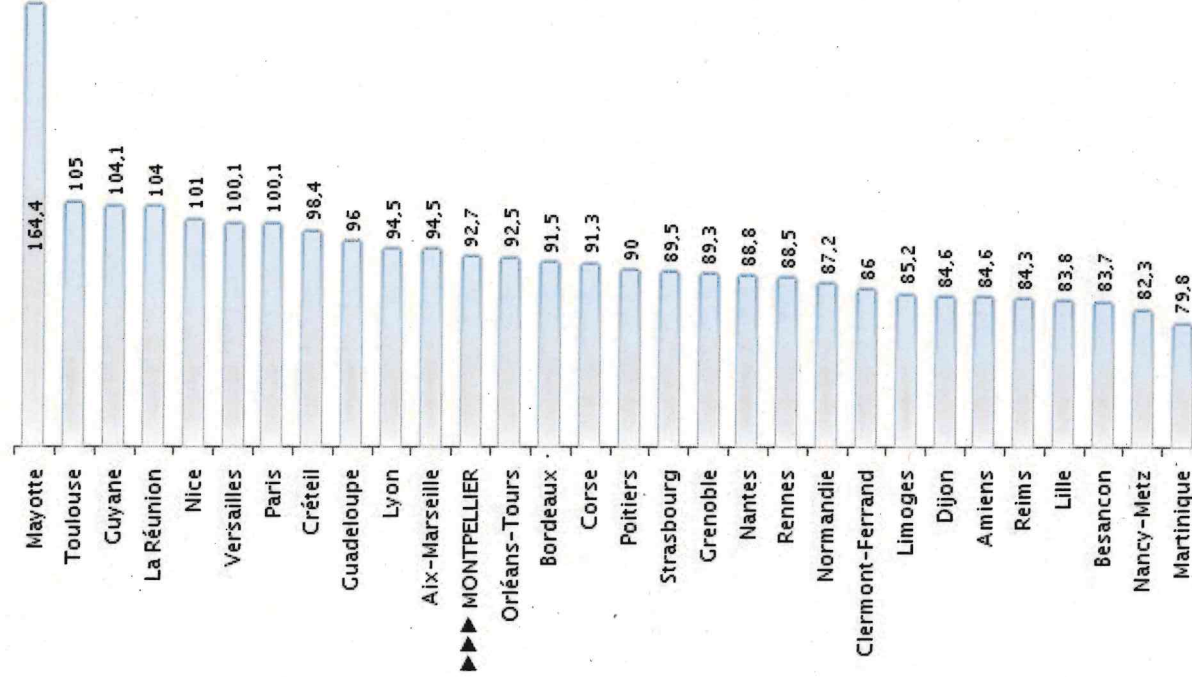


Données : rentrée 2024

Effectifs :

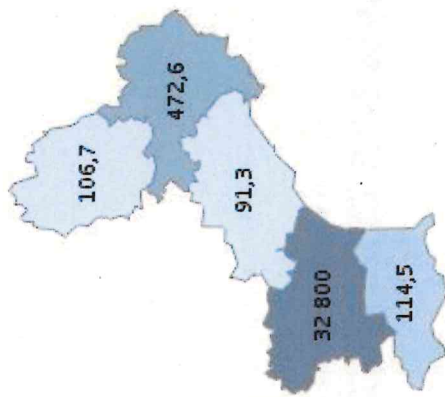
AUDE	1 057	1 077	974	933	956
GARD	3 940	3 602	3 338	3 322	3 410
HERAULT	4 784	4 726	4 518	4 447	4 720
LOZERE	700	642	536	488	466
PYRENEES-ORIENTALES	1 506	1 383	1 283	1 294	1 558
ACADEMIE DE MONTPELLIER	11 987	11 430	10 649	10 484	11 110
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	24 155	23 209	21 430	21 054	23 889
FRANCE + DROM	314 645	304 800	285 233	280 567	290 690

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

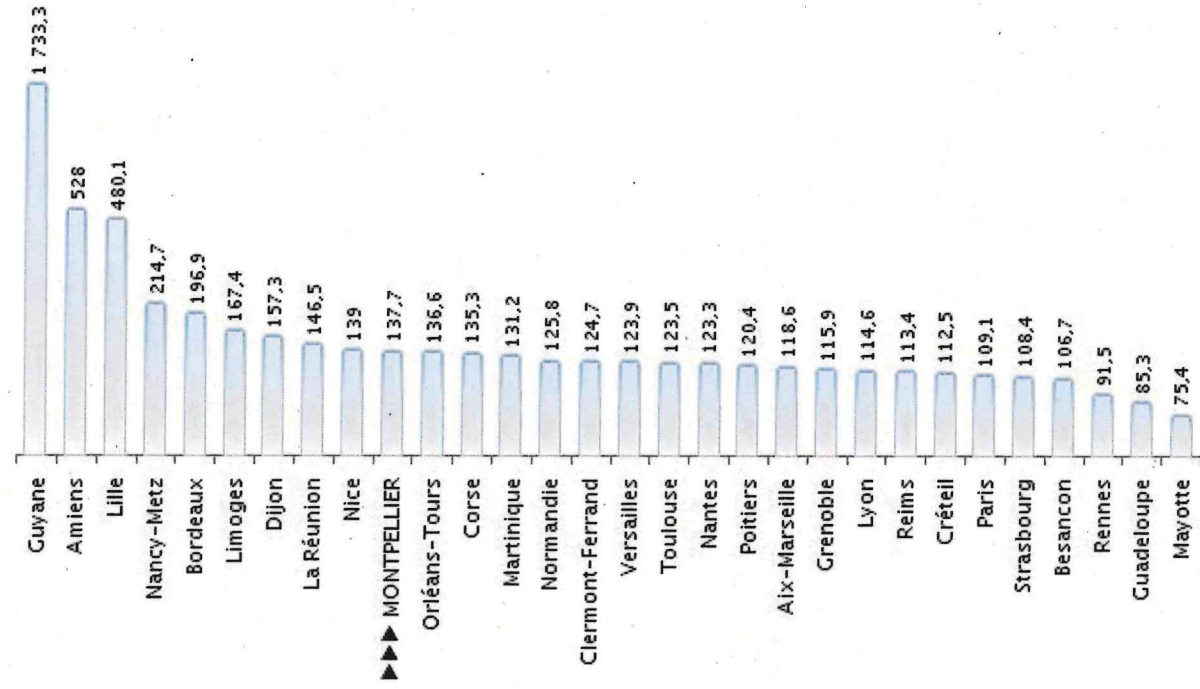
Evolution Base 100 (2021) du nombre total d'élèves sous statut apprenti



Données : rentrée 2023

Définition :

Effectif d'élèves de l'établissement scolarisés sous statut d'apprenti
L'effectif est celui remonté en décembre de l'année scolaire dans le système d'information de la formation des apprentis.
L'évolution est calculée en fonction des effectifs d'élèves en 2021/2022. Un indicateur > 100 correspond à une augmentation, un indicateur < 100 montre une diminution des effectifs par rapport aux effectifs de 2021/2022.

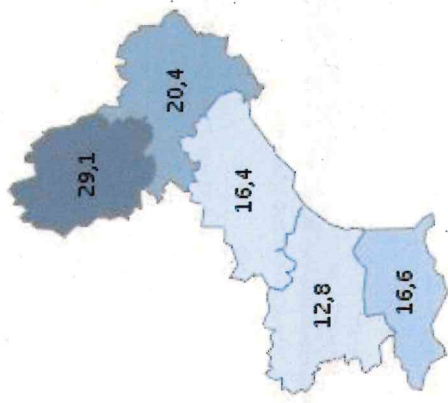


Données : rentrée 2023

Effectifs :	2021	2022	2023
AUDE	1	29	328
GARD	106	118	501
HERAULT	1 273	1 274	1 162
LOZERE	104	152	111
PYRENEES-ORIENTALES	249	264	285
ACADEMIE DE MONTEPELLIER	1 733	1 837	2 387
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	4 927	5 346	6 330
FRANCE + DROM	53 432	62 205	68 320

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

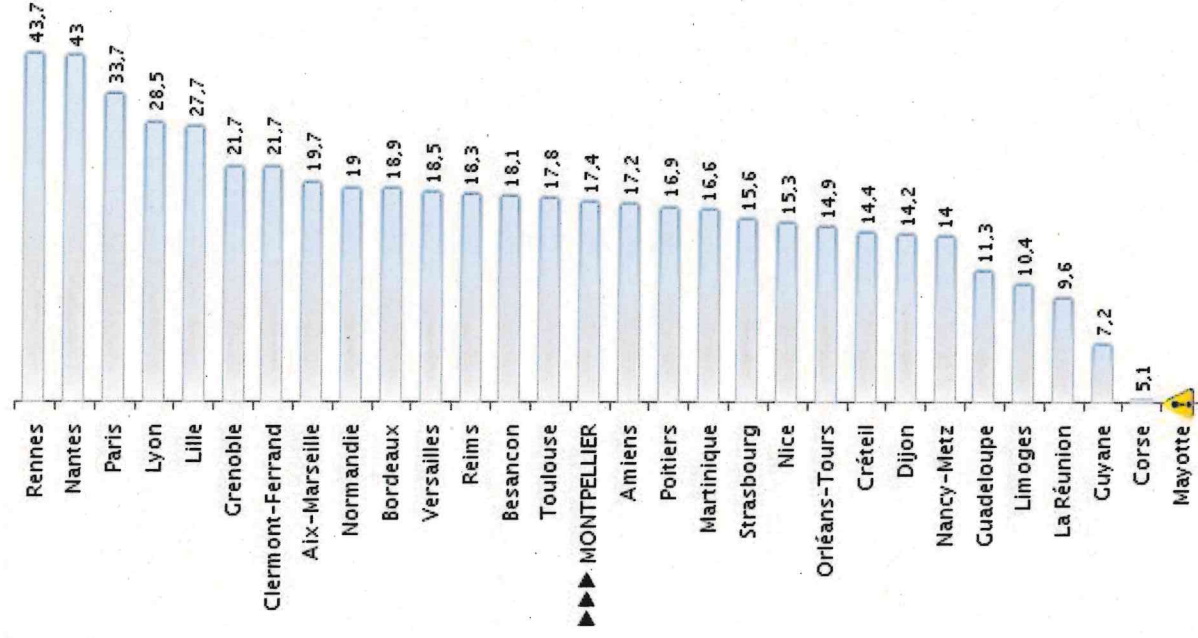
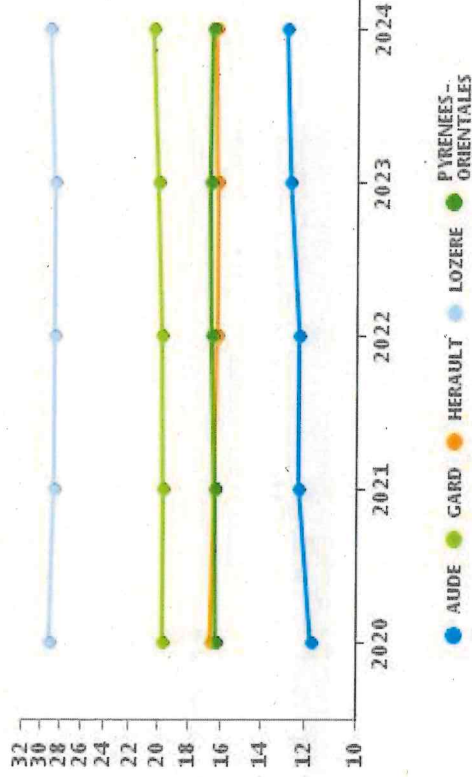
% élèves de CM2 inscrits en collège privé



Données : rentrée 2024

Définition :

Cet indicateur fournit la part d'élèves scolarisés dans un collège privé, parmi les élèves de CM2 retrouvés en 6ème. Pour être plus robuste, l'indicateur cumule les données sur 5 années successives. Ainsi, le chiffre affiché pour l'année N correspond à la part d'élèves retrouvés dans un collège privé entre les rentrées N-4 et N.

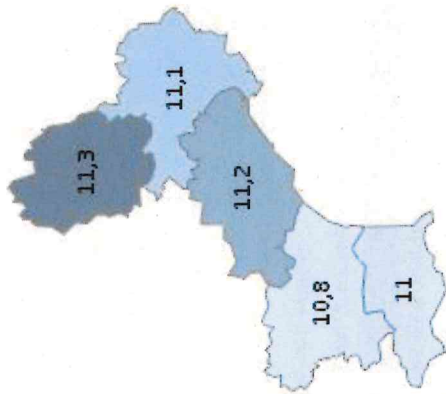


Données : rentrée 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	11,7	12,2	12,2	12,6	12,8
GARD	19,6	19,6	19,7	20,0	20,4
HERAULT	16,6	16,4	16,3	16,3	16,4
LOZERE	29,0	28,6	28,6	28,6	29,1
PYRENEES-ORIENTALES	16,3	16,4	16,6	16,7	16,6
ACADEMIE DE MONTPELLIER	17,1	17,1	17,1	17,2	17,4
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	17,3	17,3	17,4	17,5	17,6
FRANCE + DROM	21,2	21,2	21,2	21,3	21,4

Source : DEPP - Atchepel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

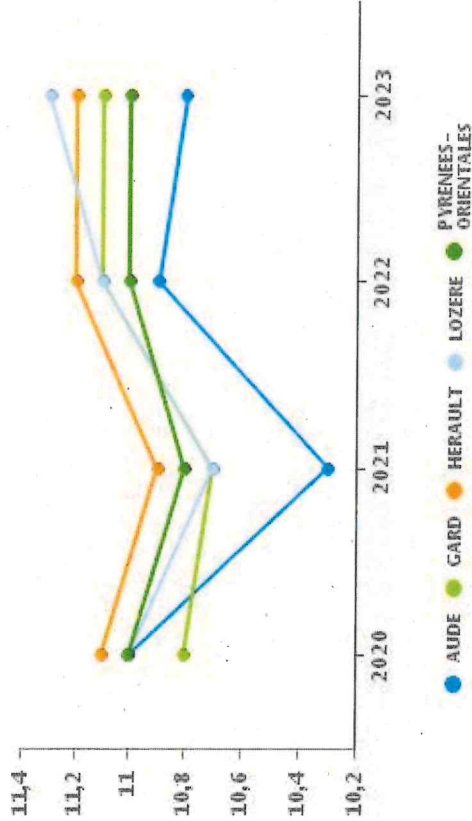
Niveau scolaire - 2nde GT en Français (notes au DNB)



Données : rentrée 2023

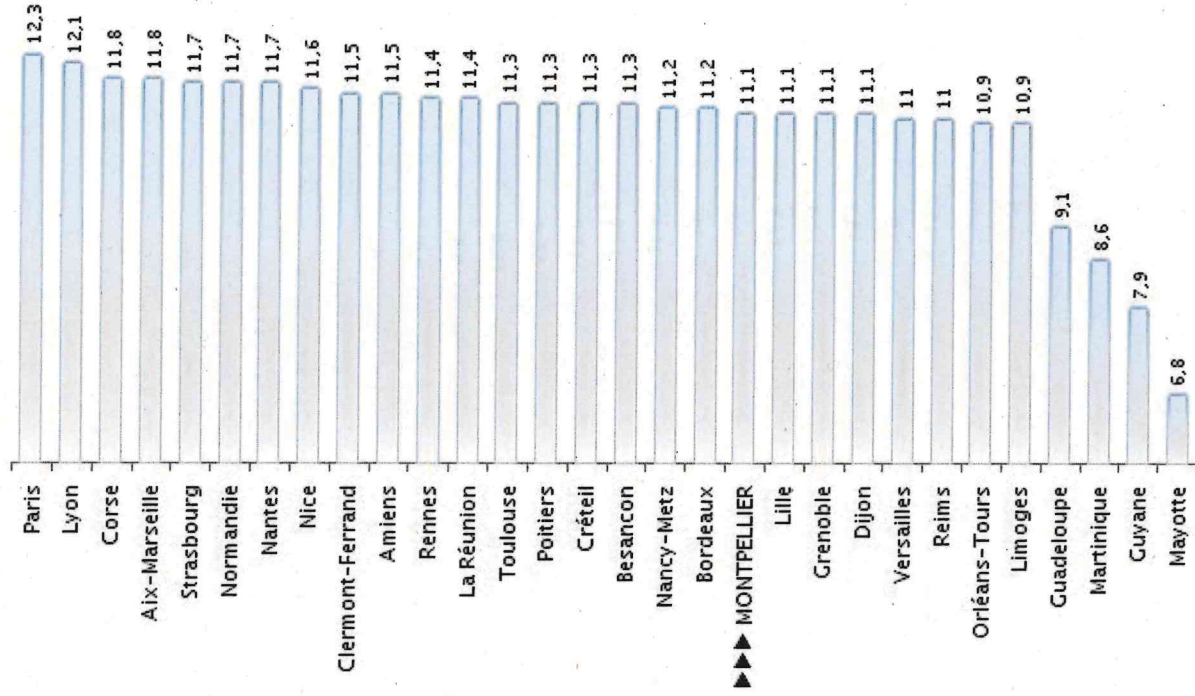
Définition :

Note moyenne des élèves de 2nde GT aux épreuves de Français du DNB.
Cet indicateur est obtenu à partir des notes avant majoration éventuelle par le jury.
Les notes sont par ailleurs "harmonisées" en amont, de manière à ce que la moyenne nationale au DNB soit égale à 10 quelle que soit l'année de passage. Ceci permet de neutraliser les variations dans la notation d'une année sur l'autre.
Pour que cet indicateur soit diffusé, deux conditions sont à remplir : avoir retrouvé les notes au DNB d'au moins 5 élèves, et que ces élèves retrouvés représentent au moins 50 % de l'ensemble des élèves de 2nde GT.



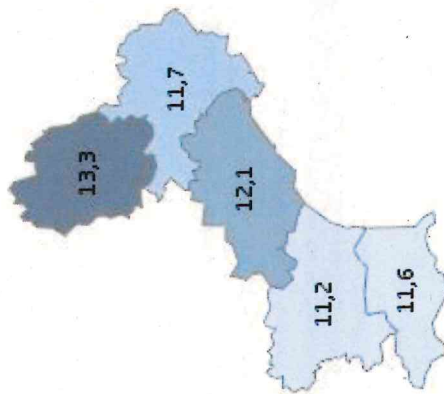
	2020	2021	2022	2023
AUDE	11,0	10,3	10,9	10,8
GARD	10,8	10,7	11,1	11,1
HERAULT	11,1	10,9	11,2	11,2
LOZERE	11,0	10,7	11,1	11,3
PYRENEES-ORIENTALES	11,0	10,8	11,0	11,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	11,0	10,8	11,1	11,1
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	11,6	10,8	11,1	11,2
FRANCE + DROM	11,2	11,1	11,1	11,3

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (publie et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Niveau scolaire - 2nde GT en Maths (notes au DNB)



Données : rentrée 2023

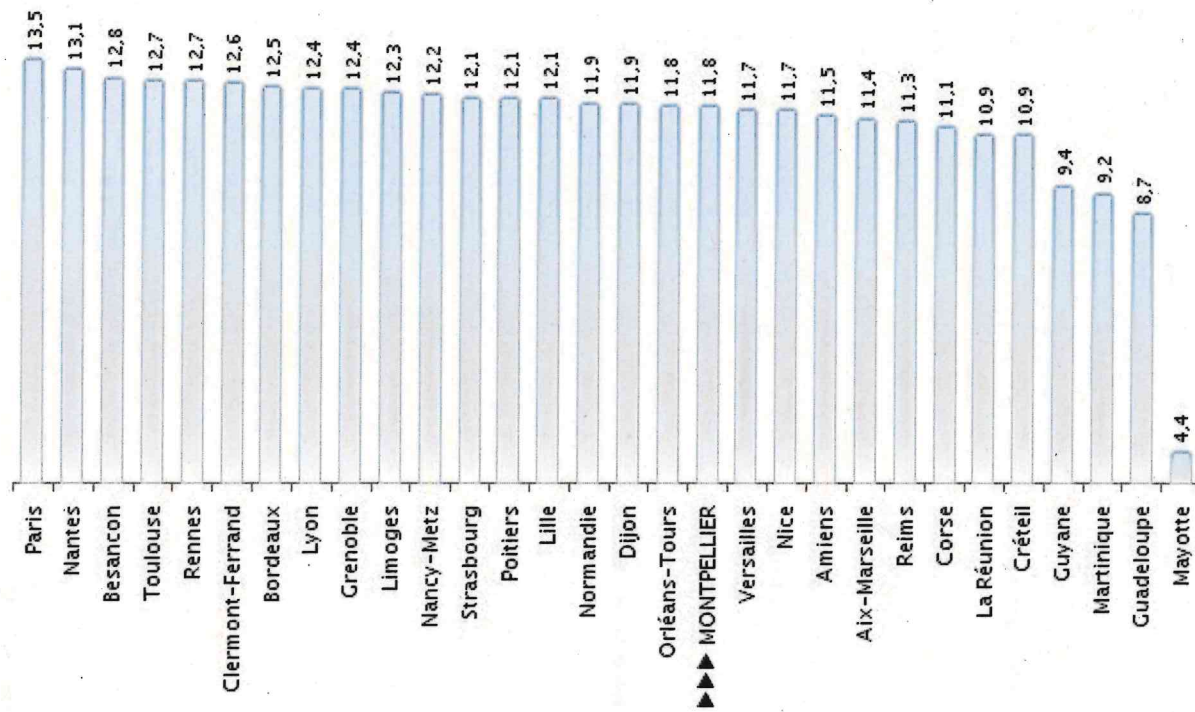
Définition :

Note moyenne des élèves de 2nde GT aux épreuves de Mathématiques du DNB.

Cet indicateur est obtenu à partir des notes avant majoration éventuelle par le jury.

Les notes sont par ailleurs "harmonisées" en amont, de manière à ce que la moyenne nationale au DNB soit égale à 10 quelle que soit l'année de passage. Ceci permet de neutraliser les variations dans la notation d'une année sur l'autre.

Pour que cet indicateur soit diffusé, deux conditions sont à remplir : avoir retrouvé les notes au DNB d'au moins 5 élèves, et que ces élèves retrouvés représentent au moins 50 % de l'ensemble des élèves de 2nde GT.

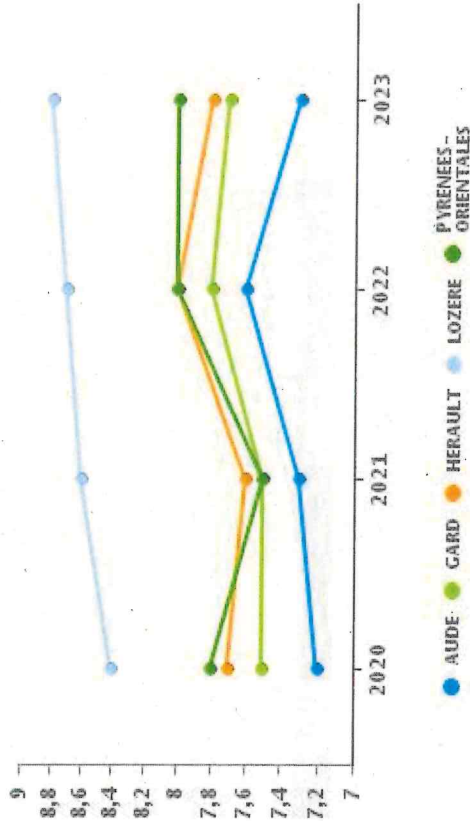
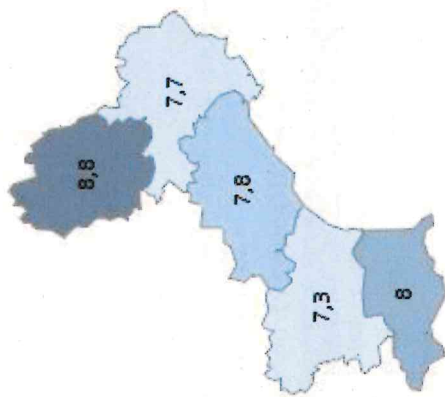


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	11,3	11,0	11,2	11,2
GARD	11,1	11,4	11,5	11,7
HERAULT	11,4	12,0	11,9	12,1
LOZERE	11,2	12,8	12,7	13,3
PYRENEES-ORIENTALES	11,0	11,5	11,4	11,6
ACADEMIE DE MONTPELLIER	11,2	11,7	11,7	11,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	11,3	12,1	12,2	12,3
FRANCE + DROM	11,4	11,8	11,9	11,9

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Niveau scolaire - 2nde PRO en Français (notes au DNB)

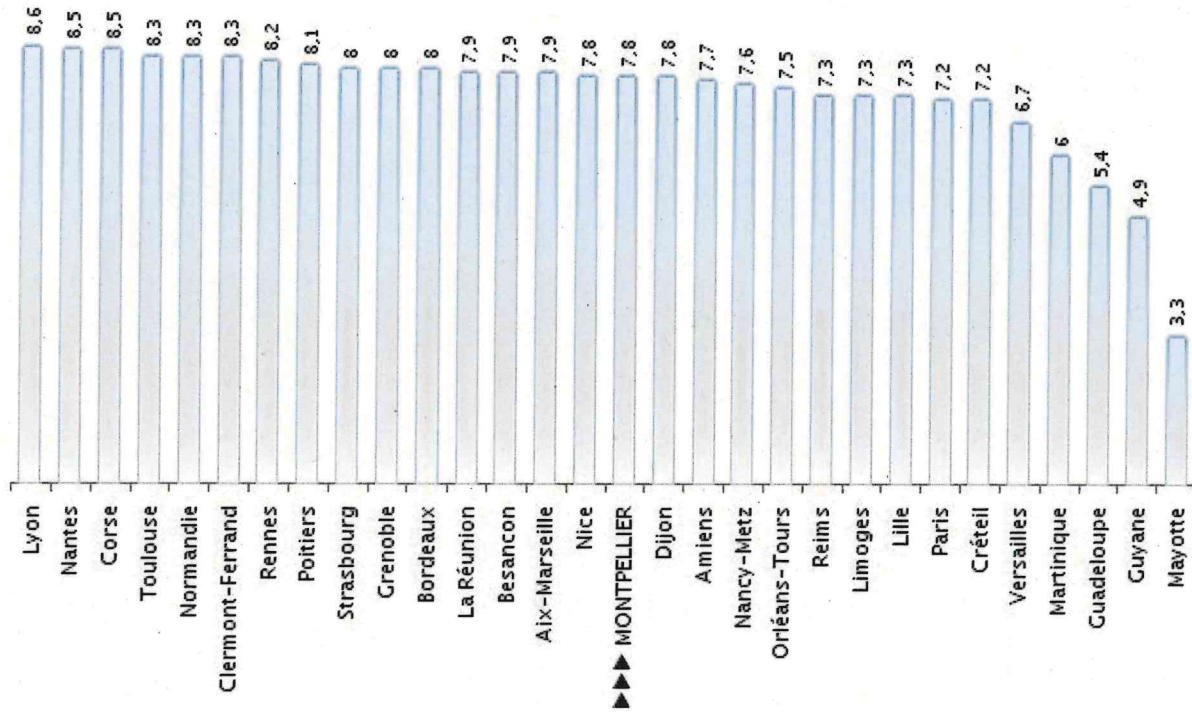


Définition :

Note moyenne des élèves de 2nde PRO aux épreuves de Français du DNB.
Cet indicateur est obtenu à partir des notes avant majoration éventuelle par le jury.
Les notes sont par ailleurs "harmonisées" en amont, de manière à ce que la moyenne nationale au DNB soit égale à 10 quelle que soit l'année de passage. Ceci permet de neutraliser les variations dans la notation d'une année sur l'autre.
Pour que cet indicateur soit diffusé, deux conditions sont à remplir : avoir retrouvé les notes au DNB d'au moins 5 élèves, et que ces élèves retrouvés représentent au moins 50 % de l'ensemble des élèves de 2nde GT.

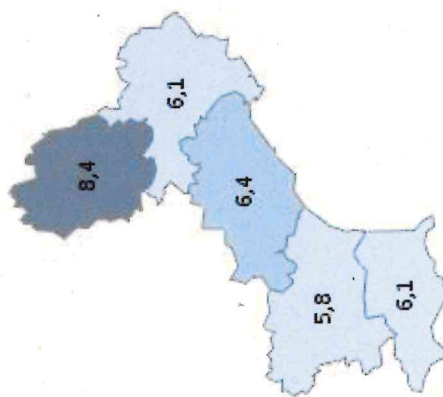
	2020	2021	2022	2023
AUDE	7,2	7,3	7,6	7,8
GARD	7,8	7,8	7,8	7,8
HERAULT	7,8	7,8	7,8	7,8
LOZERE	7,8	7,8	7,8	7,8
PYRENEES-ORIENTALES	7,8	7,8	7,8	7,8
ACADEMIE DE MONTPELLIER	7,6	7,6	7,9	7,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	8,1	7,8	8,1	8,0
FRANCE + DROM	7,6	7,7	7,7	7,7

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Niveau scolaire - 2nde PRO en Maths (notes au DNB)



Données : rentrée 2023

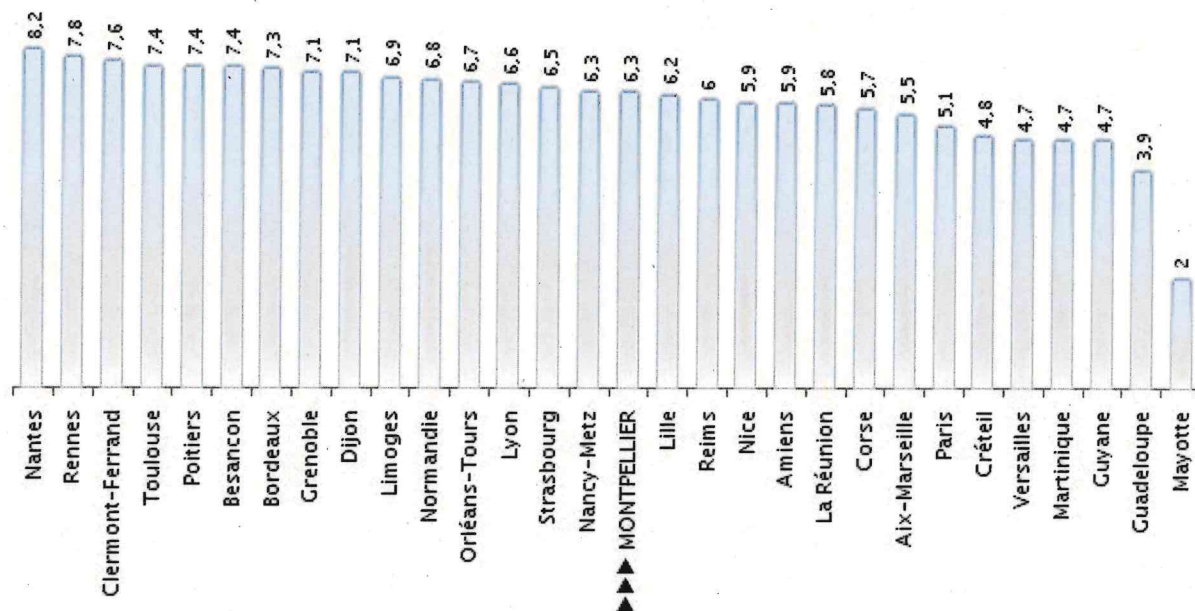
Définition :

Note moyenne des élèves de 2nde PRO aux épreuves de Mathématiques du DNB.

Cet indicateur est obtenu à partir des notes avant majoration éventuelle par le jury.

Les notes sont par ailleurs "harmonisées" en amont, de manière à ce que la moyenne nationale au DNB soit égale à 10 quelle que soit l'année de passage. Ceci permet de neutraliser les variations dans la notation d'une année sur l'autre.

Pour que cet indicateur soit diffusé, deux conditions sont à remplir : avoir retrouvé les notes au DNB d'au moins 5 élèves, et que ces élèves retrouvés représentent au moins 50 % de l'ensemble des élèves de 2nde GT.



Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	6,7	5,9	5,6	5,8
GARD	6,9	6,1	5,9	6,1
HERAULT	6,9	6,0	6,2	6,4
LOZERE	8,0	8,6	8,6	8,4
PYRENEES-ORIENTALES	6,8	6,0	6,0	6,1
ACADEMIE DE MONTPELLIER	6,9	6,1	6,1	6,3
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	7,0	6,6	6,5	6,8
FRANCE + DROM	6,9	6,2	6,1	6,3

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



1-Contexte social

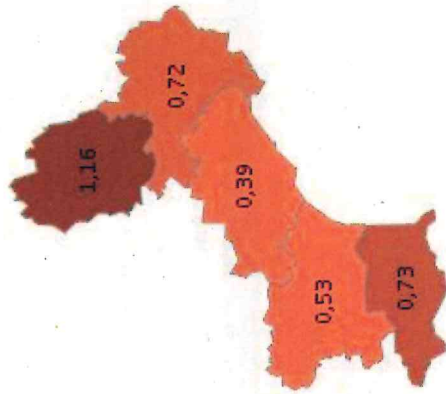
2-Contexte scolaire

3-Parcours de formation

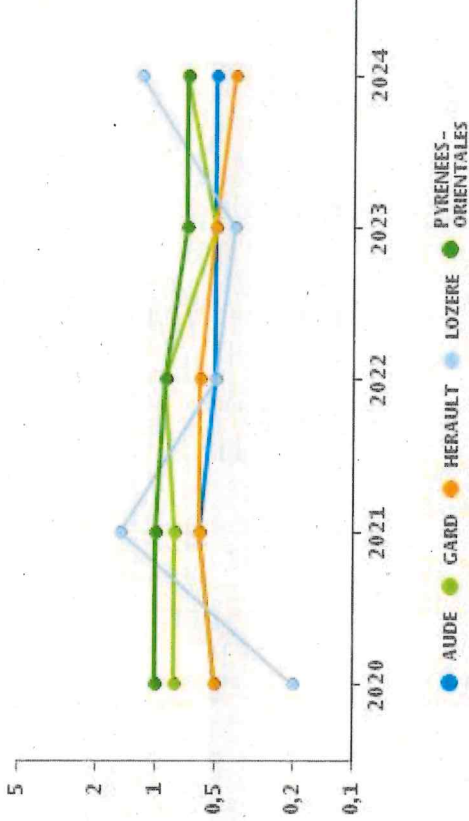
4-Résultats scolaires et insertion

5-Moyens et ressources humaines

Taux de redoublement en 6ème



Données : rentrée 2024

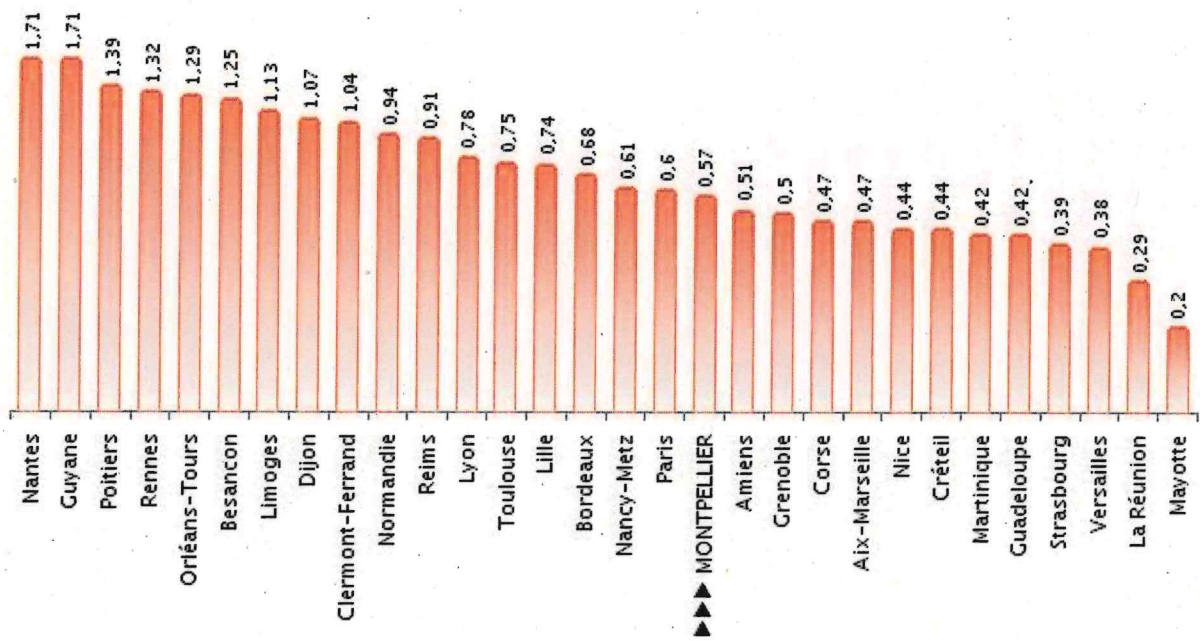


Définition :

L'indicateur donne la proportion, parmi les élèves de 6ème en N-1, de ceux qui sont toujours en 6ème en N, quel que soit l'établissement d'accueil. Les élèves en Upe2a sont pris en compte, contrairement aux Segpa et aux Ulis. Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 6ème en N-1 dans l'établissement considéré, et qui se trouvent toujours en 6ème en N (quel que soit l'établissement). Le dénominateur, est le maximum entre :
- le nombre d'élèves présents en 6ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 6ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1.

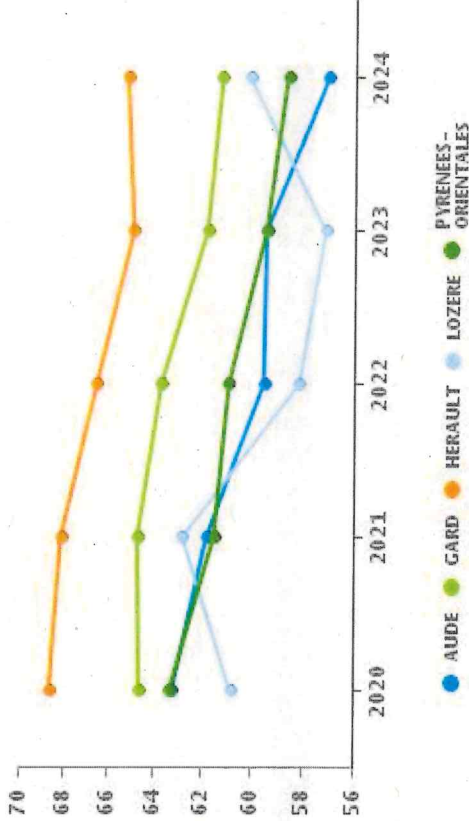
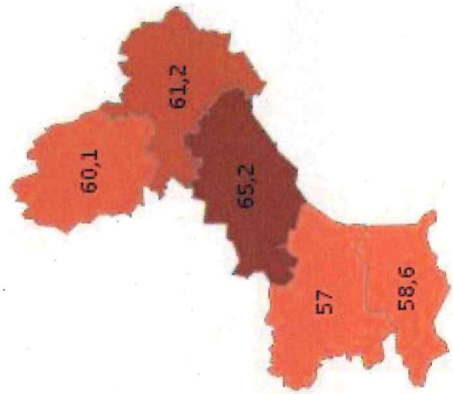
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	0,51	0,58	0,55	0,49	0,53
GARD	0,78	0,76	0,87	0,49	0,72
HERAULT	0,52	0,58	0,62	0,5	0,39
LOZERE	0,24	1,49	0,48	0,38	1,16
PYRENEES-ORIENTALES	1,02	0,95	0,88	0,66	0,73
ACADEMIE DE MONTPELLIER	0,67	0,72	0,72	0,52	0,57
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	0,61	0,64	0,66	0,58	0,66
FRANCE + DROM	0,67	0,69	0,68	0,65	0,77

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

Taux de passage des élèves de 3ème en 2nde GT (EN)



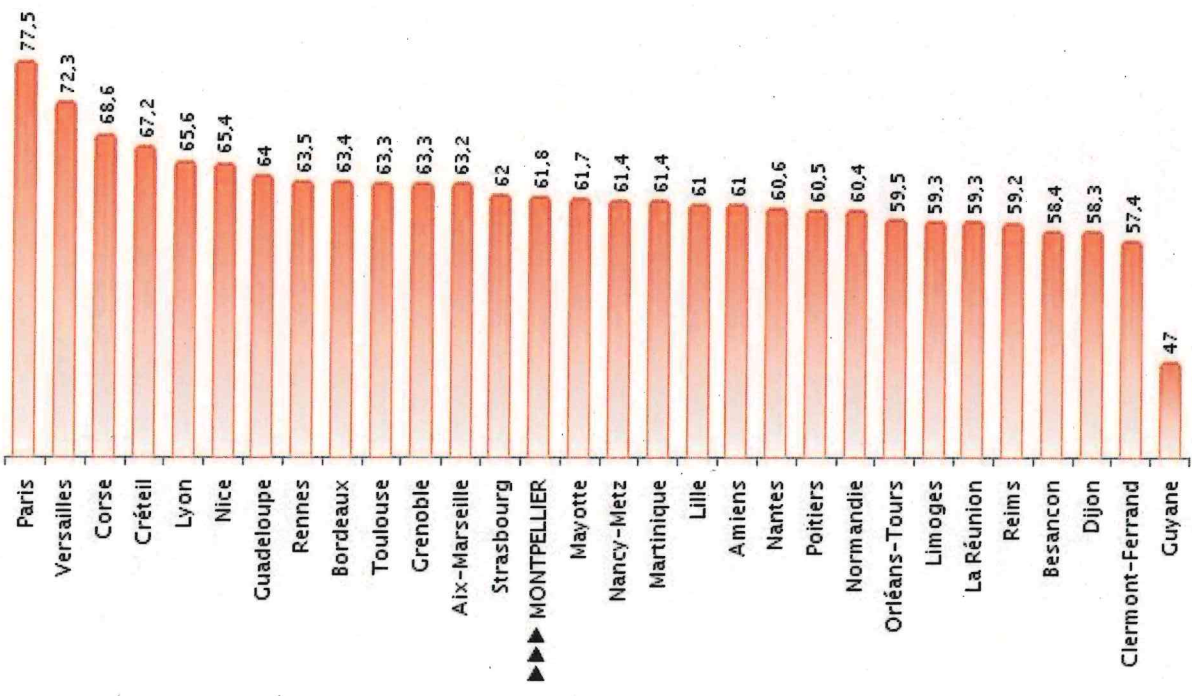
Données : rentrée 2024

Définition :

Cet indicateur présente la part d'élèves de 3ème en N-1 qui sont passés en 2nde GT (Education Nale) en N. On ne retient pas les formations SEGPA, ni les élèves des dispositifs ULIS.
Le taux de passage post-3ème définitif n'est disponible qu'à l'été N+1, en raison de la disponibilité tardive des flux d'élèves vers l'apprentissage (source SIFA). En attendant ces données, des taux provisoires sont affichés pour l'ensemble des modalités, exceptées "Apprentissage" et "Autres situations".
Méthode de calcul :
Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 3ème en N-1 dans l'établissement considéré et qui se trouvent en 2nde GT (de l'Education Nationale) en N (quel que soit l'établissement où ils se trouvent).
Le dénominateur est calculé en prenant le maximum entre :
- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1

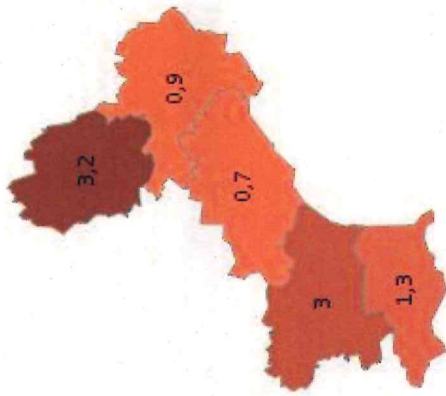
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	63,2	61,8	59,5	59,4	57
GARD	64,6	64,7	63,7	61,8	61,2
HERAULT	68,6	68,1	66,5	64,9	65,2
LOZERE	60,8	62,8	58,1	57,1	60,1
PYRENEES-ORIENTALES	63,3	61,5	60,9	59,4	58,6
ACADEMIE DE MONTPELLIER	65,7	65,1	63,7	62,2	61,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	66,7	66,1	64,4	63,2	62,6
FRANCE + DROM	66,8	66,2	64,7	64,2	63,5

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

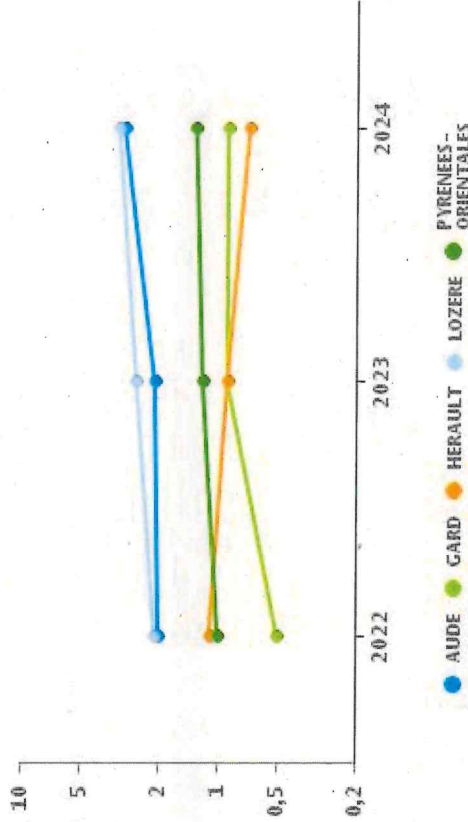


Données : rentrée 2024

Taux de passage des élèves de 3ème en 2nde GT (Agri)



Données : rentrée 2024



Définition :

Cet indicateur présente la part d'élèves de 3ème en N-1 qui ont redoublé ou sont passés en 2nde GT de l'Agriculture en N. On ne retient pas les formations SEGPA, ni les élèves des dispositifs ULIS.

Le taux de passage post-3ème définitif n'est disponible qu'à l'été N+1, en raison de la disponibilité tardive des flux d'élèves vers l'apprentissage (source SIFA). En attendant ces données, des taux provisoires sont affichés pour l'ensemble des modalités, exceptées "Apprentissage" et "Autres situations". La présentation de ce taux de passage post-3ème a par ailleurs été modifiée en 2022 : parmi les passages vers l'Agriculture, on distingue désormais les passages en 2nde GT, en 2nde Pro et en CAP. La modalité "Agriculture" n'est ainsi plus renseignée.

Méthode de calcul :

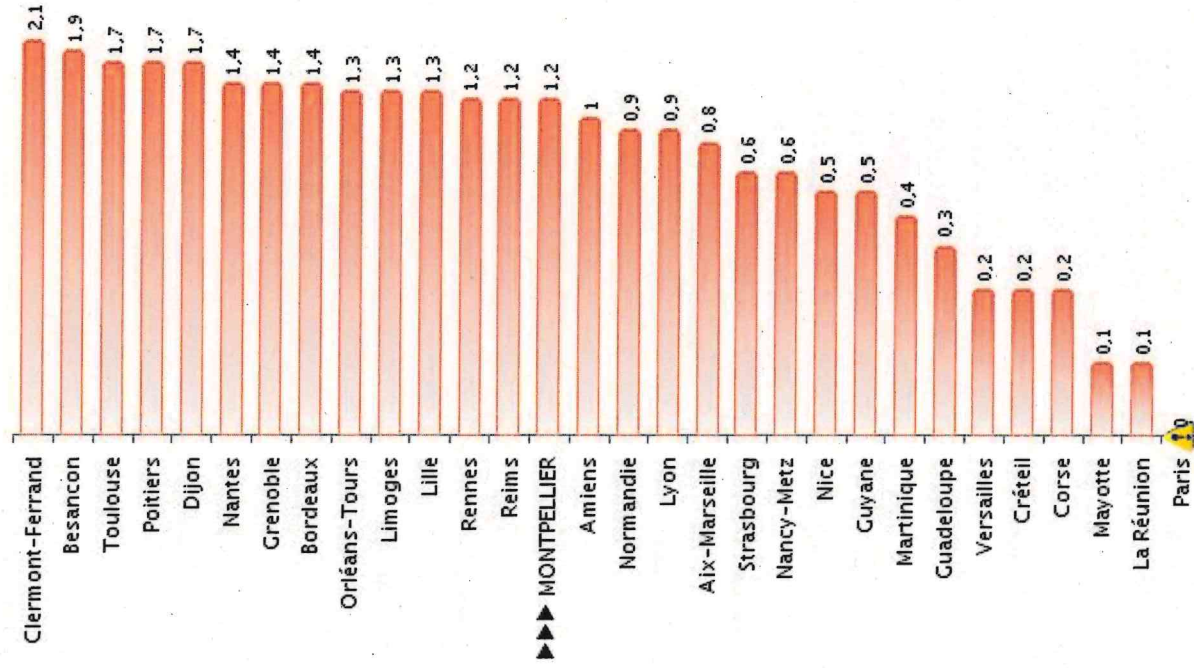
Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 3ème en N-1 dans l'établissement considéré et qui se trouvent en 2nde générale et technologique de l'Agriculture en N (quel que soit l'établissement où ils se trouvent).

Le dénominateur est calculé en prenant le maximum entre :

- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1

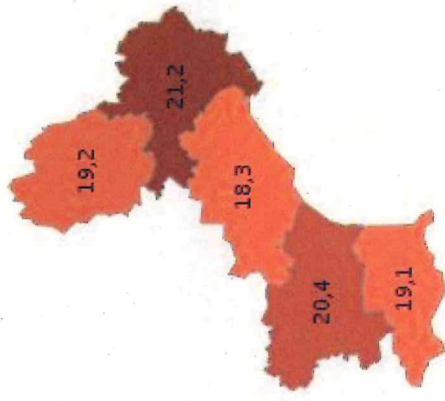
	2022	2023	2024
AUDE	2	2,1	3
GARD	0,5	0,9	0,9
HERAULT	1,1	0,9	0,7
LOZERE	2,1	2,6	3,2
PYRENEES-ORIENTALES	1	1,2	1,3
ACADEMIE DE MONTPELLIER	1	1,2	1,2
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	1,4	1,3	1,5
FRANCE + DROM	0,9	0,9	1

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

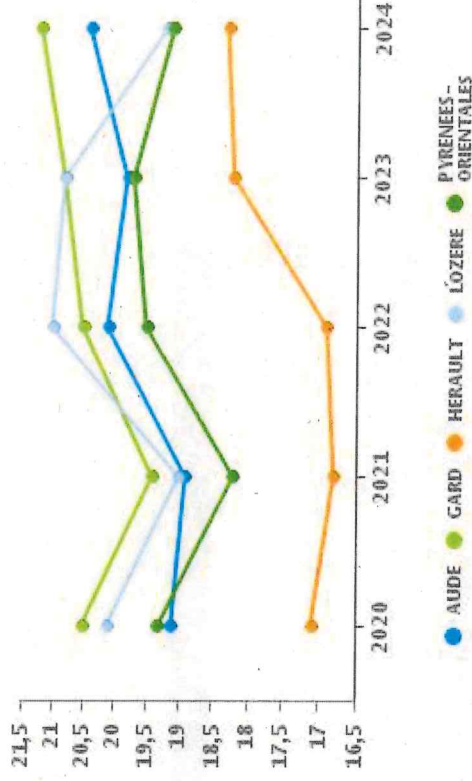


Données : rentrée 2024

Taux de passage des élèves de 3ème en 2nde PRO (EN)



Données : rentrée 2024



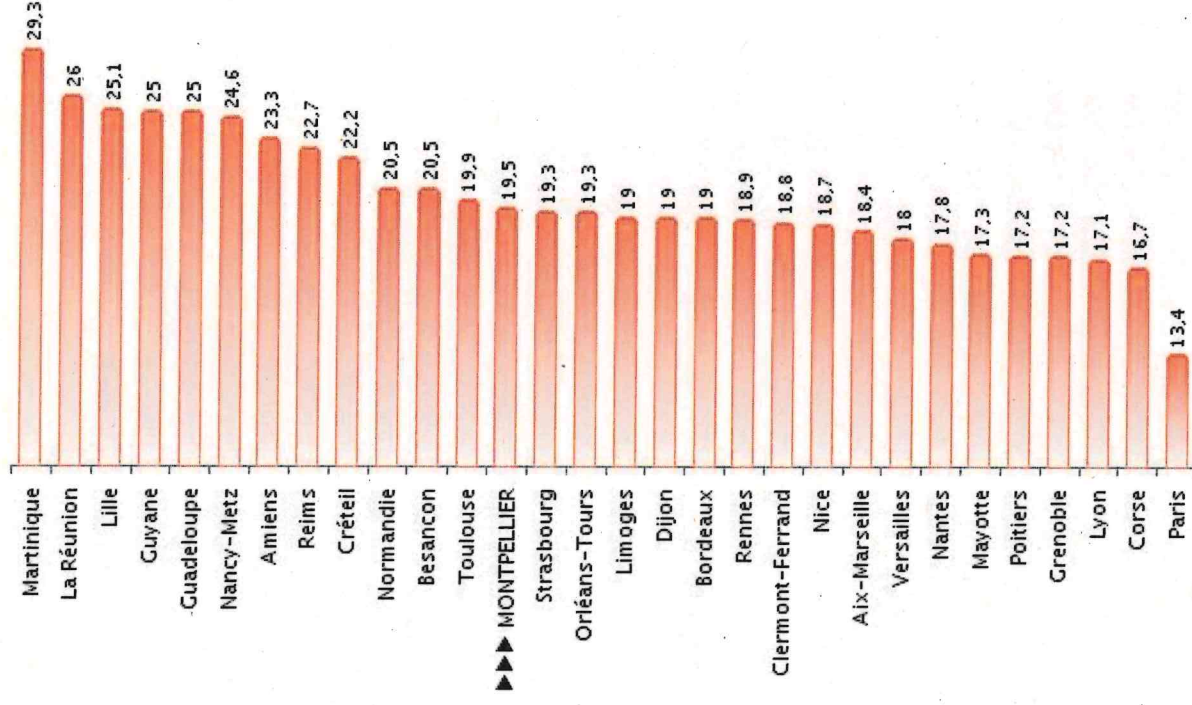
Définition :

Cet indicateur présente la part d'élèves de 3ème en N-1 qui ont redoublé ou sont passés en 2nde PRO (Education Nale) en N. On ne retient pas les formations SEGPA, ni les élèves des dispositifs ULIS.
Le taux de passage post-3ème définitif n'est disponible qu'à l'été N+1, en raison de la disponibilité tardive des flux d'élèves vers l'apprentissage (source SIFA). En attendant ces données, des taux provisoires sont affichés pour l'ensemble des modalités, exceptées "Apprentissage" et "Autres situations".
La présentation de ce taux de passage post-3ème a par ailleurs été modifiée en 2022 : parmi les passages vers l'Agriculture, on distingue désormais les passages en 2nde GT, en 2nde Pro et en CAP. La modalité "Agriculture" n'est ainsi plus renseignée.
Méthode de calcul :

Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 3ème en N-1 dans l'établissement considéré et qui se trouvent en 2nde professionnelle de l'Education Nationale en N (quel que soit l'établissement où ils se trouvent).
Le dénominateur est calculé en prenant le maximum entre :
- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1

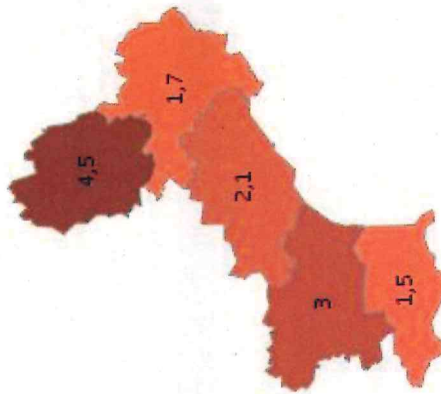
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	19,1	18,9	20,1	19,8	20,4
GARD	20,5	19,4	20,5	20,8	21,2
HERAULT	17,1	16,8	16,9	18,2	18,3
LOZERE	20,1	19	21	20,8	19,2
PYRENEES-ORIENTALES	19,3	18,2	19,5	19,7	19,1
ACADEMIE DE MONTPELLIER	18,7	18,1	18,8	19,4	19,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	18,2	17,9	18,9	19,5	19,7
FRANCE + DROM	18,7	18,5	19,1	19,4	19,8

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

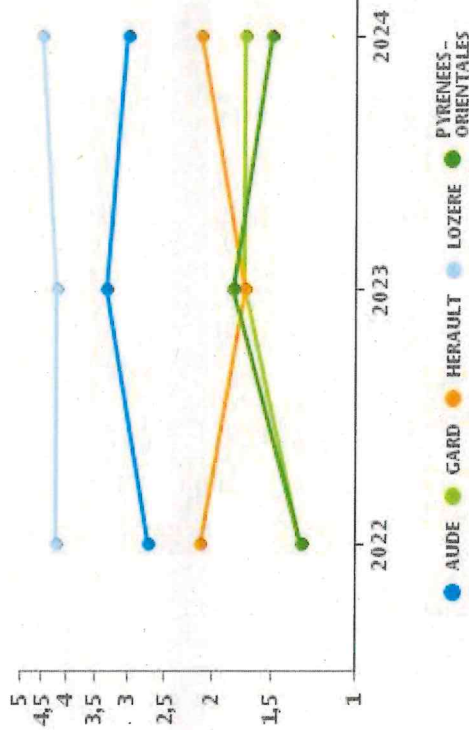


Données : rentrée 2024

Taux de passage des élèves de 3ème en 2nde PRO (Agri)



Données : rentrée 2024



Définition :

Cet indicateur présente la part d'élèves de 3ème en N-1 qui ont redoublé ou sont passés en 2nde PRO de l'Agriculture en N. On ne retient pas les formations SEGPA, ni les élèves des dispositifs ULIS.

Le taux de passage post-3ème définitif n'est disponible qu'à l'été N+1, en raison de la disponibilité tardive des flux d'élèves vers l'apprentissage (source SIFA). En attendant ces données, des taux provisoires sont affichés pour l'ensemble des modalités, exceptées "Apprentissage" et "Autres situations". La présentation de ce taux de passage post-3ème a par ailleurs été modifiée en 2022 : parmi les passages vers l'Agriculture, on distingue désormais les passages en 2nde GT, en 2nde Pro et en CAP. La modalité "Agriculture" n'est ainsi plus renseignée.

Méthode de calcul :

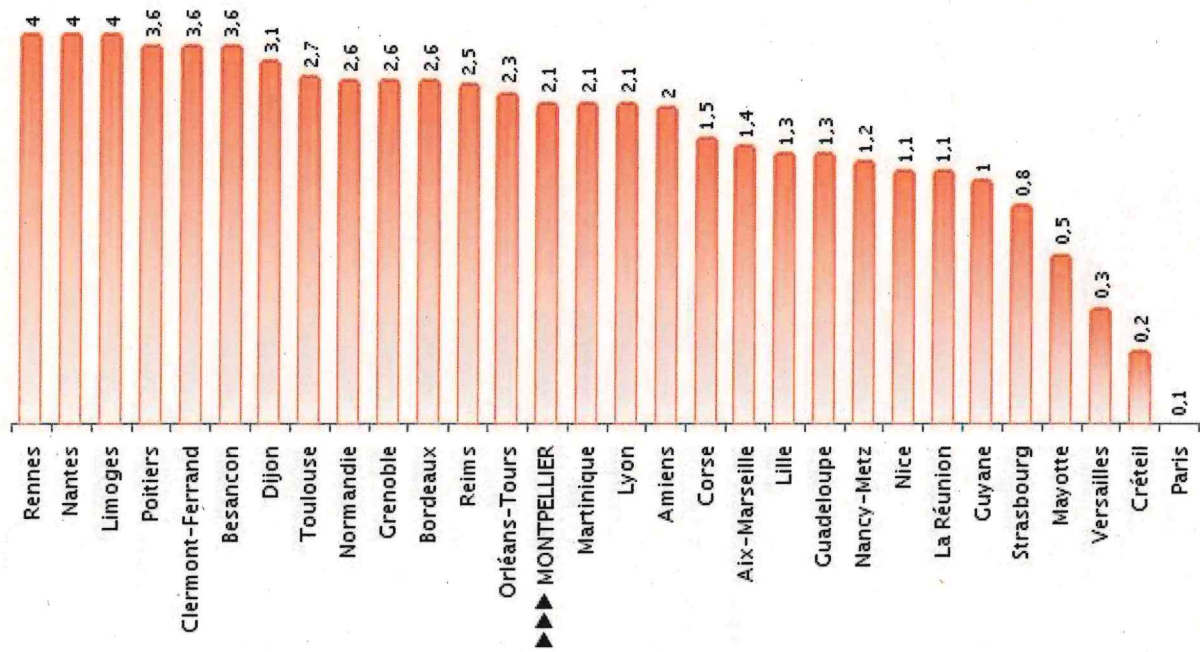
Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 3ème en N-1 dans l'établissement considéré et qui se trouvent en 2nde professionnelle de l'Agriculture en N (quel que soit l'établissement où ils se trouvent).

Le dénominateur est calculé en prenant le maximum entre :

- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1

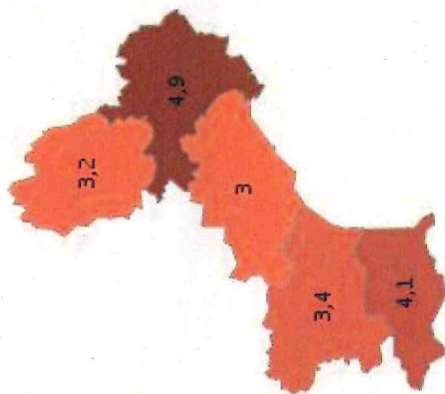
	2022	2023	2024
AUDE	2,7	3,3	3
GARD	1,3	1,7	1,7
HERAULT	2,1	1,7	2,1
LOZERE	4,2	4,2	4,5
PYRENEES-ORIENTALES	1,3	1,8	1,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	1,9	2	2,1
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	2,3	2,3	2,4
FRANCE + DROM	1,9	1,9	2

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

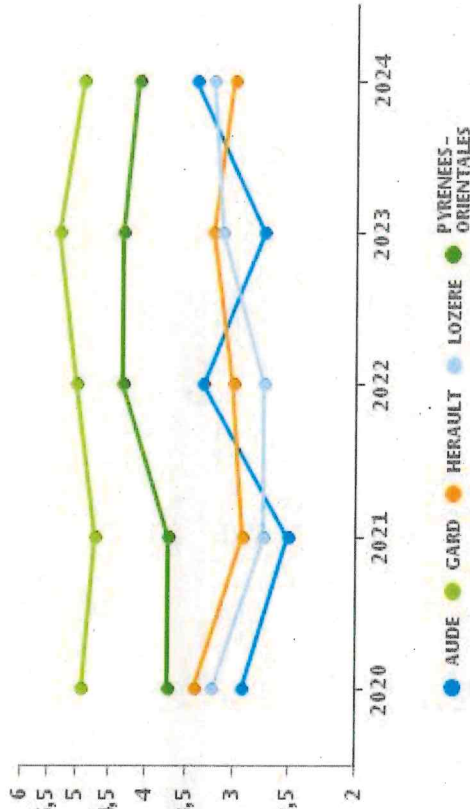


Données : rentrée 2024

Taux de passage des élèves de 3ème en CAP (EN)



Données : rentrée 2024



Définition :

Cet indicateur présente la part d'élèves de 3ème en N-1 qui ont redoublé ou sont passés en CAP (Education Nationale) en N

On ne retient pas les formations SEGPA, ni les élèves des dispositifs ULIS.

Le taux de passage post-3ème définitif n'est disponible qu'à l'été N+1, en raison de la disponibilité tardive des flux d'élèves vers l'apprentissage (source SIFA). En attendant ces données, des taux provisoires sont affichés pour l'ensemble des modalités, exceptées "Apprentissage" et "Autres situations".

La présentation de ce taux de passage post-3ème a par ailleurs été modifiée en 2022 : parmi les passages vers l'Agriculture, on distingue désormais les passages en 2nde GT, en 2nde Pro et en CAP. La modalité "Agriculture" n'est ainsi plus renseignée.

Méthode de calcul :

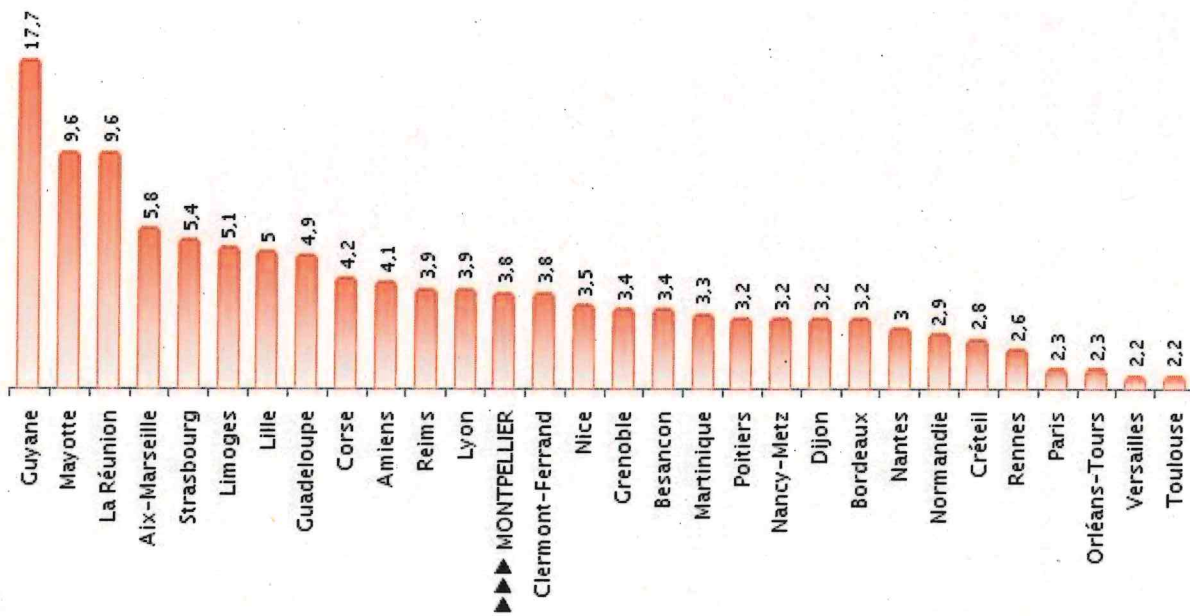
Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 3ème en N-1 dans l'établissement considéré et qui se trouvent en 1ère année de CAP de l'Education Nationale en N (quel que soit l'établissement où ils se trouvent).

Le dénominateur est calculé en prenant le maximum entre :

- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1

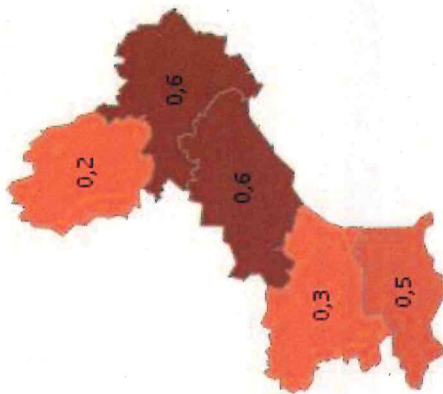
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	2,9	2,5	3,3	2,7	3,4
GARD	4,9	4,7	5	5,3	4,9
HERAULT	3,4	2,9	3	3,2	3
LOZERE	3,2	2,7	2,7	3,1	3,2
PYRENEES-ORIENTALES	3,7	3,7	4,3	4,3	4,1
ACADEMIE DE MONTEPELLIER	3,8	3,5	3,8	3,9	3,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	3,1	2,8	3	3	3
FRANCE + DROM	3,4	3,3	3,5	3,6	3,6

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

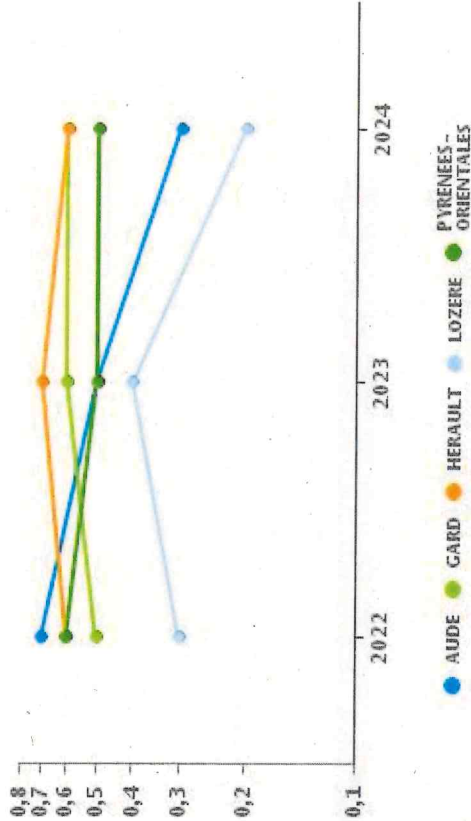


Données : rentrée 2024

Taux de passage des élèves de 3ème en CAP (Agriculture)



Données : rentrée 2024



Définition :

Cet indicateur présente la part d'élèves de 3ème en N-1 qui ont redoublé ou sont passés en CAP (Agriculture) en N.

On ne retient pas les formations SEGPA, ni les élèves des dispositifs ULIS.

Le taux de passage post-3ème définitif n'est disponible qu'à l'été N+1, en raison de la disponibilité tardive des flux d'élèves vers l'apprentissage (source SIFA). En attendant ces données, des taux provisoires sont affichés pour l'ensemble des modalités, exceptées "Apprentissage" et "Autres situations".

La présentation de ce taux de passage post-3ème a par ailleurs été modifiée en 2022 : parmi les passages vers l'Agriculture, on distingue désormais les passages en 2nde GT, en 2nde Pro et en CAP. La modalité "Agriculture" n'est ainsi plus renseignée.

Méthode de calcul :

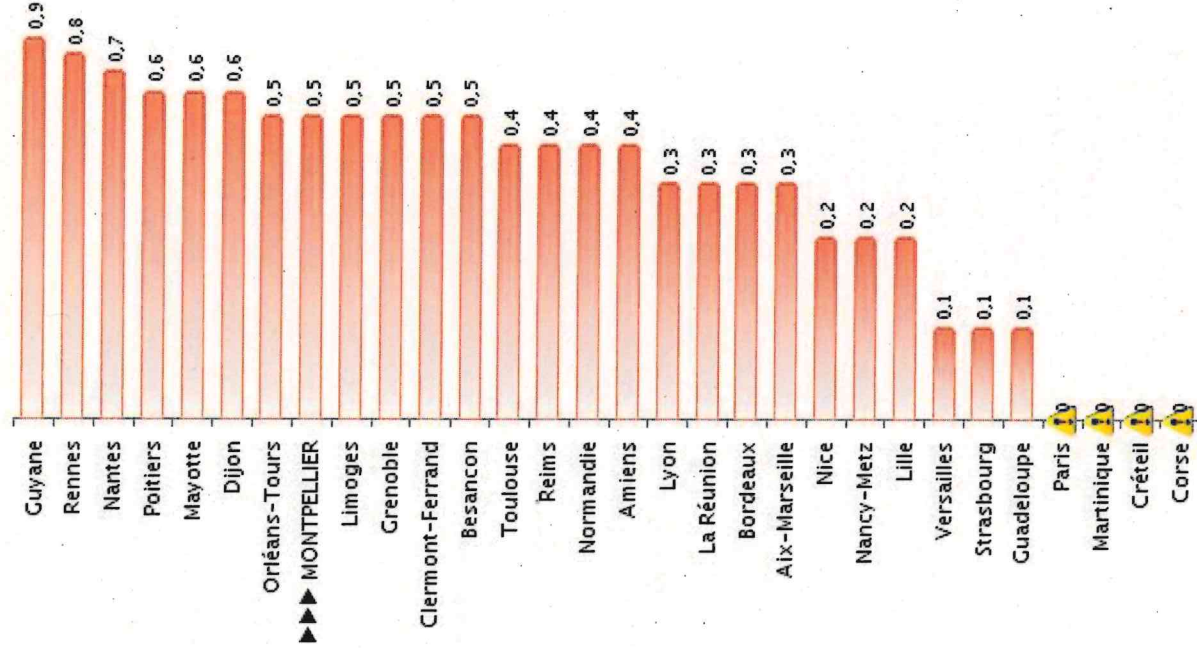
Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 3ème en N-1 dans l'établissement considéré et qui se trouvent en 1ère année de CAP de l'Agriculture en N (quel que soit l'établissement où ils se trouvent).

Le dénominateur est calculé en prenant le maximum entre :

- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 3ème en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1

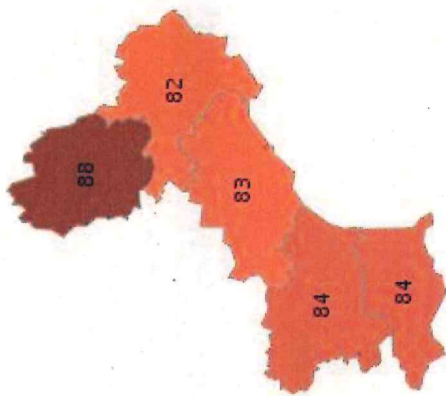
	2022	2023	2024
AUDE	0,7	0,5	0,3
GARD	0,5	0,6	0,6
HERAULT	0,6	0,7	0,6
LOZERE	0,3	0,4	0,2
PYRENEES-ORIENTALES	0,6	0,5	0,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	0,6	0,6	0,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	0,5	0,6	0,5
FRANCE + DROM	0,4	0,4	0,3

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

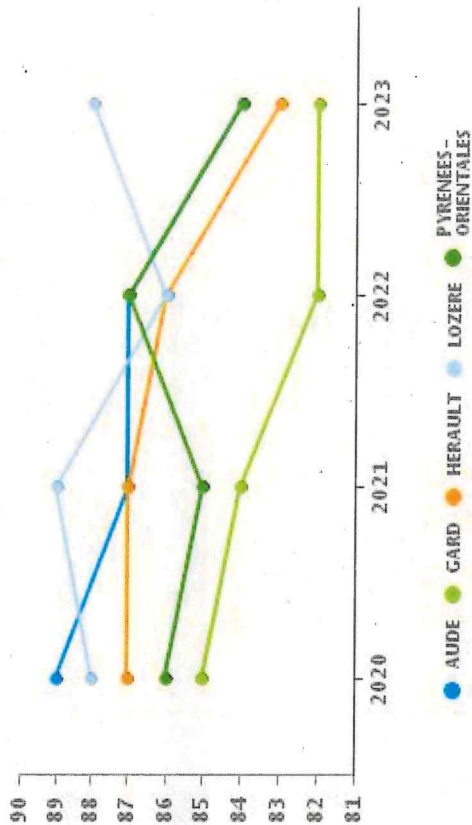
Taux d'accès - 2nde-bac GT



Données : rentrée 2023

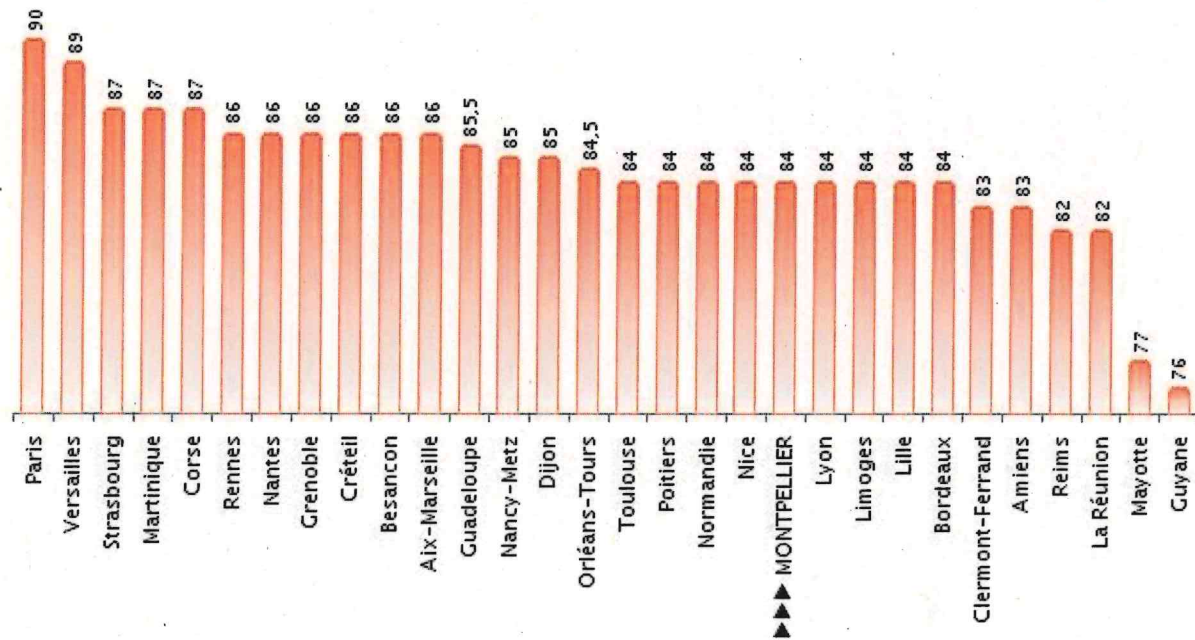
Définition :

Cet indicateur mesure la probabilité, pour un élève entré dans le lycée en seconde, d'y obtenir le baccalauréat, et ce quel que soit le nombre d'années nécessaires.
On calcule pour chaque transition (2nde-1re, 1re-terminale, terminale-bac) les chances de succès et on multiplie ces probabilités (principe de la cohorte fictive).



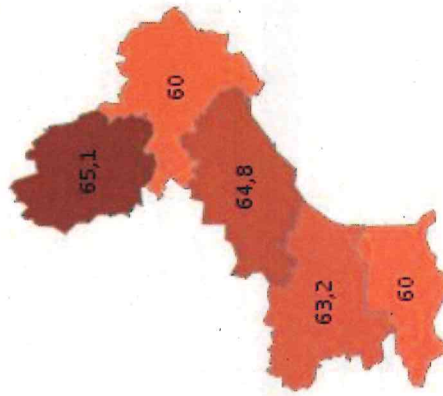
	2020	2021	2022	2023
AUDE	89	87	87	84
GARD	85	84	82	82
HERAULT	87	87	86	83
LOZERE	88	89	86	88
PYRENEES-ORIENTALES	86	85	87	84
ACADEMIE DE MONTPELLIER	88	87	87	84
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	87	87	86	84
FRANCE + DROM	89	89	86	85

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Taux de passage de 2nde GT en 1ère générale



Données : rentrée 2024

Définition :

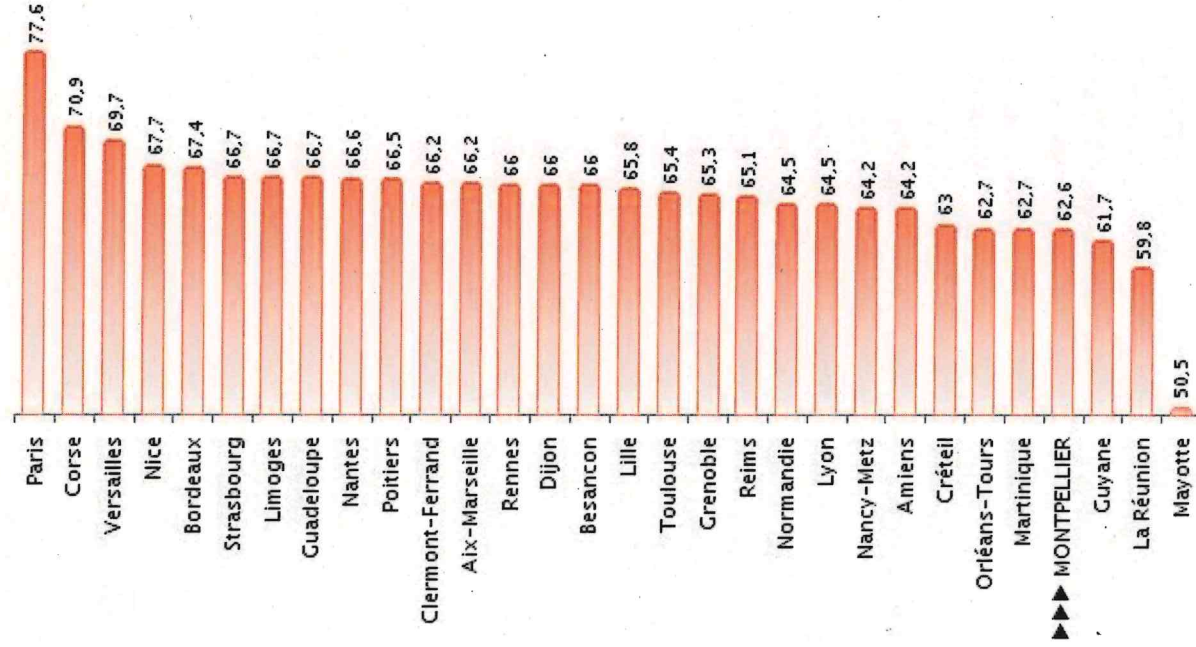
Cet indicateur présente la part d'élèves de 2nde GT en N-1 qui ont redoublé ou sont passés en 1ère générale en N. On ne retient pas les élèves des dispositifs ULIS.

Méthode de calcul :

Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 2nde GT en N-1 dans l'établissement considéré et qui se trouvent en 1ère générale en N (quel que soit l'établissement où ils se trouvent).

Le dénominateur est calculé en prenant le maximum entre :

- le nombre d'élèves présents en 2nde GT en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 2nde GT en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1

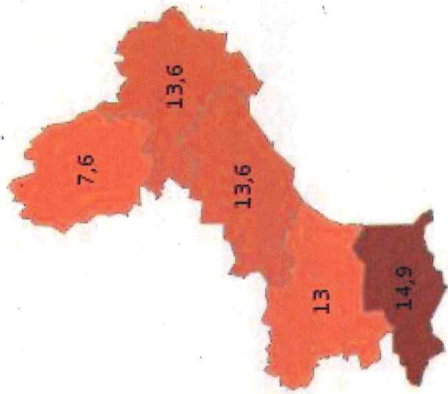


Données : rentrée 2024

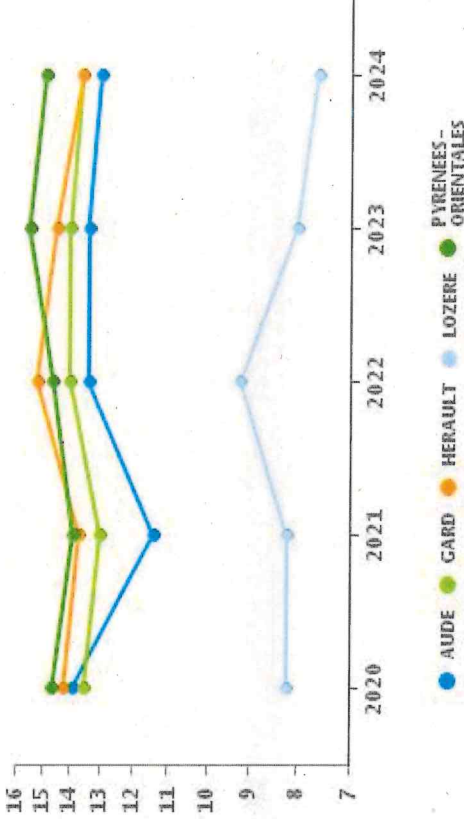
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	61,8	66,2	61,5	62,7	63,2
GARD	61,7	60,9	61,1	59,5	60
HERAULT	67,6	66,8	64,8	65,4	64,8
LOZERE	62,2	63,2	63,9	63,4	65,1
PYRENEES-ORIENTALES	62,3	61,4	61,3	61,7	60
ACADEMIE DE MONTELLIER	64,4	64,2	62,9	62,9	62,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	66	65,9	64,3	64,9	64,1
FRANCE + DROM	67,6	67,5	66	66,9	65,9

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Taux de passage de 2nde GT en 1ère STMG



Données : rentrée 2024

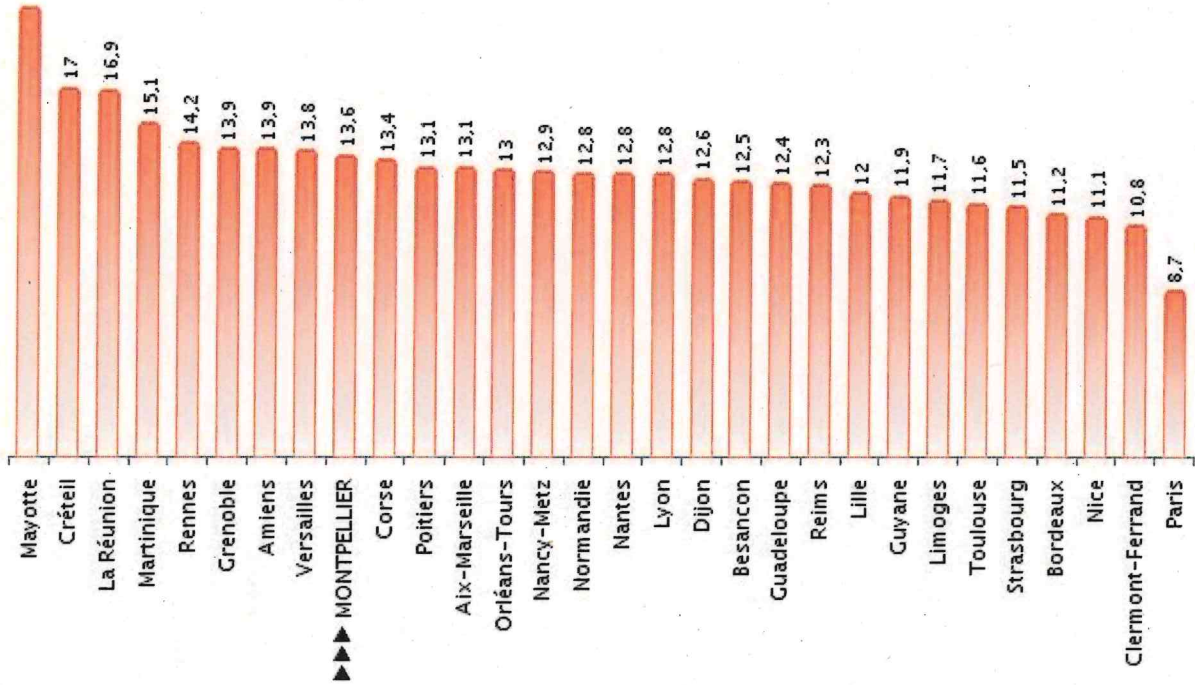


Définition :

Cet indicateur présente la part d'élèves de 2nde GT en N-1 qui ont redoublé ou sont passés en 1ère STMG en N. On ne retient pas les élèves des dispositifs ULIS.
Méthode de calcul :
Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 2nde GT en N-1 dans l'établissement considéré et qui se trouvent en 1ère STMG en N (quel que soit l'établissement où ils se trouvent).
Le dénominateur est calculé en prenant le maximum entre :
- le nombre d'élèves présents en 2nde GT en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 2nde GT en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1

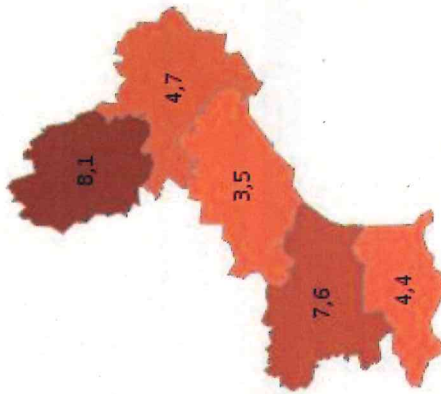
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	13,9	11,4	13,4	13,4	13
GARD	13,5	13	14	14	13,6
HERAULT	14,2	13,7	15,2	14,5	13,6
LOZERE	8,2	8,2	9,2	8	7,6
PYRENEES-ORIENTALES	14,6	13,9	14,6	15,5	14,9
ACADEMIE DE MONTELLIER	13,9	13,2	14,4	14,3	13,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	12,2	12,2	13,2	12,8	12,6
FRANCE + DROM	13	13,1	13,6	13,3	13,1

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

Taux de passage de 2nde GT en 1ère ST2S



Données : rentrée 2024

Définition :

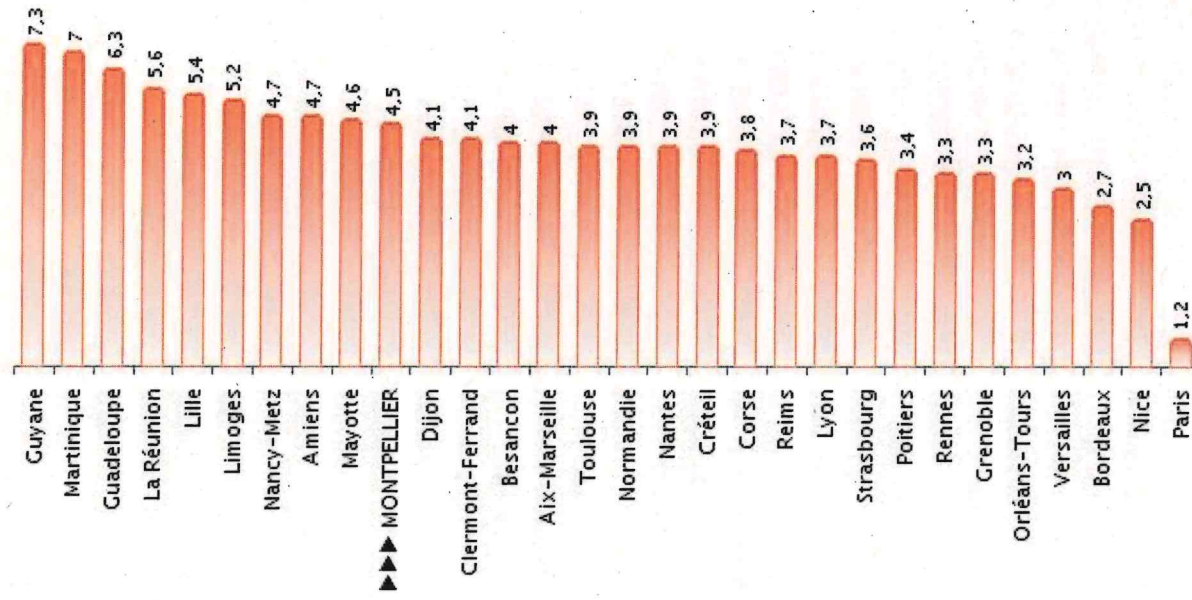
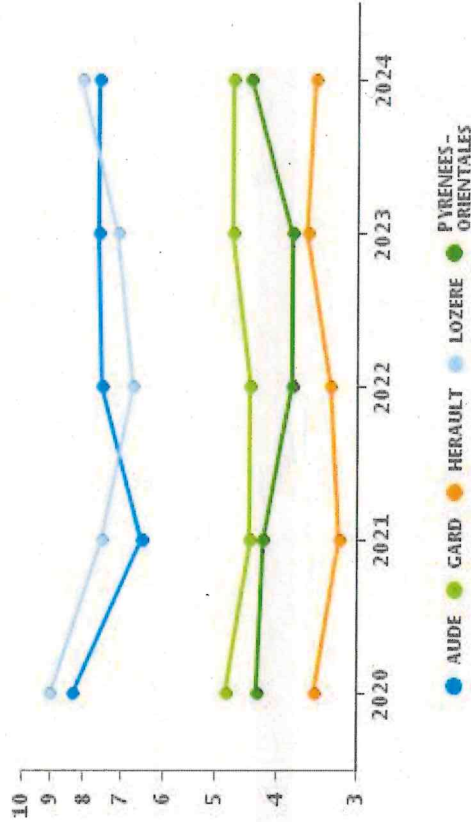
Cet indicateur présente la part d'élèves de 2nde GT en N-1 qui ont redoublé ou sont passés en 1ère ST2S en N. On ne retient pas les élèves des dispositifs ULIS.

Méthode de calcul :

Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 2nde GT en N-1 dans l'établissement considéré et qui se trouvent en 1ère ST2S en N (quel que soit l'établissement où ils se trouvent).

Le dénominateur est calculé en prenant le maximum entre :

- le nombre d'élèves présents en 2nde GT en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 2nde GT en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1

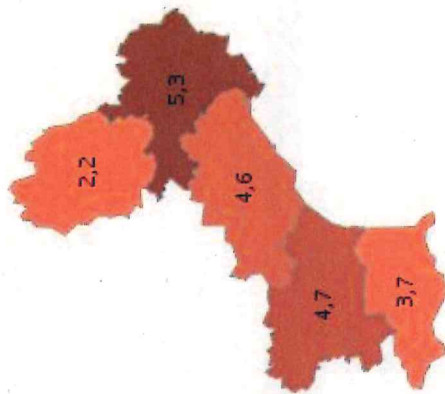


Données : rentrée 2024

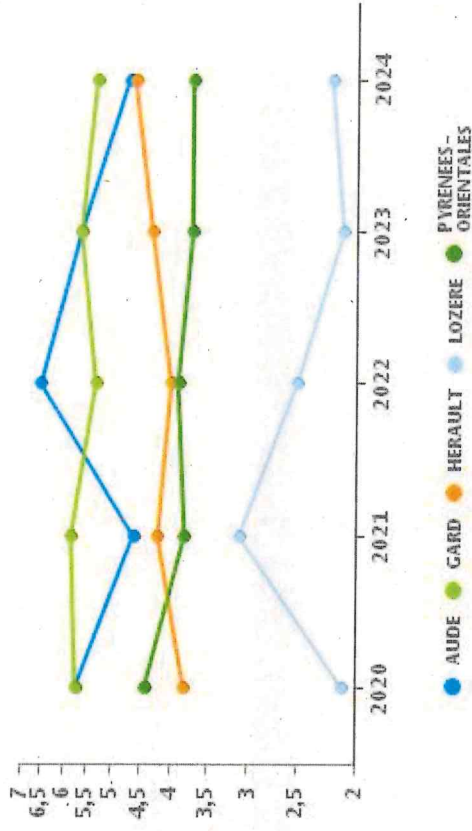
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	8,3	6,5	7,5	7,6	7,6
GARD	4,8	4,4	4,4	4,7	4,7
HERAULT	3,5	3,2	3,3	3,6	3,5
LOZERE	9	7,5	6,7	7,1	8,1
PYRENEES-ORIENTALES	4,3	4,2	3,8	3,8	4,4
ACADEMIE DE MONTEPPELLIER	4,7	4,2	4,2	4,4	4,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	4,4	4	4	4	4,2
FRANCE + DROM	3,8	3,6	3,6	3,6	3,8

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Taux de passage de 2nde GT en 1ère STI2D



Données : rentrée 2024



Définition :

Cet indicateur présente la part d'élèves de 2nde GT en N-1 qui ont redoublé ou sont passés en 1ère STI2D en N. On ne retient pas les élèves des dispositifs ULIS.

Méthode de calcul :

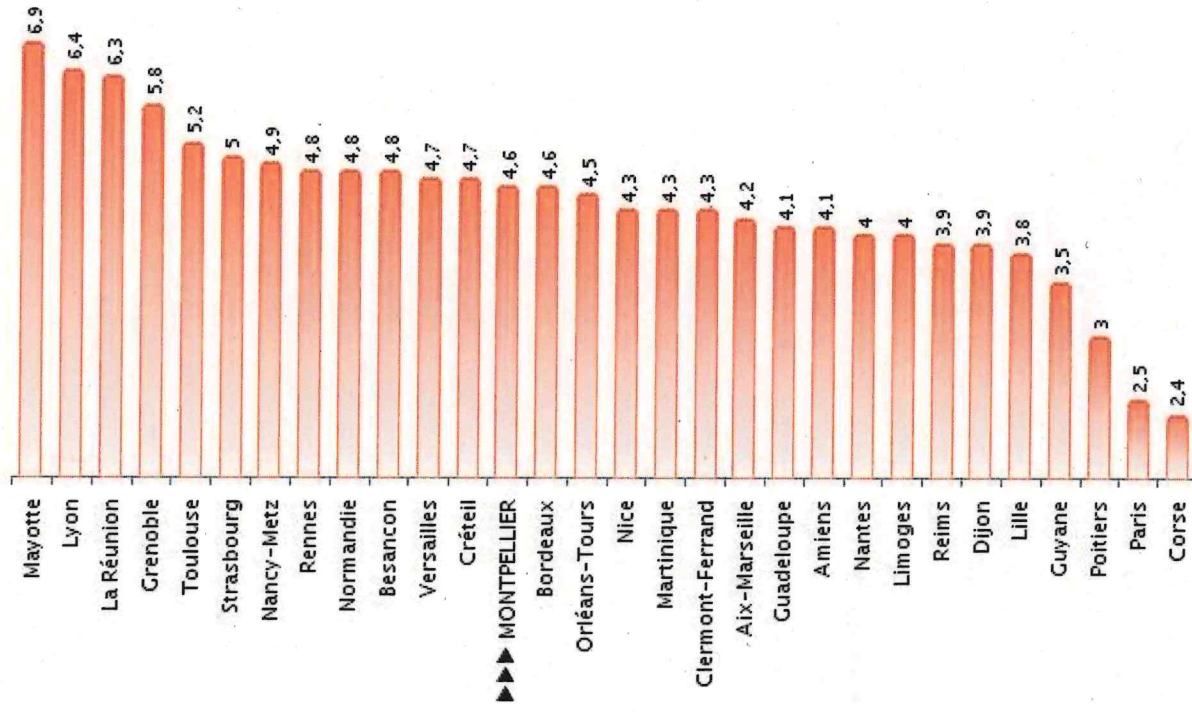
Le numérateur est calculé en prenant dans le fichier de la rentrée N les élèves qui se trouvaient en 2nde GT en N-1 dans l'établissement considéré et qui se trouvent en 1ère STI2D en N (quel que soit l'établissement où ils se trouvent).

Le dénominateur est calculé en prenant le maximum entre :

- le nombre d'élèves présents en 2nde GT en N-1 d'après le fichier de la rentrée N
- le nombre d'élèves présents en 2nde GT en N-1 d'après le fichier de la rentrée N-1

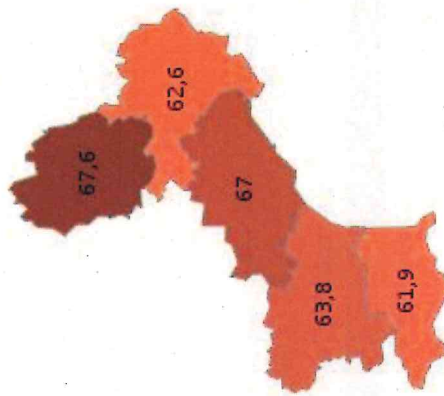
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	5,7	4,6	6,5	5,6	4,7
GARD	5,7	5,8	5,3	5,6	5,3
HERAULT	3,8	4,2	4	4,3	4,6
LOZERE	2,1	3,1	2,5	2,1	2,2
PYRENEES-ORIENTALES	4,4	3,8	3,9	3,7	3,7
ACADEMIE DE MONTPELLIER	4,5	4,5	4,6	4,6	4,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	5	4,8	4,9	5	4,9
FRANCE + DROM	4,9	4,7	4,8	4,8	4,6

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

Devenir en 1ère générale des 3èmes en fin de 2nde GT



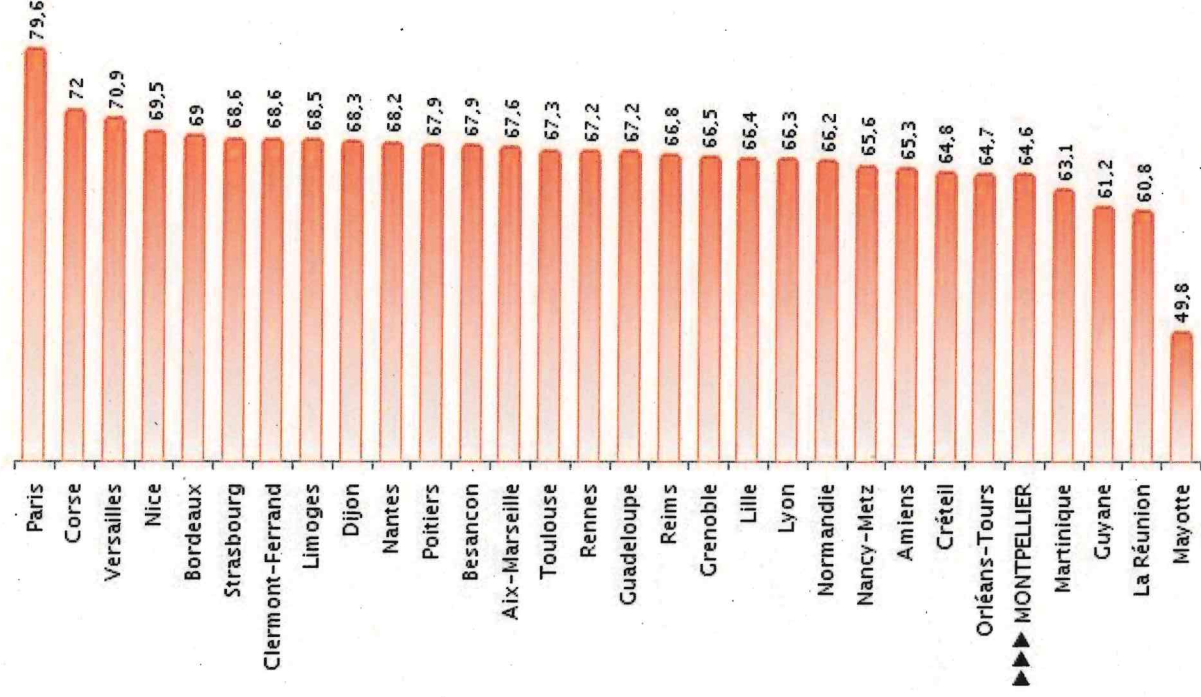
Données : rentrée 2024

Définition :

Cet indicateur présente le % d'élèves inscrits en 1ère Générale (en N) par les élèves de 3ème du collège (en N-2) s'étant orientés en 2nde GT (en N-1). Les élèves de 3ème Segpa ou appartenant à un dispositif Ulis ne sont pas retenus. Si, pour une année N, l'indicateur n'est pas renseigné, c'est qu'aucun élève de 3ème n'a été retrouvé en N-1 en 2nde GT.

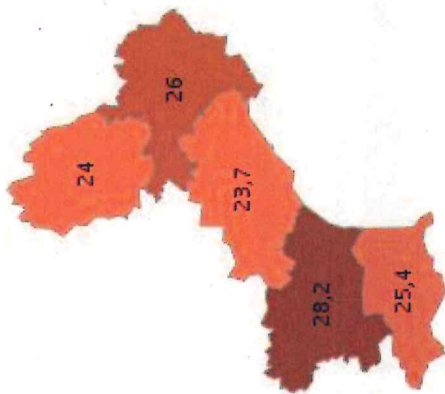
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	62,5	66	60	63,2	63,8
GARD	63,6	62,3	62,4	62,4	62,6
HERAULT	68,8	67,4	65,7	67,1	67
LOZERE	66	68,2	66,9	65,9	67,6
PYRENEES-ORIENTALES	63,9	62,3	62,6	63,5	61,9
ACADEMIE DE MONTELLIER	65,7	65	63,7	64,7	64,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	67,2	66,6	65,1	66,5	66
FRANCE + DROM	68,6	68	66,8	68,2	67,4

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

Devenir en 1ère technologique des 3èmes en fin de 2nde GT



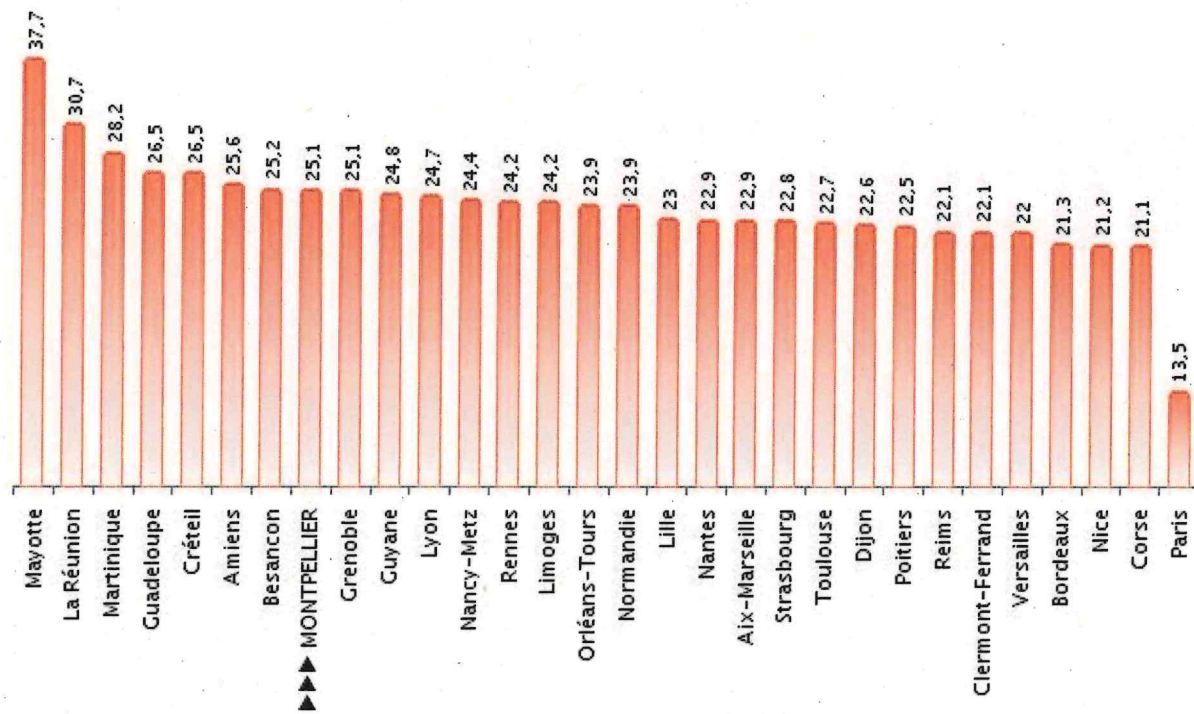
Données : rentrée 2023

Définition :

Cet indicateur présente le % d'élèves inscrits en 1ères technologiques (en N) par les élèves de 3ème du collège (en N-2) s'étant orientés en 2nde GT (en N-1).

Les élèves de 3ème Segpa ou appartenant à un dispositif Ulis ne sont pas retenus.

Si, pour une année N, l'indicateur n'est pas renseigné, c'est qu'aucun élève de 3ème n'a été retrouvé en N-1 en 2nde GT.

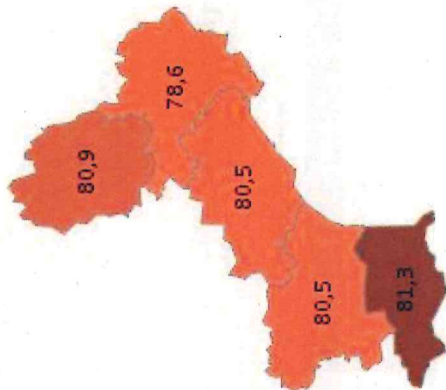


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	29,1	23,7	29,2	28,2
GARD	25,4	24,7	25,9	26
HERAULT	22,8	22,3	24,1	23,7
LOZERE	24,1	22,3	22,8	24
PYRENEES-ORIENTALES	26,1	24,6	25,1	25,4
ACADEMIE DE MONTPELLIER	24,8	23,5	25,3	25,1
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	23,5	22,6	24,3	23,9
FRANCE + DROM	23,2	23,1	23,7	23,5

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Devenir en 1ere PRO des 3ème en fin de 2nde Pro



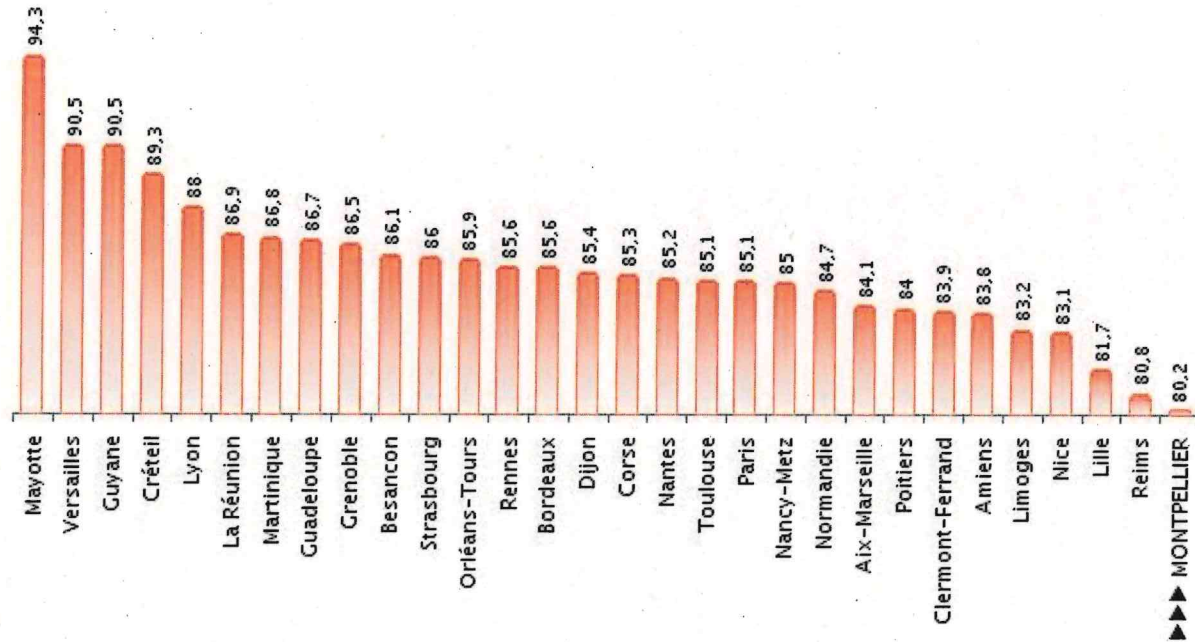
Données : rentrée 2024

Définition :

Cet indicateur présente le % d'élèves inscrits en 1èrePro (en N) par les élèves de 3ème du collège (en N-2) s'étant orientés en 2nde GT (en N-1). Les élèves de 3ème Segpa ou appartenant à un dispositif Ulis ne sont pas retenus. Si, pour une année N, l'indicateur n'est pas renseigné, c'est qu'aucun élève de 3ème n'a été retrouvé en N-1 en 2nde GT.

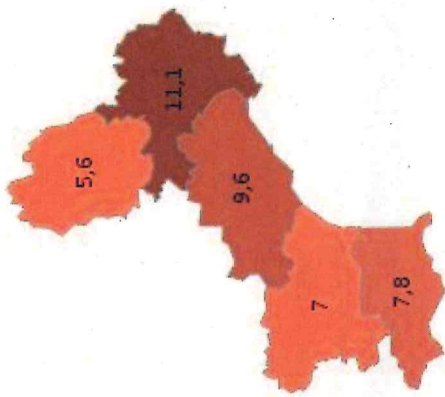
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	86,2	79,8	79,7	80,3	80,5
GARD	85,4	81,4	82,8	81,5	78,6
HERAULT	84,5	82,4	81,9	82,9	80,5
LOZERE	87,6	77,3	86,3	86,5	80,9
PYRENEES-ORIENTALES	85	82,7	79,1	81,5	81,3
ACADEMIE DE MONTPELLIER	85,1	81,7	81,5	82	80,2
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	86	83,3	82,5	83,5	82,7
FRANCE + DROM	87,1	84,9	83,7	85,6	85,6

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

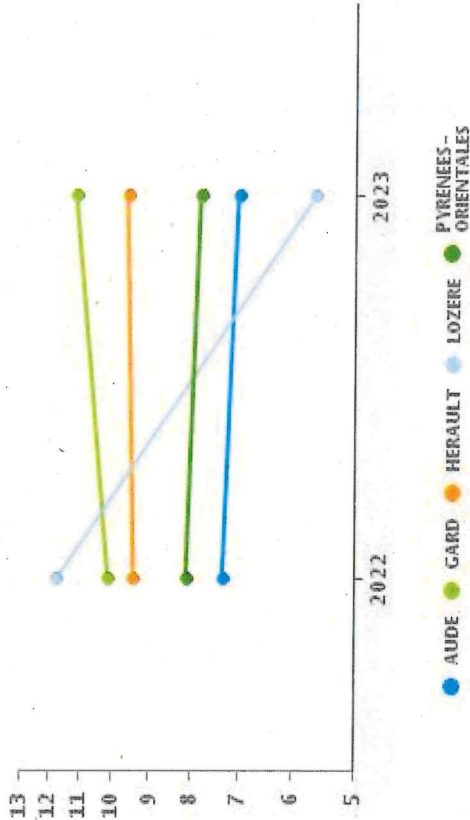


Données : rentrée 2024

Taux de poursuite des Bacheliers Généraux en CPGE



Données : rentrée 2023

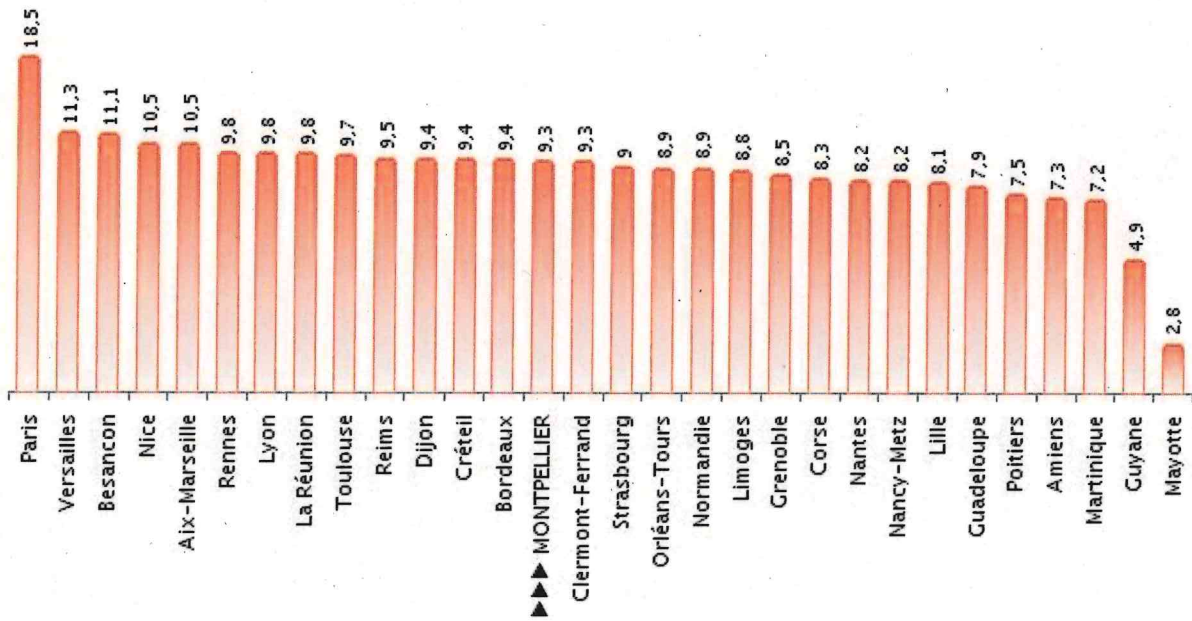


Définition :

L'indicateur donne la proportion, parmi les bacheliers généraux de la session N, de ceux qui retrouvent en CPGE à la rentrée N+1.
Au numérateur sont conservés tous les élèves retrouvés à la rentrée suivante dans une formation dispensant un diplôme de niveau ≥ 5 (c'est-à-dire un diplôme $\geq$ Bac + 2).
Au dénominateur sont retenus l'ensemble des bacheliers de la voie générale.
Si un élève est retrouvé dans plusieurs filières (inscriptions simultanées), une seule occurrence est conservée, en appliquant l'ordre de priorité suivant : CPGE >> IUT >> STS >> Autres formations >> Université hors IUT

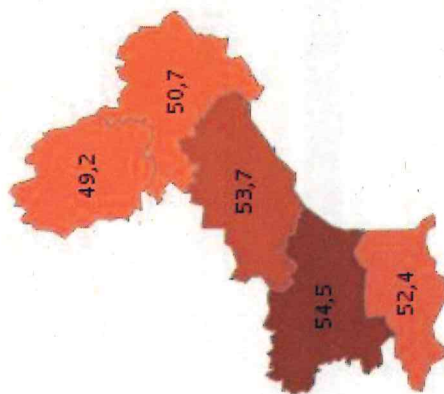
	2022	2023
AUDE	7,3	7
GARD	10,1	11,1
HERAULT	9,4	9,6
LOZERE	11,7	5,6
PYRENEES-ORIENTALES	8,1	7,8
ACADEMIE DE MONTPELLIER	9,2	9,3
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	9,3	9,5
FRANCE + DROM	9,5	9,7

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (publie et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Taux de poursuite des Bacheliers Généraux en Université hors IUT



Données : rentrée 2023

Définition :

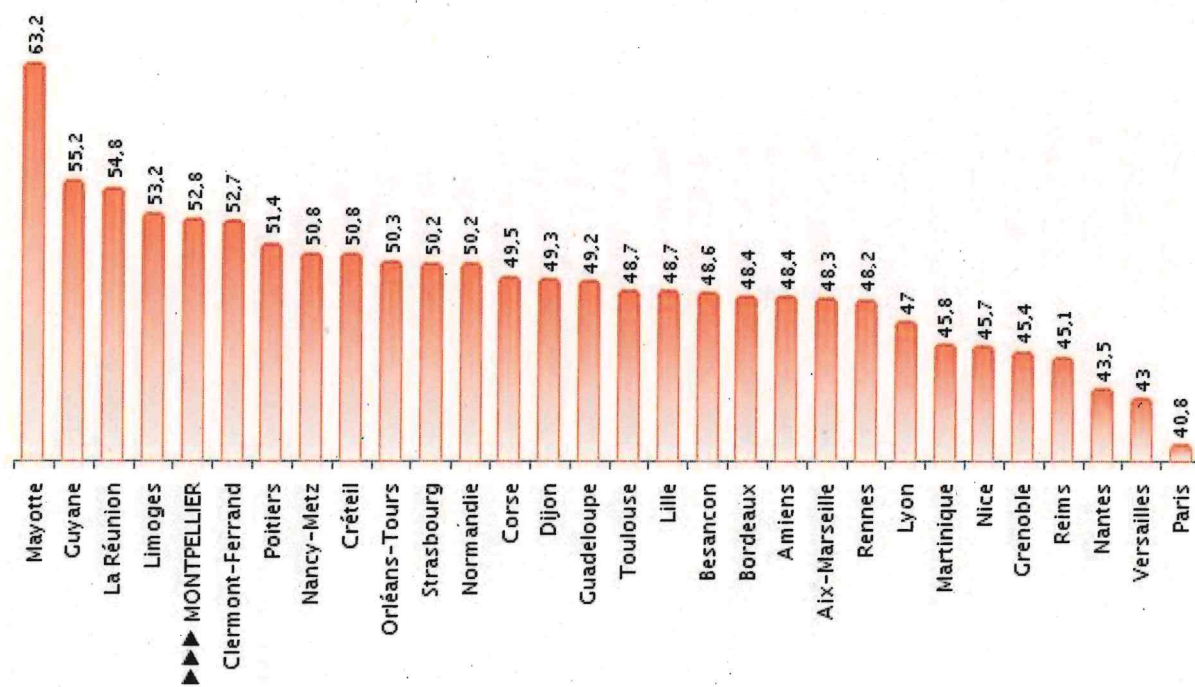
L'indicateur donne la proportion, parmi les bacheliers généraux de la session N, de ceux qui retrouvés en université (hors IUT) à la rentrée N/N+1. Au numérateur sont conservés tous les élèves retrouvés à la rentrée suivant dans une formation dispensant un diplôme de niveau ≥ 5 (c'est-à-dire un diplôme $\geq$ Bac + 2).

Au dénominateur sont retenus l'ensemble des bacheliers de la voie générale.

Si un élève est retrouvé dans plusieurs filières (inscriptions simultanées), une seule occurrence est conservée, en appliquant l'ordre de priorité suivant : CPGE >> IUT >> STS >> Autres formations >> Université hors IUT

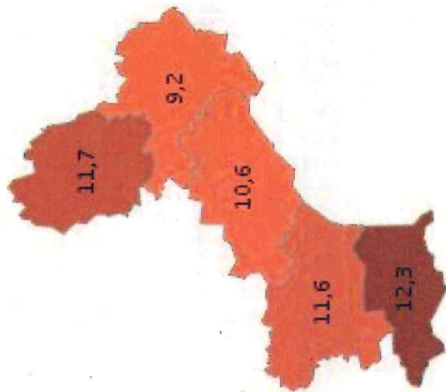
	2022	2023
AUDE	53,8	54,5
GARD	52,4	50,7
HERAULT	54,1	53,7
LOZERE	41,3	49,2
PYRENEES-ORIENTALES	54,2	52,4
ACADEMIE DE MONTPELLIER	53,3	52,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	51,2	50,6
FRANCE + DROM	48,6	47,9

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

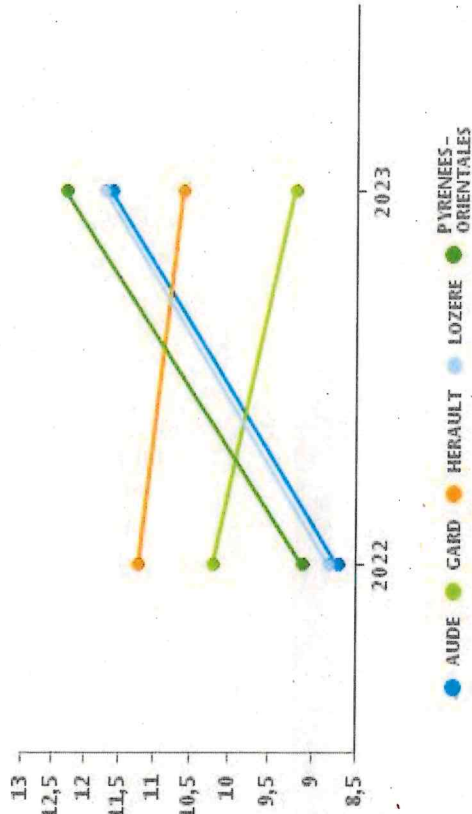


Données : rentrée 2023

Taux de poursuite des Bacheliers Techno. en IUT



Données : rentrée 2023

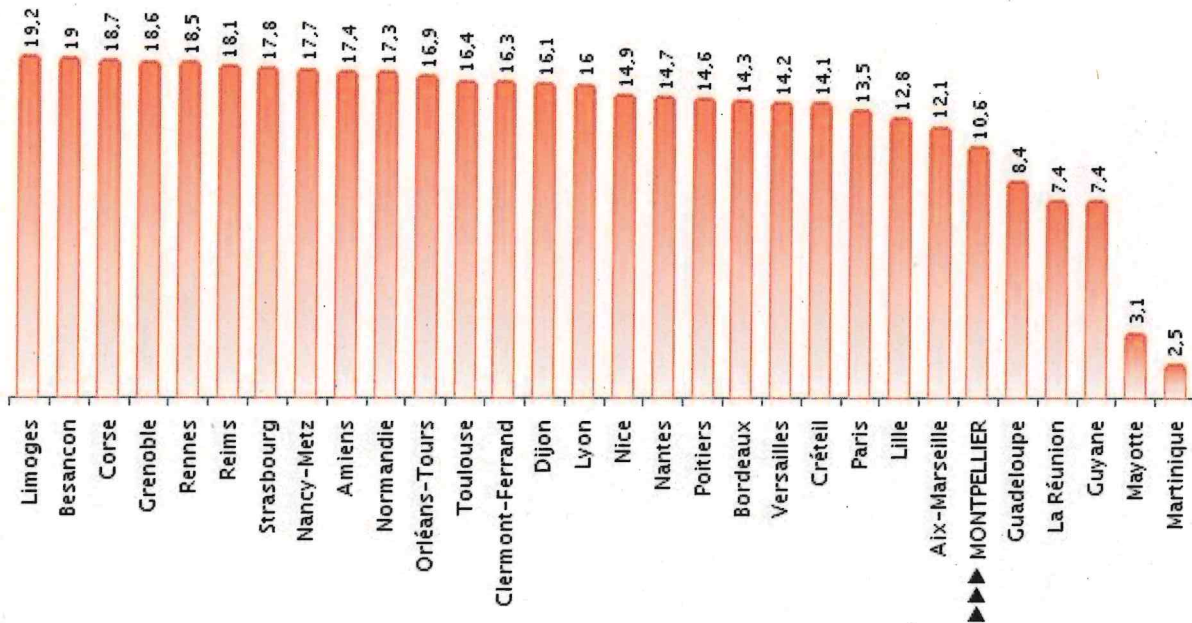


Définition :

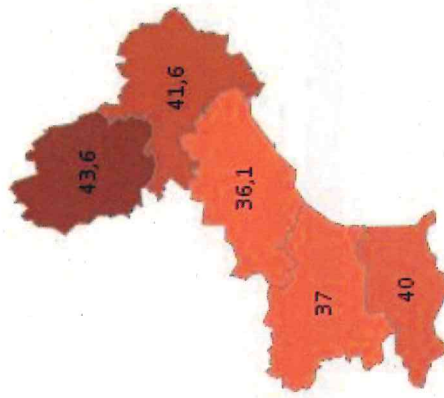
L'indicateur donne la proportion, parmi les bacheliers technologiques de la session N, de ceux qui retrouvés en IUT à la rentrée N/N+1. Au numérateur sont conservés tous les élèves retrouvés à la rentrée suivante dans une formation dispensant un diplôme de niveau ≥ 5 (c'est-à-dire un diplôme $\geq$ Bac + 2). Au dénominateur sont retenus l'ensemble des bacheliers de la voie technologique. Si un élève est retrouvé dans plusieurs filières (inscriptions simultanées), une seule occurrence est conservée, en appliquant l'ordre de priorité suivant : CPGE >> IUT >> STS >> Autres formations >> Université hors IUT

	2022	2023
AUDE	8,7	11,6
GARD	10,2	9,2
HERAULT	11,2	10,6
LOZERE	8,8	11,7
PYRENEES-ORIENTALES	9,1	12,3
ACADEMIE DE MONTPELLIER	10,2	10,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	14	13,5
FRANCE + DROM	15,6	15

Sources : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023



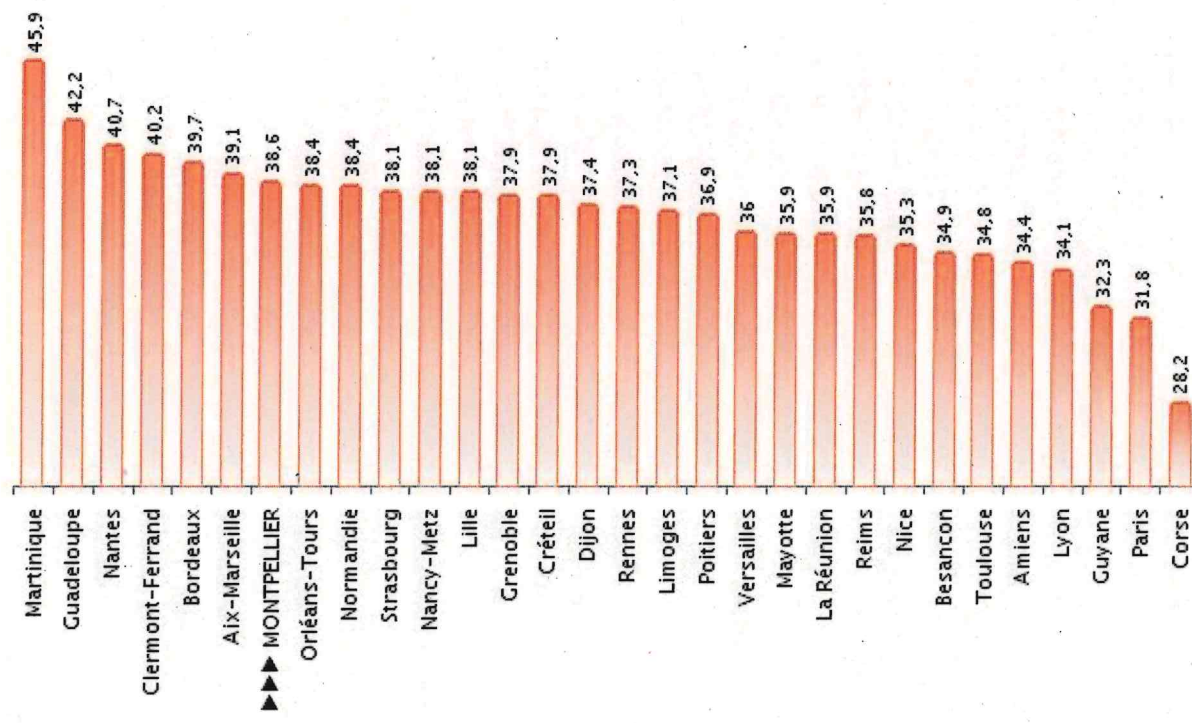
Données : rentrée 2023

Définition :

L'indicateur donne la proportion, parmi les bacheliers technologiques de la session N, de ceux qui retrouvent en STS à la rentrée N/N+1. Au numérateur sont conservés tous les élèves retrouvés à la rentrée suivante dans une formation dispensant un diplôme de niveau ≥ 5 (c'est-à-dire un diplôme $\geq$ Bac + 2).
 Au dénominateur sont retenus l'ensemble des bacheliers de la voie technologique.
 Si un élève est retrouvé dans plusieurs filières (inscriptions simultanées), une seule occurrence est conservée, en appliquant l'ordre de priorité suivant : CPGE >> IUT >> STS >> Autres formations >> Université hors IUT

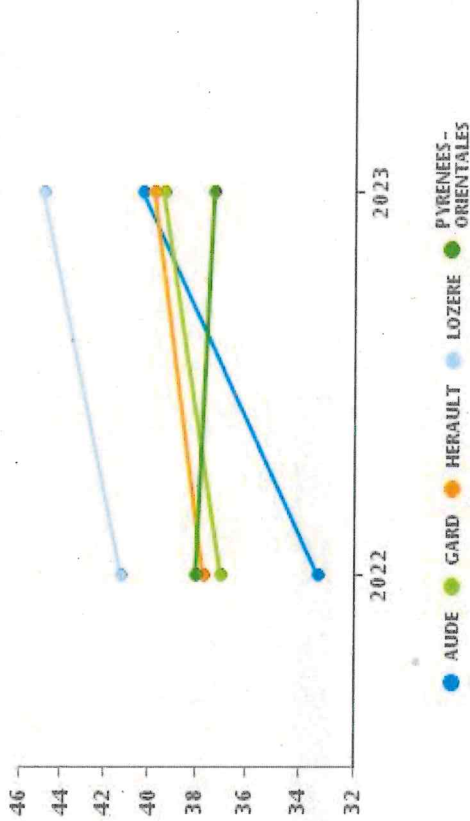
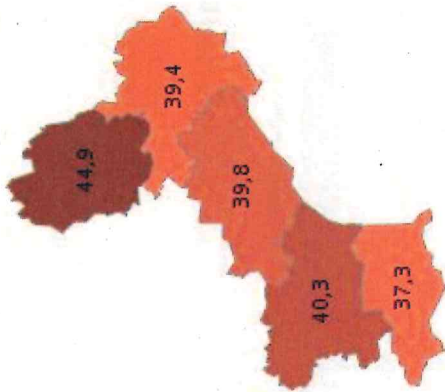
	2022	2023
AUDE	39,3	37
GARD	41,9	41,6
HERAULT	36,8	36,1
LOZERE	41,5	43,6
PYRENEES-ORIENTALES	36	40
ACADEMIE DE MONTPELLIER	38,5	38,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	35,9	36,7
FRANCE + DROM	36,7	37,3

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Taux de poursuite des Bacheliers Pro. en STS

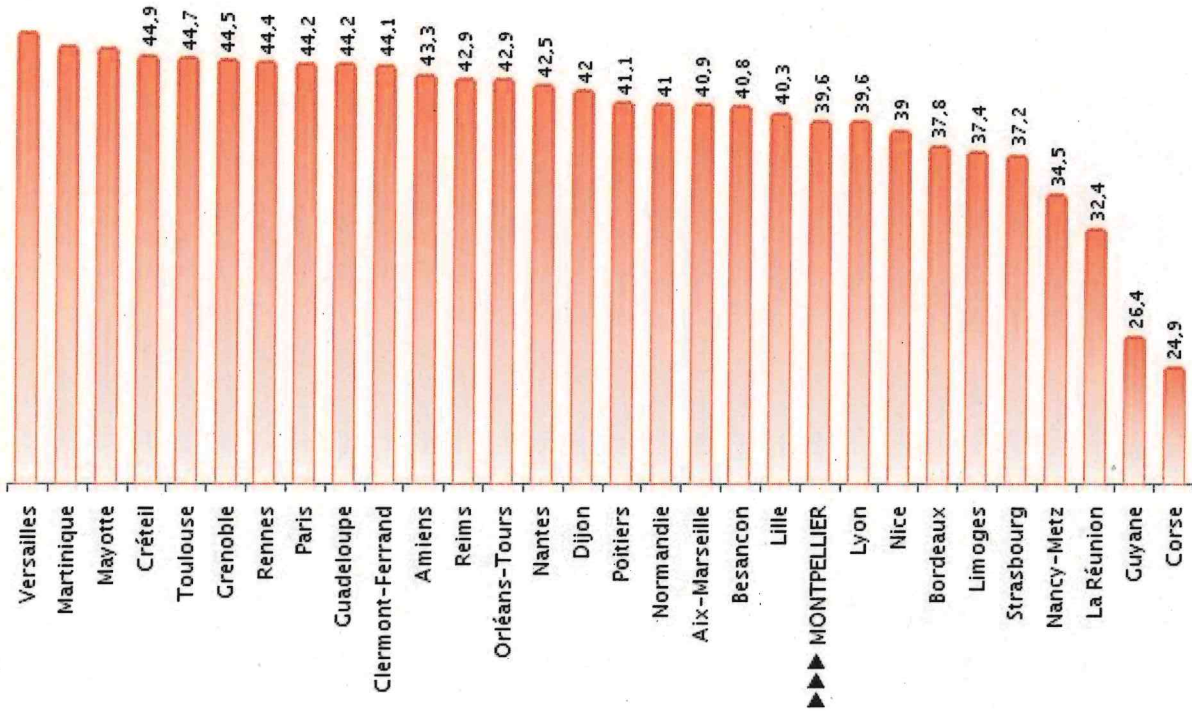


Définition :

L'indicateur donne la proportion, parmi les bacheliers professionnels de la session N, de ceux qui retrouvés en STS à la rentrée N+1. Au numérateur sont conservés tous les élèves retrouvés à la rentrée suivante dans une formation dispensant un diplôme de niveau ≥ 5 (c'est-à-dire un diplôme $\geq$ Bac + 2).
 Au dénominateur sont retenus l'ensemble des bacheliers de la voie professionnelle.
 Si un élève est retrouvé dans plusieurs filières (inscriptions simultanées), une seule occurrence est conservée, en appliquant l'ordre de priorité suivant : CPGA >> IUT >> STS >> Autres formations >> Université hors IUT

	2022	2023
AUDE	33,3	40,3
GARD	37	39,4
HERAULT	37,7	39,8
LOZERE	41,2	44,9
PYRENEES-ORIENTALES	38	37,3
ACADEMIE DE MONTELLIER	37,2	39,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	40,1	42,3
FRANCE + DROM	41,9	41,6

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)





1-Contexte social

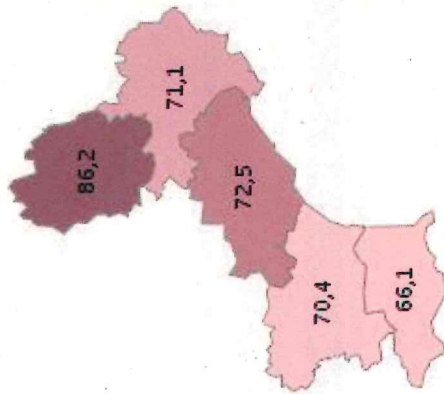
2-Contexte scolaire

3-Parcours de formation

4-Résultats scolaires et insertion

5-Moyens et ressources humaines

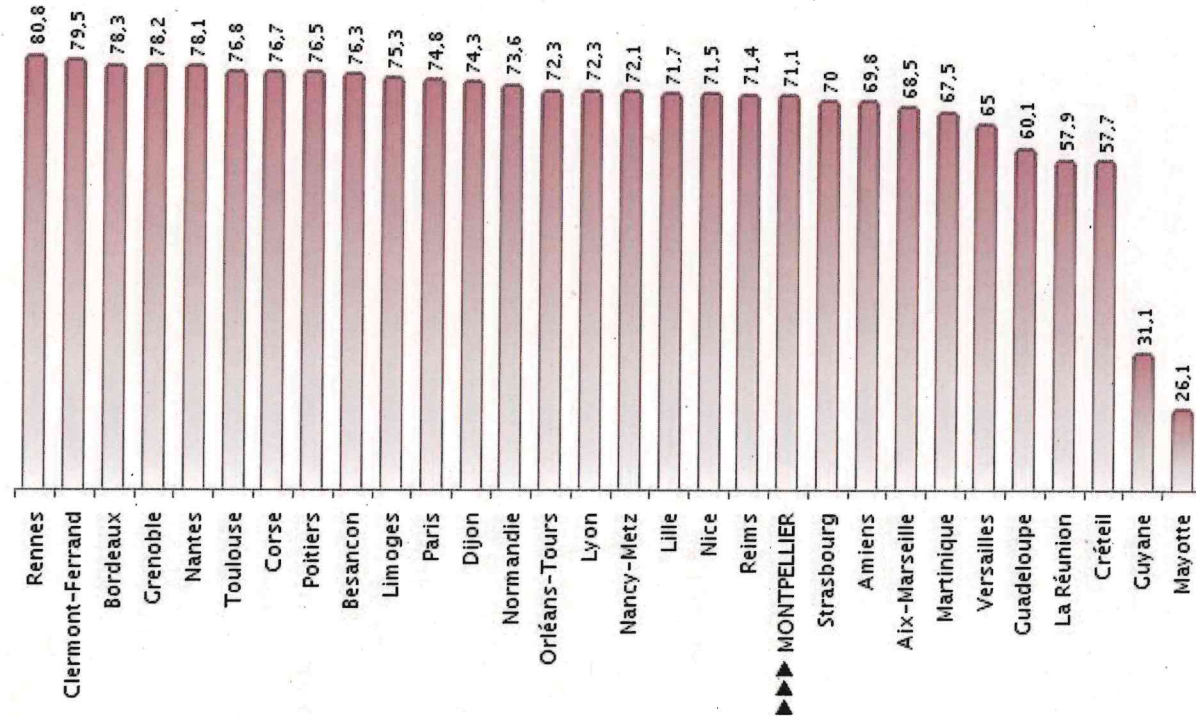
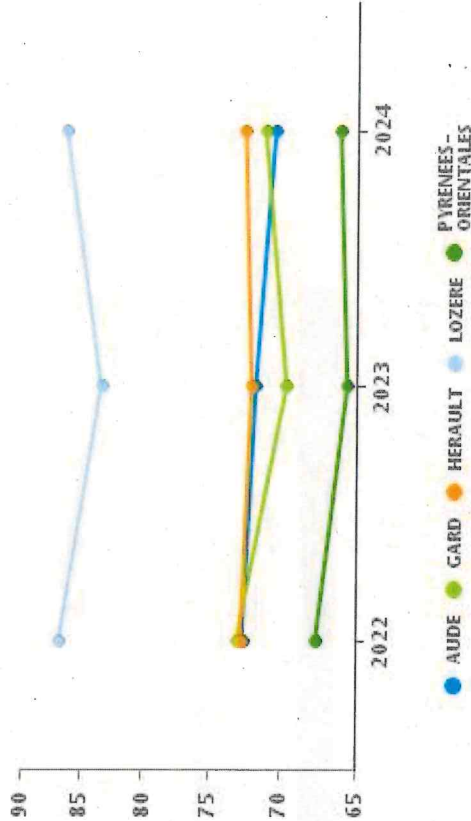
Éval CP - % Satisfaisants - Français - Comprendre des mots à l'oral



Données : rentrée 2024

Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CP en Français - Compétence Comprendre des mots à l'oral.
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CP. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.
Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.
L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

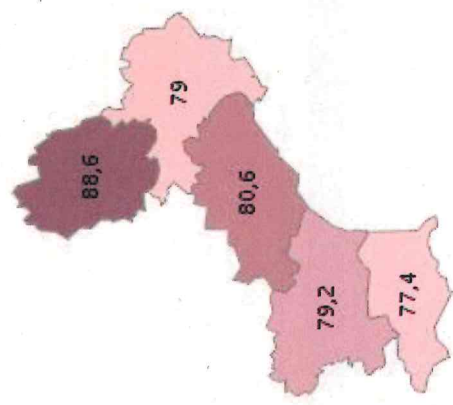


Données : rentrée 2024

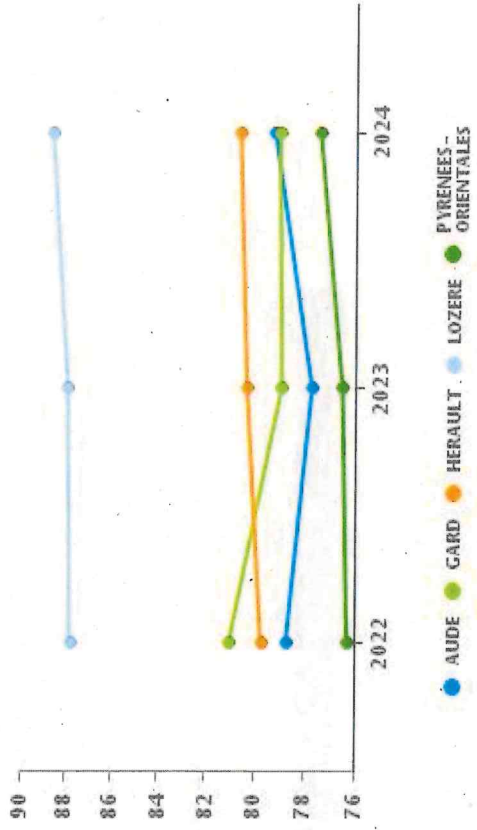
	2022	2023	2024
AUDE	72,6	71,7	70,4
GARD	73,0	69,6	71,1
HERAULT	72,7	72,0	72,5
LOZERE	86,7	83,3	86,2
PYRENEES-ORIENTALES	67,6	65,6	66,1
ACADEMIE DE MONTELLIER	72,3	70,5	71,1
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	75,1	73,8	74,0
FRANCE + DROM	71,9	70,3	70,7

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Éval CP - % Satisfaisants - Français - Manipuler des syllabes



Données : rentrée 2024

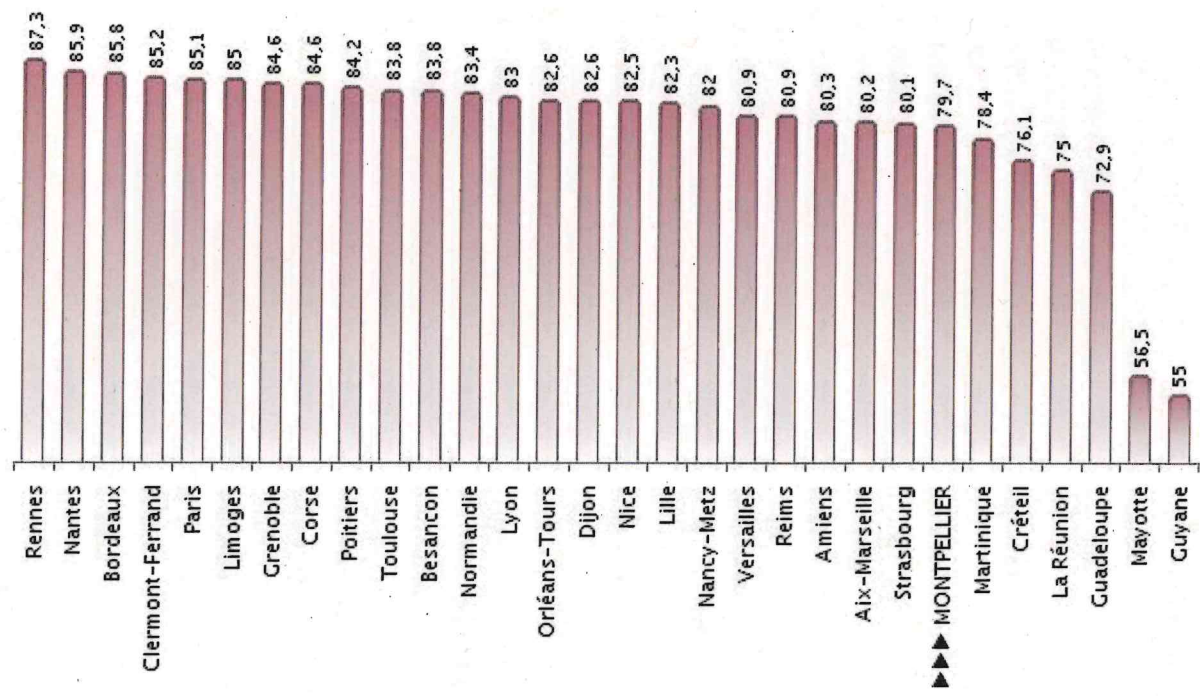


Définition :

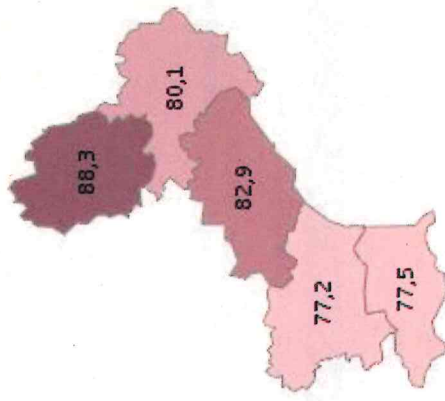
Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CP en Français - Compétence manipuler des syllabes.
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CP. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.
Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.
L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

	2022	2023	2024
AUDE	88,6	88,6	88,6
GARD	80,6	80,6	80,6
HERAULT	79,2	79,2	79,2
LOZERE	77,4	77,4	77,4
PYRENEES-ORIENTALES	79,0	79,0	79,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	79,6	79,1	79,7
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	81,5	81,1	81,8
FRANCE + DROM	81,8	81,6	81,7

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (publie et privé sous contrat)

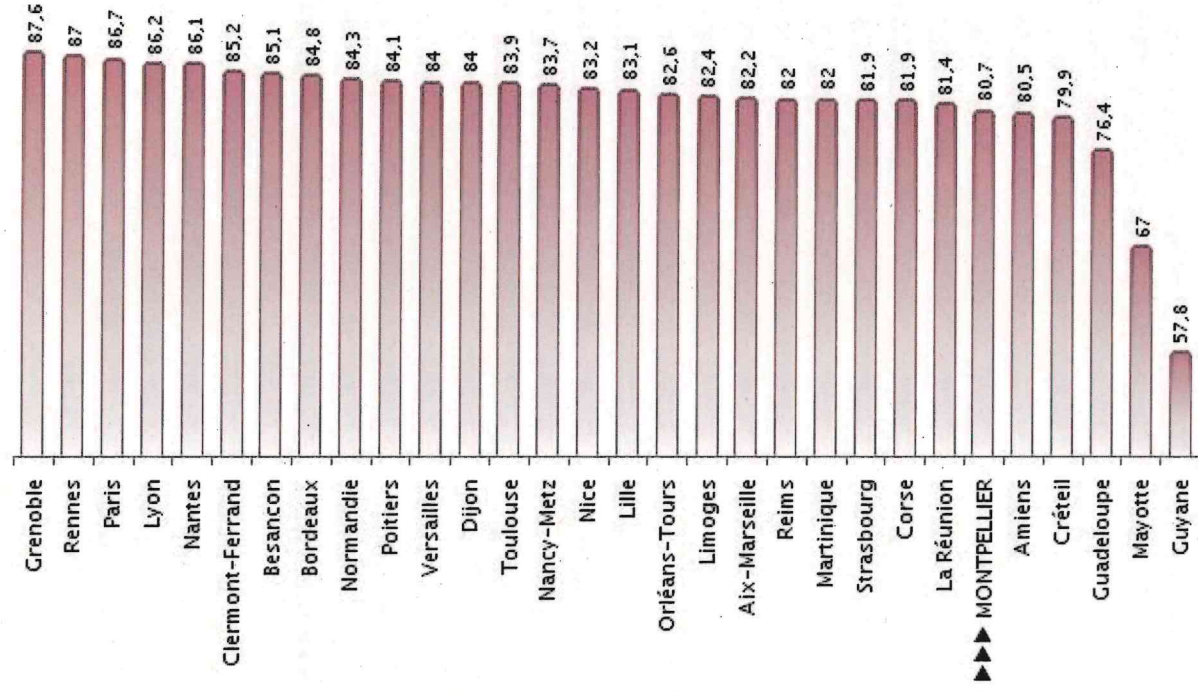
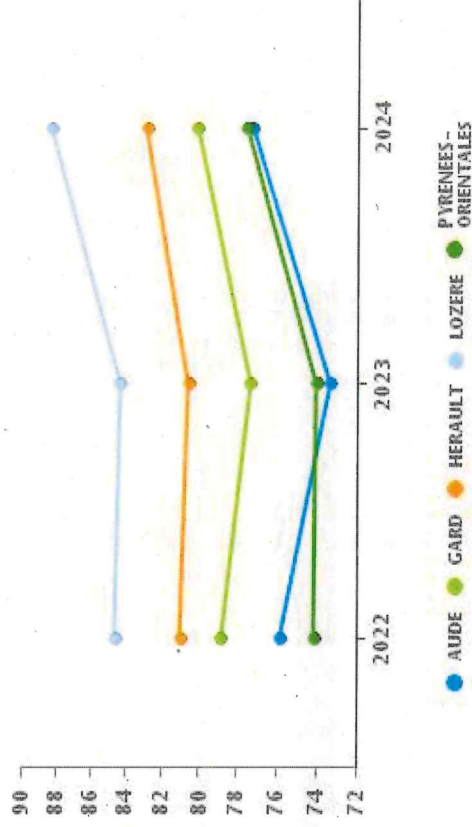


Données : rentrée 2024



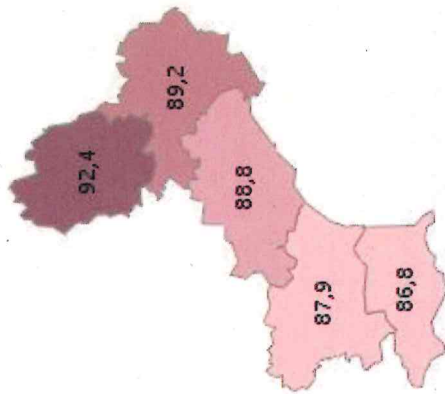
Données : rentrée 2024

Définition :

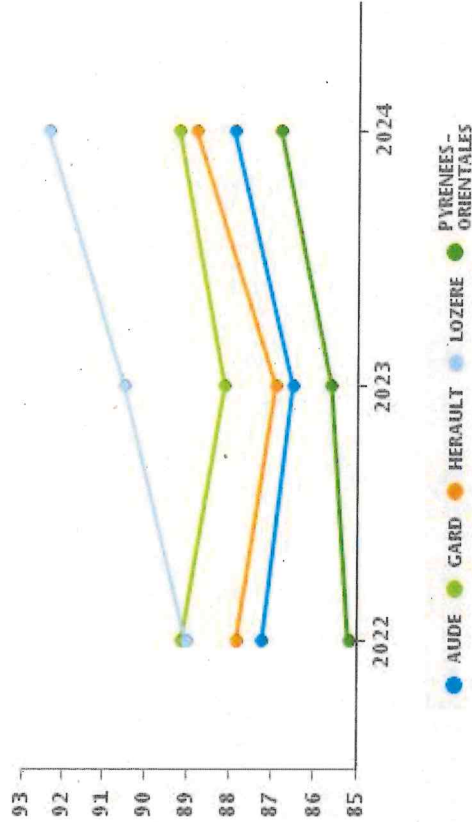


Données : rentrée 2024

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

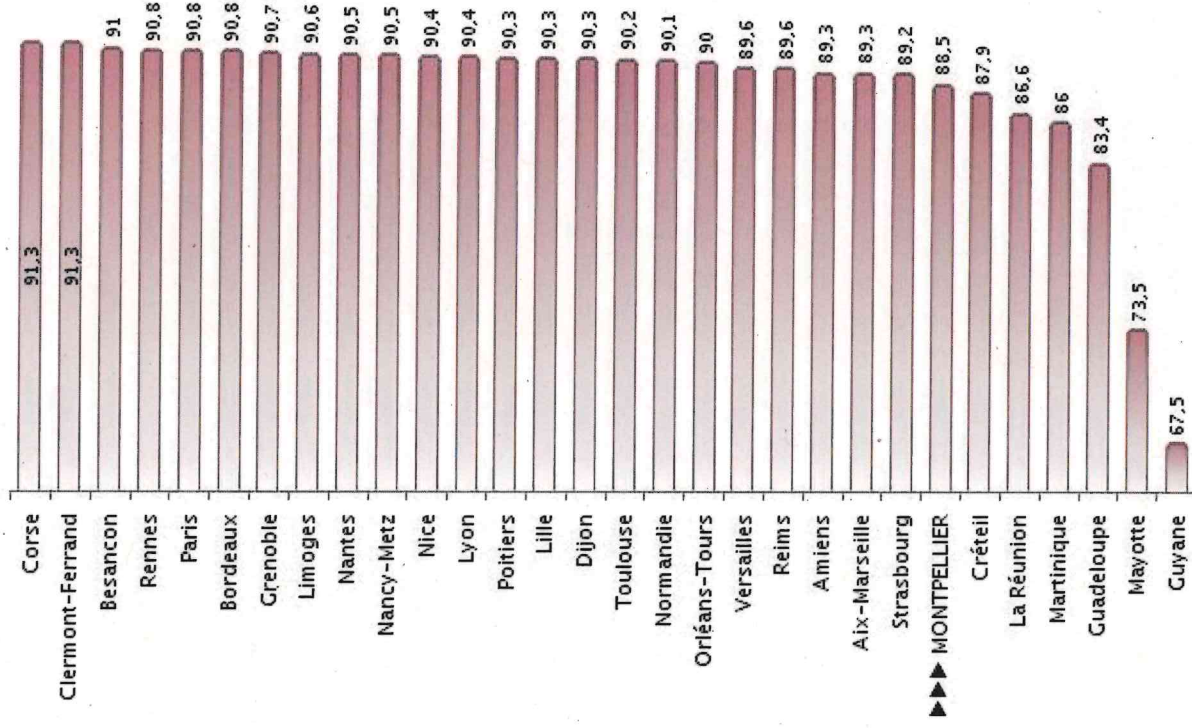


Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CP en Mathématiques - Compétence Écrire des nombres entiers. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CP. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

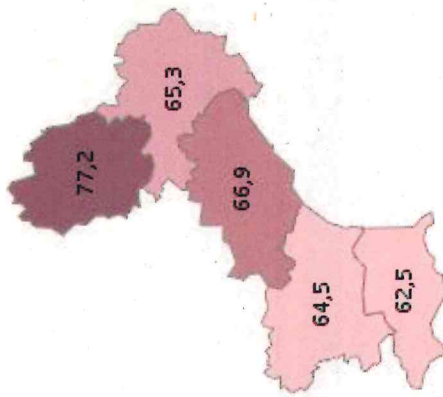
	2022	2023	2024
AUDE	87,2	86,5	87,9
GARD	89,1	88,1	89,2
HERAULT	87,8	86,9	88,8
LOZERE	89,0	90,5	92,4
PYRENEES-ORIENTALES	85,2	85,6	86,8
ACADEMIE DE MONTPELLIER	87,7	87,0	88,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	88,7	88,2	89,4
FRANCE + DROM	89,1	88,6	89,5

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

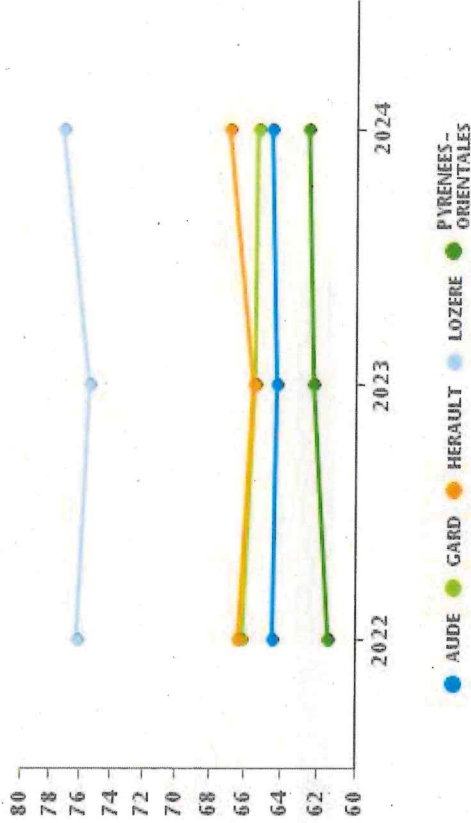


Données : rentrée 2024

Éval CP - % Satisfaisants - Maths - Résoudre des problèmes



Données : rentrée 2024

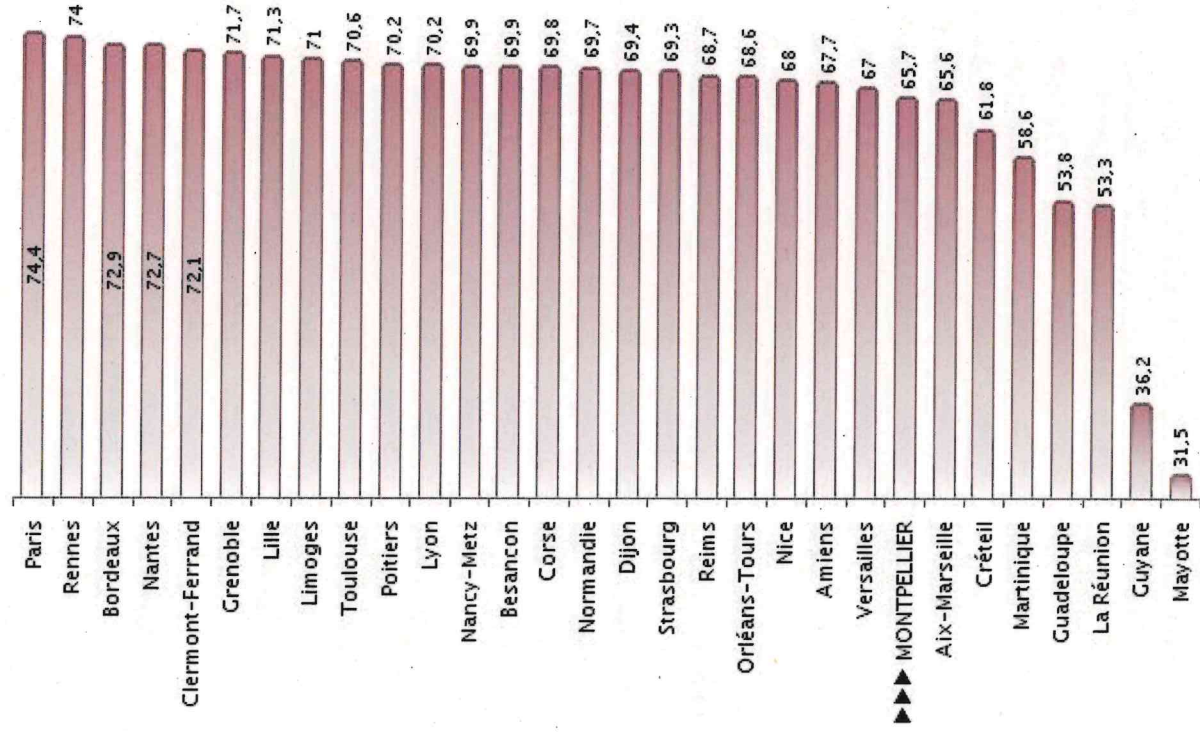


Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CP en Mathématiques - Compétence Résoudre des problèmes. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CP. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

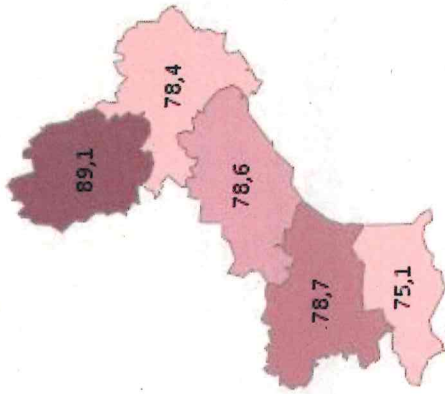
	2022	2023	2024
AUDE	64,4	64,2	64,5
GARD	66,1	65,4	65,3
HERAULT	66,3	65,5	66,9
LOZERE	76,2	75,4	77,2
PYRENEES-ORIENTALES	61,4	62,2	62,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	65,4	65,0	65,7
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	67,7	67,6	68,2
FRANCE + DROM	67,6	67,3	68,1

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

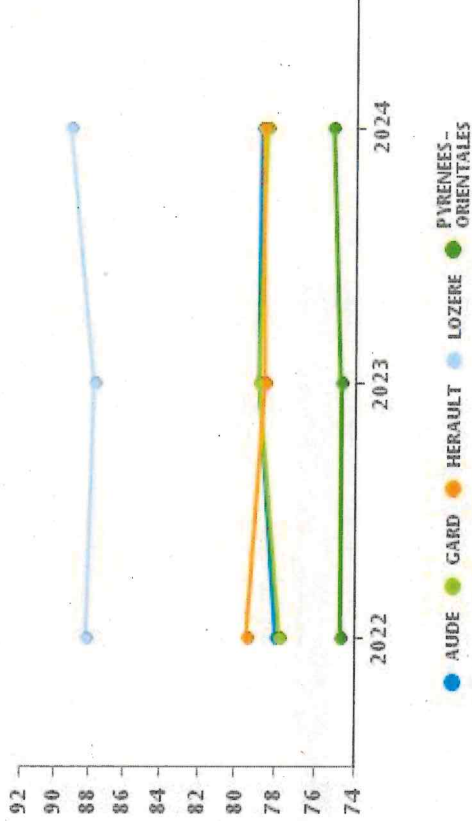


Données : rentrée 2024

Éval CE1 - % Satisfaisants - Français - Comprendre des mots à l'oral



Données : rentrée 2024



Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CP en Français - Compétence Comprendre des mots à l'oral.

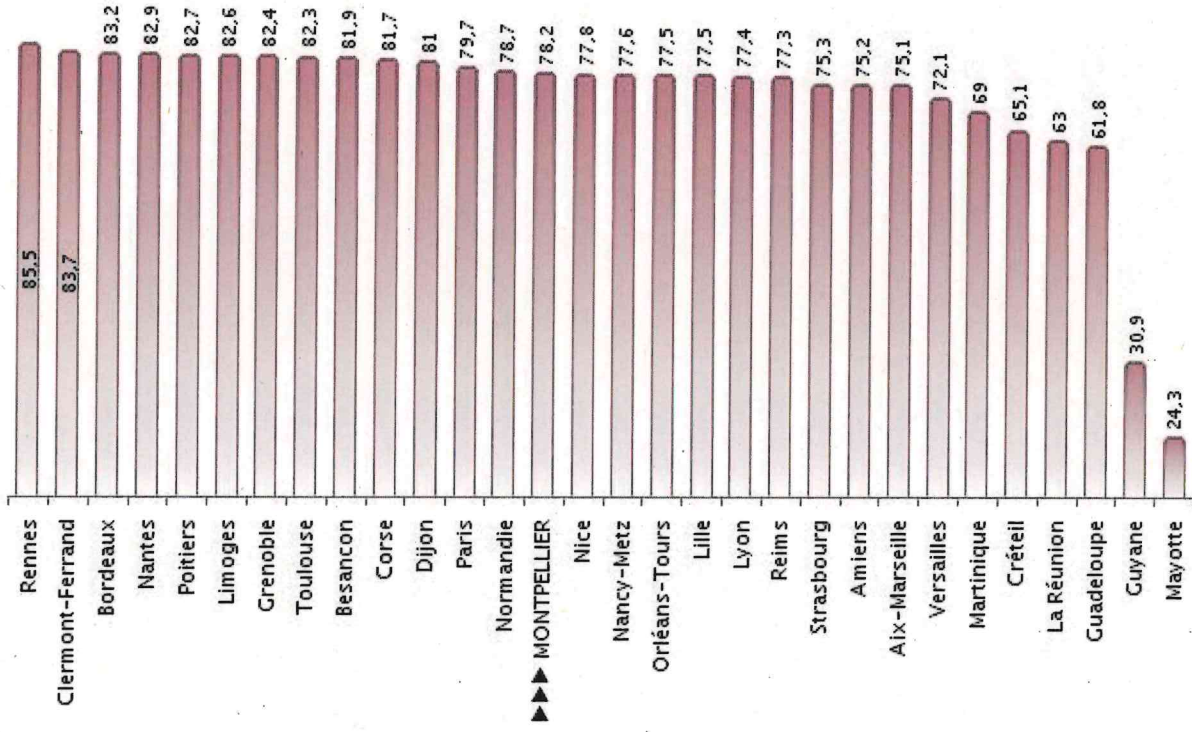
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CP. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.

Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

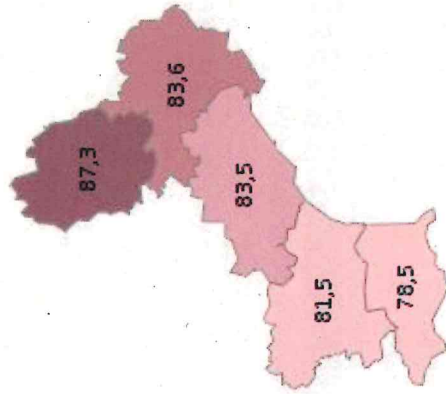
L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

	2022	2023	2024
AUDE	77,9	78,8	78,7
GARD	77,7	78,8	78,4
HERAULT	79,4	78,5	78,6
LOZERE	88,1	87,7	89,1
PYRENEES-ORIENTALES	74,7	74,7	75,1
ACADEMIE DE MONTPELLIER	78,2	78,2	78,2
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	80,7	80,0	80,2
FRANCE + DROM	77,3	76,3	76,3

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



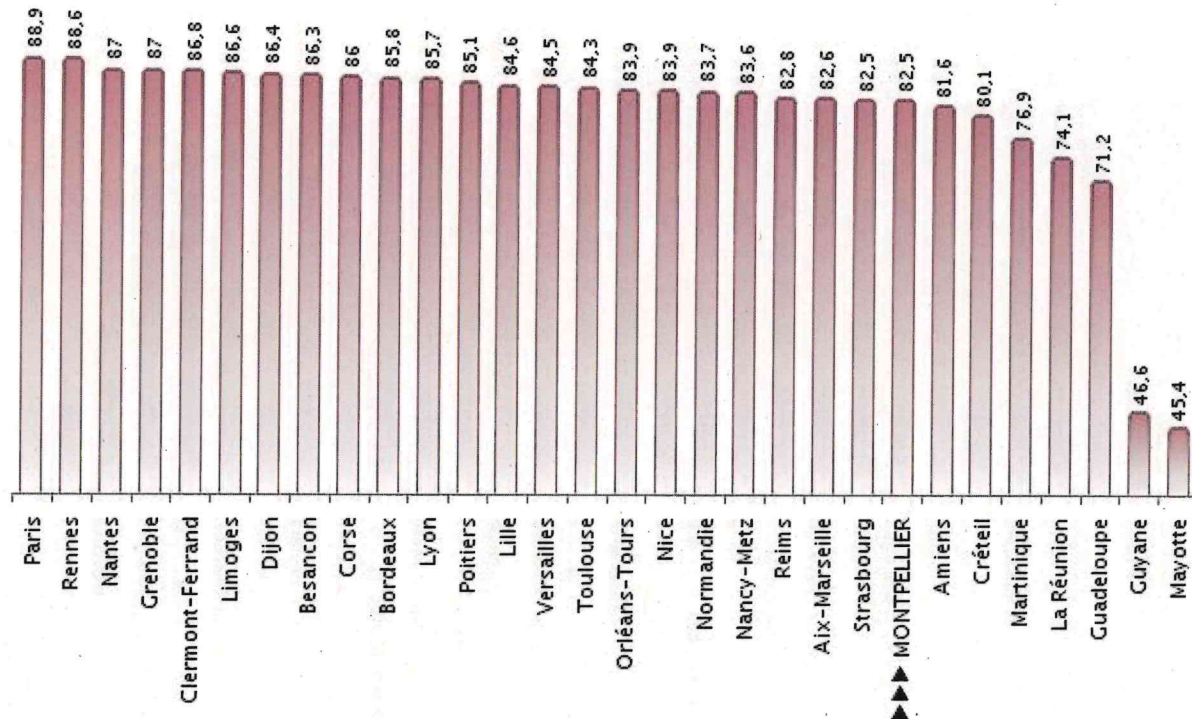
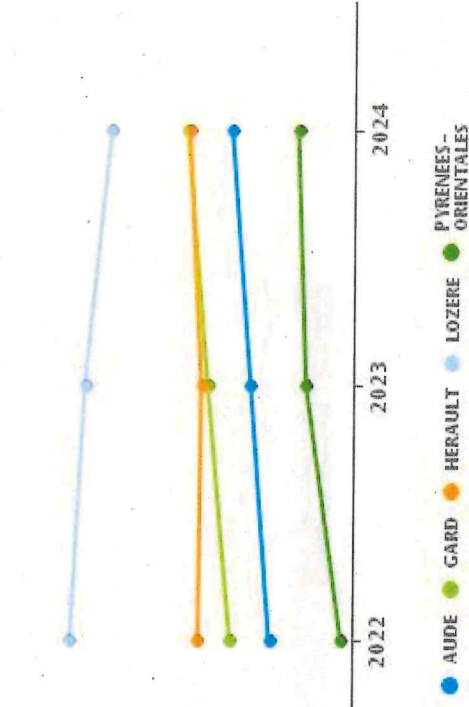
Données : rentrée 2024



Données : rentrée 2024

Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE1 en Français - Compétence Comprendre un texte lu seul.e.
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.
Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.
L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

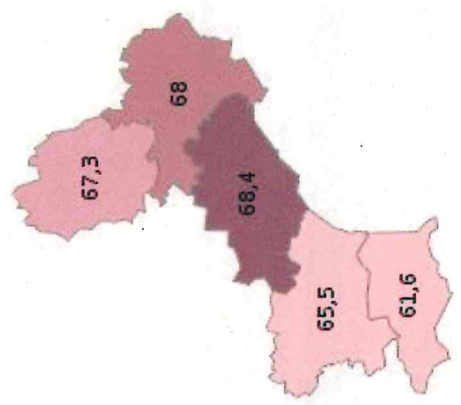


Données : rentrée 2024

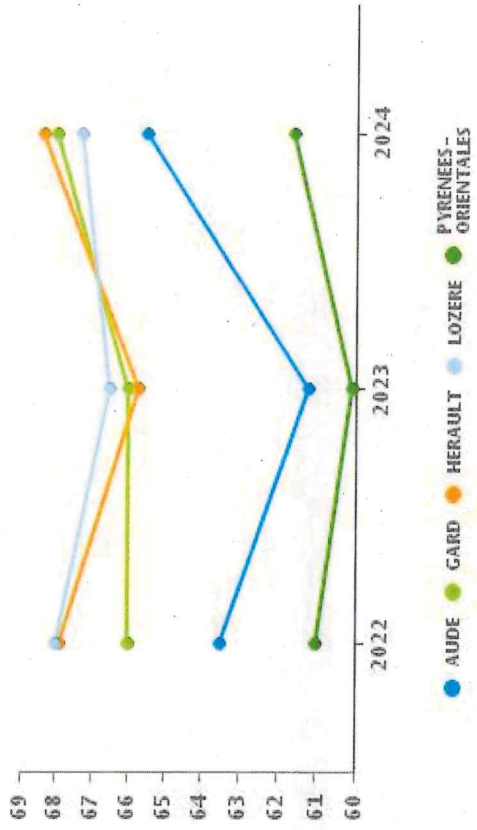
	2022	2023	2024
AUDE	79,7	80,6	81,5
GARD	81,5	82,6	83,6
HERAULT	83,0	82,9	83,5
LOZERE	89,3	88,6	87,3
PYRENEES-ORIENTALES	76,5	78,1	78,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	81,2	81,9	82,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	82,7	82,8	83,4
FRANCE + DROM	83,3	82,9	83,5

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Éval CE1 - % Satisfaisants - Français - Lire à voix haute un texte



Données : rentrée 2024

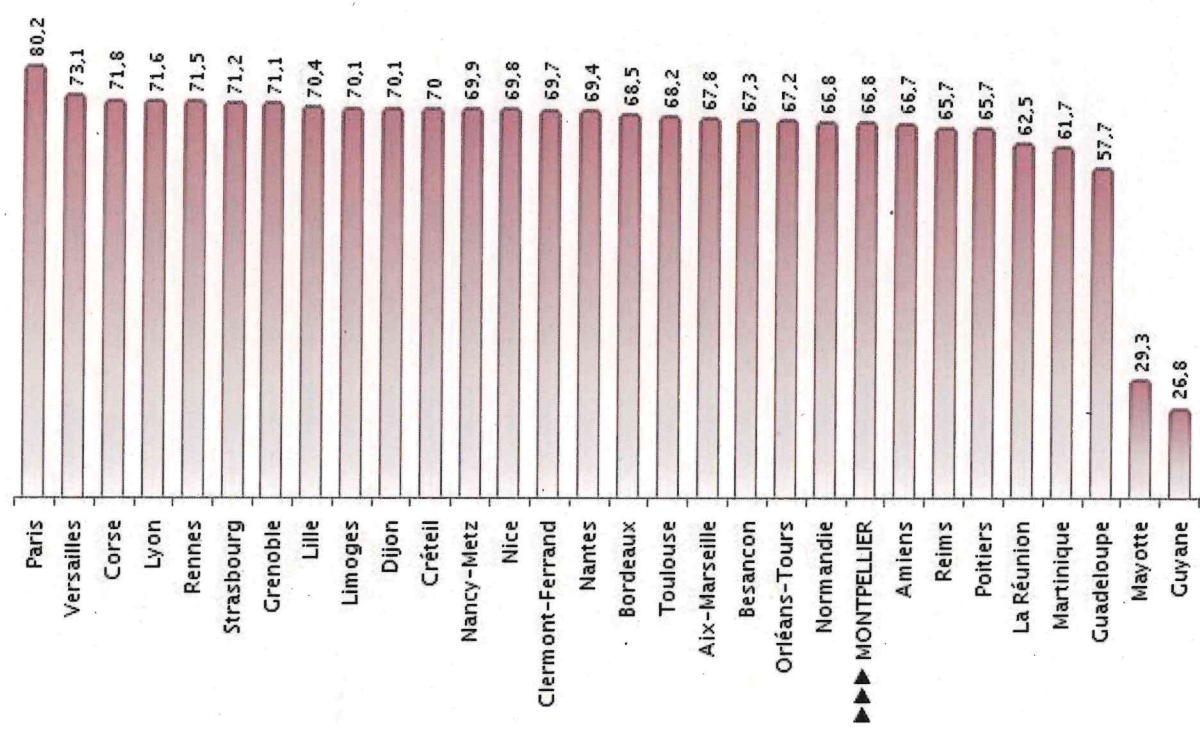


Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE1 en Français - Compétence Lire à voix haute un texte.
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.
Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.
L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

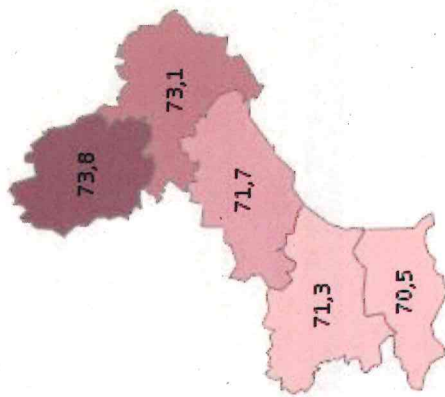
	2022	2023	2024
AUDE	63,5	61,2	65,5
GARD	66,0	66,0	68,0
HERAULT	67,9	65,7	68,4
LOZERE	68,0	66,5	67,3
PYRENEES-ORIENTALES	61,0	60,1	61,6
ACADEMIE DE MONTELLIER	65,7	64,4	66,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	66,4	65,5	67,5
FRANCE + DROM	68,3	67,4	68,8

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

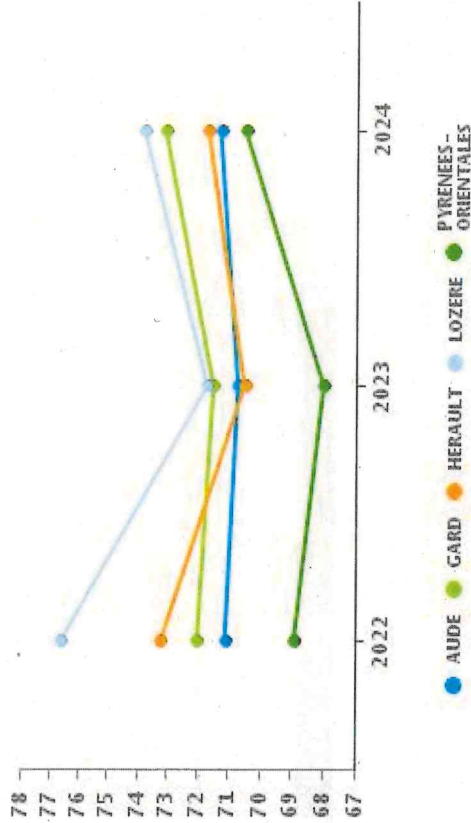


Données : rentrée 2024

Éval CE1 - % Satisfaisants - Français - Écrire des mots



Données : rentrée 2024

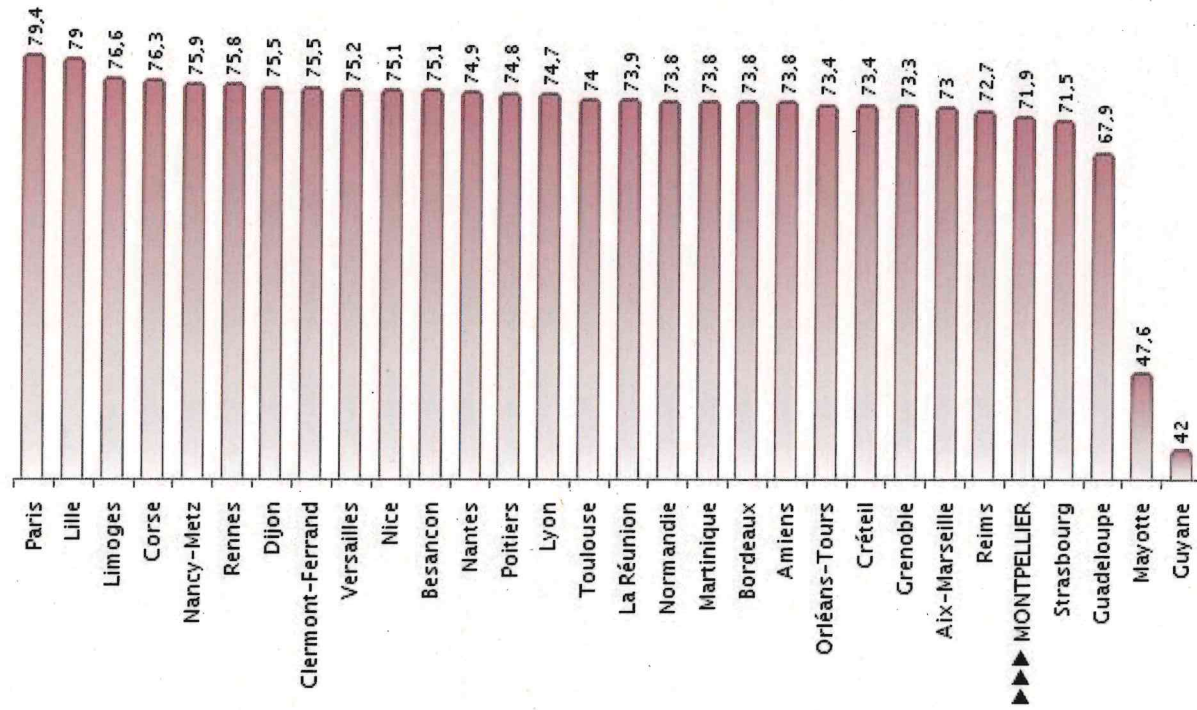


Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE1 en Français - Compétence Écrire des mots.
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.
Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.
L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

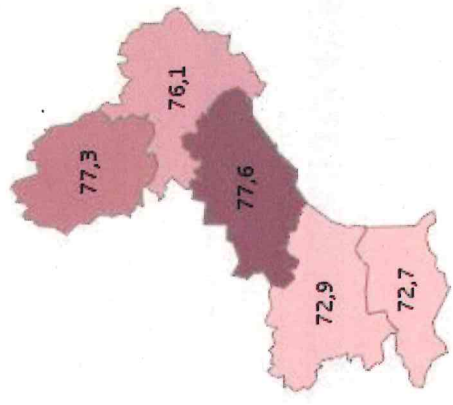
	2022	2023	2024
AUDE	71,1	70,7	71,3
GARD	72,0	71,5	73,1
HERAULT	73,2	70,5	71,7
LOZERE	76,6	71,7	73,8
PYRENEES-ORIENTALES	68,9	68,0	70,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	72,0	70,4	71,9
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	73,3	71,6	72,9
FRANCE + DROM	74,8	73,0	74,0

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

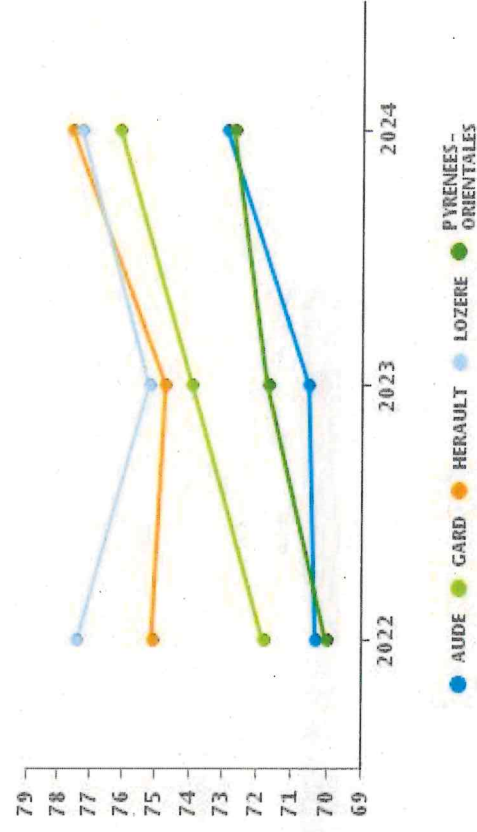


Données : rentrée 2024

Éval CE1 - % Satisfaisants - Maths - Écrire des nombres entiers



Données : rentrée 2024

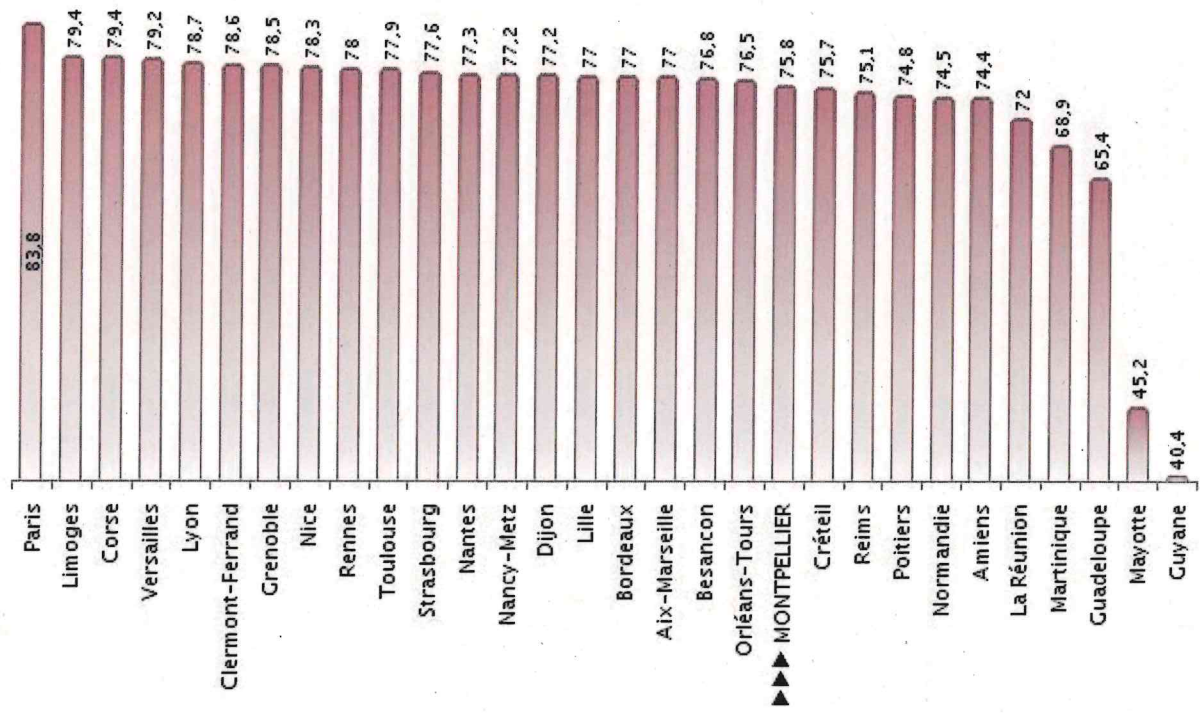


Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE1 en Mathématiques - Compétence Écrire des nombres entiers. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

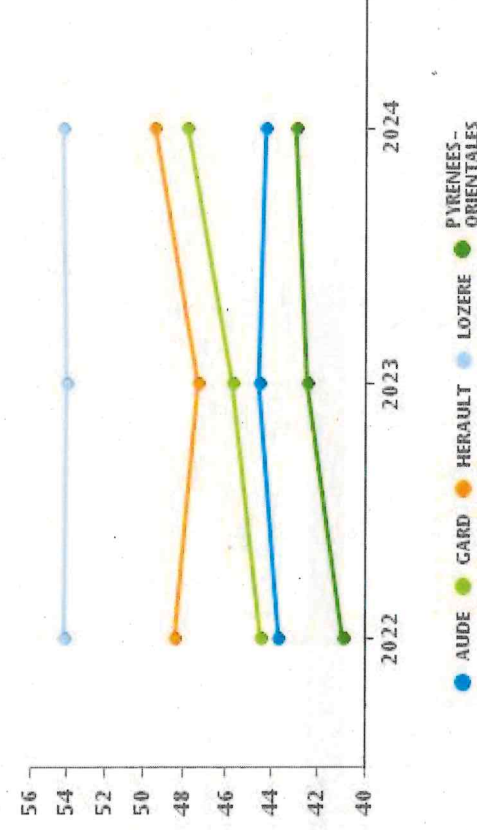
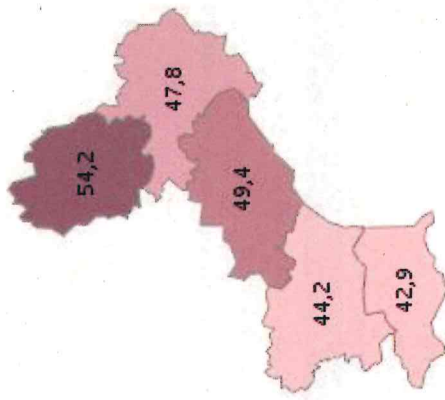
	2022	2023	2024
AUDE	70,3	70,5	72,9
GARD	71,8	73,9	76,1
HERAULT	75,1	74,7	77,6
LOZERE	77,4	75,2	77,3
PYRENEES-ORIENTALES	70,0	71,7	72,7
ACADEMIE DE MONTPELLIER	72,8	73,5	75,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	74,3	74,9	76,9
FRANCE + DROM	74,9	74,8	76,5

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

Éval CE1 - % Satisfaisants - Maths - Résoudre des problèmes

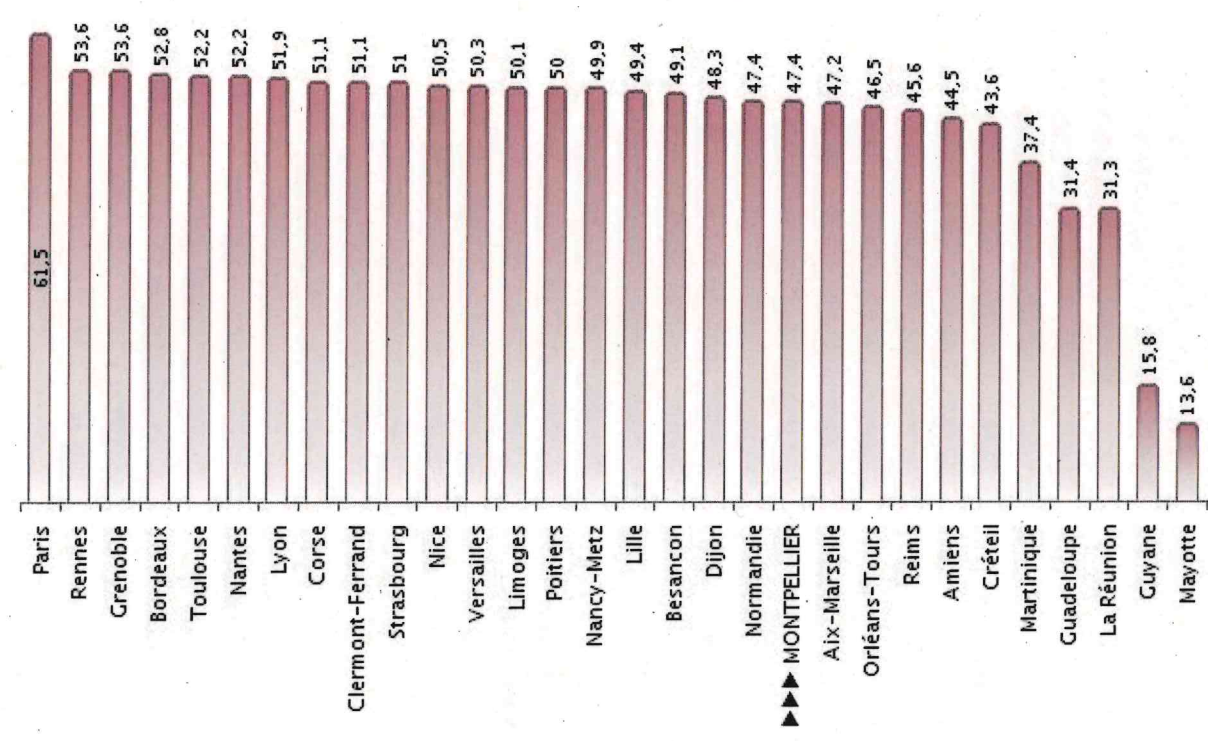


Définition :

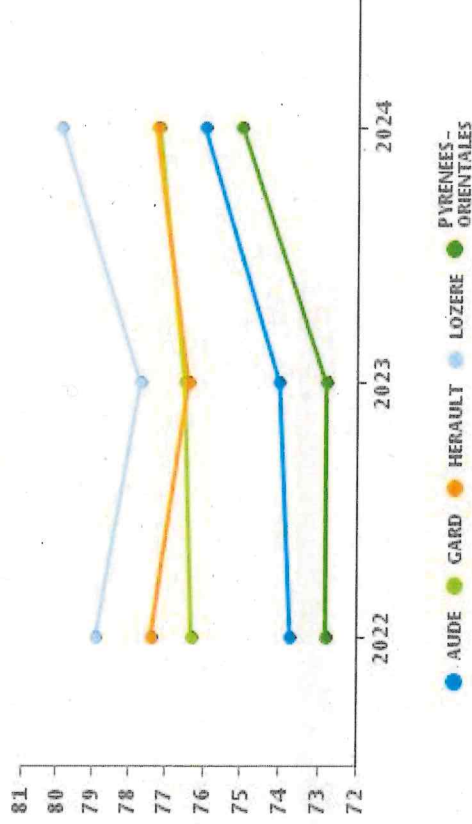
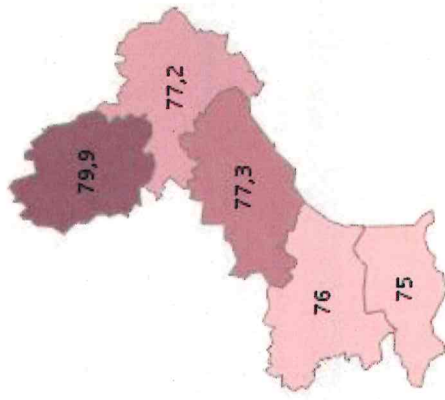
Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE1 en Mathématiques - Compétence Résoudre des problèmes. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

	2022	2023	2024
AUDE	43,6	44,5	44,2
GARD	44,4	45,7	47,8
HERAULT	48,4	47,3	49,4
LOZERE	54,1	54,0	54,2
PYRENEES-ORIENTALES	40,9	42,4	42,9
ACADEMIE DE MONTPELLIER	45,6	45,9	47,4
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	48,0	48,3	49,8
FRANCE + DROM	47,6	47,9	48,6

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Éval CE1 - % Satisfaisants - Maths - Calculer mentalement

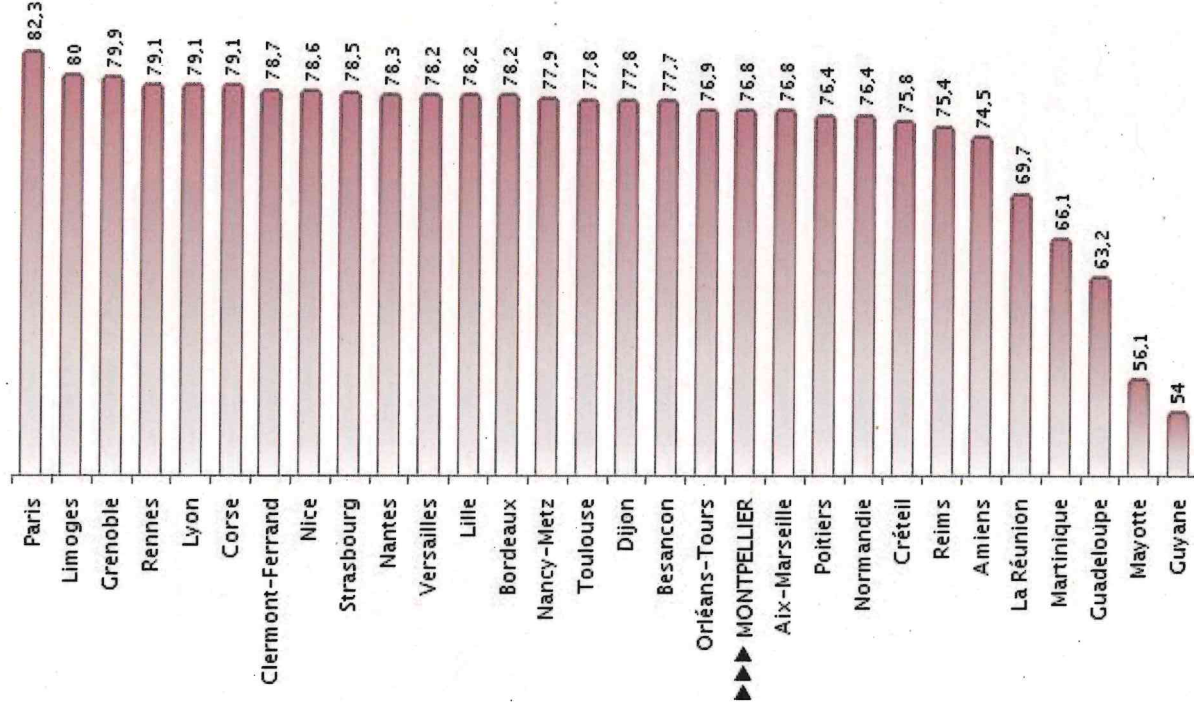


Définition :

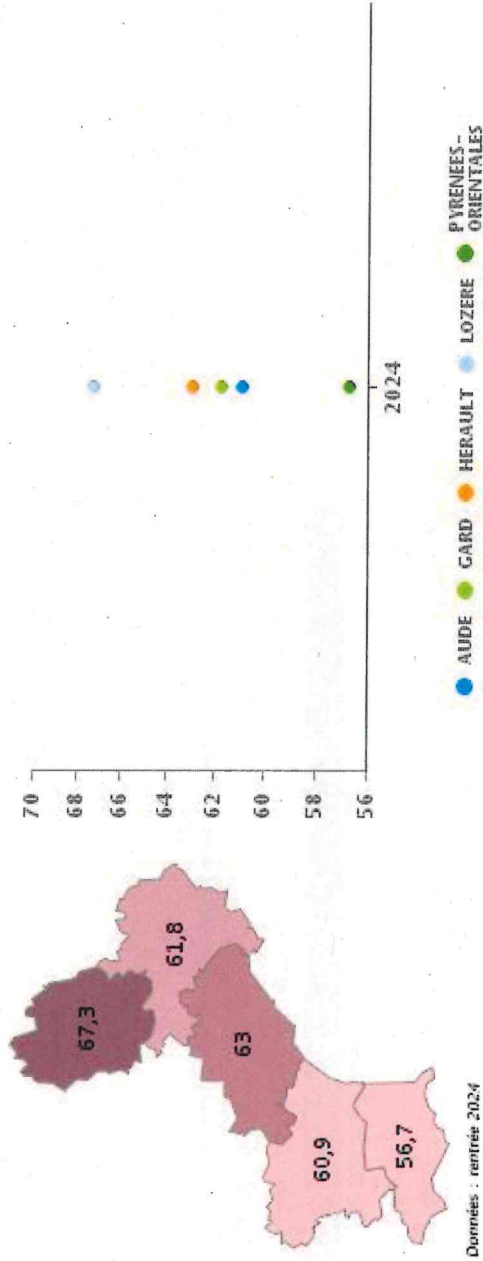
Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE1 en Mathématiques - Compétence Calculer mentalement. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

	2022	2023	2024
AUDE	73,7	74,0	76,0
GARD	76,3	76,5	77,2
HERAULT	77,4	76,4	77,3
LOZERE	78,9	77,7	79,9
PYRENEES-ORIENTALES	72,8	72,8	75,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	75,9	75,6	76,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	76,5	76,1	77,3
FRANCE + DROM	76,4	76,2	77,1

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024



Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE2 en Français - Compétence Comprendre un texte lu seul.e.

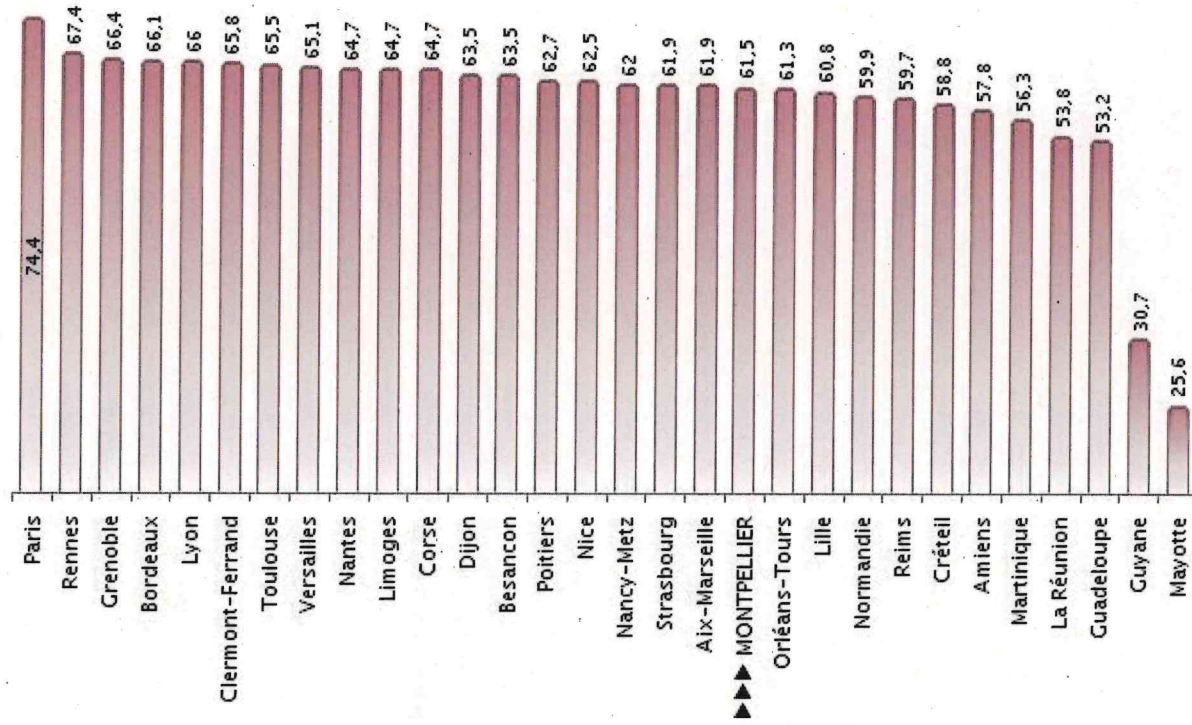
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.

Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

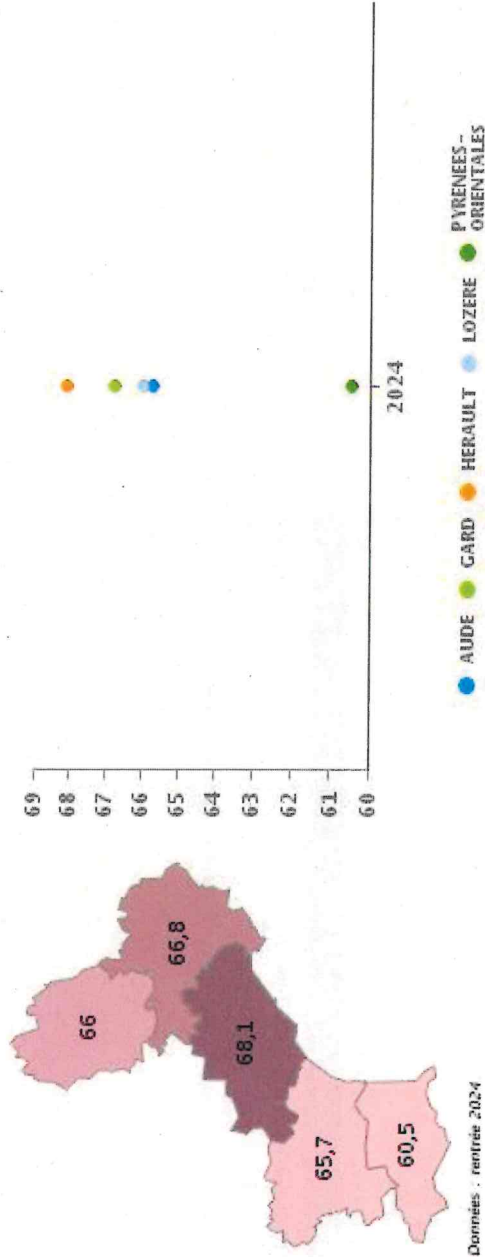
L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

	2024
AUDE	60,9
GARD	61,8
HERAULT	63,0
LOZERE	67,3
PYRENEES-ORIENTALES	56,7
ACADEMIE DE MONTPELLIER	61,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	63,5
FRANCE + DROM	62,5

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



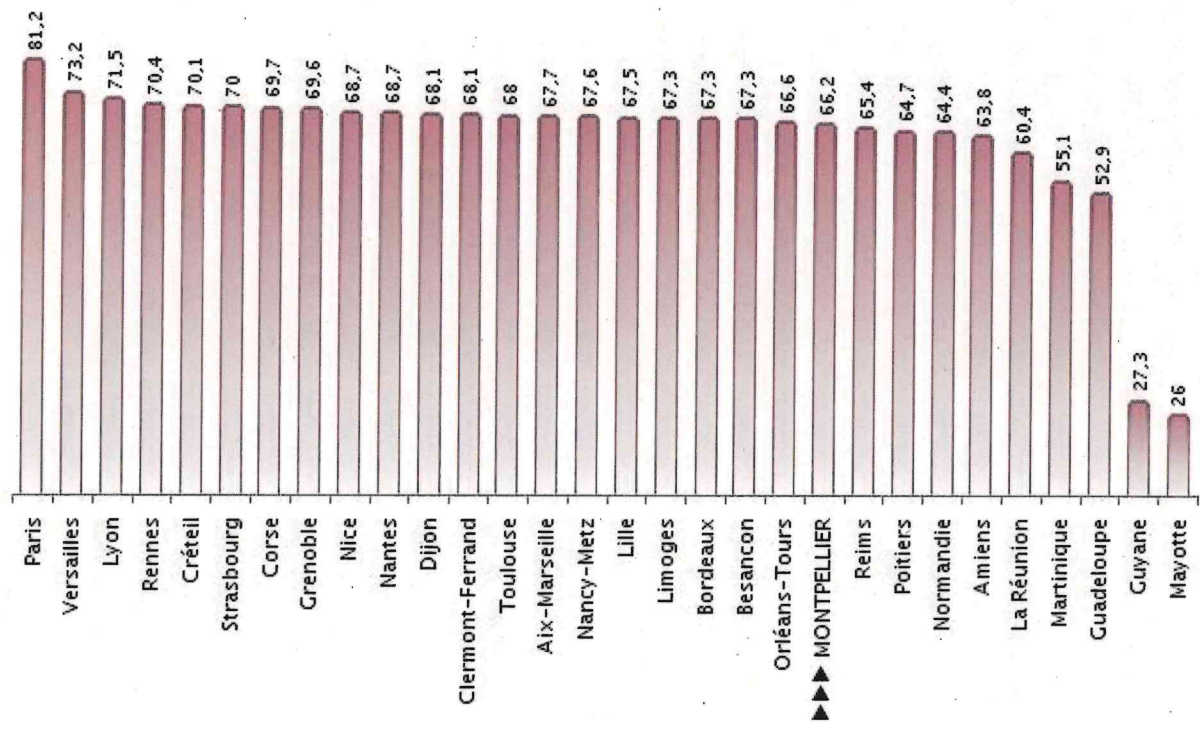
Éval CE2 - % Satisfaisants - Français - Lire à voix haute un texte



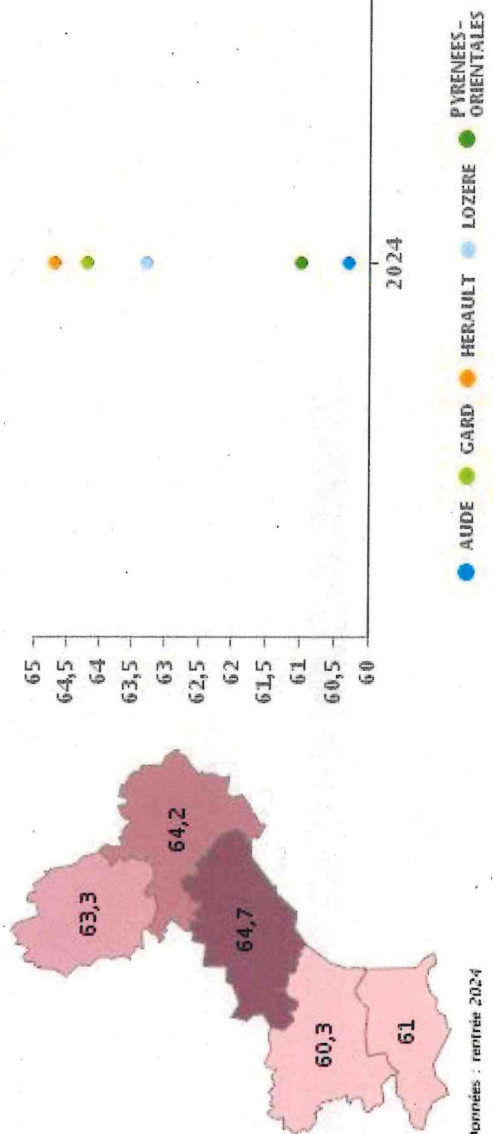
Définition :
Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE2 en Français - Compétence Lire à voix haute un texte.
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.
Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.
L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

2024	
AUDE	65,7
GARD	66,8
HERAULT	68,1
LOZERE	66,0
PYRENEES-ORIENTALES	60,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	66,2
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	67,1
FRANCE + DROM	67,8

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Éval CE2 - % Satisfaisants - Français - Écrire des mots



Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE2 en Français - Compétence Écrire des mots.

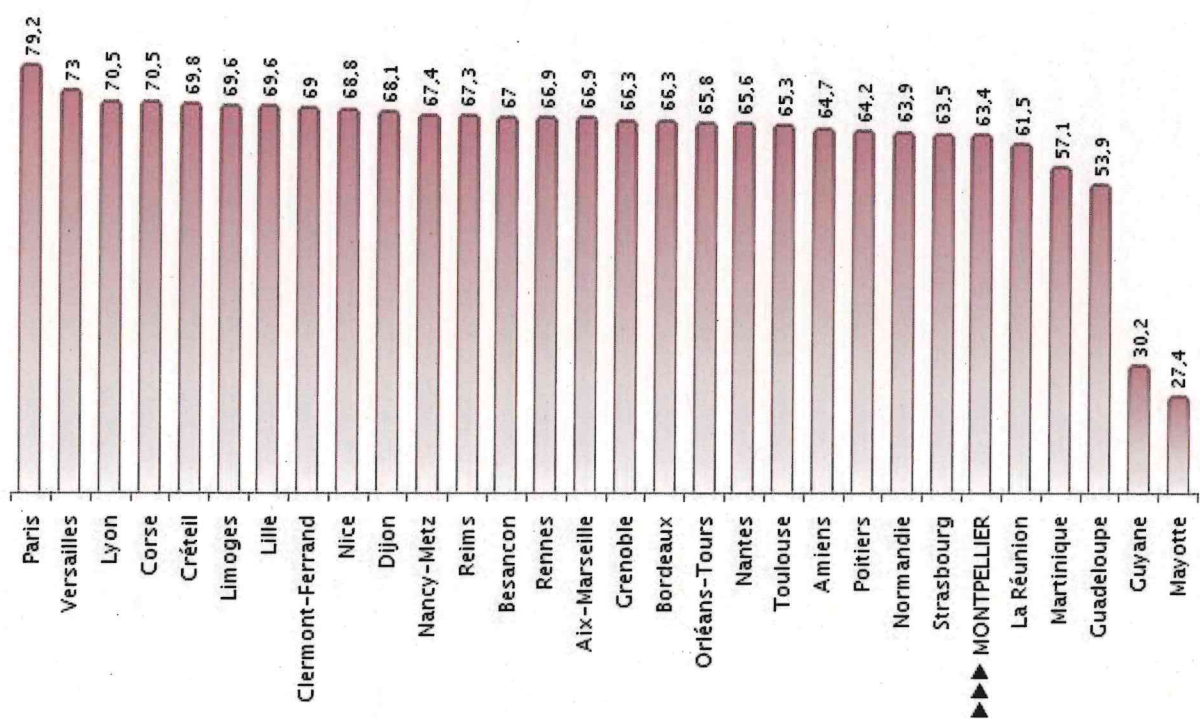
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.

Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

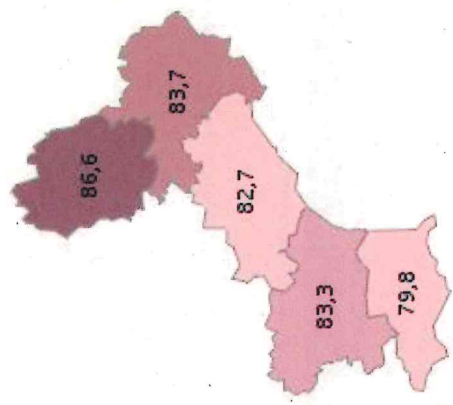
	2024
AUDE	60,3
GARD	64,2
HERAULT	64,7
LOZERE	63,3
PYRENEES-ORIENTALES	61,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	63,4
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	64,4
FRANCE + DROM	66,9

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

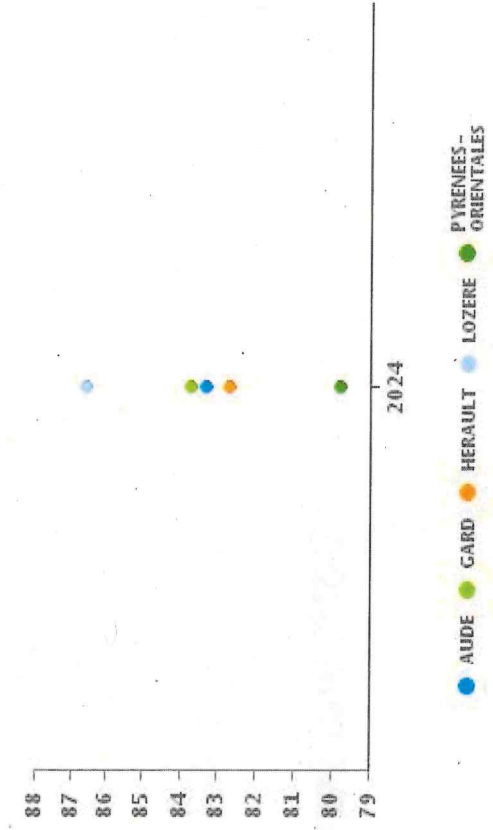


Données : rentrée 2024

Éval CE2 - % Satisfaisants - Maths - Écrire des nombres entiers



Données : rentrée 2024

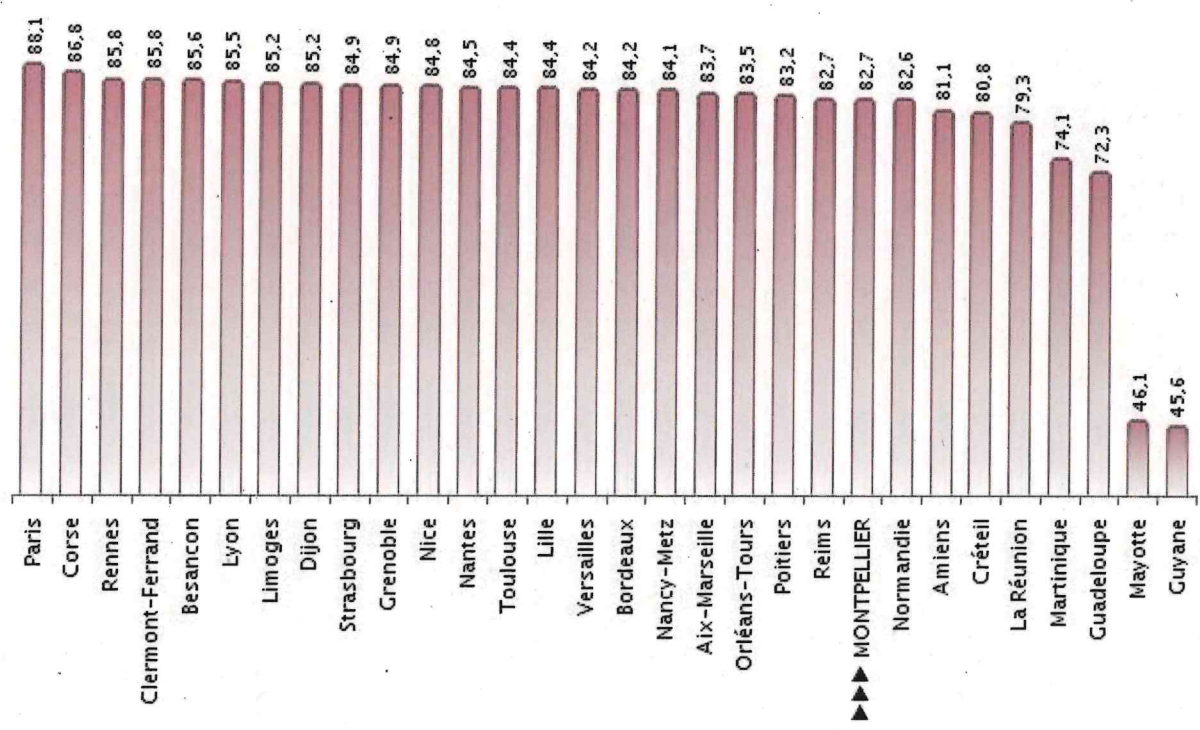


Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE2 en Mathématiques - Compétence Écrire des nombres entiers. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

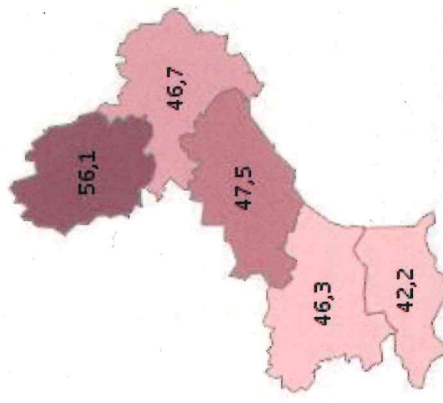
	2024
AUDE	83,3
GARD	83,7
HERAULT	82,7
LOZERE	86,6
PYRENEES-ORIENTALES	79,8
ACADEMIE DE MONTPELLIER	82,7
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	83,5
FRANCE + DROM	83,1

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

Éval CE2 - % Satisfaisants - Maths - Résoudre des problèmes



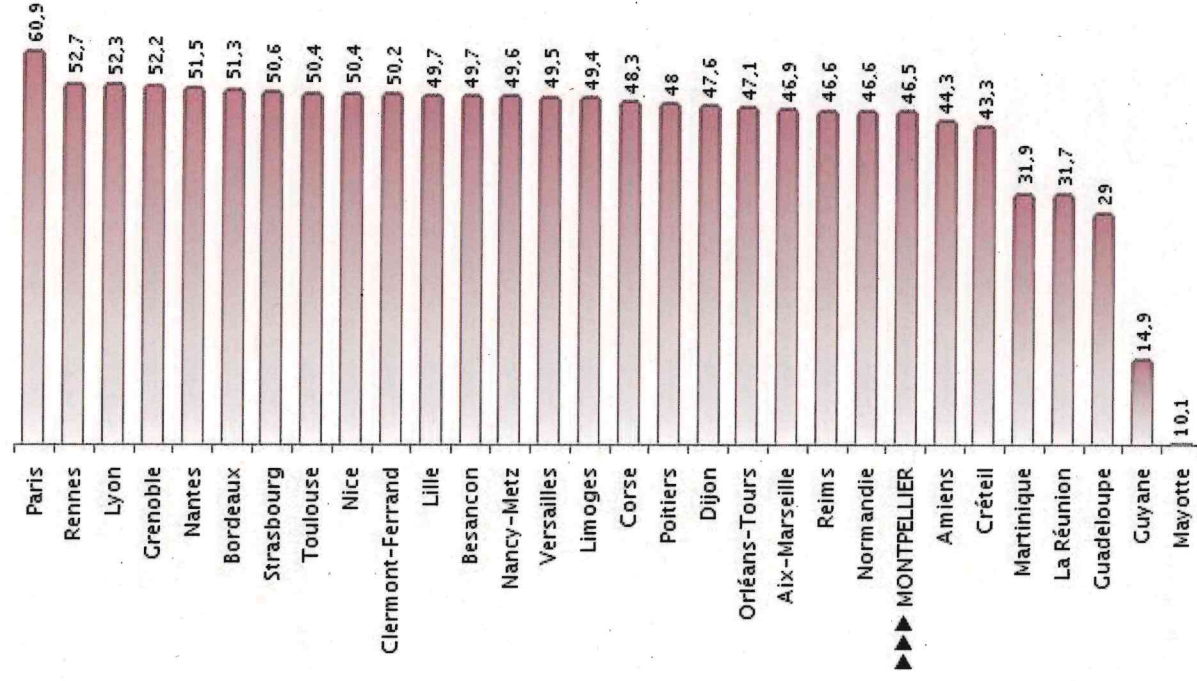
Données : rentrée 2024

Définition :

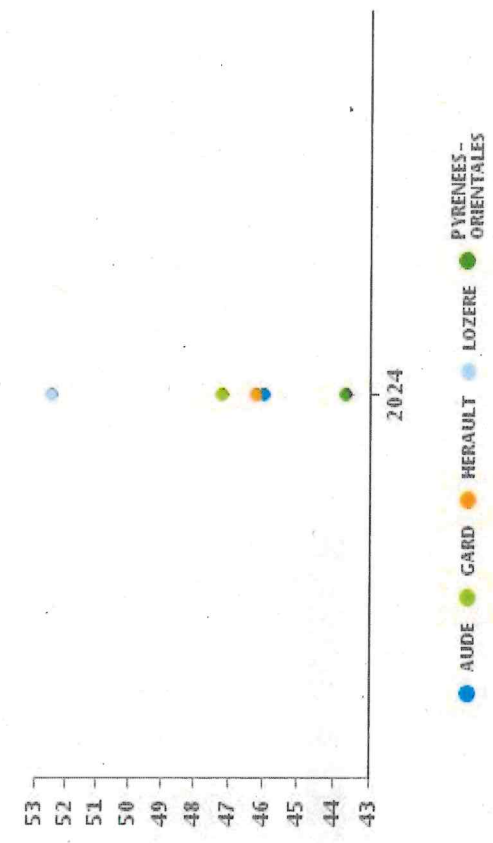
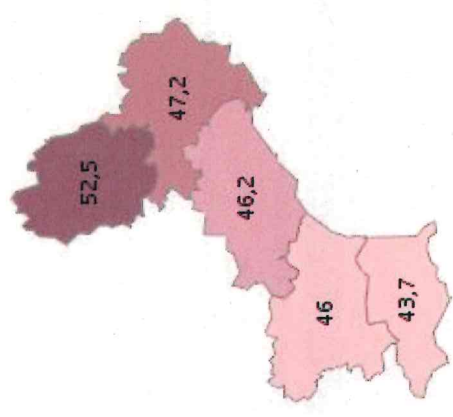
Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CE2 en Mathématiques - Compétence Résoudre des problèmes. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CE2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription.

	2024
AUDE	46,3
GARD	46,7
HERAULT	47,5
LOZERE	56,1
PYRENEES-ORIENTALES	42,2
ACADEMIE DE MONTELLIER	46,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	48,5
FRANCE + DROM	48,1

Source : DEPP - Archipel TD / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



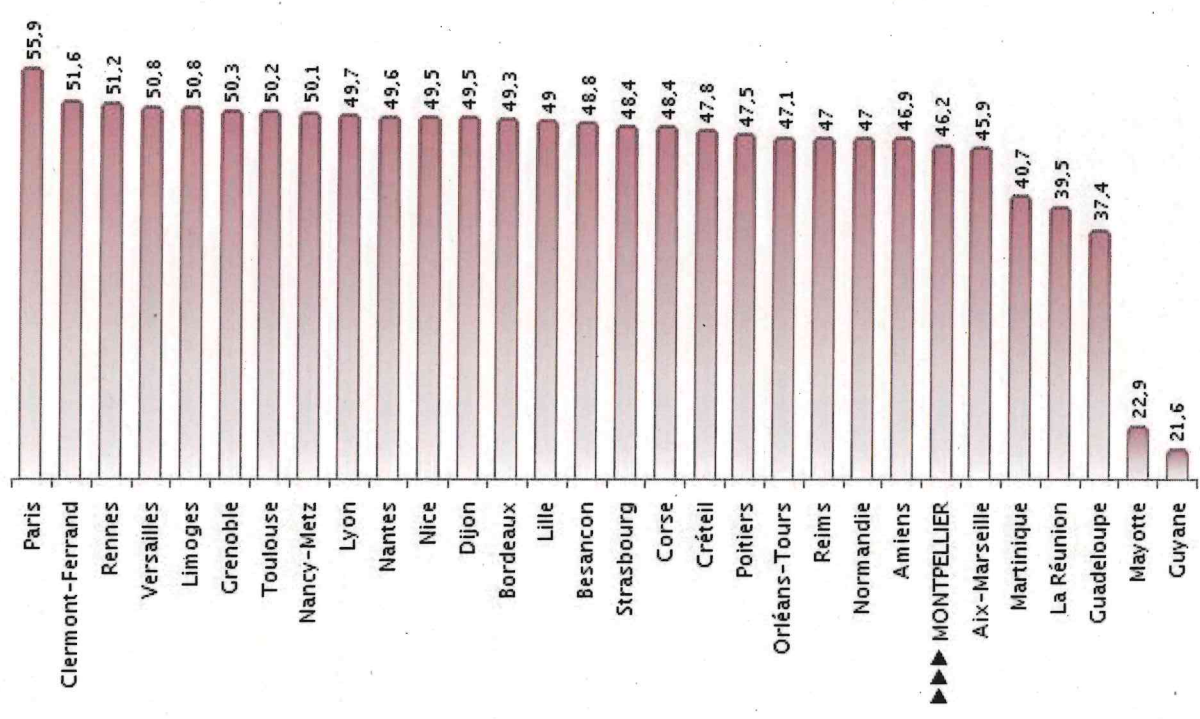
Données : rentrée 2024



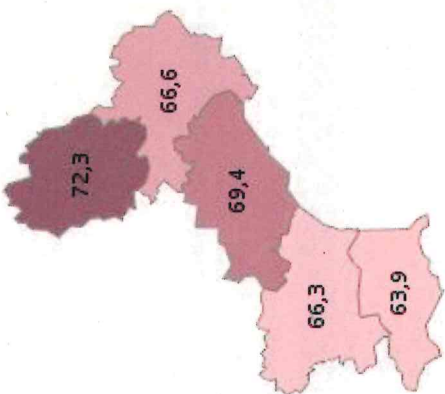
Définition :

	2024
AUDE	46,0
GERS	47,2
HAUTES-PYRÉNÉES	46,2
HAUTES-GARONNES	52,5
PYRÉNÉES-ORIENTALES	43,7
ACADEMIE DE MONTPELLIER	46,2
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	48,2
FRANCE + DROM	48,3

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



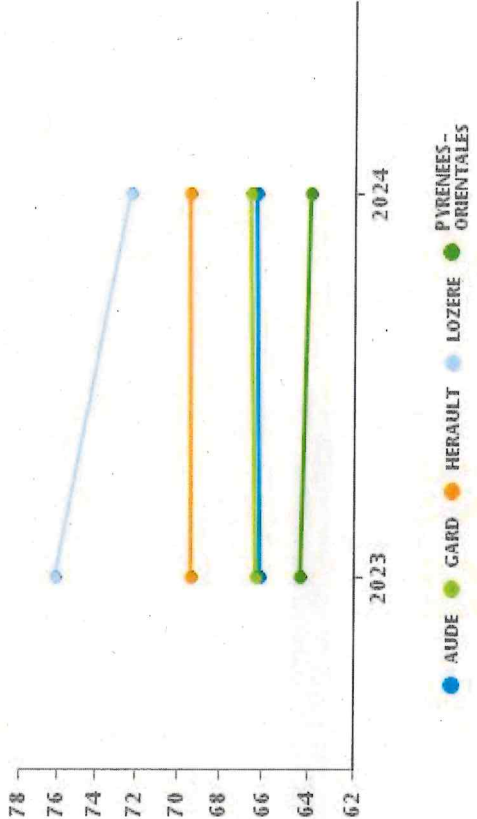
Données : rentrée 2024



Données : rentrée 2024

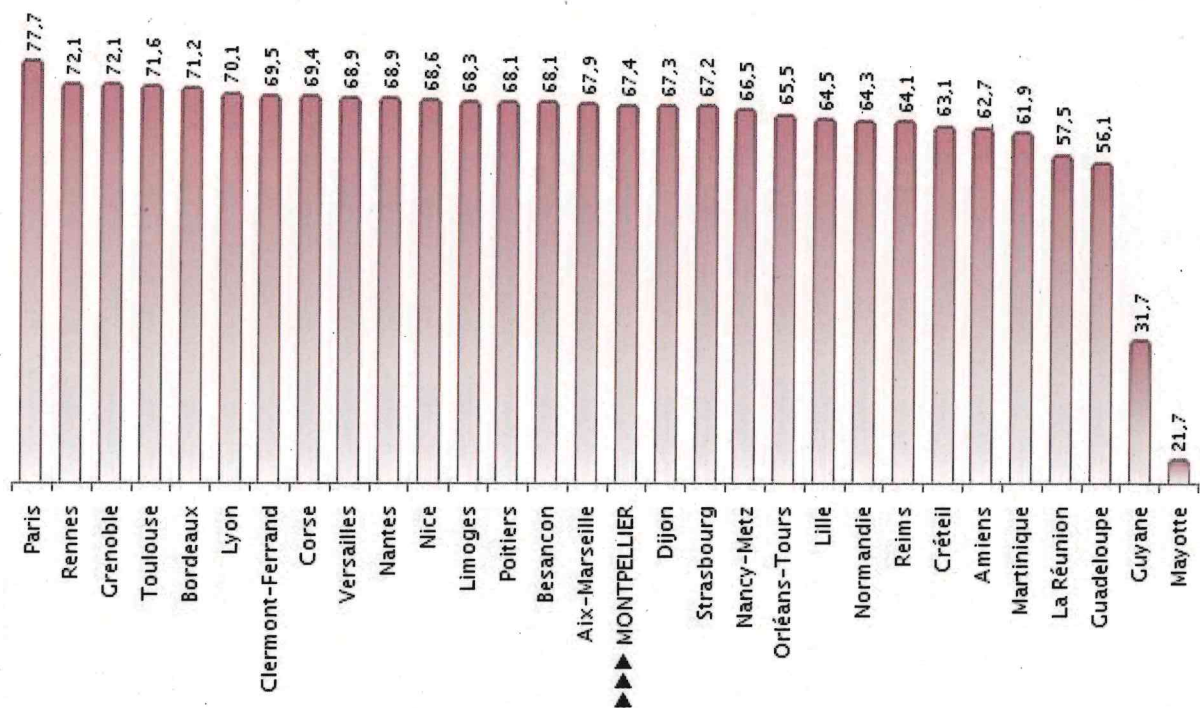
Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CM1 en Français - Comprendre un texte lu seul.e. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CM1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription



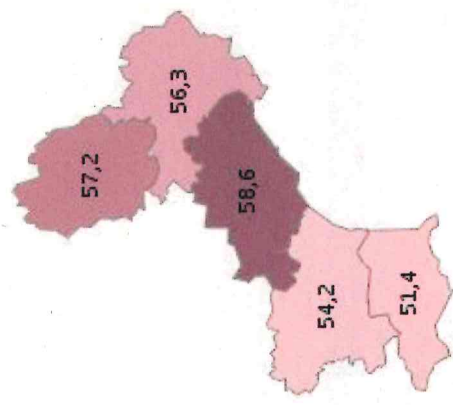
	2023	2024
AUDE	66,1	66,3
GARD	66,3	66,6
HERAULT	69,3	69,4
LOZERE	76,1	72,3
PYRENEES-ORIENTALES	64,3	63,9
ACADEMIE DE MONTPELLIER	67,4	67,4
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	69,1	69,5
FRANCE + DROM	66,8	67,0

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

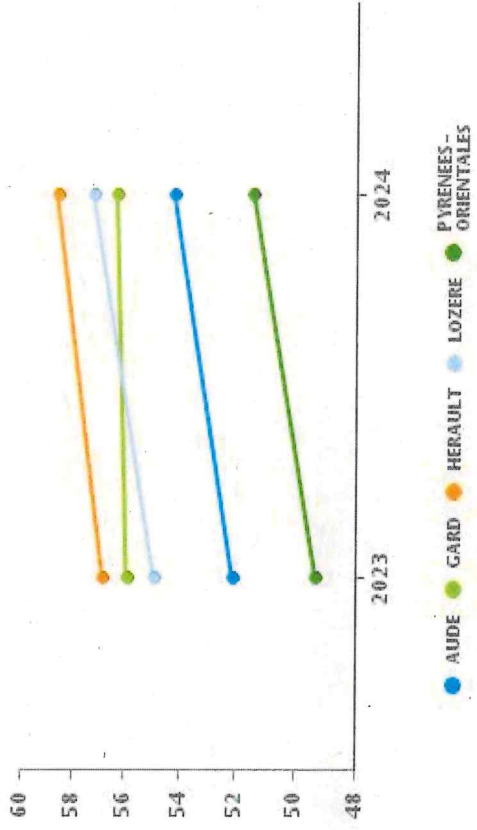


Données : rentrée 2024

Éval CM1 - % Satisfaisants - Français - Lire à voix haute un texte



Données : rentrée 2024

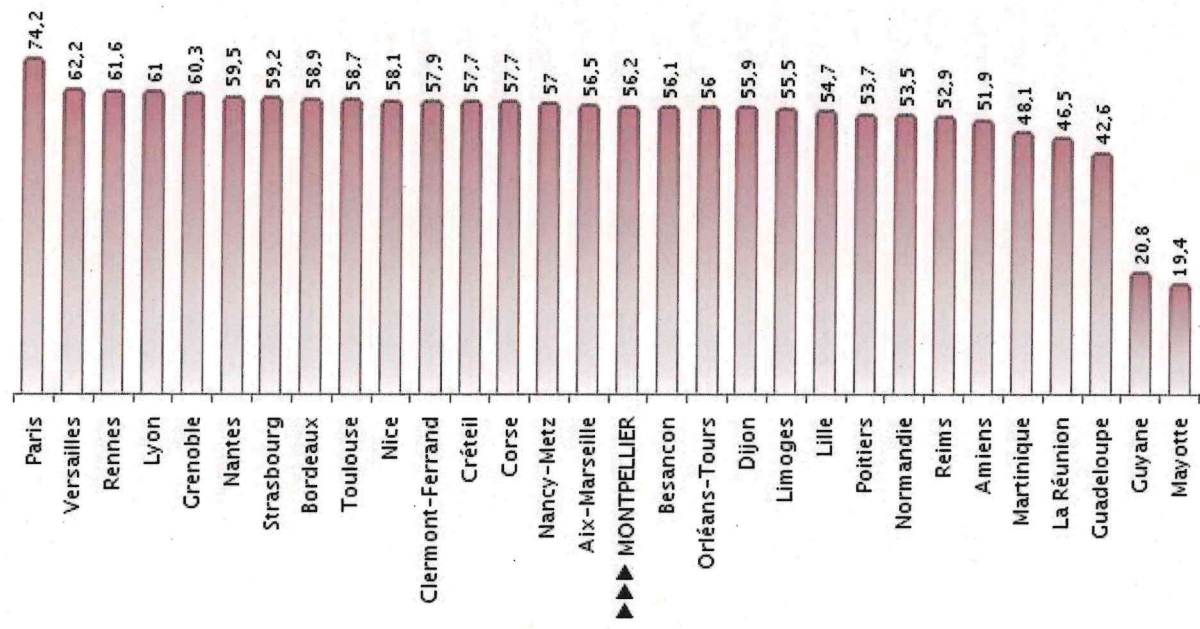


Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CM1 en Français - Compétence Lire à voix haute un texte.
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CM1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.
Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.
L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

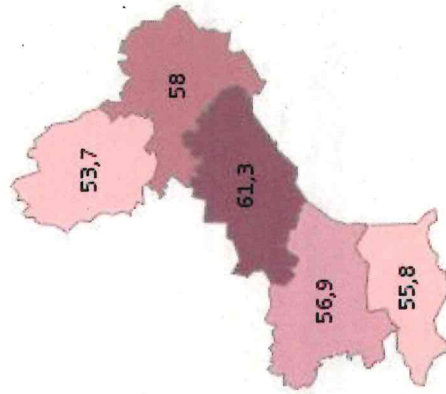
	2023	2024
AUDE	52,1	54,2
GARD	55,9	56,3
HERAULT	56,8	58,6
LOZERE	54,9	57,2
PYRENEES-ORIENTALES	49,3	51,4
ACADEMIE DE MONTPELLIER	54,7	56,2
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	55,8	57,4
FRANCE + DROM	56,4	57,2

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

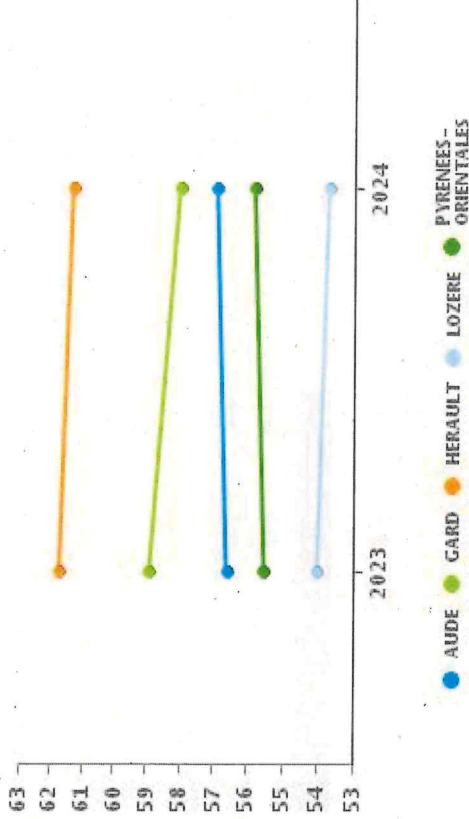
Éval CM1 - % Satisfaisants - Français - Écrire des mots



Données : rentrée 2024

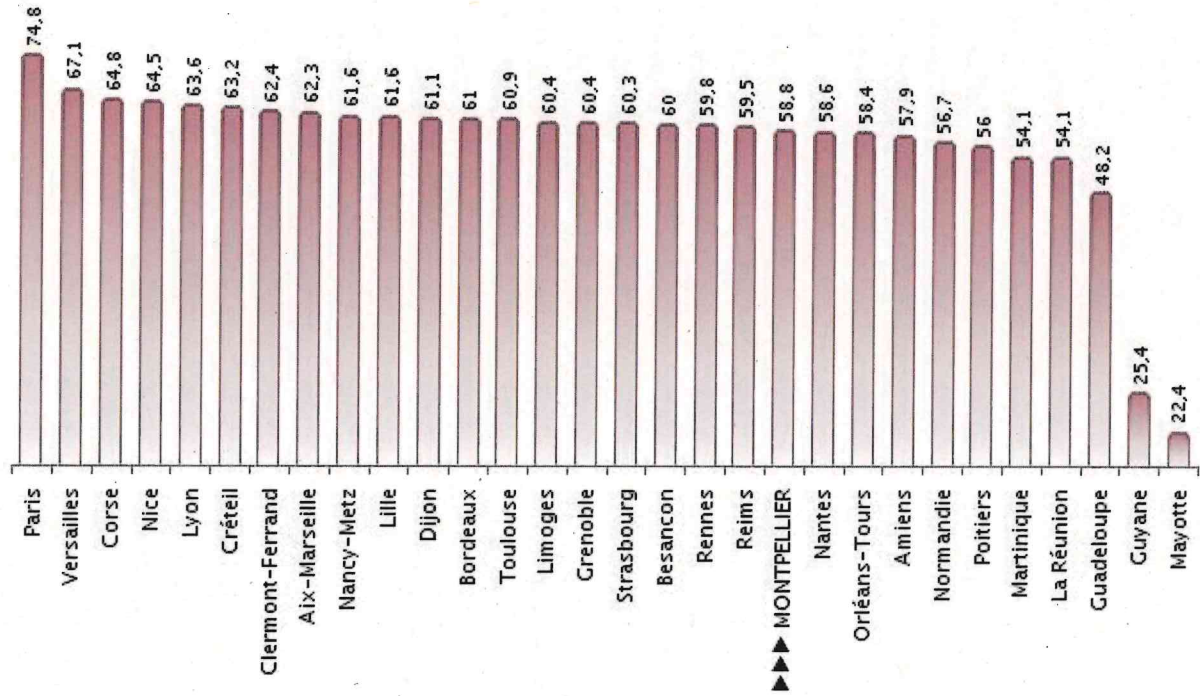
Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CM1 en Français - Compétence Écrire des mots.
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CM1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.
Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.
L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription



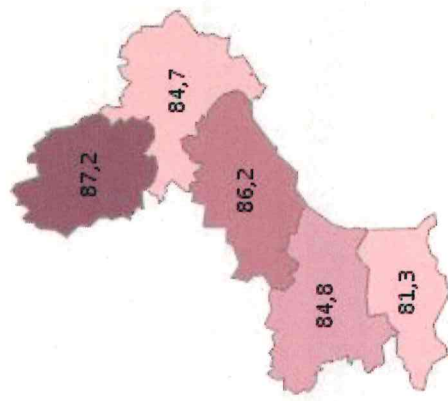
	2023	2024
AUDE	56,6	56,9
GARD	58,9	58,0
HERAULT	61,7	61,3
LOZERE	54,0	53,7
PYRENEES-ORIENTALES	55,5	55,8
ACADEMIE DE MONTPELLIER	59,1	58,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	59,9	59,9
FRANCE + DROM	61,2	60,7

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

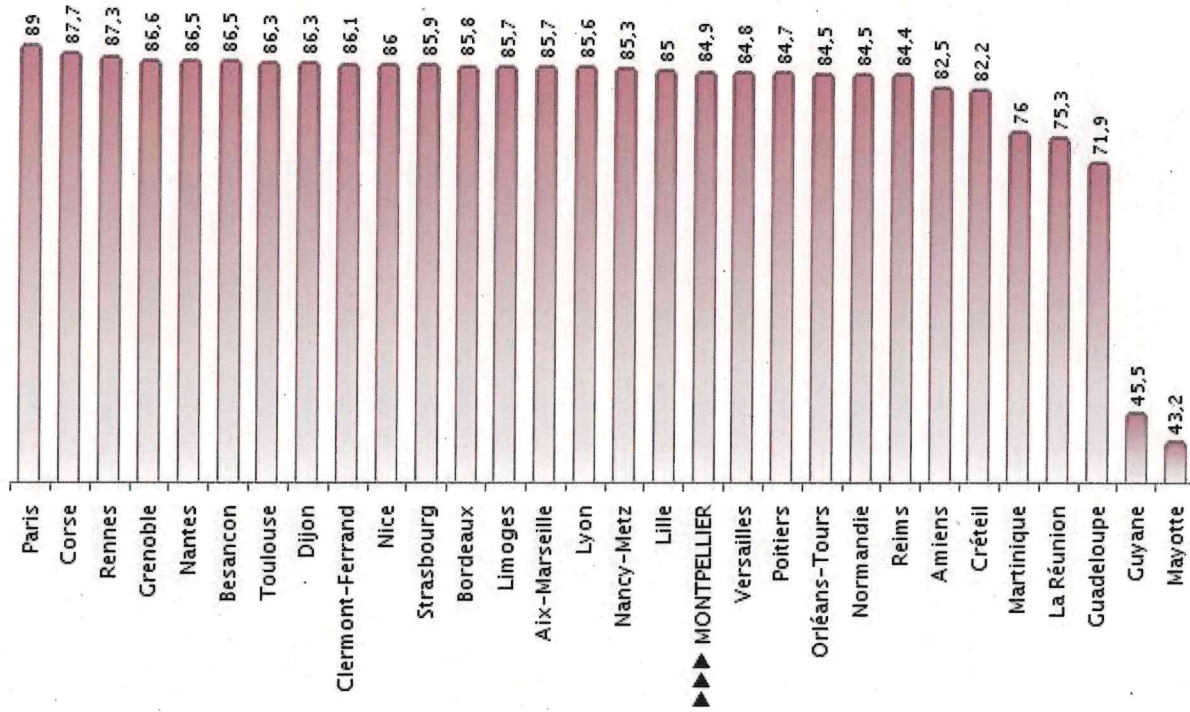
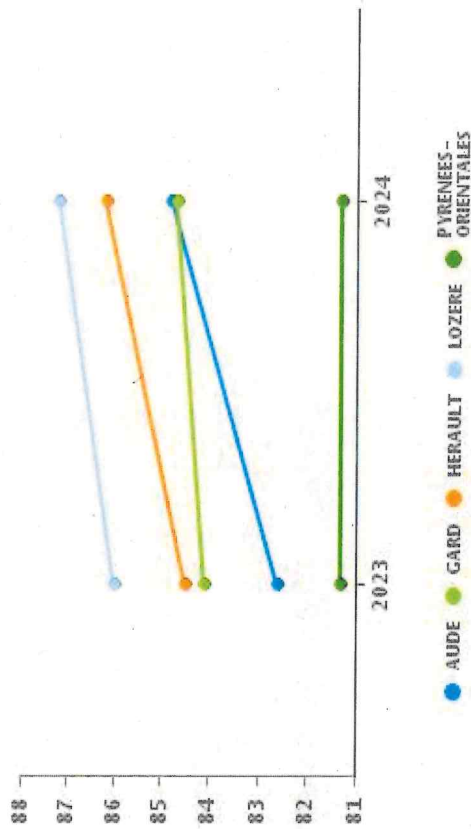
Éval CM1 - % Satisfaisants - Maths - Écrire des nombres entiers



Données : rentrée 2024

Définition :

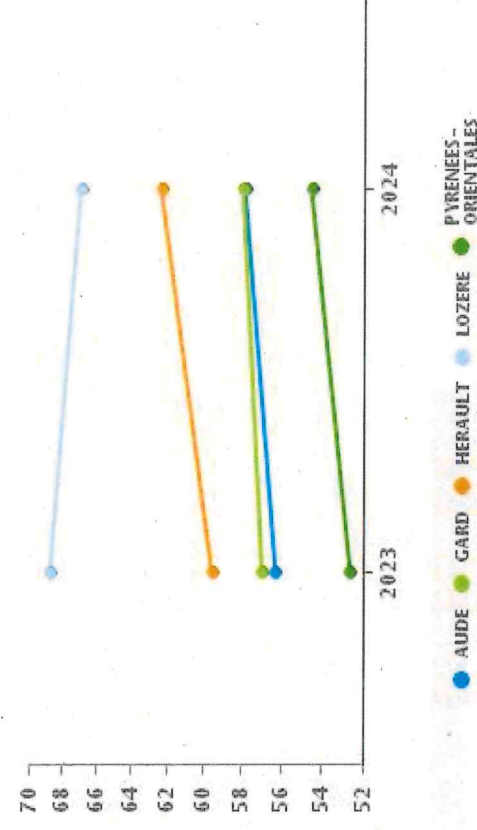
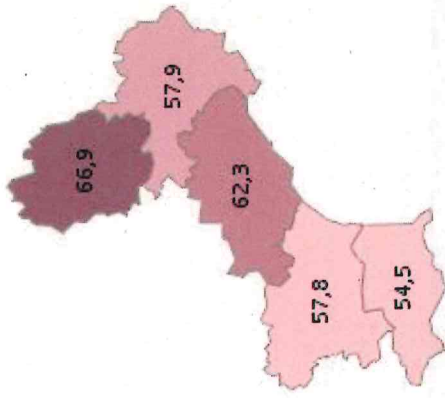
Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CM1 en Mathématiques - Compétence Écrire des nombres entiers. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CM1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription



Données : rentrée 2024

	2023	2024
AUDE	82,6	84,8
GARD	84,1	84,7
HERAULT	84,5	86,2
LOZERE	86,0	87,2
PYRENEES-ORIENTALES	81,3	81,3
ACADEMIE DE MONTELLIER	83,7	84,9
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	84,8	85,6
FRANCE + DROM	83,8	84,3

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

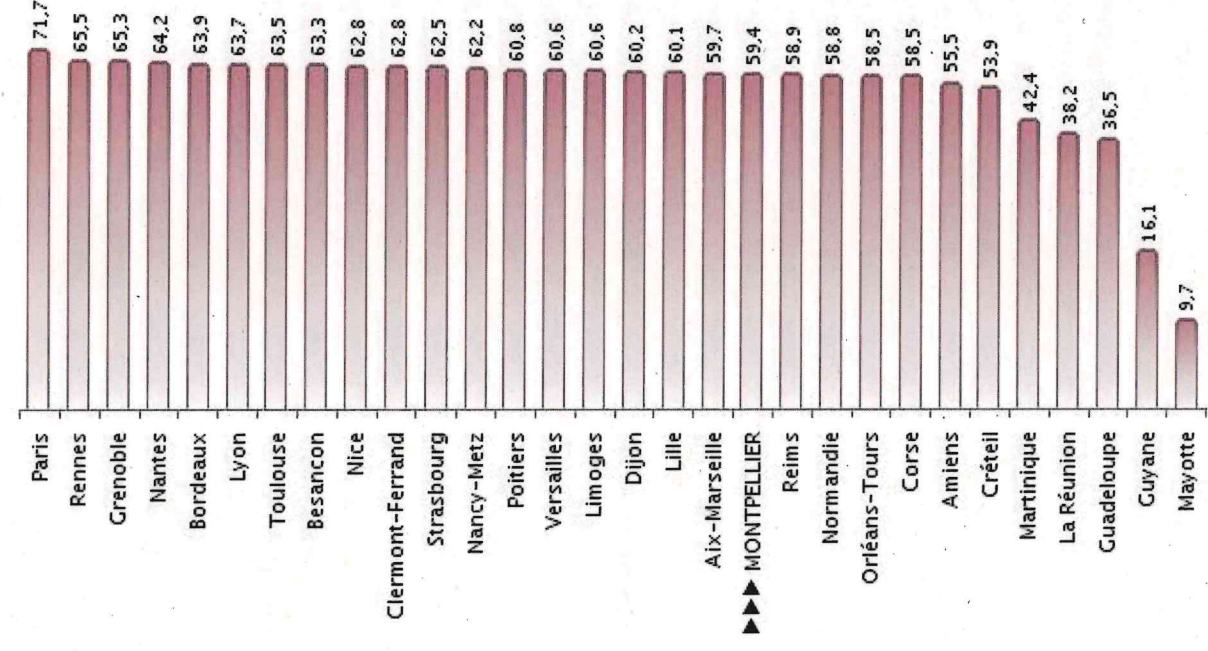


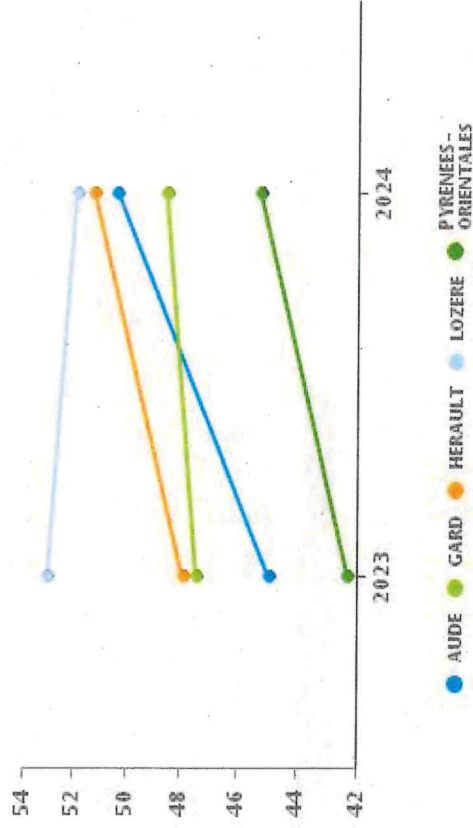
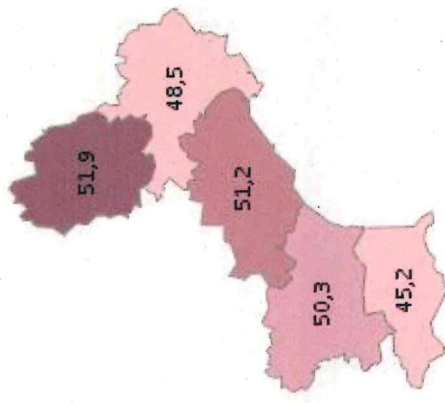
Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CM1 en Mathématiques - Compétence Résoudre des problèmes. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CM1. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

	2023	2024
AUDE	56,2	66,9
GARD	56,9	57,9
HERAULT	59,5	54,5
LOZERE	68,7	62,3
PYRENEES-ORIENTALES	52,6	57,8
ACADEMIE DE MONTPELLIER	57,4	59,4
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	60,2	61,5
FRANCE + DROM	58,6	59,8

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

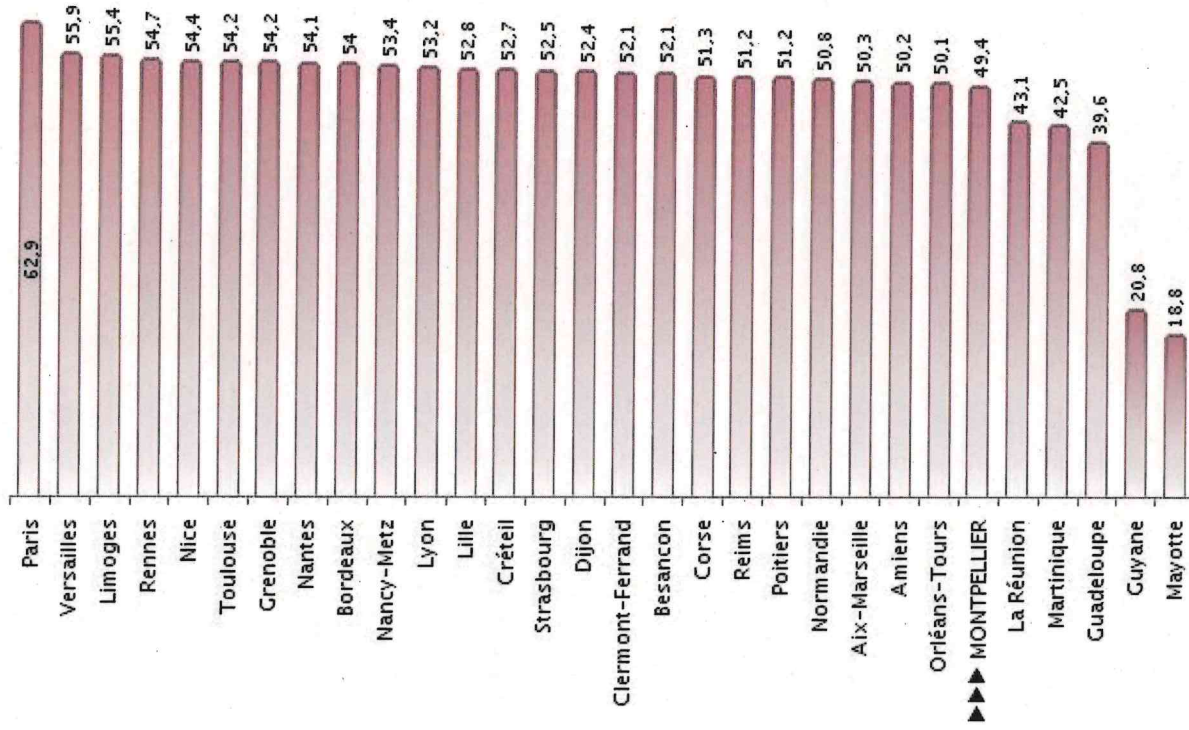




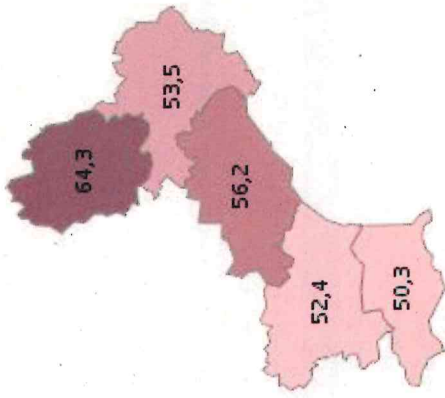
Définition :

	2023	2024
AUDE	44,9	50,3
GARD	47,4	48,5
HERAULT	47,9	51,2
LOZERE	53,0	51,9
PYRENEES-ORIENTALES	42,3	45,2
ACADEMIE DE MONTEPELLIER	46,6	49,4
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	49,9	51,8
FRANCE + DROM	50,4	52,3

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Éval CM2 - % Satisfaisants - Français - Comprendre un texte lu seul.e



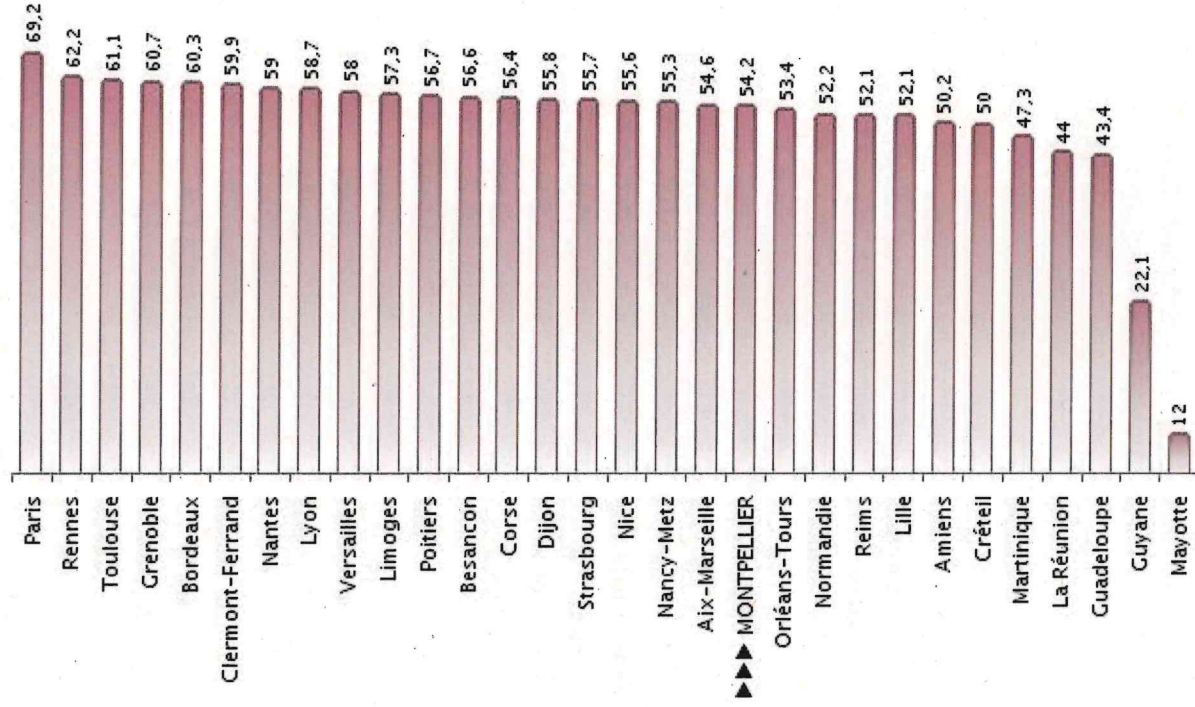
Données : rentrée 2024

Définition :

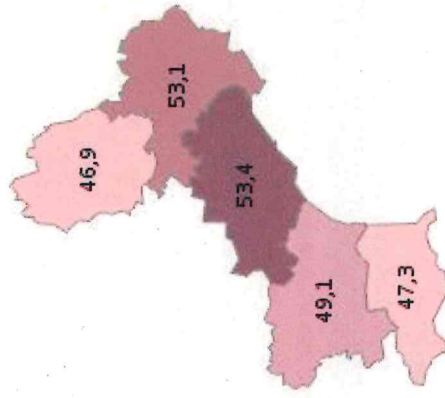
Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CM2 en Français - Comprendre un texte lu seul.e. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CM2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

	2024
AUDE	52,4
GARD	53,5
HERAULT	56,2
LOZERE	64,3
PYRENEES-ORIENTALES	50,3
ACADEMIE DE MONTPELLIER	54,2
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	57,8
FRANCE + DROM	55,5

Source : DEPP - Arctipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024



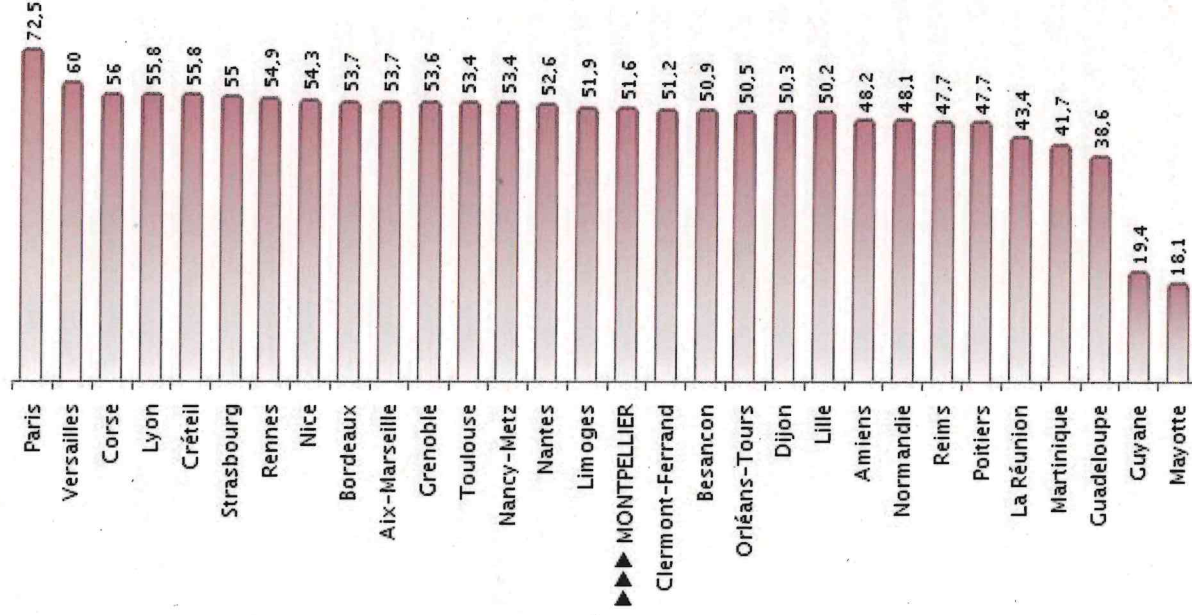
Données : rentrée 2024

Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CM2 en Français - Compétence Lire à voix haute un texte. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CM2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

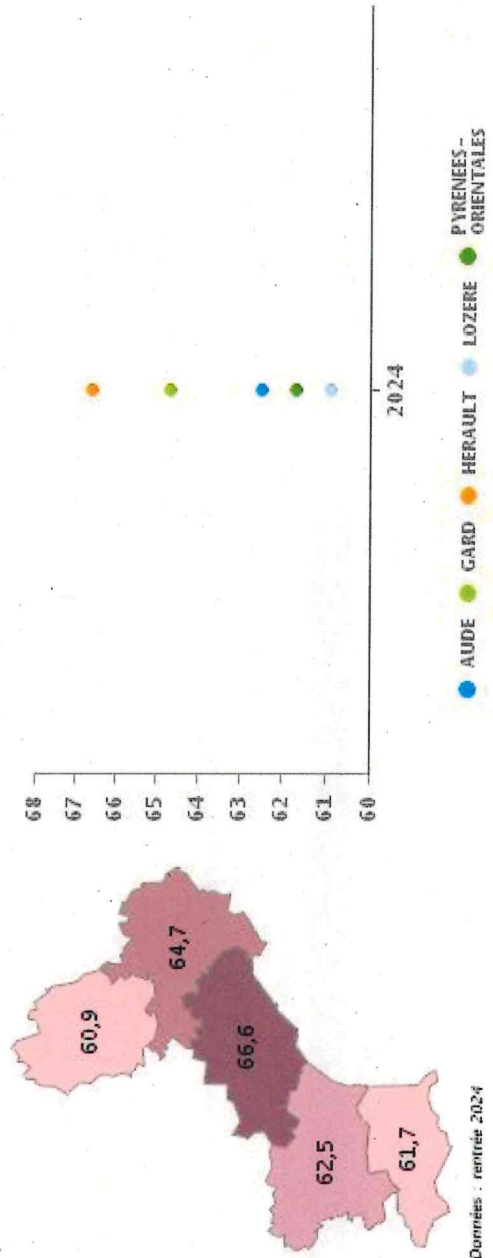
	2024
AUDE	49,1
GARD	53,1
HERAULT	53,4
LOZERE	46,9
PYRENEES-ORIENTALES	47,3
ACADEMIE DE MONTELLIER	51,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	52,5
FRANCE + DROM	52,8

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

Éval CM2 - % Satisfaisants - Français - Écrire des mots



Définition :

Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CM2 en Français - Compétence Écrire des mots.

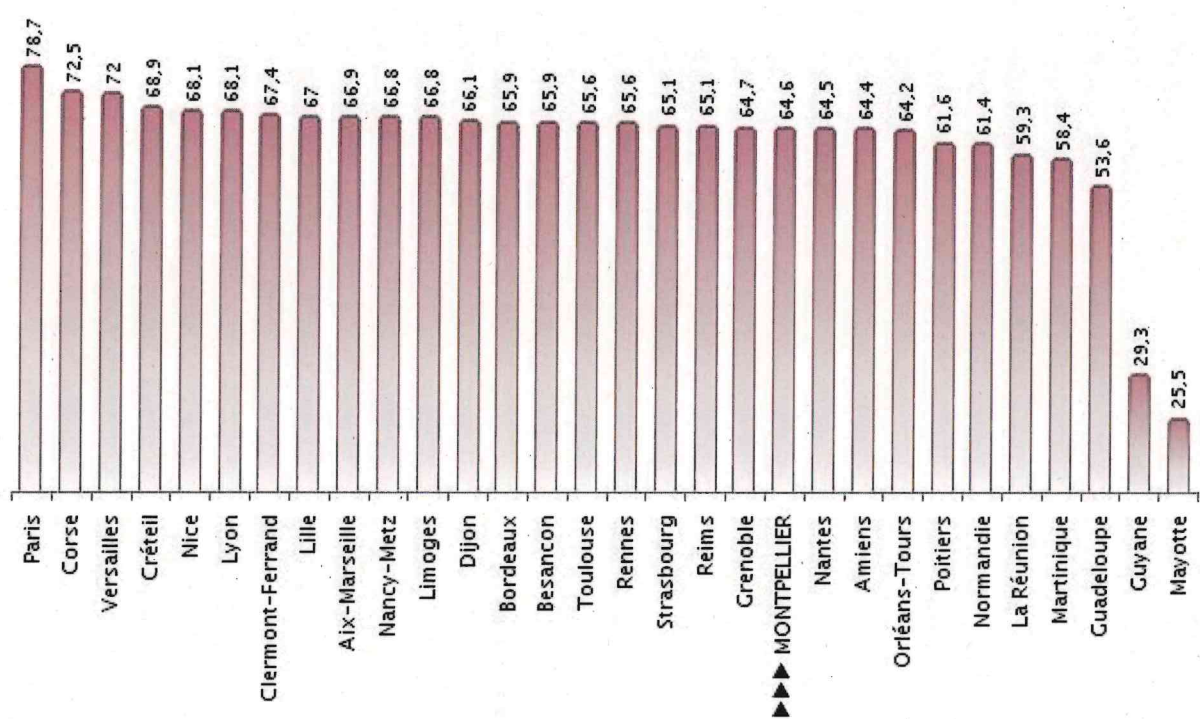
Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CM2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques.

Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

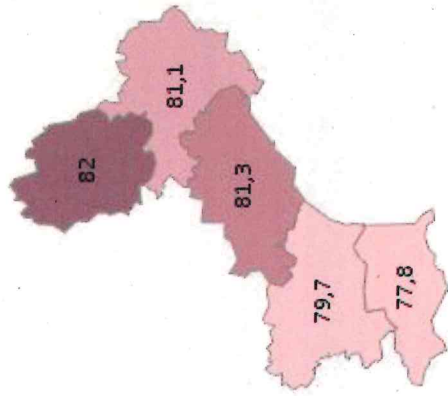
	2024
AUDE	62,5
GARD	64,7
HERAULT	66,6
LOZERE	60,9
PYRENEES-ORIENTALES	61,7
ACADEMIE DE MONTPELLIER	64,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	65,1
FRANCE + DROM	65,9

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

Éval CM2 - % Satisfaisants - Maths - Écrire des nombres entiers



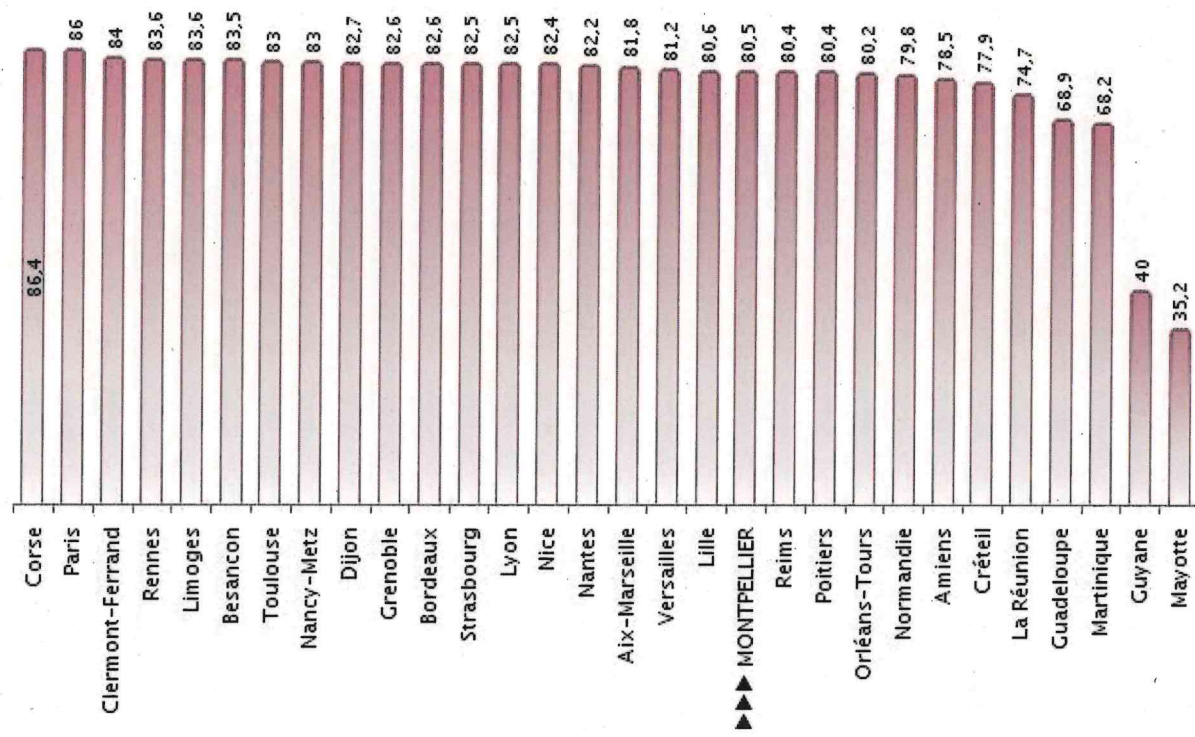
Données : rentrée 2024

Définition :

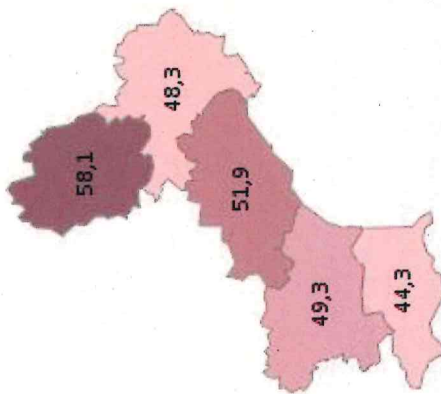
Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CM2 en Mathématiques - Compétence Écrire des nombres entiers. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CM2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

	2024
AUDE	79,7
GARD	81,1
HERAULT	81,3
LOZERE	82,0
PYRENEES-ORIENTALES	77,8
ACADEMIE DE MONTPELLIER	80,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	81,8
FRANCE + DROM	80,6

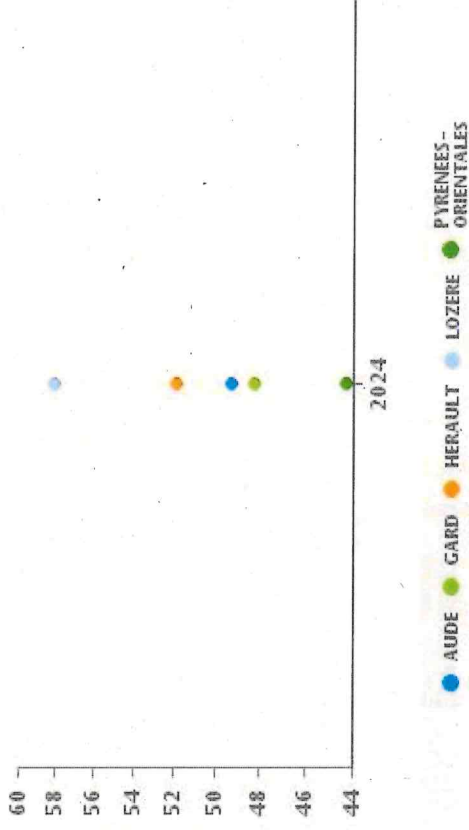
Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024



Données : rentrée 2024

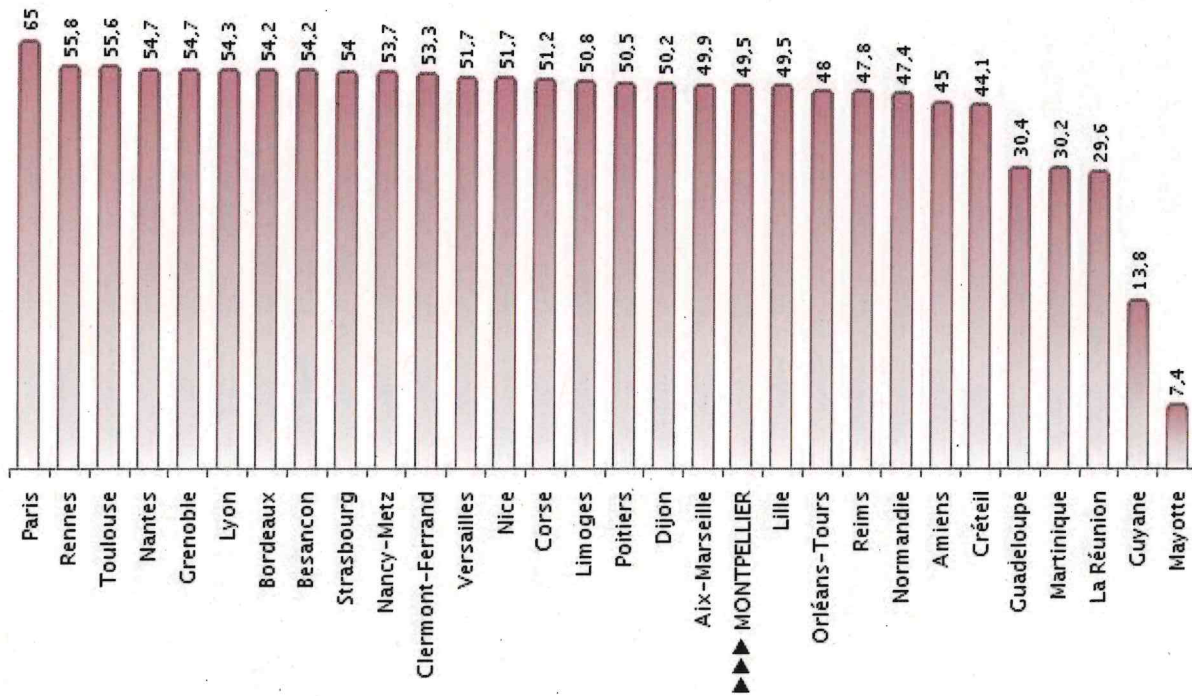


Définition :

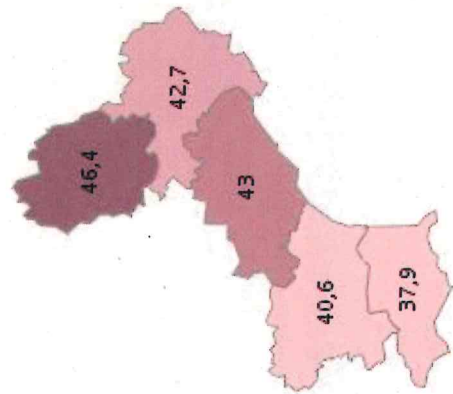
Cet indicateur fournit la proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant aux évaluations exhaustives de CM2 en Mathématiques - Compétence Résoudre des problèmes. Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont lieu dans toutes les classes de CM2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans certains domaines de la langue française et des mathématiques. Chaque professeur dispose ainsi d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. L'indicateur est calculé au niveau de l'ensemble de la circonscription

	2024
AUDE	49,3
GARD	48,3
HERAULT	51,9
LOZERE	58,1
PYRENEES-ORIENTALES	44,3
ACADEMIE DE MONTPELLIER	49,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	52,6
FRANCE + DROM	50,3

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

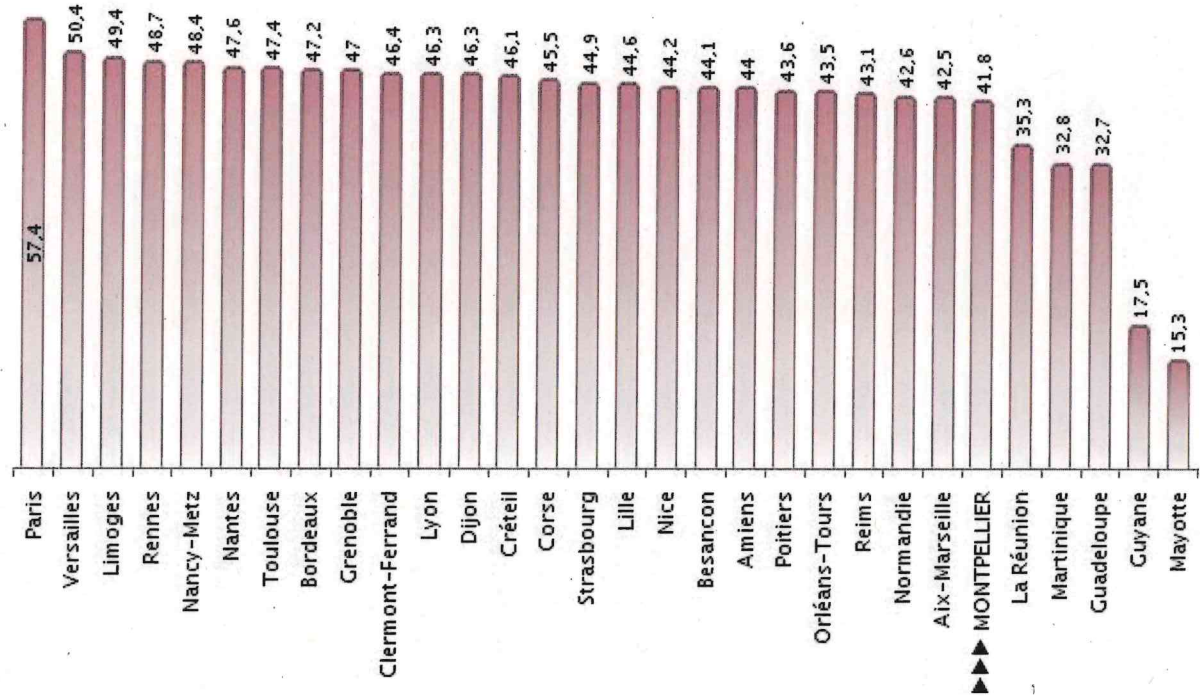
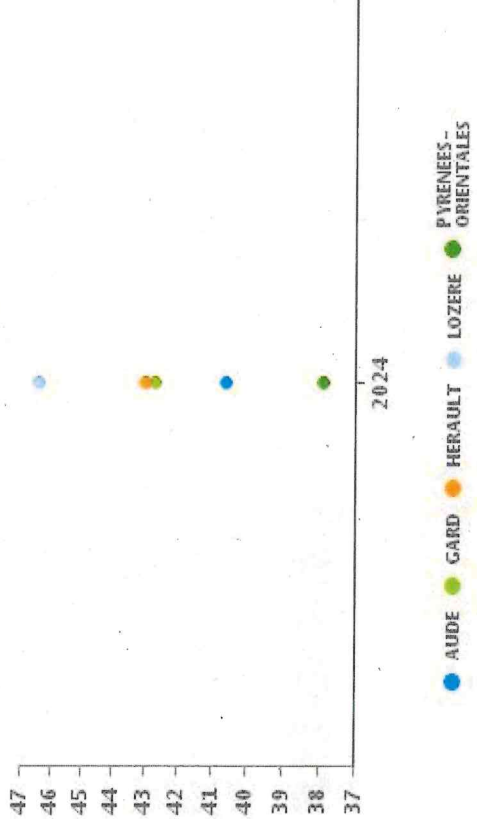


Données : rentrée 2024

Définition :

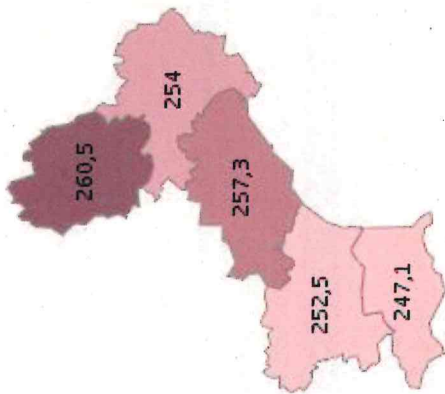
	2024
AUDE	40,6
GARD	42,7
HERAULT	43,0
LOZERE	46,4
PYRENEES-ORIENTALES	37,9
ACADEMIE DE MONTPELLIER	41,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	44,7
FRANCE + DROM	45,4

Source : DEPP - Archipel TD / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

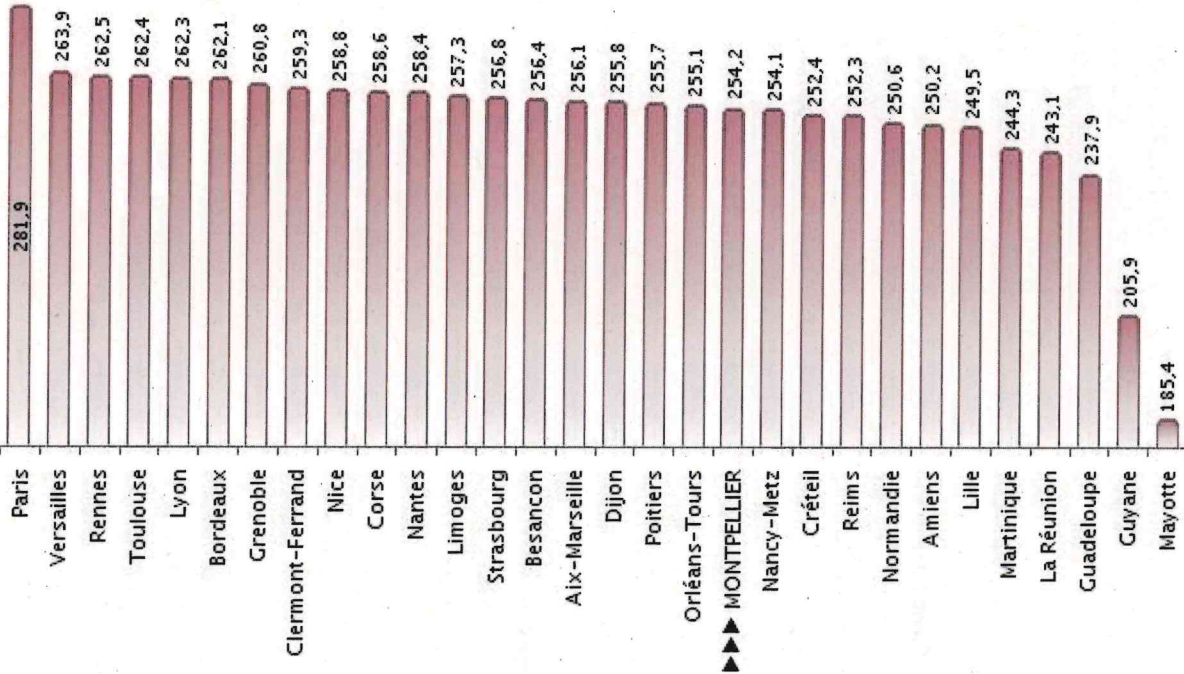
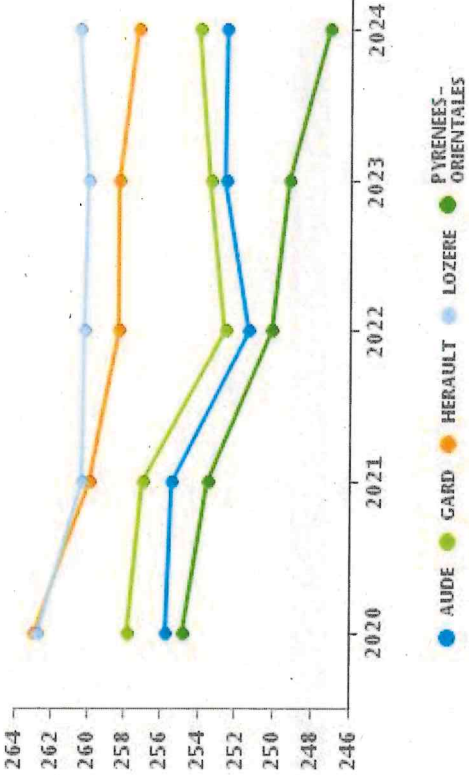
Scores moyens en français des élèves de 6ème



Données : rentrée 2024

Définition :

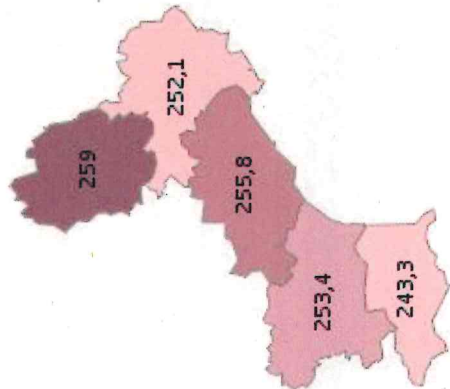
En début d'année scolaire, tous les élèves de 6ème (y compris Segpa, Ulis et Upe2a) passent une évaluation sur support numérique. Les résultats issus de cette évaluation permettent d'établir une photographie de certaines connaissances et compétences des élèves en français à l'entrée au collège.
Le score a été standardisé en 2017, de telle manière que sur l'ensemble de la population évaluée au niveau national cette année-là, la moyenne soit de 250 et l'écart-type de 50.
Le score moyen du collège correspond à la moyenne des scores obtenus en français par ses élèves.



Données : rentrée 2024

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

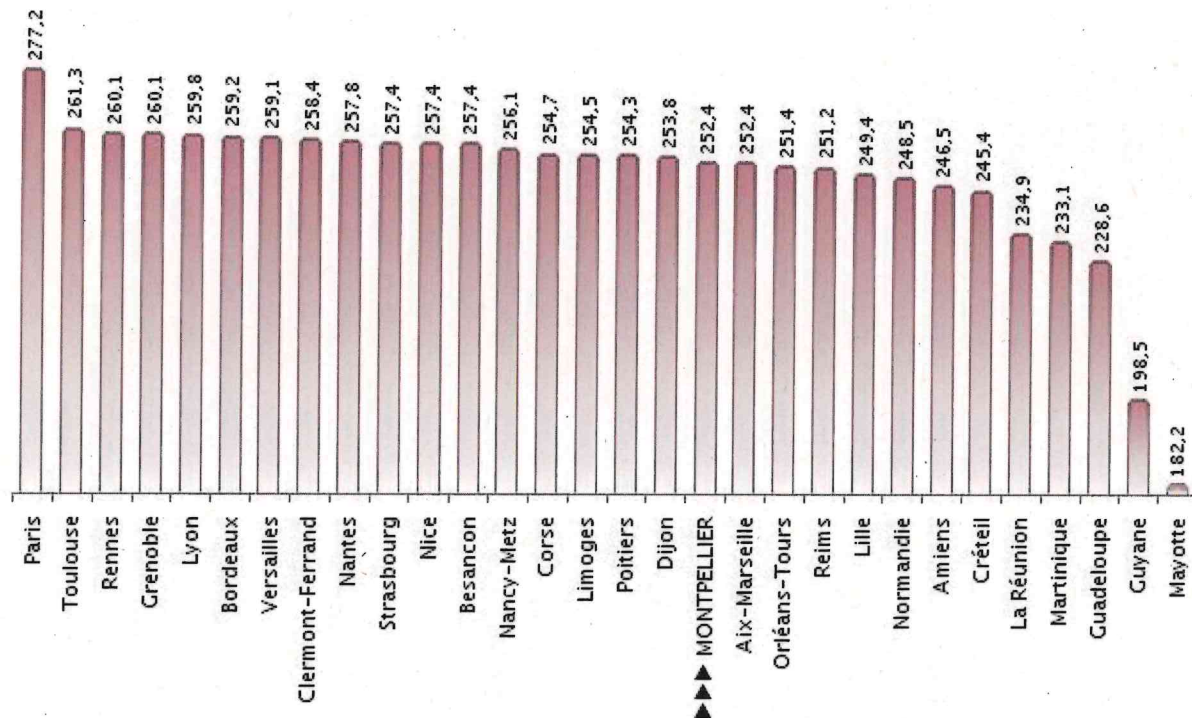
Scores moyens en mathématiques des élèves de 6ème



Données : rentrée 2024

Définition :

En début d'année scolaire, tous les élèves de 6ème (y compris Segpa, Ulis et Upe2a) passent une évaluation sur support numérique. Les résultats issus de cette évaluation permettent d'établir une photographie de certaines connaissances et compétences des élèves en mathématiques à l'entrée au collège.
Le score a été standardisé en 2017, de telle manière que sur l'ensemble de la population évaluée au niveau national cette année-là, la moyenne soit de 250 et l'écart-type de 50.
Le score moyen du collège correspond à la moyenne des scores obtenus en mathématiques par ses élèves.

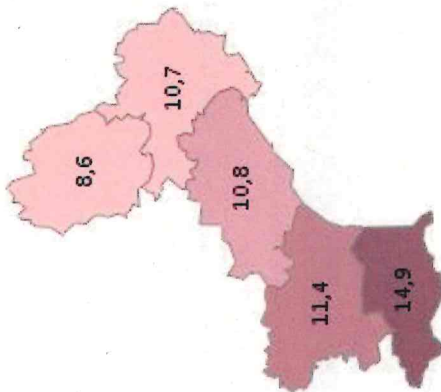


Données : rentrée 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	249,7	249,7	248,6	251,3	253,4
GARD	248,6	249,1	249,1	251,4	252,1
HERAULT	255,9	253,2	255,7	256,3	255,8
LOZERE	260,1	261,0	259,6	262,8	259,0
PYRENEES-ORIENTALES	246,0	246,5	245,8	246,4	243,3
ACADEMIE DE MONTPELLIER	251,6	250,7	251,5	252,8	252,4
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	256,8	256,5	256,0	257,4	256,9
FRANCE + DROM	252,6	253,8	253,4	254,1	254,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

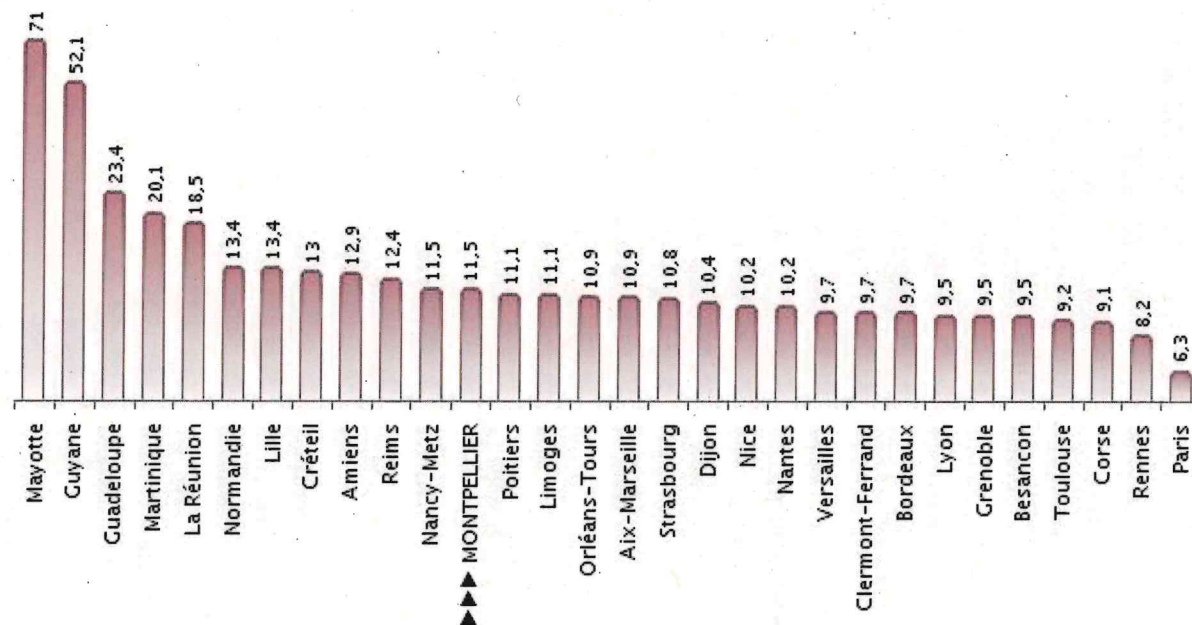
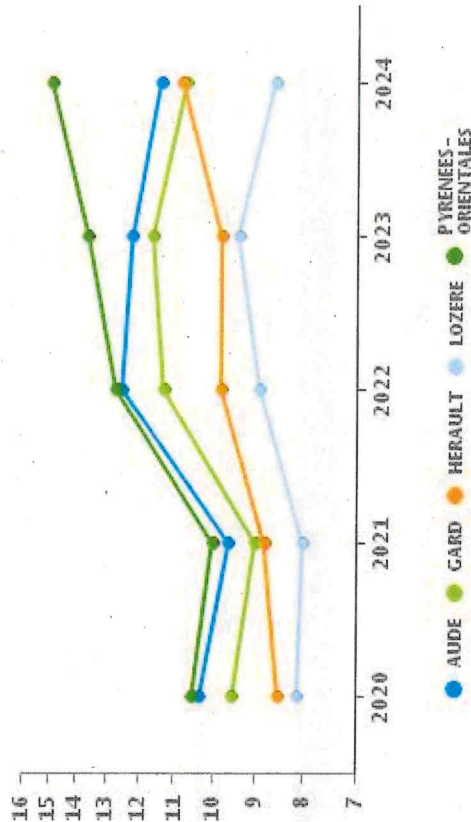
Evaluation de français en 6ème - % élèves Groupe 1 (score < 200)



Données : rentrée 2024

Définition :

En début d'année scolaire, tous les élèves de 6ème (y compris Segpa, Ujis et Upe2a) passent une évaluation sur support numérique. Les résultats issus de cette évaluation permettent d'établir une photographie de certaines connaissances et compétences des élèves en mathématiques à l'entrée au collège.
Dans chacune des deux matières, le score a été standardisé en 2017, de telle manière que sur l'ensemble de la population évaluée au niveau national cette année-là, la moyenne soit de 250 et l'écart-type de 50.
Le score moyen du collège correspond à la moyenne des scores obtenus en français par ses élèves.

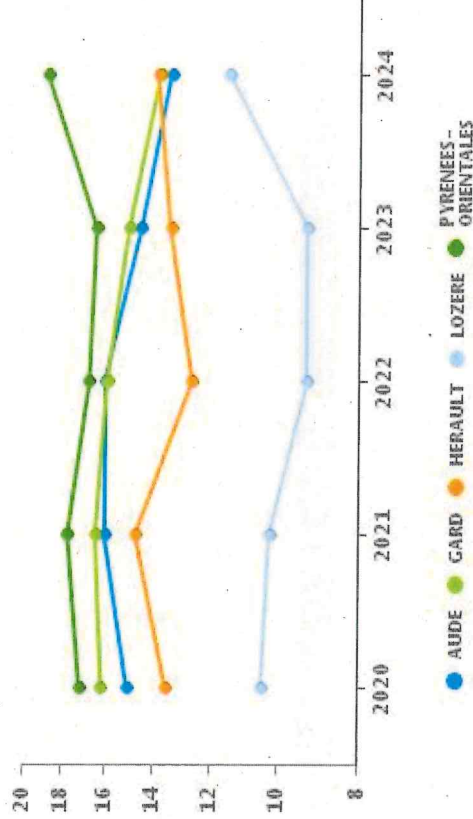
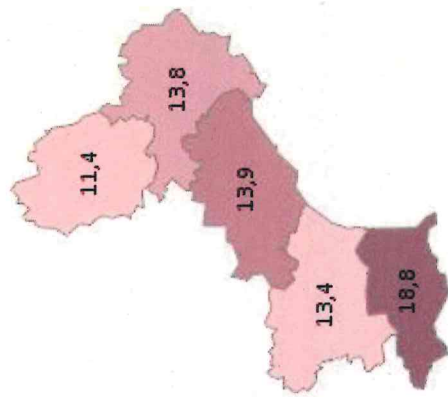


Données : rentrée 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	10,3	9,6	12,5	12,2	11,4
GARD	9,5	9,0	11,3	11,6	10,7
HERAULT	8,5	8,8	9,8	9,8	10,8
LOZERE	8,1	8,0	8,9	9,4	8,6
PYRENEES-ORIENTALES	10,5	10,0	12,7	13,6	14,9
ACADEMIE DE MONTPELLIER	9,3	9,1	11,0	11,2	11,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	8,2	7,9	10,0	10,1	10,3
FRANCE + DROM	9,4	8,6	11,2	11,3	11,7

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Evaluation de mathématiques en 6ème - % élèves Groupe 1 (score < 200)



Définition :

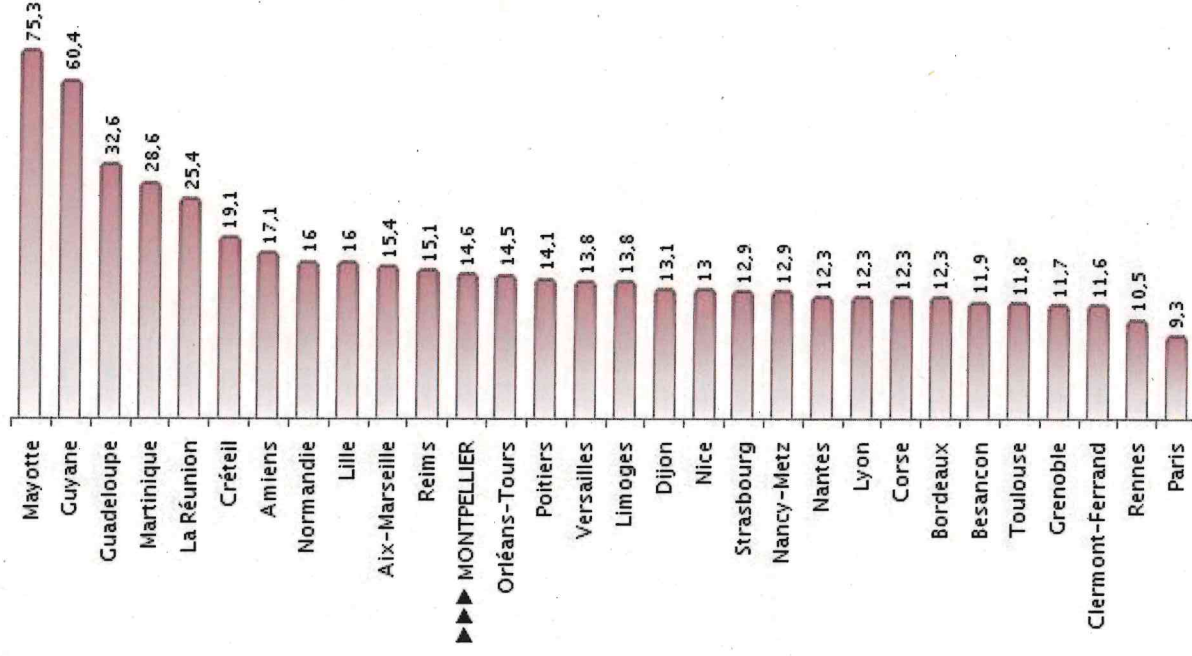
En début d'année scolaire, tous les élèves de 6ème (y compris Segpa, Uls et Upe2a) passent une évaluation sur support numérique. Les résultats issus de cette évaluation permettent d'établir une photographie de certaines connaissances et compétences des élèves en mathématiques à l'entrée au collège.

Dans chacune des deux matières, le score a été standardisé en 2017, de telle manière que sur l'ensemble de la population évaluée au niveau national cette année-là, la moyenne soit de 250 et l'écart-type de 50.

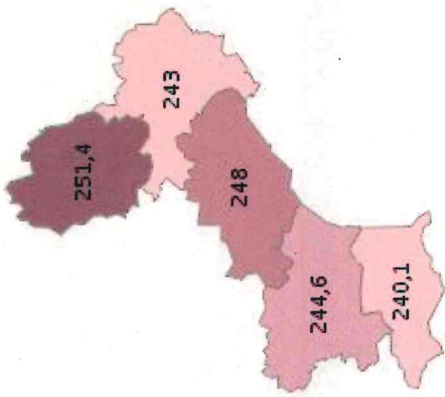
Le score moyen du collège correspond à la moyenne des scores obtenus en mathématiques par ses élèves.

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	15,0	16,0	16,0	14,5	13,4
GARD	16,1	16,4	15,9	15,0	13,8
HERAULT	13,5	14,7	12,6	13,4	13,9
LOZERE	10,4	10,2	9,2	9,2	11,4
PYRENEES-ORIENTALES	17,1	17,7	16,7	16,4	18,8
ACADEMIE DE MONTPELLIER	14,9	15,7	14,6	14,4	14,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	13,1	13,6	13,1	12,9	13,2
FRANCE + DROM	15,6	15,4	14,9	14,8	15,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Scores moyens en français des élèves de 4ème



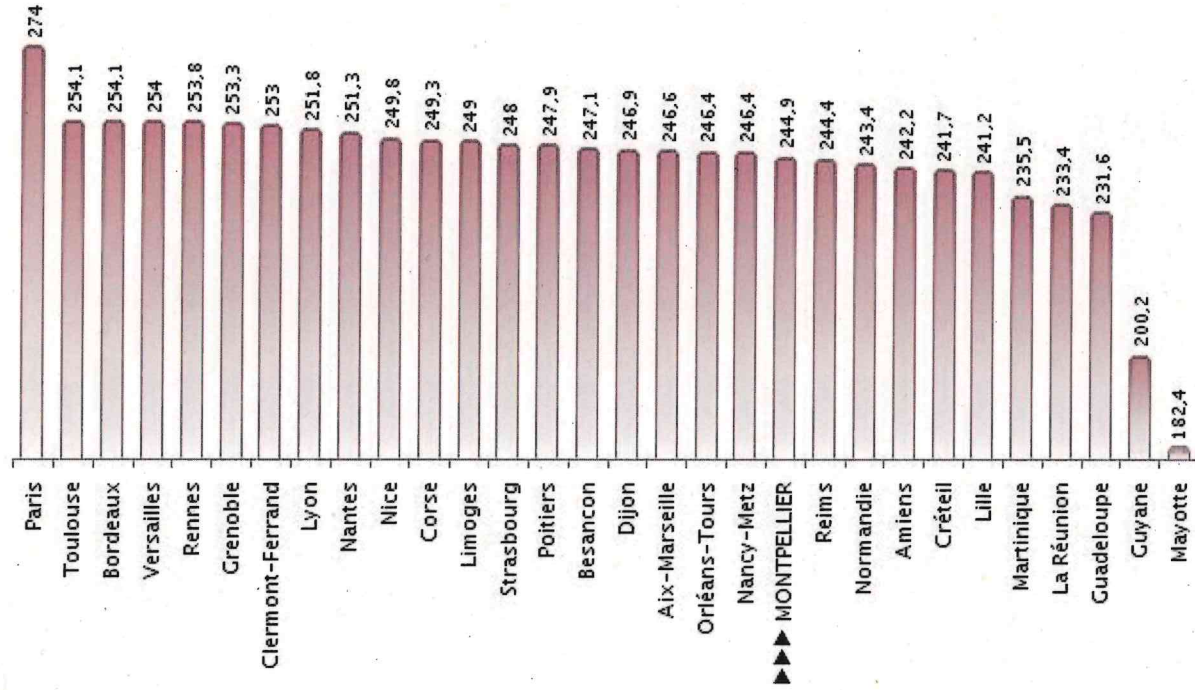
Données : rentrée 2024

Définition :

En début d'année scolaire, tous les élèves de 4ème (y compris Segpa, Ullis et Upe2a) passent une évaluation sur support numérique. Chaque élève est évalué en français. L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences de chaque élève et d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements. Le score a été standardisé en 2023 (première année de passation), de telle manière que sur l'ensemble de la population évaluée au niveau national cette année-là, la moyenne soit de 250 et l'écart-type de 50.

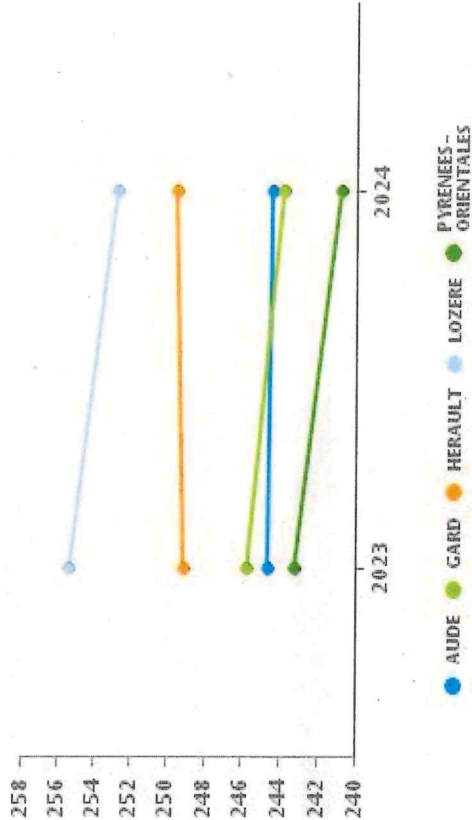
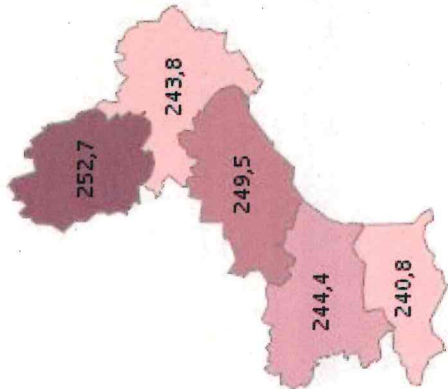
	2023	2024
AUDE	244,7	244,6
GARD	245,1	243,0
HERAULT	249,4	248,0
LOZERE	253,5	251,4
PYRENEES-ORIENTALES	243,8	240,1
ACADEMIE DE MONTPELLIER	246,8	244,9
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	251,2	249,6
FRANCE + DROM	250,2	247,9

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

Scores moyens en mathématiques des élèves de 4ème

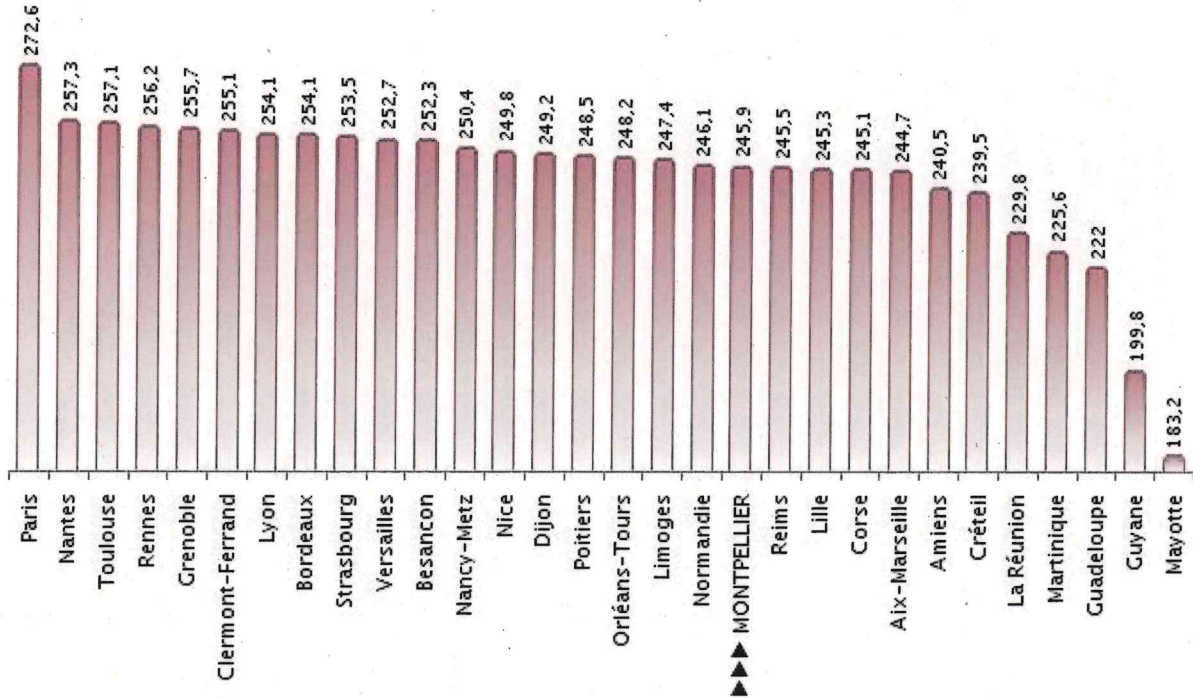


Définition :

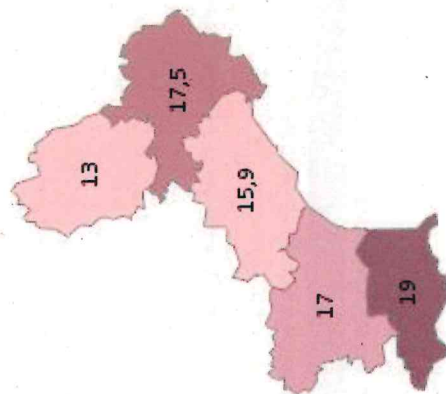
En début d'année scolaire, tous les élèves de 4ème (y compris Segpa, Ulis et Upe2a) passent une évaluation sur support numérique. Chaque élève est évalué en mathématiques.
L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences de chaque élève et d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements.
Le score a été standardisé en 2023 (première année de passation), de telle manière que sur l'ensemble de la population évaluée au niveau national cette année-là, la moyenne soit de 250 et l'écart-type de 50.

	2023	2024
AUDE	244,6	244,4
GARD	245,7	243,8
HERAULT	249,1	249,5
LOZERE	255,3	252,7
PYRENEES-ORIENTALES	243,2	240,8
ACADEMIE DE MONTPELLIER	246,8	245,9
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	252,4	251,7
FRANCE + DROM	250,1	249,1

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



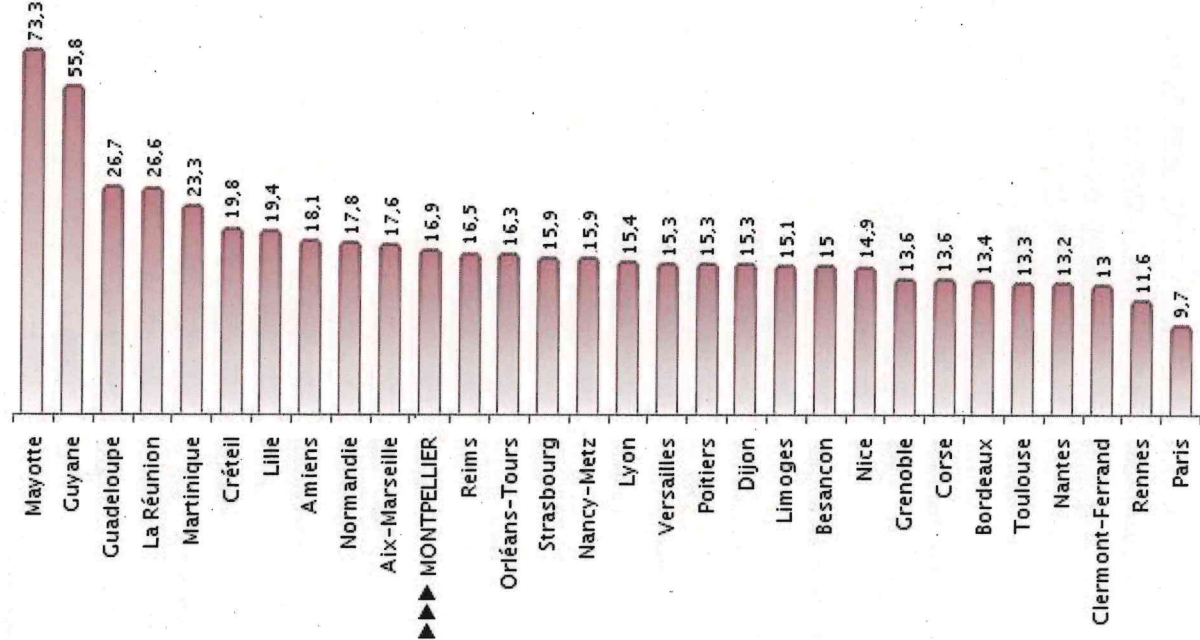
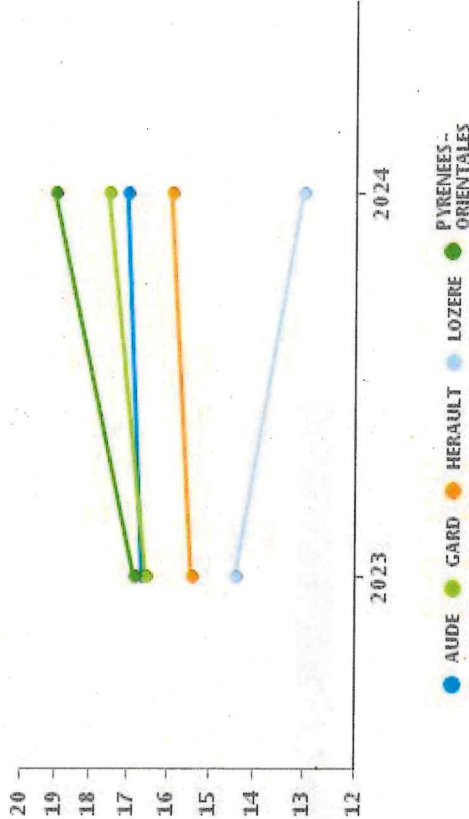
Evaluation de français en 4ème - % élèves Groupe 1 (score < 200)



Données : rentrée 2024

Définition :

En début d'année scolaire, tous les élèves de 4ème (y compris Segpa, Ulis et Upe2a) passent une évaluation sur support numérique. Chaque élève est évalué en français. L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences de chaque élève et d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements. Le score a été standardisé en 2023 (première année de passation), de telle manière que sur l'ensemble de la population évaluée au niveau national cette année-là, la moyenne soit de 250 et l'écart-type de 50.

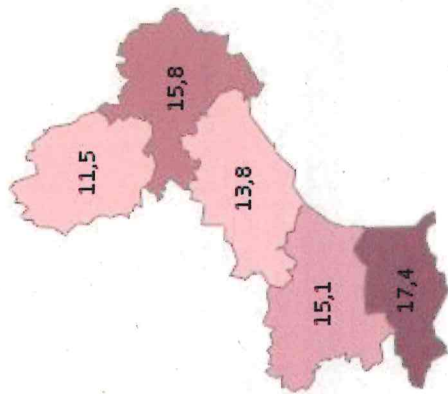


Données : rentrée 2024

	2023	2024
AUDE	16,6	17,0
GARD	16,5	17,5
HERAULT	15,4	15,9
LOZERE	14,4	13,0
PYRENEES-ORIENTALES	16,8	19,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	16,1	16,9
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	14,5	15,1
FRANCE + DROM	15,2	16,6

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

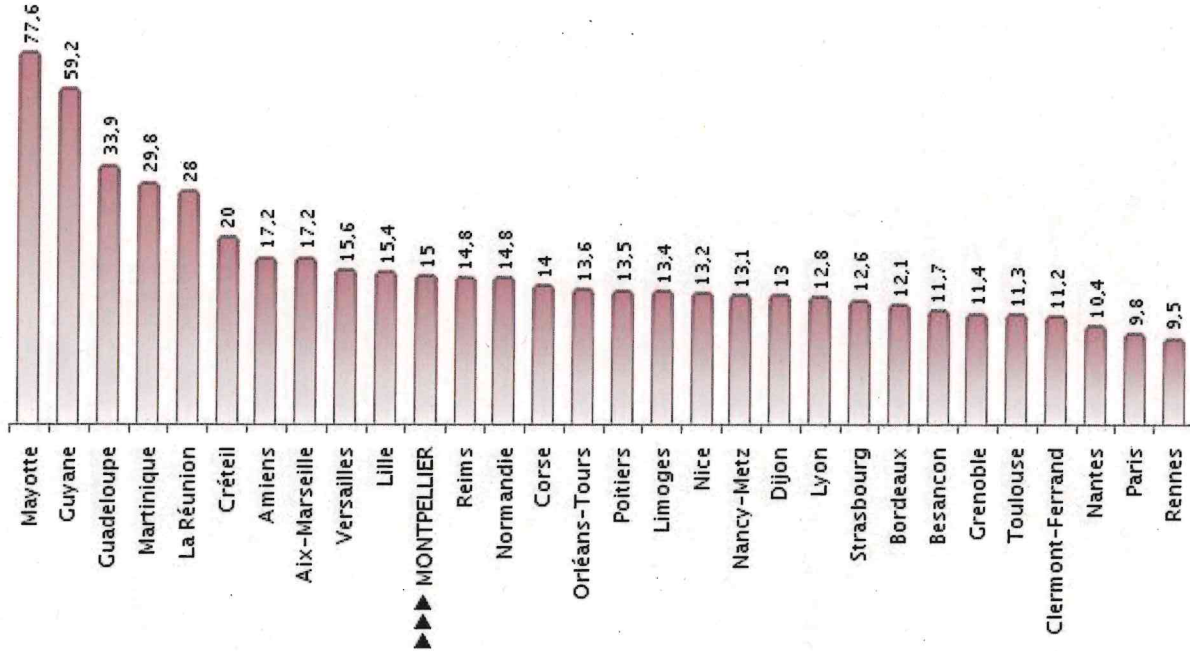
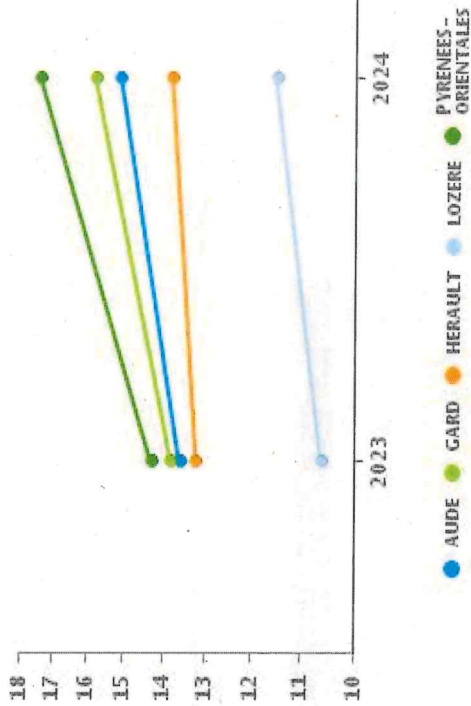
Evaluation de mathématiques en 4ème - % élèves Groupe 1 (score < 200)



Données : rentrée 2024

Définition :

En début d'année scolaire, tous les élèves de 4ème (y compris Segpa, Ulis et Upe2a) passent une évaluation sur support numérique. Chaque élève est évalué en mathématiques.
L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences de chaque élève et d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements.
Le score a été standardisé en 2023 (première année de passation), de telle manière que sur l'ensemble de la population évaluée au niveau national cette année-là, la moyenne soit de 250 et l'écart-type de 50.

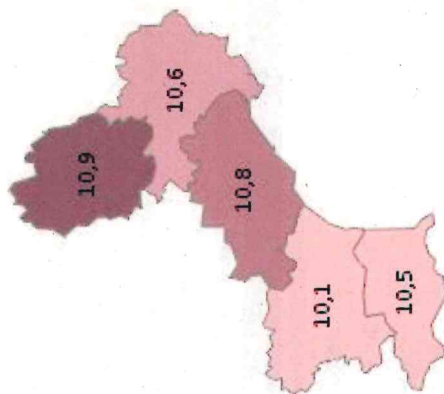


Données : rentrée 2024

	2023	2024
AUDE	13,6	15,1
GARD	13,8	15,8
HERAULT	13,2	13,8
LOZERE	10,6	11,5
PYRENEES-ORIENTALES	14,3	17,4
ACADEMIE DE MONTPELLIER	13,6	15,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	12,0	13,1
FRANCE + DROM	14,0	15,1

Source : DEPP - Atchipei 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Note moyenne en français - Contrôle final du brevet



Données : rentrée 2023

Définition :

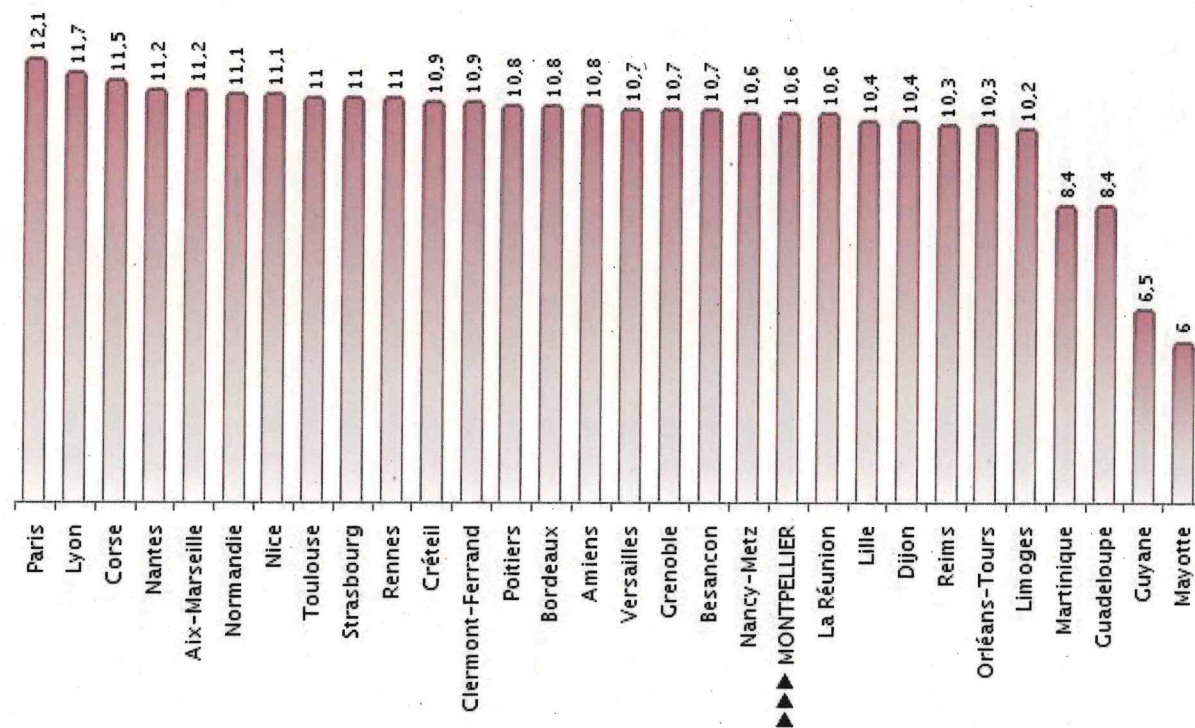
La note de Français regroupe les épreuves « Dictée », « Réécriture », « Français - Travail d'écriture » et « Français - Analyse et compréhension ». Elle compte pour 100 points au brevet.

Ces notes moyennes sont calculées sur l'ensemble des élèves de l'établissement présents à ces épreuves (série générale ou professionnelle), à partir de leurs notes avant majoration éventuelle par le jury, et ramenées sur 20 points.

Champ :

- Elèves sous statut scolaire,
- Ayant obtenu au moins une note à l'une des quatre épreuves terminales écrites (Mathématiques, Français, Histoire-géographie et Sciences),
- Passant la série générale ou professionnelle du DNB,
- Hors élèves en Upe2a.

Remarques : le périmètre des IVAC est celui du collège et exclut ainsi les 3èmes de lycées professionnels. Les 3èmes prépa-métiers des collèges font partie du champ.

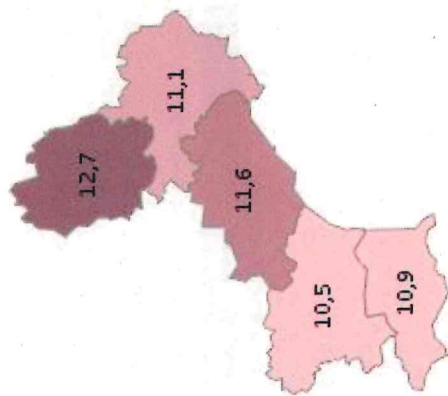


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	11,7	9,4	9,9	10,1
GARD	11,8	9,8	10,3	10,6
HERAULT	12,2	10,1	10,4	10,8
LOZERE	12,2	10,0	10,3	10,9
PYRENEES-ORIENTALES	11,9	9,7	10,1	10,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	12,0	9,9	10,3	10,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	12,6	10,0	10,4	10,8
FRANCE + DROM	12,1	10,1	10,2	10,8

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (publie et privé sous contrat)

Note moyenne en mathématiques - Contrôle final du brevet



Données : rentrée 2023

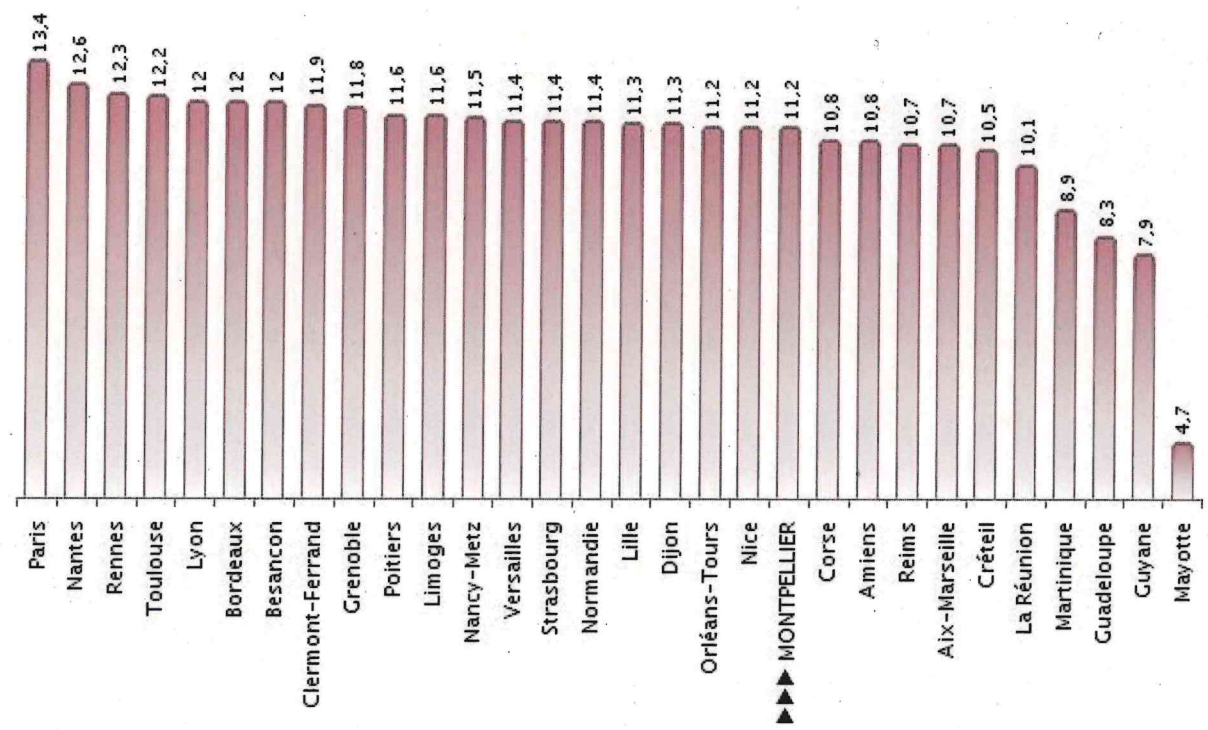
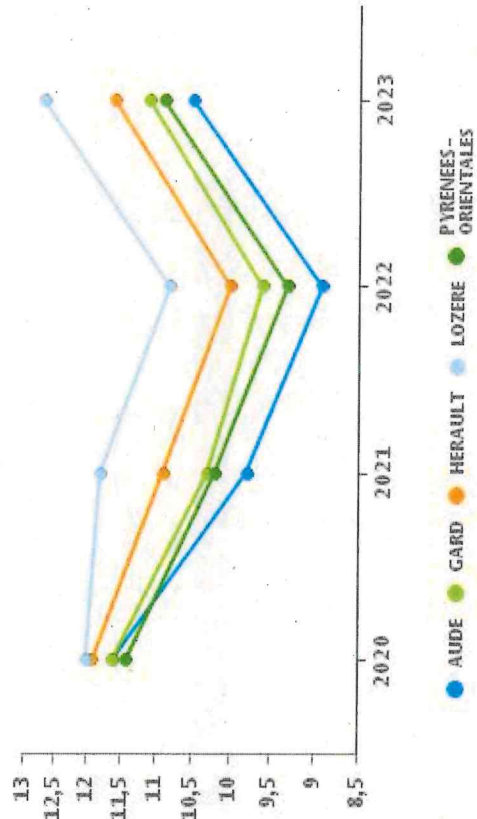
Définition :

La note moyenne de mathématiques est calculée sur l'ensemble des élèves de l'établissement présents à ces épreuves (série générale ou professionnelle), à partir de leurs notes avant majoration éventuelle par le jury, et ramenées sur 20 points.

Champ :

- Elèves sous statut scolaire,
- Ayant obtenu au moins une note à l'une des quatre épreuves terminales écrites (Mathématiques, Français, Histoire-géographie et Sciences),
- Passant la série générale ou professionnelle du DNB,
- Hors élèves en Upe2a.

Remarque : le périmètre des IVAC est celui du collège et exclut ainsi les 3èmes de lycées professionnels. Les 3èmes prépa-métiers des collèges font partie du champ.

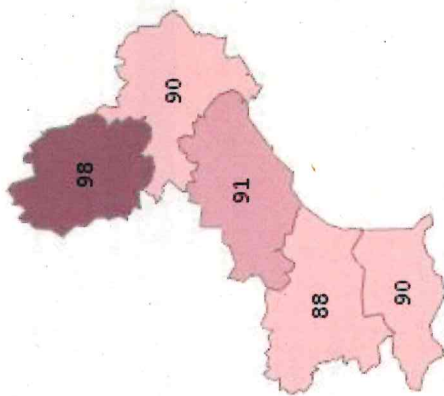


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	11,6	9,8	8,9	10,5
GARD	11,6	10,3	9,6	11,1
HERAULT	11,9	10,9	10,0	11,6
LOZERE	12,0	11,8	10,8	12,7
PYRENEES-ORIENTALES	11,4	10,2	9,3	10,9
ACADEMIE DE MONTELLIER	11,7	10,5	9,7	11,2
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	11,8	11,0	10,2	11,7
FRANCE + DROM	11,8	10,6	9,8	11,4

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Taux de réussite au DNB - Série générale



Données : rentrée 2023

Définition :

Rapport du nombre d'élèves du collège reçus au brevet série générale au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

La réussite au brevet est un des indicateurs composant les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Collèges (IVAC), qui sont une batterie d'indicateurs complémentaires sur la réussite des élèves à l'examen du DNB et sur l'accompagnement dans leur parcours scolaire au collège.

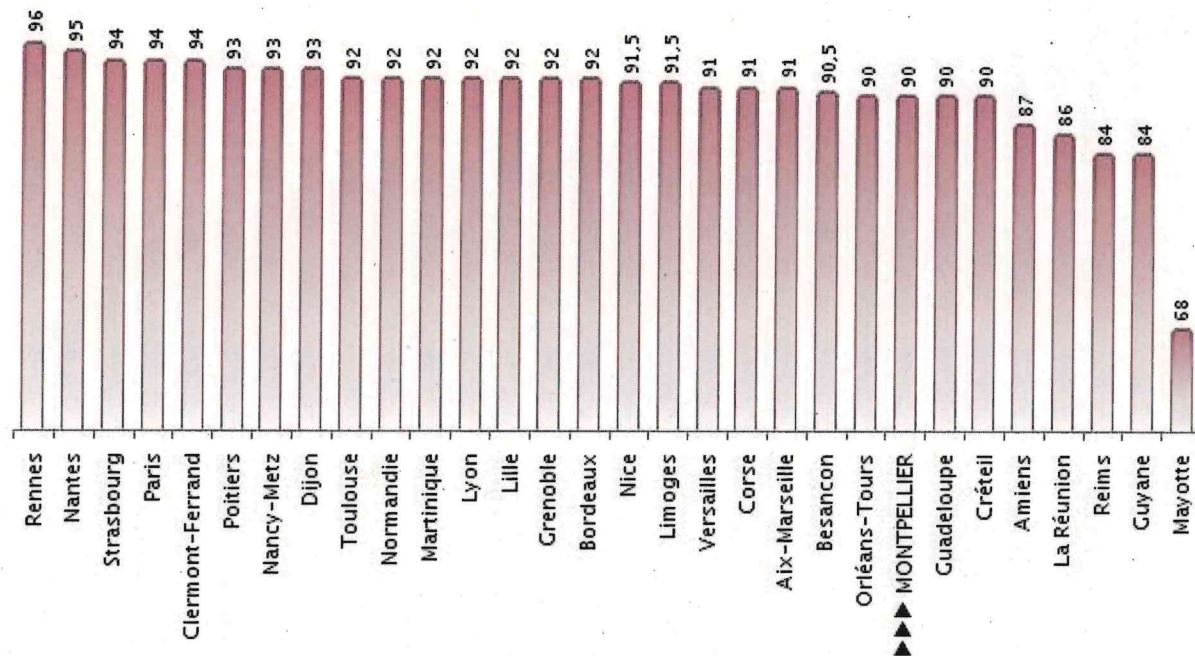
Pour la série générale, une valeur ajoutée est calculée et permet d'aller au-delà du seul taux « brut » de réussite à l'examen. Elle correspond à la différence entre le taux « brut » de réussite au DNB observé pour le collège et son taux attendu. Ce dernier est une simulation de ce que serait le taux de réussite du collège si celui-ci ne contribuait ni plus, ni moins, à la réussite scolaire de ses élèves que la moyenne des établissements comparables. Ce taux attendu tient compte de la composition sociale et du niveau scolaire à l'entrée en sixième des élèves.

Champ :

- Élèves sous statut scolaire,
- Ayant obtenu au moins une note à l'une des quatre épreuves terminales écrites (Mathématiques, Français, Histoire-géographie et Sciences),
- Passant la série générale du DNB
- Y compris 3èmes prépa-métiers
- Hors élèves en Upe2a.

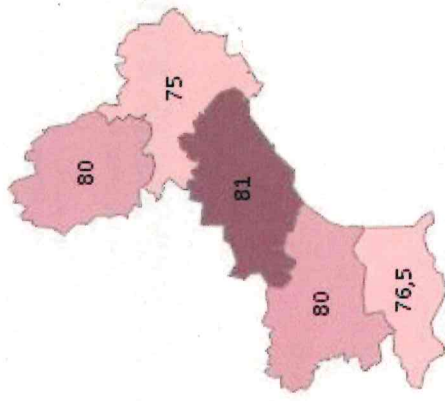
	2021	2022	2023
AUDE	87,0	85,0	88,0
GARD	86,0	86,0	90,0
HERAULT	90,0	87,0	91,0
LOZERE	95,0	95,0	98,0
PYRENEES-ORIENTALES	89,5	88,0	90,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	89,0	87,0	90,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	90,0	90,0	91,0
FRANCE + DROM	90,0	90,0	92,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Taux de réussite au DNB - Série professionnelle



Données : rentrée 2023

Définition :

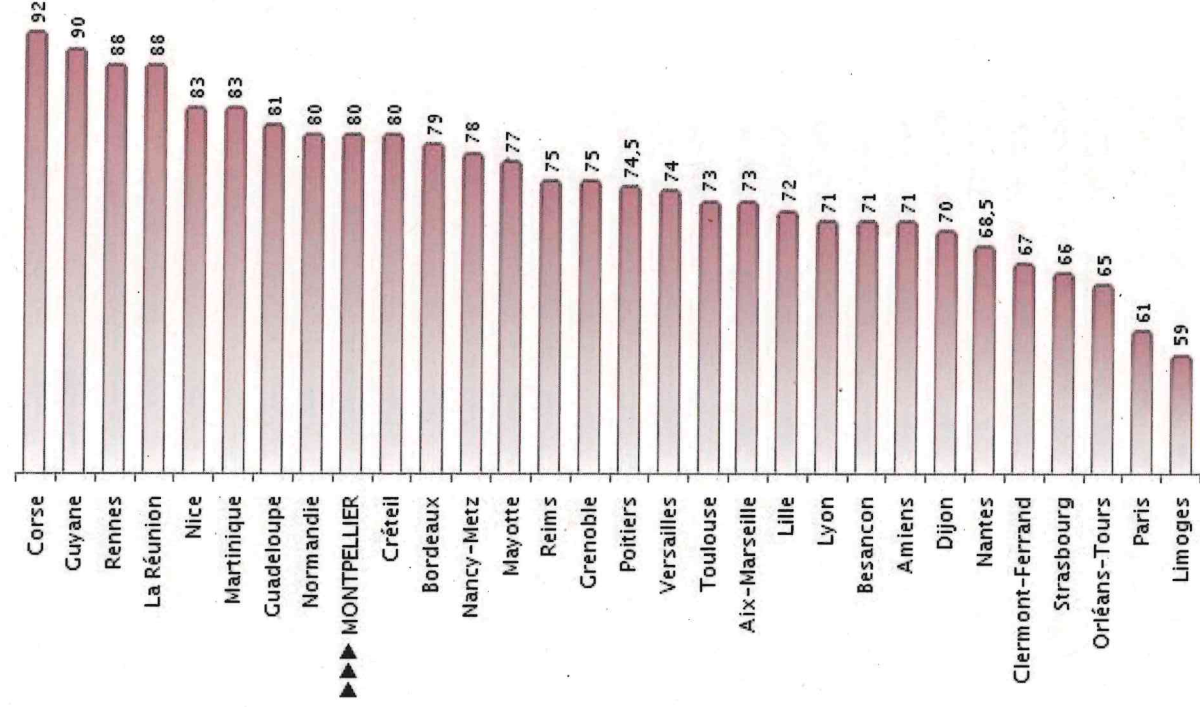
Rapport du nombre d'élèves du collège reçus au brevet série générale au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

La réussite au brevet est un des indicateurs composant les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Collèges (IVAC), qui sont une batterie d'indicateurs complémentaires sur la réussite des élèves à l'examen du DNB et sur l'accompagnement dans leur parcours scolaire au collège.

Pour la série générale, une valeur ajoutée est calculée et permet d'aller au-delà du seul taux « brut » de réussite à l'examen. Elle correspond à la différence entre le taux « brut » de réussite au DNB observé pour le collège et son taux attendu. Ce dernier est une simulation de ce que serait le taux de réussite du collège si celui-ci ne contribuait ni plus, ni moins, à la réussite scolaire de ses élèves que la moyenne des établissements comparables. Ce taux attendu tient compte de la composition sociale et du niveau scolaire à l'entrée en sixième des élèves.

Champ :

- Élèves sous statut scolaire,
- Ayant obtenu au moins une note à l'une des quatre épreuves terminales écrites (Mathématiques, Français, Histoire-géographie et Sciences),
- Passant la série professionnelle du DNB
- Y compris 3èmes prépa-métiers
- Hors élèves en Upe2a.

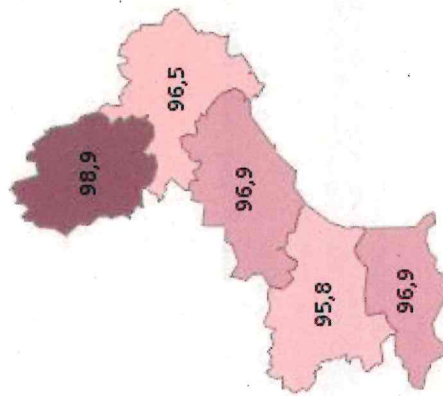


Données : rentrée 2023

	2021	2022	2023
AUDE	74,5	75,0	80,0
GARD	73,0	65,0	75,0
HERAULT	89,0	79,0	81,0
LOZERE	90,0	100,0	80,0
PYRENEES-ORIENTALES	90,5	88,0	76,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	83,0	80,5	80,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	75,0	71,0	75,0
FRANCE + DROM	79,0	78,0	76,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Taux de réussite au bac général



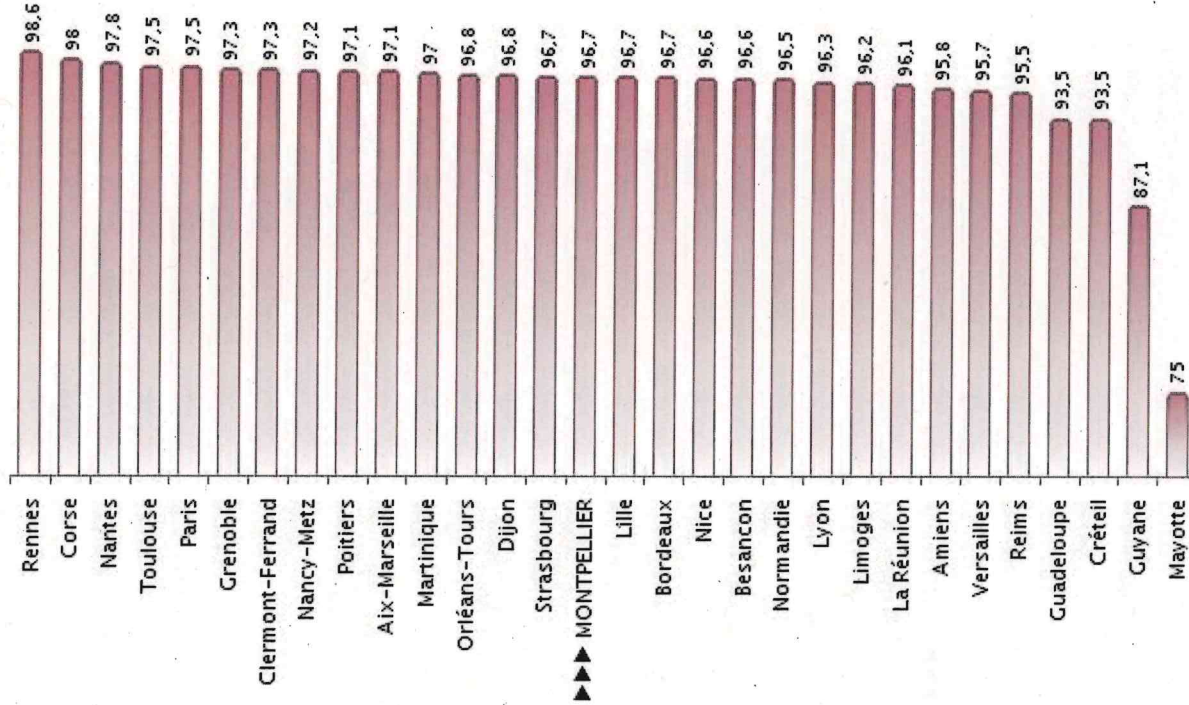
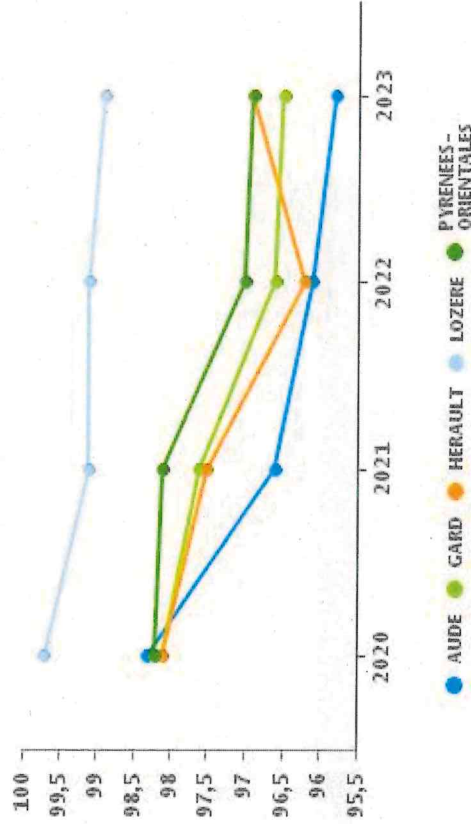
Données : rentrée 2023

Définition :

Rapport du nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat général au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen. La réussite au bac est un des indicateurs composant les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL), qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées.

Pour plus de détails, voir la page méthodologie des IVAL

(<https://www.education.gouv.fr/methodologie-des-indicateurs-de-resultats-des-lycees-11948>)

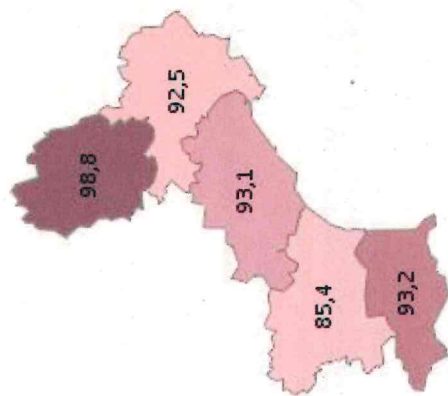


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	98,3	96,6	96,1	95,8
GARD	98,1	97,6	96,6	96,5
HERAULT	98,1	97,5	96,2	96,9
LOZERE	99,7	99,1	99,1	98,9
PYRENEES-ORIENTALES	98,2	98,1	97,0	96,9
ACADEMIE DE MONTELLIER	98,2	97,5	96,5	96,7
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	98,4	97,9	96,9	97,1
FRANCE + DROM	98,0	97,8	96,3	96,4

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Taux de réussite au bac technologique



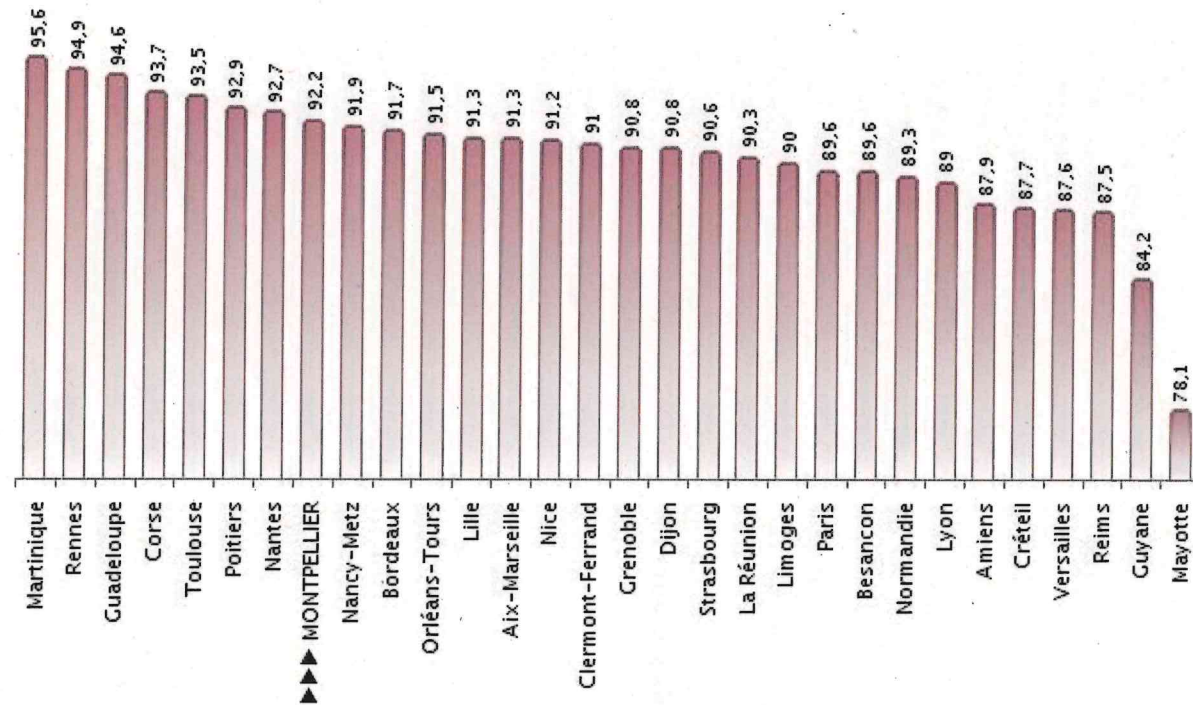
Données : rentrée 2023

Définition :

Rapport du nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat technologique au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen. La réussite au bac est un des indicateurs composant les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL), qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées.

Pour plus de détails, voir la page méthodologie des IVAL

(<https://www.education.gouv.fr/methodologie-des-indicateurs-de-resultats-des-lycees-11948>)

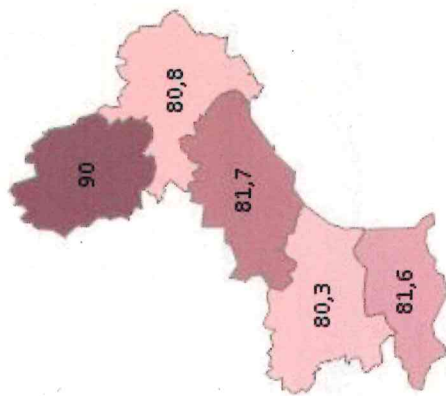


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	94,4	91,2	89,3	85,4
GARD	96,3	95,3	90,5	92,5
HERAULT	94,6	93,8	91,0	93,1
LOZERE	97,7	99,5	96,6	98,8
PYRENEES-ORIENTALES	96,8	94,6	89,6	93,2
ACADEMIE DE MONTPELLIER	95,5	94,2	90,6	92,2
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	95,6	94,6	91,5	92,8
FRANCE + DROM	95,1	94,1	90,6	90,4

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Taux de réussite au bac professionnel



Données : rentrée 2023

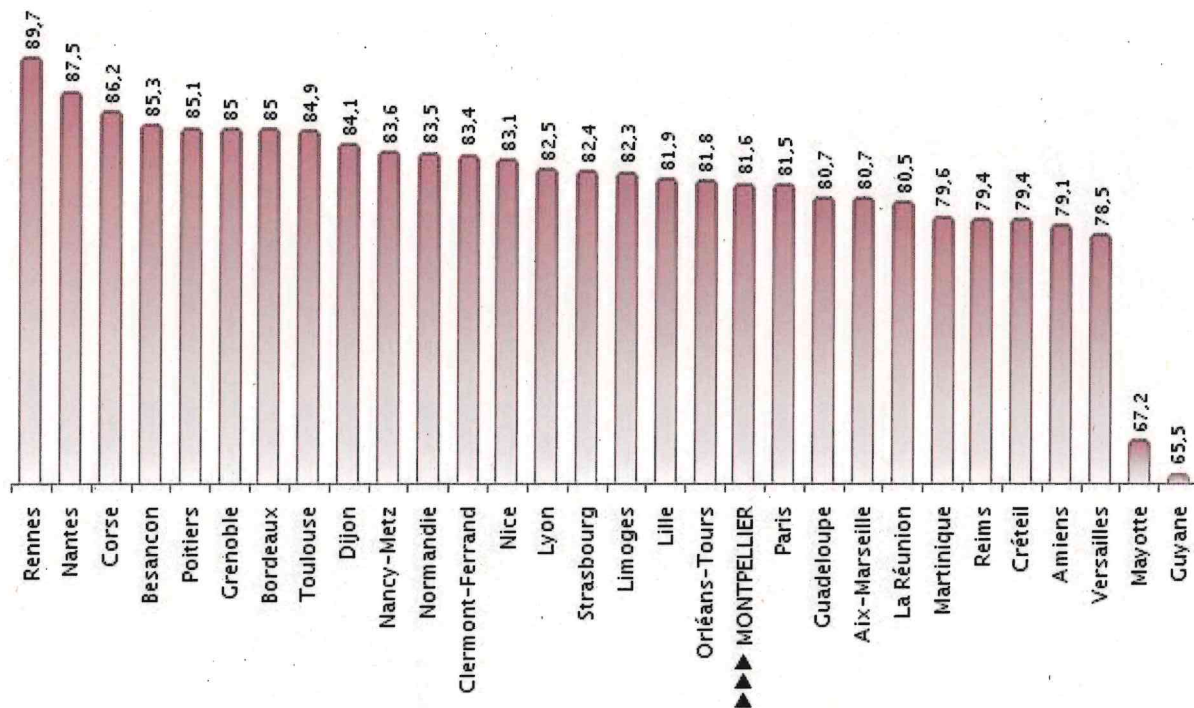
Définition :

Rapport du nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat professionnel au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

La réussite au bac est un des indicateurs composant les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL), qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées.

Pour plus de détails, voir la page méthodologie des IVAL

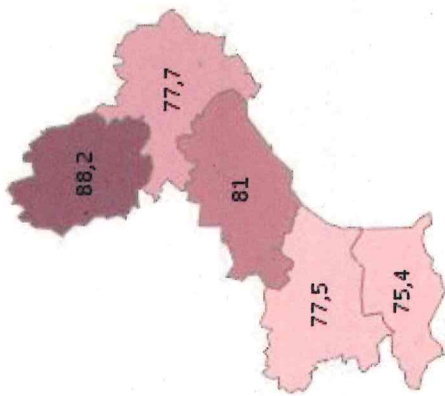
(<https://www.education.gouv.fr/methodologie-des-indicateurs-de-resultats-des-lycees-11948>)



Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	92,7	88,5	77,0	80,3
GARD	90,4	86,2	80,5	80,8
HERAULT	91,2	86,9	81,3	81,7
LOZERE	95,9	94,0	87,6	90,0
PYRENEES-ORIENTALES	88,9	85,1	78,7	81,6
ACADEMIE DE MONTPELLIER	90,9	86,9	80,4	81,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	90,8	87,6	81,7	83,3
FRANCE + DROM	90,2	85,9	81,8	82,4

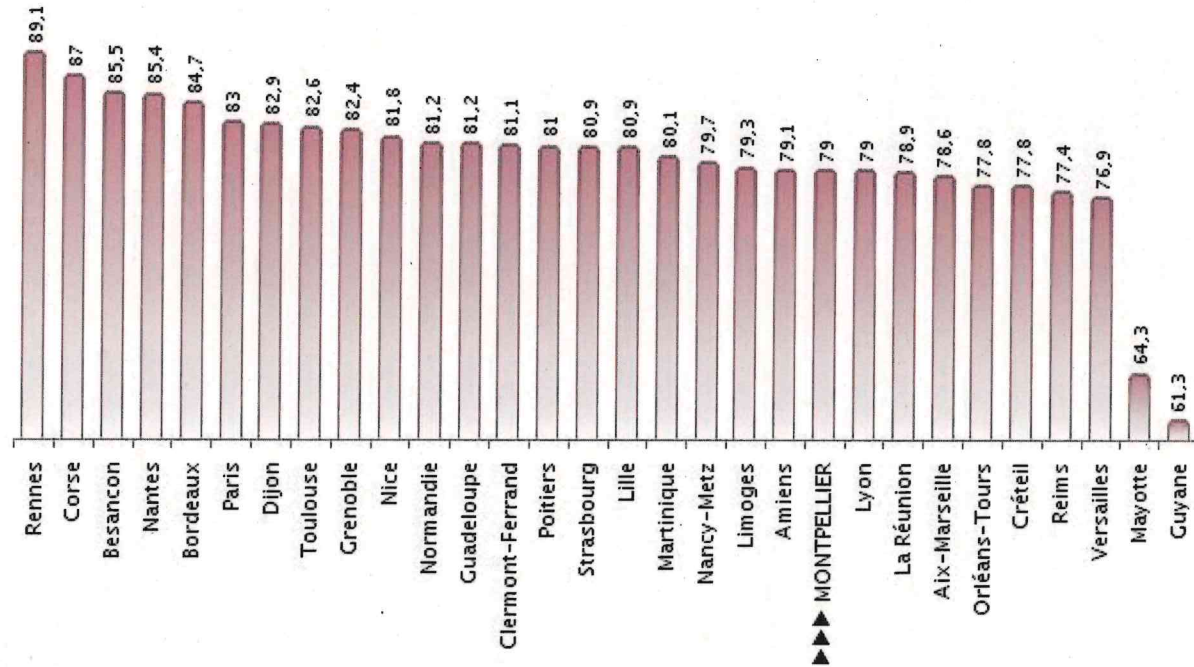
Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Définition :

Rapport du nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat professionnel - Production au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen. La réussite au bac est un des indicateurs composant les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL), qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées. Pour plus de détails, voir la page méthodologie des IVAL (<https://www.education.gouv.fr/methodologie-des-indicateurs-de-resultats-des-lycees-11948>)

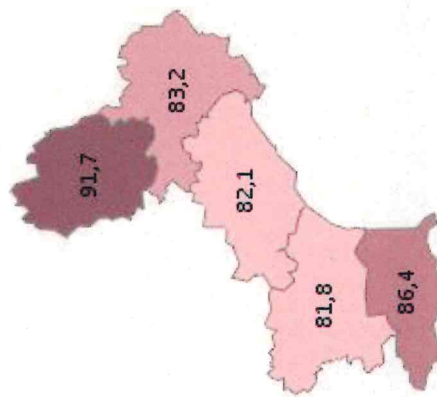


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	90,3	82,1	73,3	77,5
GARD	88,4	84,5	76,8	77,7
HERAULT	90,2	82,7	76,6	81,0
LOZERE	94,2	92,4	86,1	88,2
PYRENEES-ORIENTALES	86,4	81,5	76,9	75,4
ACADEMIE DE MONTPELLIER	89,1	83,6	76,8	79,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	89,8	85,1	79,1	81,0
FRANCE + DROM	89,3	84,2	79,8	80,7

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Taux de réussite au bac professionnel - Services



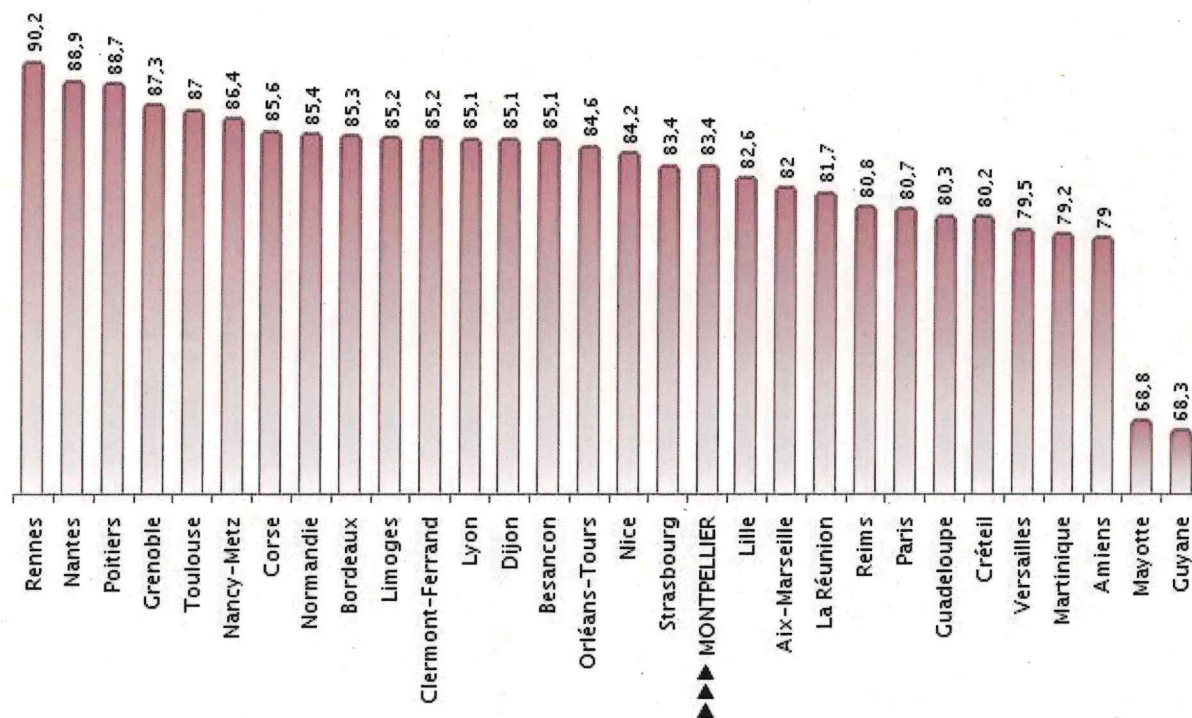
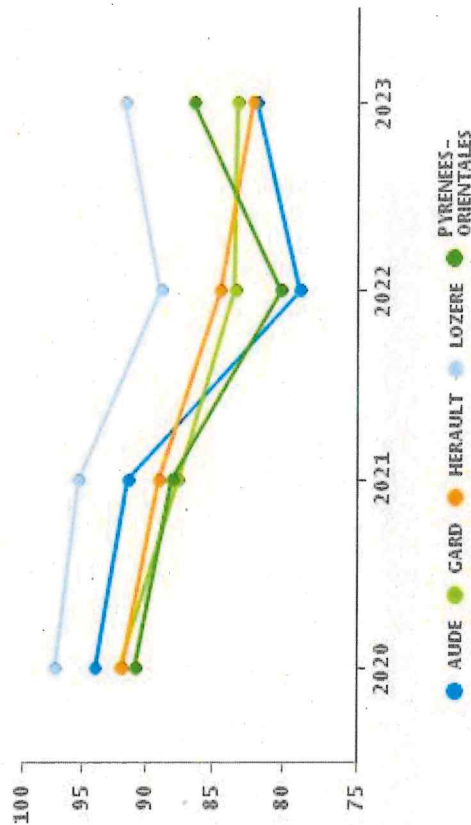
Données : rentrée 2023

Définition :

Rapport du nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat professionnel - Services au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen. La réussite au bac est un des indicateurs composant les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL), qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées.

Pour plus de détails, voir la page méthodologie des indicateurs des IVAL

(<https://www.education.gouv.fr/methodologie-des-indicateurs-de-resultats-des-lycees-11948>)

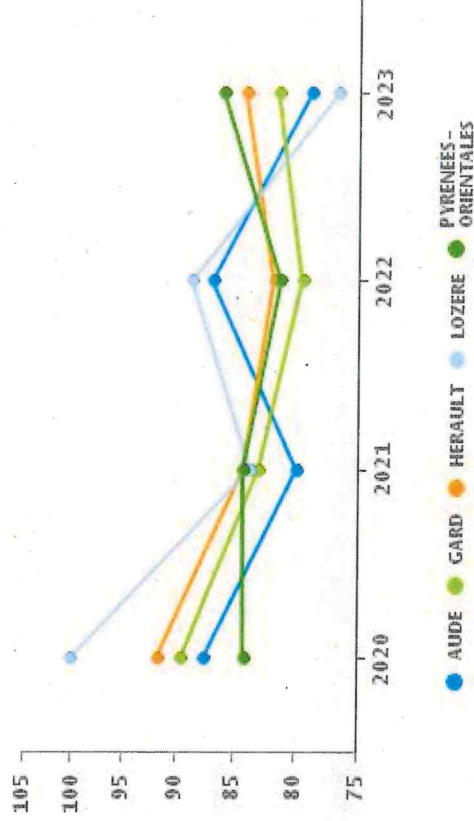
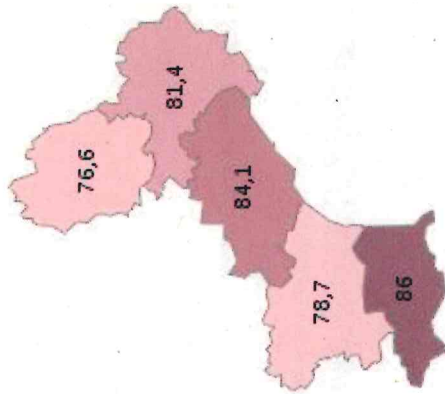


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	93,9	91,4	78,8	81,8
GARD	92,0	87,5	83,4	83,2
HERAULT	91,8	89,0	84,4	82,1
LOZERE	97,2	95,3	88,9	91,7
PYRENEES-ORIENTALES	90,8	88,0	80,1	86,4
ACADEMIE DE MONTEPELLIER	92,2	89,0	82,8	83,4
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	91,6	89,5	83,8	85,2
FRANCE + DROM	90,7	87,0	83,2	83,5

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Taux de réussite au CAP

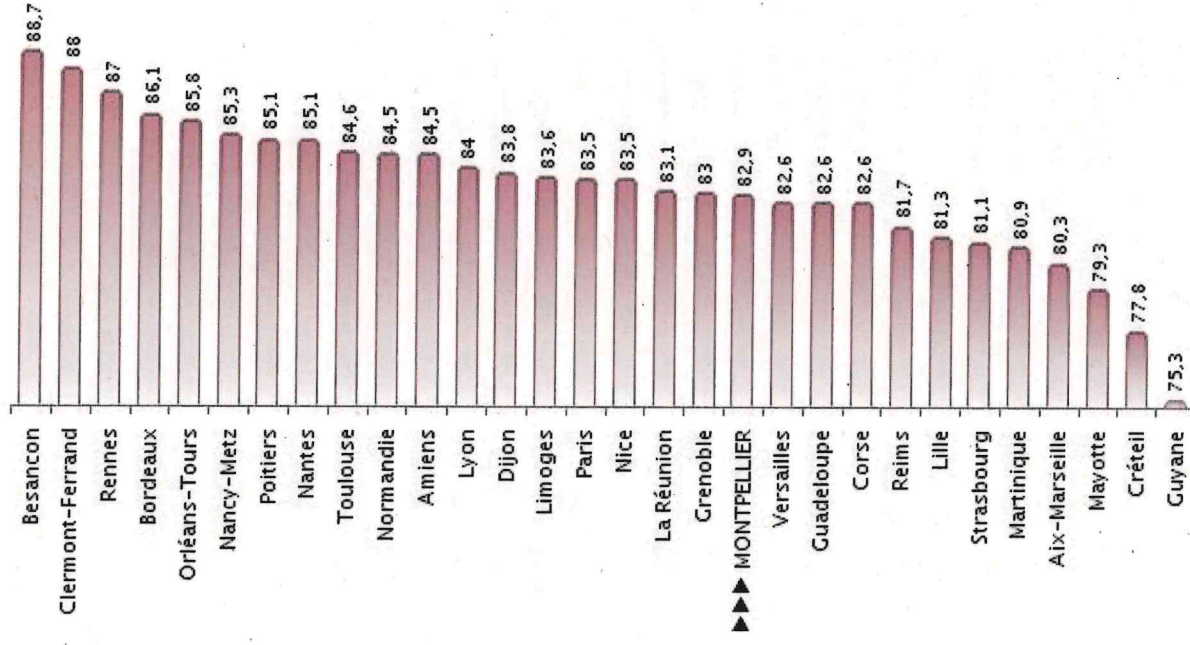


Définition :

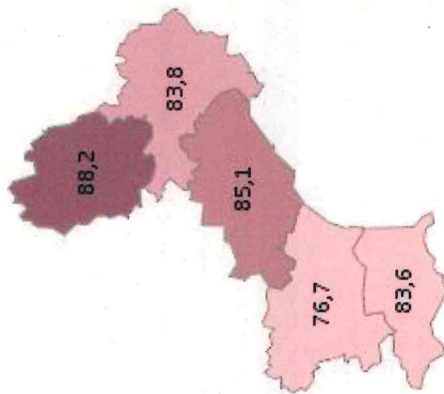
Cet indicateur donne le taux de réussite global au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), pour les élèves sous statut scolaire. Les effectifs hors contrat des établissements sous contrat sont inclus dans le calcul.

	2020	2021	2022	2023
AUDE	87,5	79,8	86,9	78,7
GARD	89,5	82,9	79,4	81,4
HERAULT	91,7	84,2	81,7	84,1
LOZERE	100,0	83,6	88,7	76,6
PYRENEES-ORIENTALES	84,1	84,2	81,1	86,0
ACADEMIE DE MONTELLIER	89,6	83,3	81,5	82,9
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	90,8	84,4	83,3	83,7
FRANCE + DROM	90,5	84,2	83,2	83,1

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



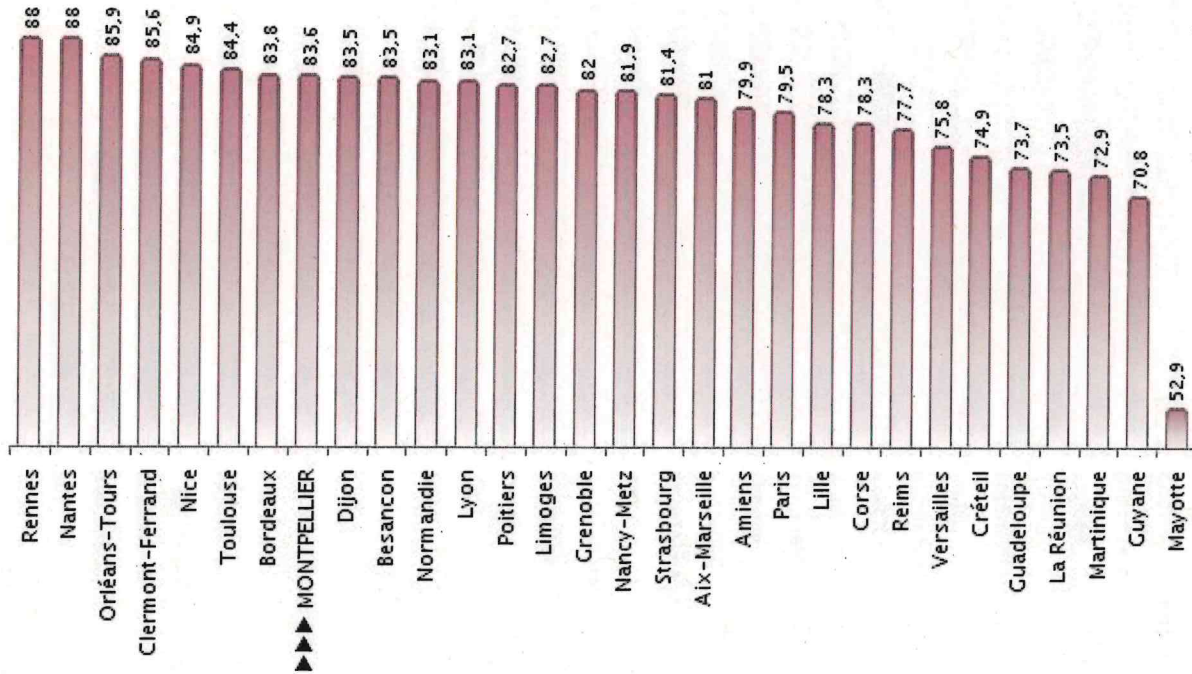
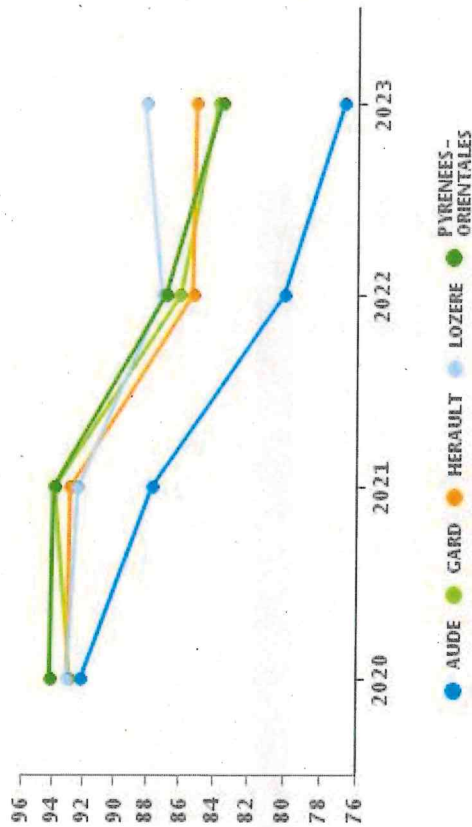
Taux de réussite au BTS



Données : rentrée 2023

Définition :

Cet indicateur donne le taux de réussite global au Brevet de technicien supérieur (BTS), pour les élèves sous statut scolaire. Les effectifs hors contrat des établissements sous contrat sont inclus dans le calcul.

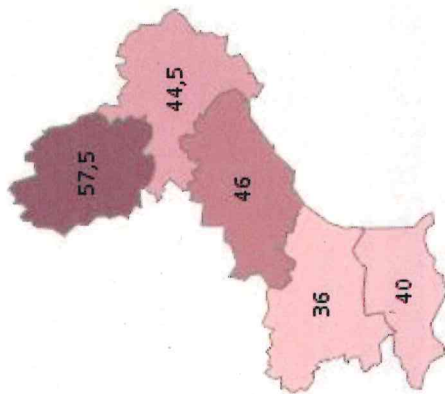


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	92,1	87,7	80,0	76,7
GARD	92,8	93,8	86,0	83,8
HERAULT	93,0	92,8	85,3	85,1
LOZERE	93,0	92,3	87,1	88,2
PYRENEES-ORIENTALES	94,1	93,9	86,9	83,6
ACADEMIE DE MONTPELLIER	93,0	92,7	85,3	83,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	92,5	92,1	85,0	84,0
FRANCE + DROM	88,9	90,9	81,7	81,2

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Taux d'emploi à 6 mois



Données : rentrée 2023

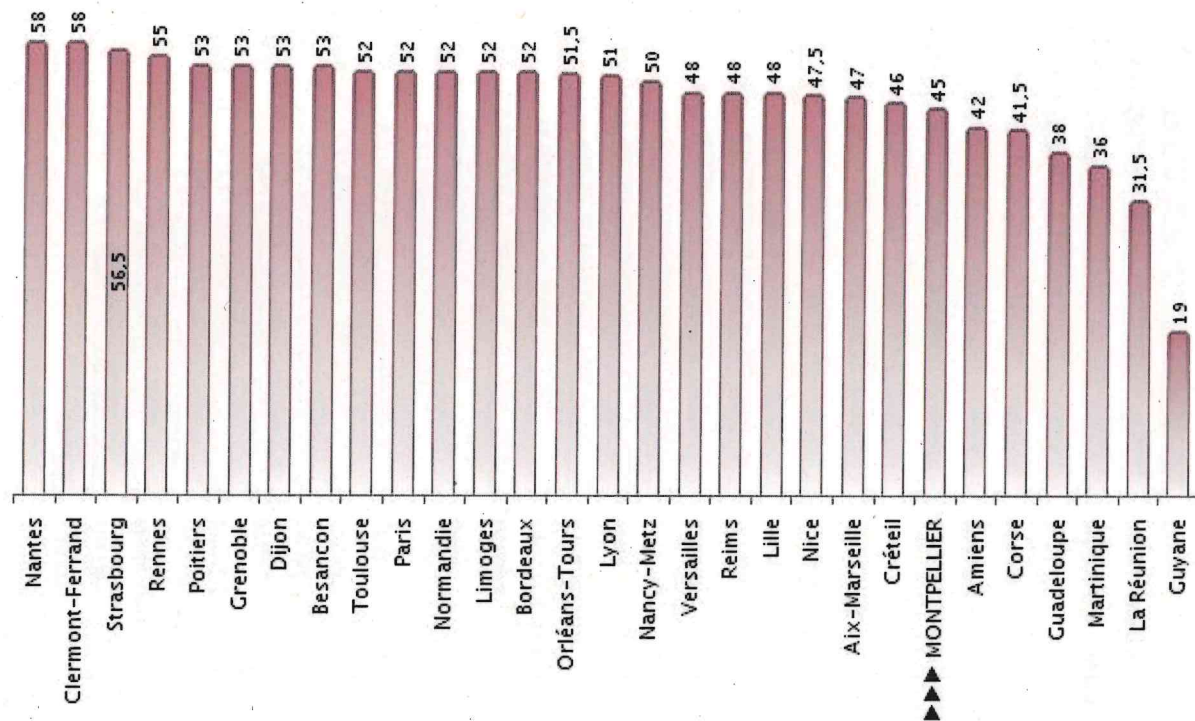
Définition :

Ratio du nombre d'élèves sortants en emploi salarié une semaine de référence en janvier divisé par le nombre d'élèves sortants. Le numérateur et le dénominateur sont calculés sur les données de deux années scolaires cumulées.

Le dispositif InserJeunes permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée. Par l'appariement de fichiers de suivi des scolarités et des Déclarations Sociales Nominatives, il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système éducatif ou s'ils poursuivent leurs études, que ce soit en apprentissage ou en voie scolaire, dans le secondaire ou le supérieur en France. Puis, pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois après la sortie).

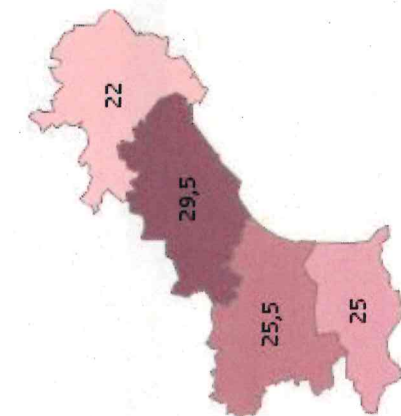
	2020	2021	2022	2023
AUDE	29,0	33,0	37,0	36,0
GARD	36,0	35,0	41,5	44,5
HERAULT	36,0	38,5	44,0	46,0
LOZERE	40,5	46,0	52,0	57,5
PYRENEES-ORIENTALES	28,0	27,5	35,5	40,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	35,5	35,0	42,0	45,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	38,0	38,0	45,0	48,0
FRANCE + DROM	41,0	41,0	47,0	50,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Taux d'emploi à 6 mois après un CAP



Données : rentrée 2023

Définition :

L'emploi des sortants à 6 mois après un CAP mesuré par cet indicateur n'est pas l'emploi total, mais uniquement l'emploi salarié sur le champ de la déclaration sociale nominative (DSN). Il couvre l'ensemble du champ salarié, hors particuliers employeurs et une partie des salariés du secteur agricole, en France.

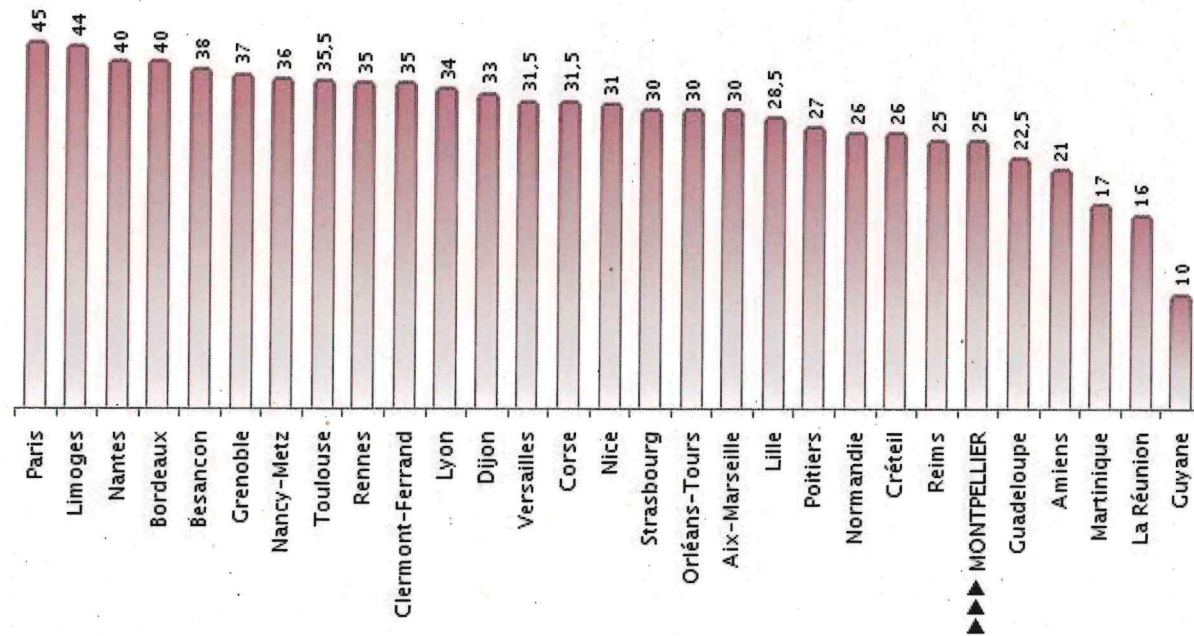
L'emploi est mesuré uniquement sur la semaine de référence et pas sur l'ensemble de la période depuis la sortie. Par exemple, pour le taux d'emploi à 6 mois, un élève ayant travaillé de septembre à décembre mais au chômage pendant la semaine de référence en janvier ne sera pas compté comme étant en emploi. Cette référence à une semaine donnée permet d'assurer une plus grande cohérence des publications statistiques sur le taux d'emploi (comme en particulier l'enquête emploi réalisée par l'Insee).

Les indicateurs Inserjeunes qui figurent dans Archipel ne correspondent ainsi qu'à une partie de ceux disponibles sur le site Inserjeunes.

Le dispositif Inserjeunes permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée. Par l'appariement de fichiers de suivi des scolarités et des Déclarations Sociales Nominatives, il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système éducatif ou s'ils poursuivent leurs études, que ce soit en apprentissage ou en voie scolaire, dans le secondaire ou le supérieur en France. Puis, pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois après la sortie).

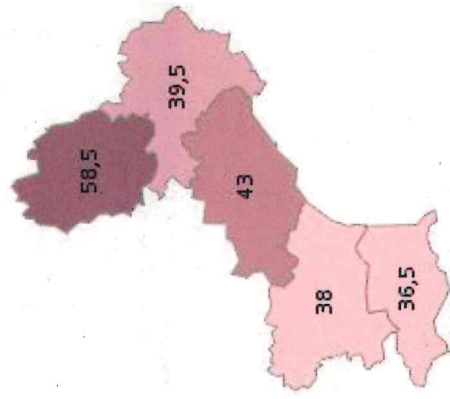
	2020	2021	2022	2023
AUDE	23,0	17,0	26,0	25,5
GARD	19,0	23,5	26,0	22,0
HERAULT	22,0	22,0	26,0	29,5
LOZERE	33,0			
PYRENEES-ORIENTALES	16,0	19,5	17,0	25,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	21,0	23,0	26,0	25,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	23,0	23,0	27,0	29,0
FRANCE + DROM	23,0	24,0	29,0	31,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

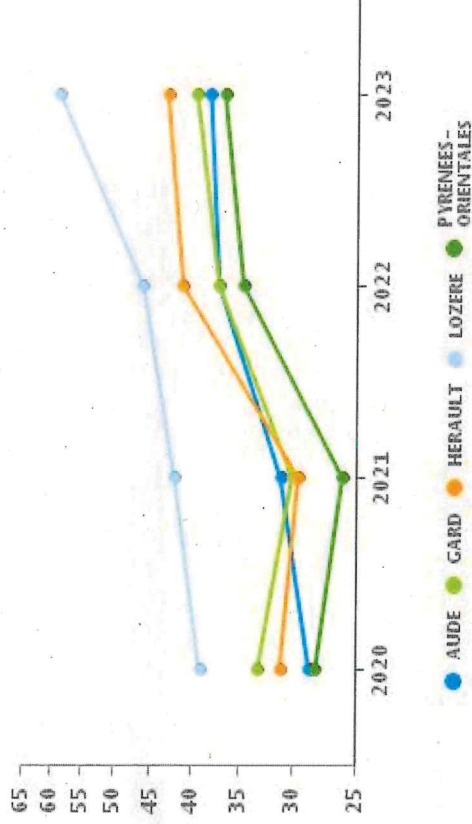


Données : rentrée 2023

Taux d'emploi à 6 mois après un Bac PRO



Données : rentrée 2023



Définition :

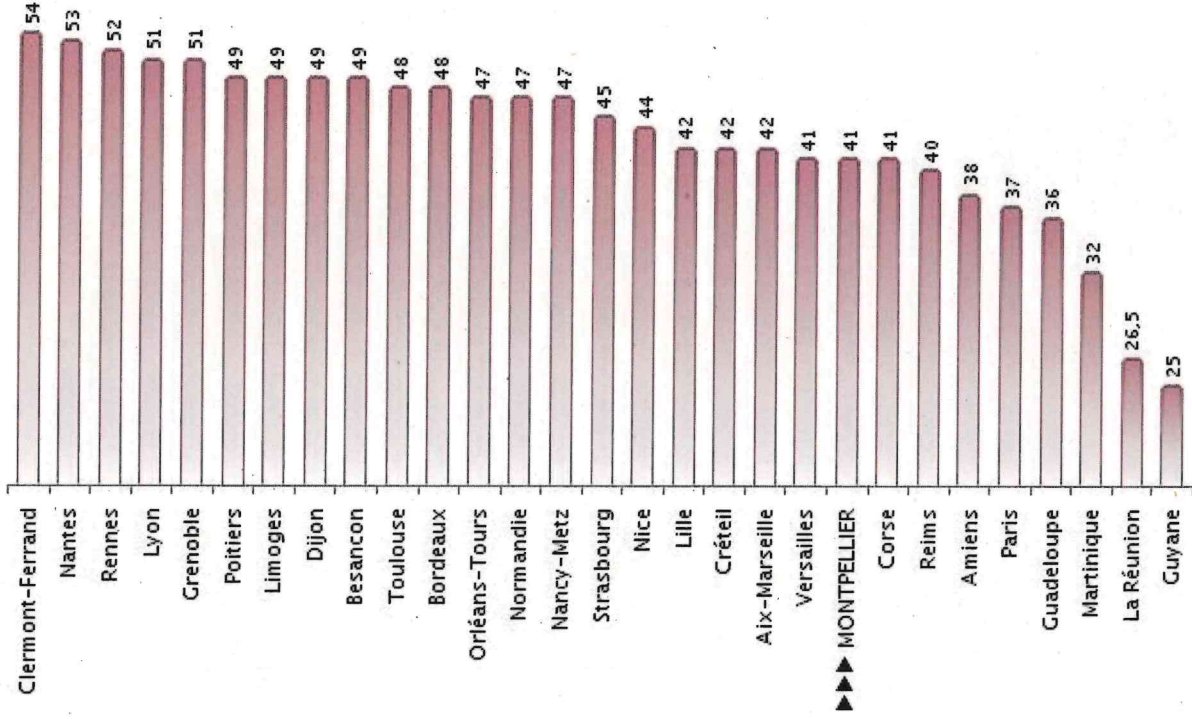
L'emploi des sortants à 6 mois après un Bac PRO mesuré par cet indicateur n'est pas l'emploi total, mais uniquement l'emploi salarié sur le champ de la déclaration sociale nominative (DSN). Il couvre l'ensemble du champ salarié, hors particuliers employeurs et une partie des salariés du secteur agricole, en France.

L'emploi est mesuré uniquement sur la semaine de référence et pas sur l'ensemble de la période depuis la sortie. Par exemple, pour le taux d'emploi à 6 mois, un élève ayant travaillé de septembre à décembre mais au chômage pendant la semaine de référence en janvier ne sera pas compté comme étant en emploi. Cette référence à une semaine donnée permet d'assurer une plus grande cohérence des publications statistiques sur le taux d'emploi (comme en particulier l'enquête emploi réalisée par l'Insee).

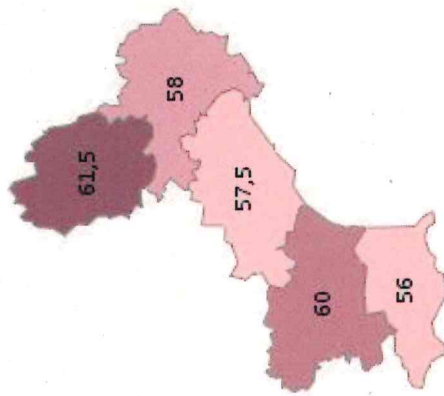
Les indicateurs Inserjeunes qui figurent dans Archipel ne correspondent ainsi qu'à une partie de ceux disponibles sur le site Inserjeunes. Le dispositif Inserjeunes permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée. Par l'appariement de fichiers de suivi des scolarités et des Déclarations Sociales Nominatives, il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système éducatif ou s'ils poursuivent leurs études, que ce soit en apprentissage ou en voie scolaire, dans le secondaire ou le supérieur en France. Puis, pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois après la sortie).

	2020	2021	2022	2023
AUDE	28,5	31,0	37,0	38,0
GARD	33,0	30,0	37,0	39,5
HERAULT	31,0	29,5	41,0	43,0
LOZERE	39,0	42,0	46,0	58,5
PYRENEES-ORIENTALES	28,0	26,0	34,5	36,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	31,0	30,0	37,5	41,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	34,0	34,0	42,0	44,0
FRANCE + DROM	35,0	35,0	43,0	45,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023



Données : rentrée 2023

Définition :

L'emploi des sortants à 6 mois après un BTS mesuré par cet indicateur n'est pas l'emploi total, mais uniquement l'emploi salarié sur le champ de la déclaration sociale nominative (DSN). Il couvre l'ensemble du champ salarié, hors particuliers employeurs et une partie des salariés du secteur agricole, en France.

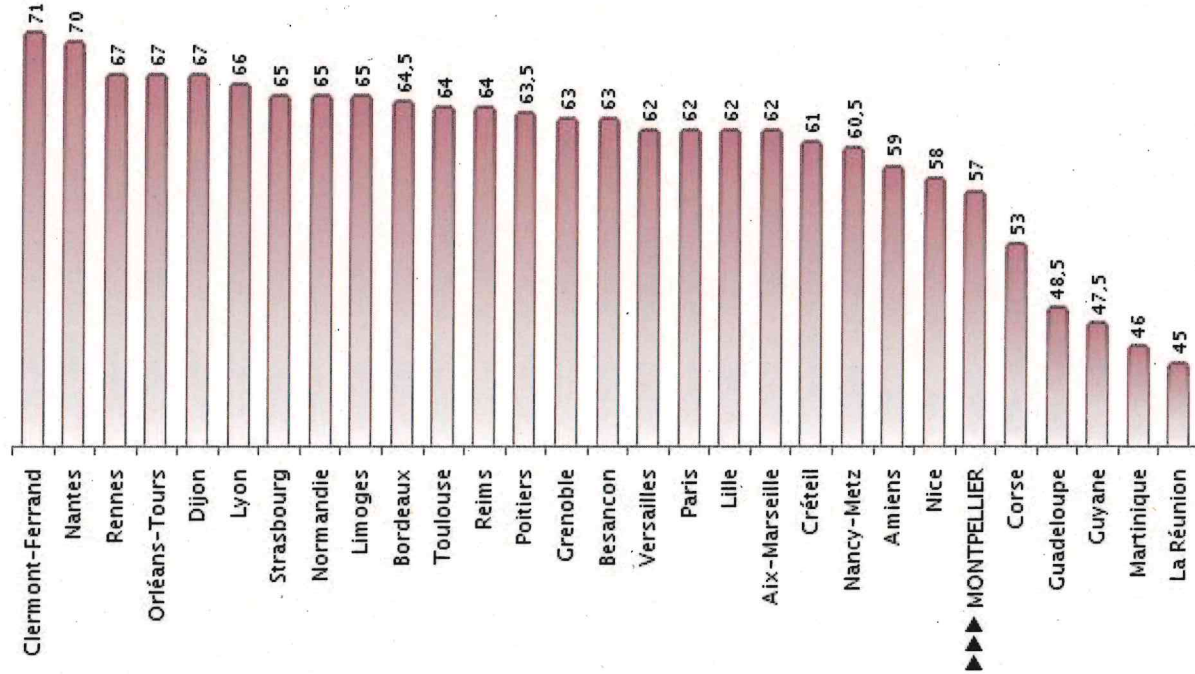
L'emploi est mesuré uniquement sur la semaine de référence et pas sur l'ensemble de la période depuis la sortie. Par exemple, pour le taux d'emploi à 6 mois, un élève ayant travaillé de septembre à décembre mais au chômage pendant la semaine de référence en janvier ne sera pas compté comme étant en emploi. Cette référence à une semaine donnée permet d'assurer une plus grande cohérence des publications statistiques sur le taux d'emploi (comme en particulier l'enquête emploi réalisée par l'Insee).

Les indicateurs Inserjeunes qui figurent dans Archipel ne correspondent ainsi qu'à une partie de ceux disponibles sur le site Inserjeunes.

Le dispositif Inserjeunes permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée. Par l'appariement de fichiers de suivi des scolarités et des Déclarations Sociales Nominatives, il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système éducatif ou s'ils poursuivent leurs études, que ce soit en apprentissage ou en voie scolaire, dans le secondaire ou le supérieur en France. Puis, pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois après la sortie).

	2020	2021	2022	2023
AUDE	36,0	45,0	55,0	60,0
GARD	54,0	53,0	57,0	58,0
HERAULT	51,0	52,0	58,5	57,5
LOZERE	43,0	54,0	57,0	61,5
PYRENEES-ORIENTALES	41,0	41,5	48,0	56,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	46,0	51,0	56,0	57,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	52,0	53,0	59,0	59,0
FRANCE + DROM	54,0	54,0	60,0	62,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023



1-Contexte social

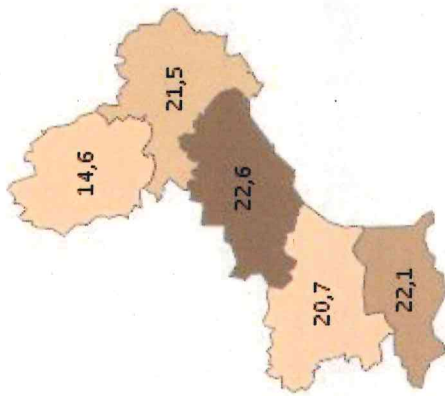
2-Contexte scolaire

3-Parcours de formation

4-Résultats scolaires et insertion

5-Moyens et ressources humaines

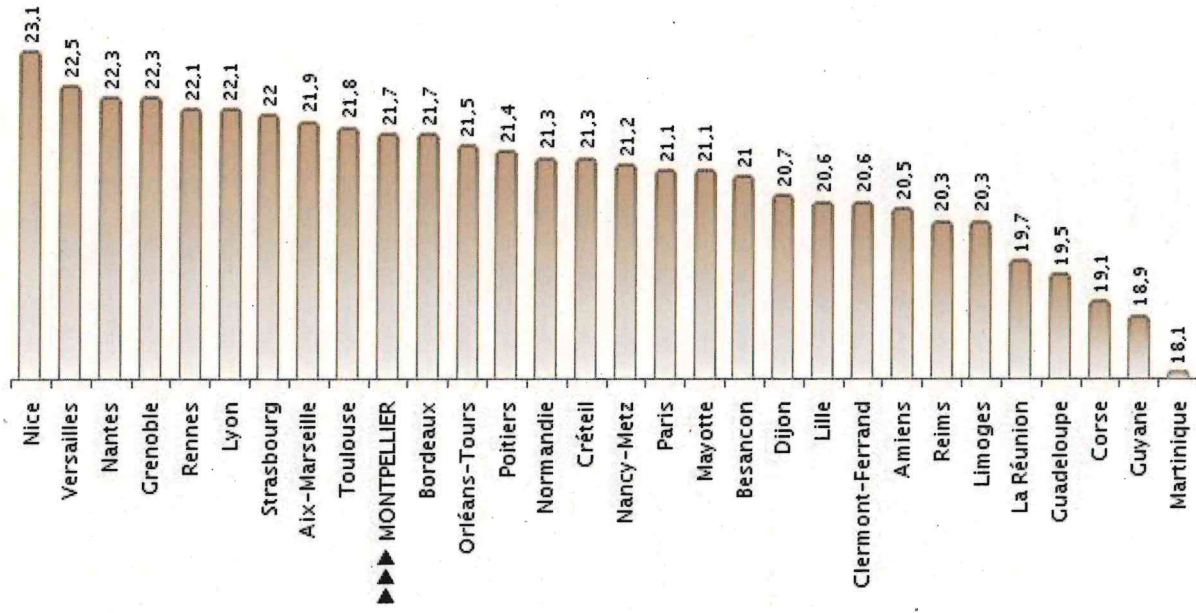
E/C 1er degré total (hors ULIS)



Données : rentrée 2024

Définition :

Le nombre moyen d'élèves (Hors Ulis) par classe est calculé en rapportant l'effectif d'élèves au nombre de classes présentes par type dans l'école. Cette distinction concerne uniquement les élèves, c'est à dire le numérateur (E). Le dénominateur (C), lui, ne comptabilise jamais de « dispositif ULIS ». Lorsqu'une classe est multi-niveaux et qu'elle intègre à la fois des élèves de niveau pré-élémentaire et des élèves de niveau élémentaire, les élèves sont comptabilisés dans leurs E/C respectifs et la classe est scindée en deux.

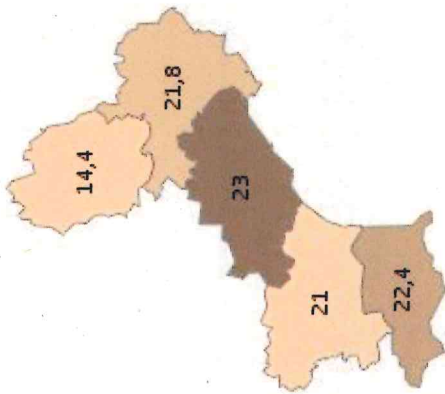


Données : rentrée 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	21,4	21,1	21,1	21,0	20,7
GARD	22,4	22,1	22,0	21,9	21,5
HERAULT	23,5	23,2	23,1	22,7	22,6
LOZERE	14,6	14,7	14,5	14,6	14,6
PYRENEES-ORIENTALES	22,8	22,6	22,8	22,1	22,1
ACADEMIE DE MONTPELLIER	22,5	22,2	22,2	21,9	21,7
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	22,5	22,2	22,1	21,9	21,7
FRANCE + DROM	22,3	22,0	21,9	21,7	21,5

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

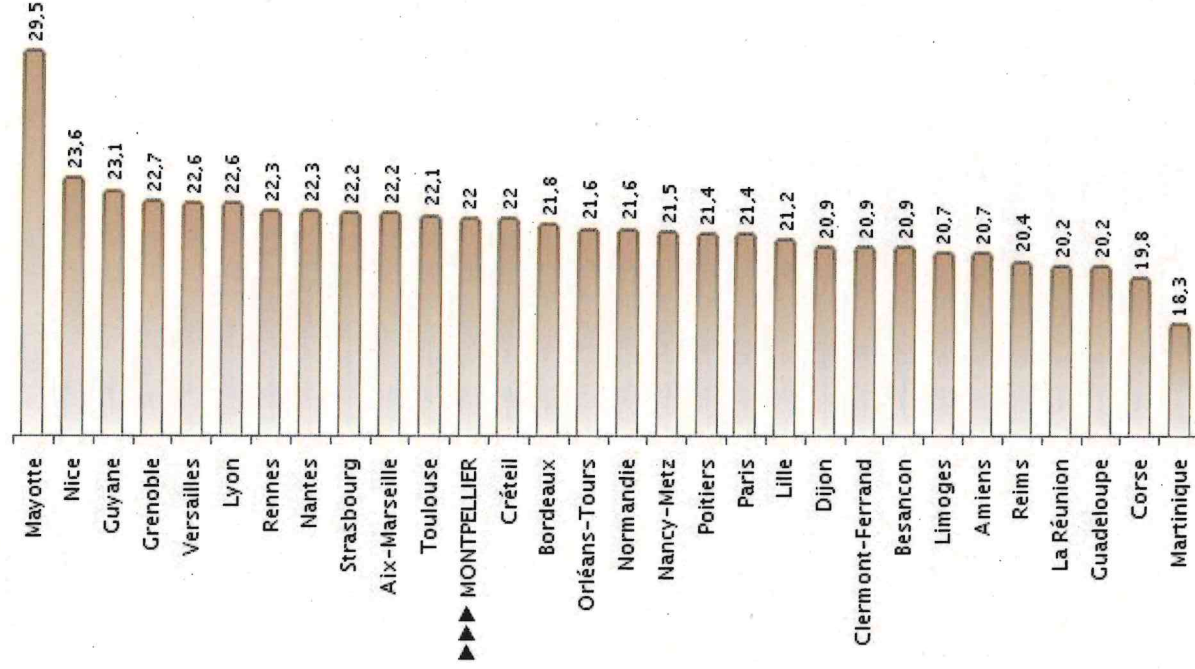
E/C Préélémentaire (hors ULIS)



Données : rentrée 2024

Définition :

Le nombre moyen d'élèves (Hors Ulis) par classe est calculé en rapportant l'effectif d'élèves au nombre de classes présentes par type dans l'école. Cette distinction concerne uniquement les élèves, c'est à dire le numérateur (E). Le dénominateur (C), lui, ne comptabilise jamais de « dispositif ULIS ». Lorsqu'une classe est multi-niveaux et qu'elle intègre à la fois des élèves de niveau pré-élémentaire et des élèves de niveau élémentaire, les élèves sont comptabilisés dans leurs E/C respectifs et la classe est scindée en deux.

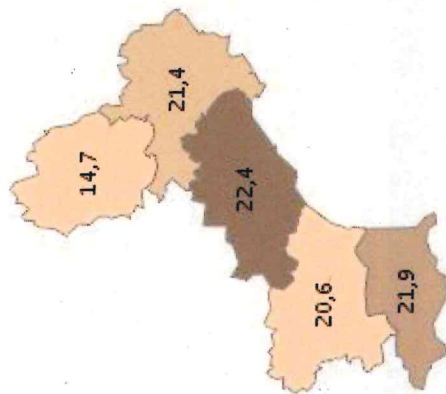


Données : rentrée 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	21,7	21,3	21,2	21,3	21,0
GARD	23,1	22,6	22,2	22,2	21,8
HERAULT	24,3	23,7	23,6	23,1	23,0
LOZERE	14,3	14,9	14,5	14,9	14,4
PYRENEES-ORIENTALES	23,4	23,1	23,2	22,2	22,4
ACADEMIE DE MONTPELLIER	23,1	22,7	22,5	22,2	22,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	23,0	22,7	22,6	22,3	22,1
FRANCE + DROM	23,2	22,7	22,4	22,1	21,9

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

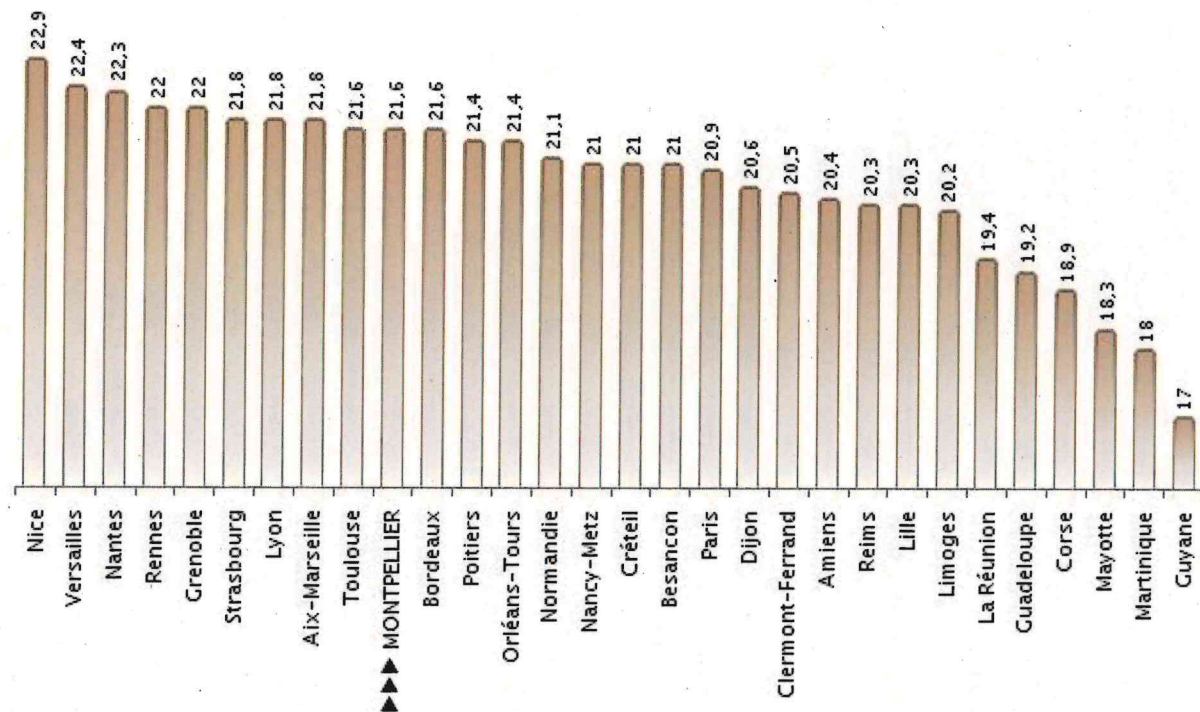
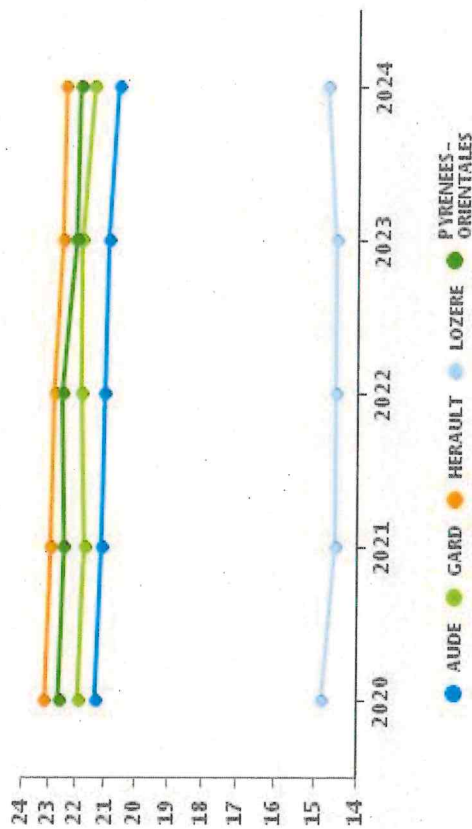
E/C Élémentaire (hors ULIS)



Données : rentrée 2024

Définition :

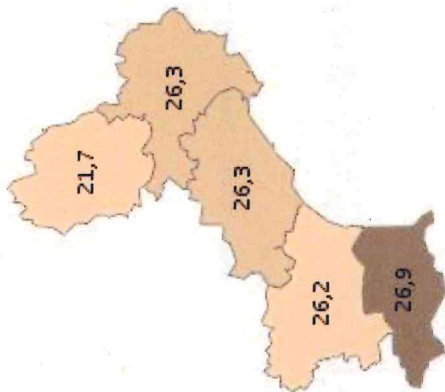
Le nombre moyen d'élèves (Hors Ulis) par classe est calculé en rapportant l'effectif d'élèves au nombre de classes présentes par type dans l'école. Cette distinction concerne uniquement les élèves, c'est à dire le numérateur (E). Le dénominateur (C), lui, ne comptabilise jamais de « dispositif ULIS ». Lorsqu'une classe est multi-niveaux et qu'elle intègre à la fois des élèves de niveau pré-élémentaire et des élèves de niveau élémentaire, les élèves sont comptabilisés dans leurs E/C respectifs et la classe est scindée en deux.



Données : rentrée 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	21,3	21,1	21,0	20,9	20,6
GARD	21,9	21,7	21,8	21,8	21,4
HERAULT	23,1	22,9	22,8	22,5	22,4
LOZERE	14,8	14,5	14,5	14,5	14,7
PYRENEES-ORIENTALES	22,6	22,4	22,5	22,0	21,9
ACADEMIE DE MONTELLIER	22,2	22,0	22,0	21,8	21,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	22,2	22,0	21,9	21,7	21,6
FRANCE + DROM	21,9	21,7	21,6	21,4	21,3

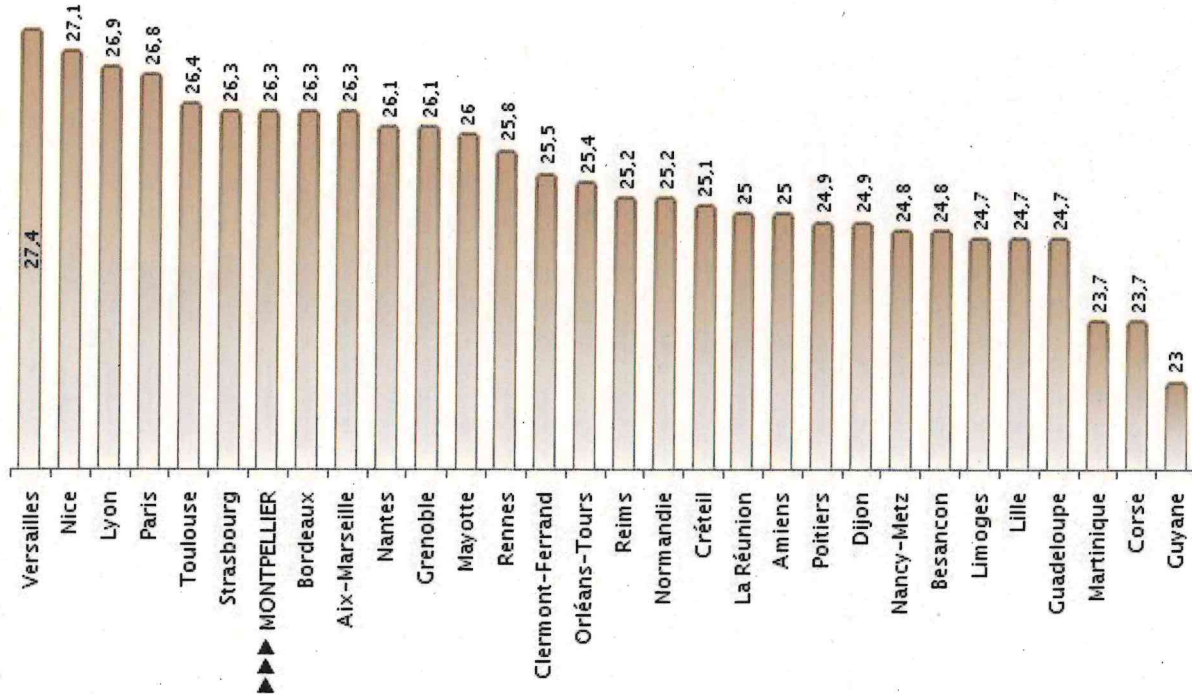
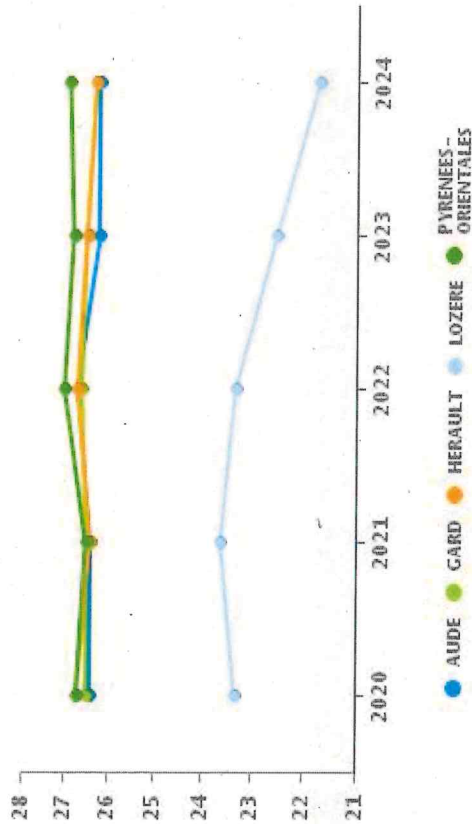
Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

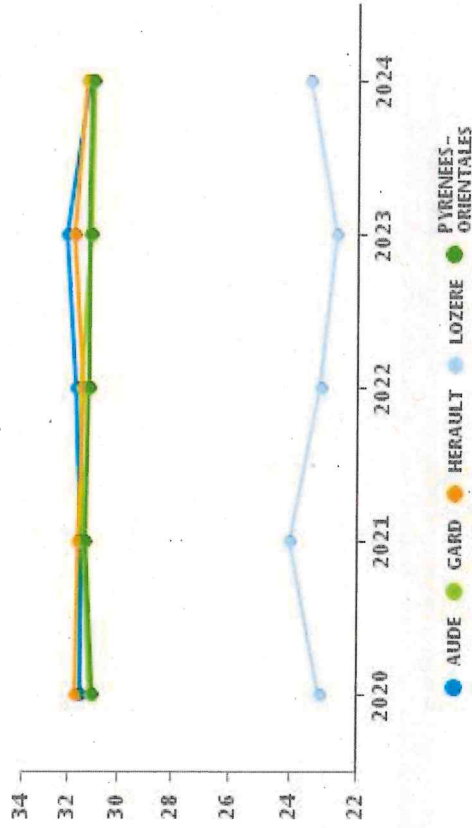
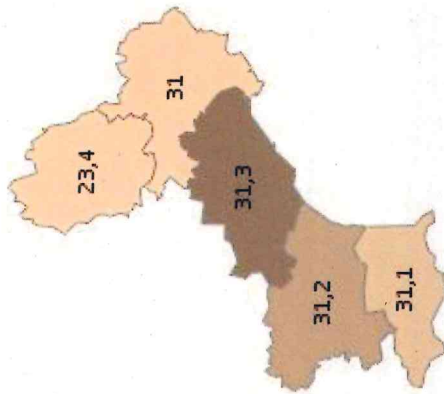
Définition :

Cet indicateur présente le nombre moyen d'élèves par division - Niveau collège.
Depuis 2019, la modalité "Niveau collège" ne comprend plus les 3ème prépa-métiers.



Données : rentrée 2024

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

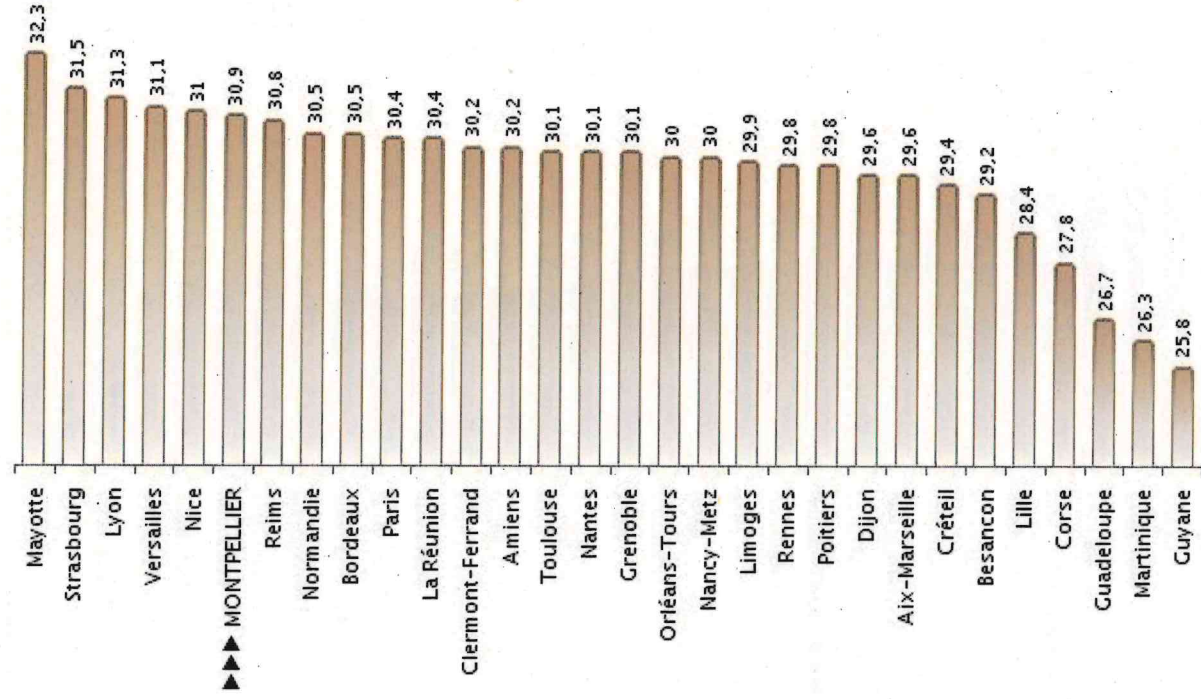


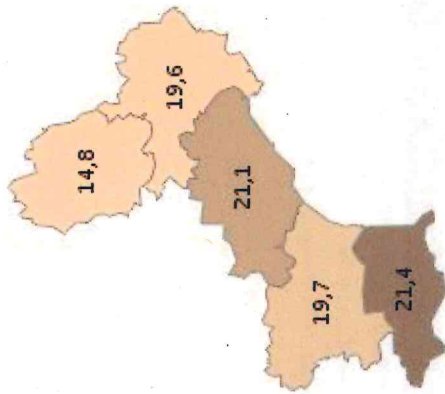
Définition :

Cet indicateur présente le nombre moyen d'élèves par division - Niveau lycée GT.

	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	31,5	31,5	31,7	32,1	31,2
GARD	31,1	31,4	31,5	31,1	31,0
HERAULT	31,7	31,6	31,4	31,8	31,3
LOZERE	23,1	24,0	23,1	22,6	23,4
PYRENEES-ORIENTALES	31,0	31,3	31,2	31,2	31,1
ACADEMIE DE MONTPELLIER	31,1	31,2	31,1	31,3	30,9
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	30,8	31,0	30,9	30,8	30,5
FRANCE + DROM	30,4	30,5	30,3	30,3	30,1

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

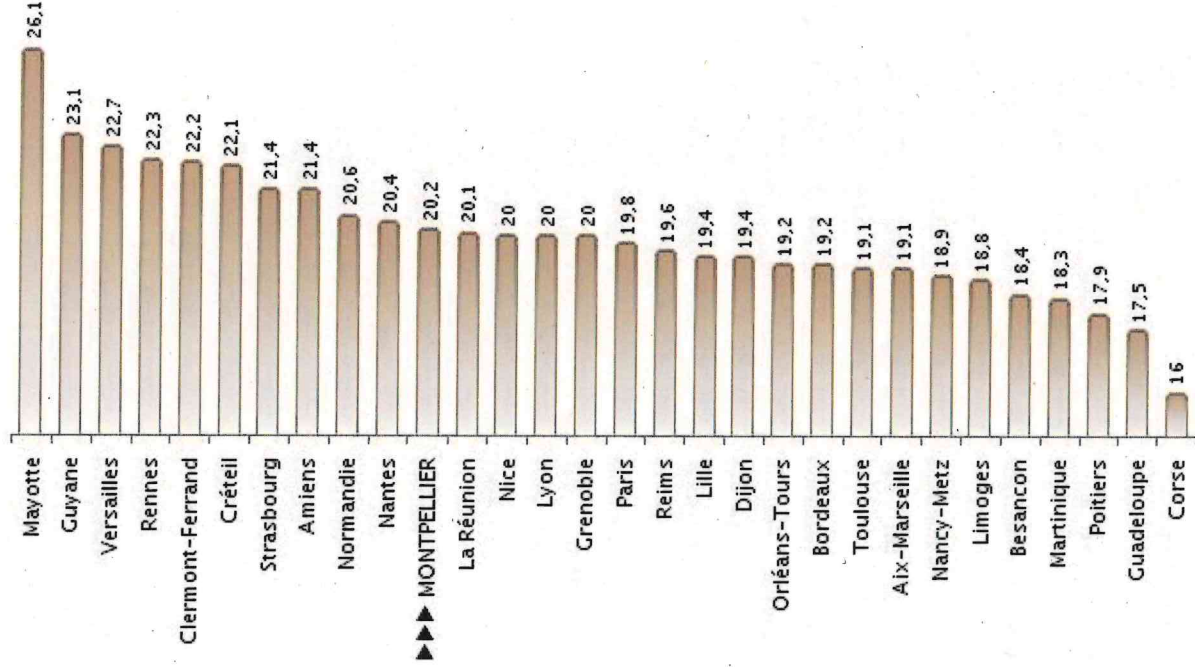
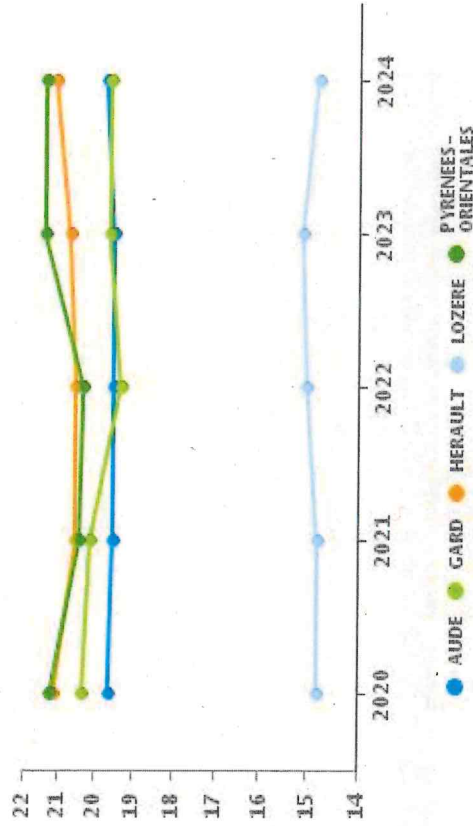




Données : rentrée 2024

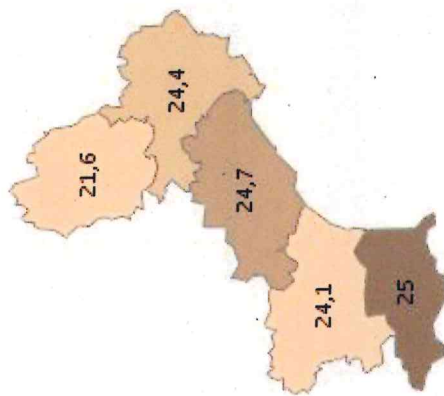
Définition :

Cet indicateur présente le nombre moyen d'élèves par division - Niveau Collège



Données : rentrée 2024

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Définition :

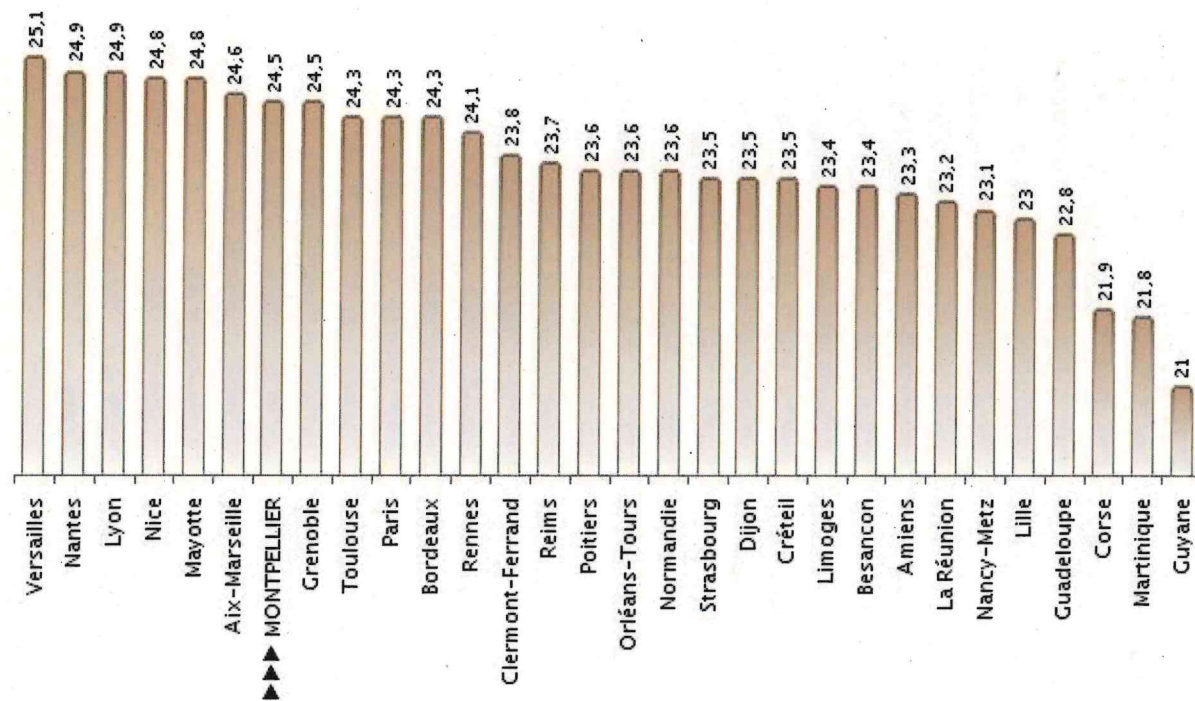
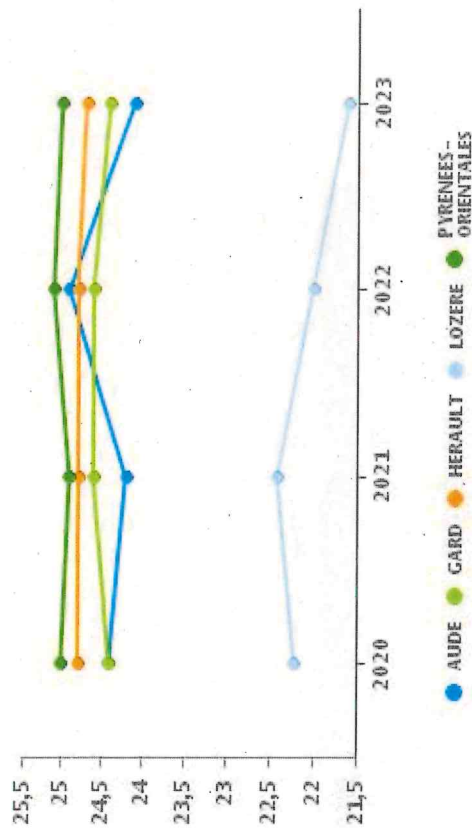
Cet indicateur donne le nombre moyen d'élèves par classe, pondéré par le nombre d'heures assurées devant chaque classe ou sous-groupe.

En effet, pour certains cours de langues, certaines spécialités ou autres enseignements optionnels, il est fréquent que les cours soient dispensés devant des effectifs réduits. Le E/S correspond à la moyenne de ces tailles de classe, pondérée par leurs poids respectifs dans l'emploi du temps.

Comme il s'agit d'une moyenne pondérée, le numérateur du E/S ne correspond pas au nombre d'élèves de l'établissement

- Niveau collège

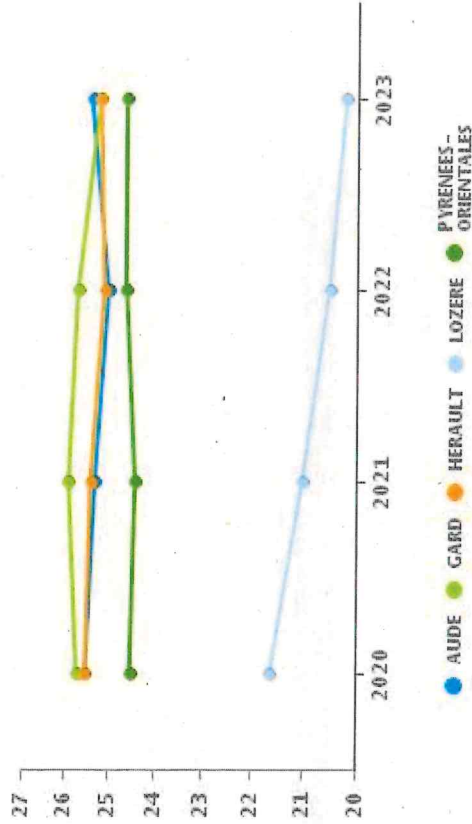
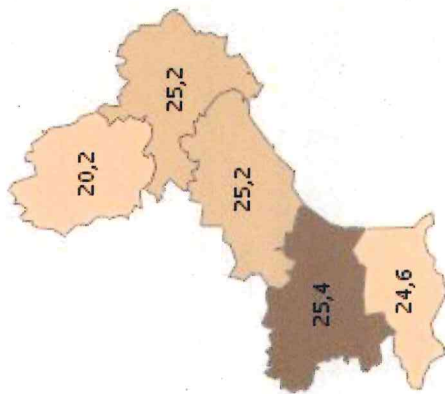
Depuis 2019 : la modalité "Niveau collège" ne comprend plus les 3ème prépa-métiers



Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	24,4	24,2	24,9	24,1
GARD	24,4	24,6	24,6	24,4
HERAULT	24,8	24,8	24,8	24,7
LOZERE	22,2	22,4	22,0	21,6
PYRENEES-ORIENTALES	25,0	24,9	25,1	25,0
ACADEMIE DE MONTPELLIER	24,6	24,6	24,7	24,5
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	24,5	24,4	24,5	24,4
FRANCE + DROM	24,1	24,1	24,1	24,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



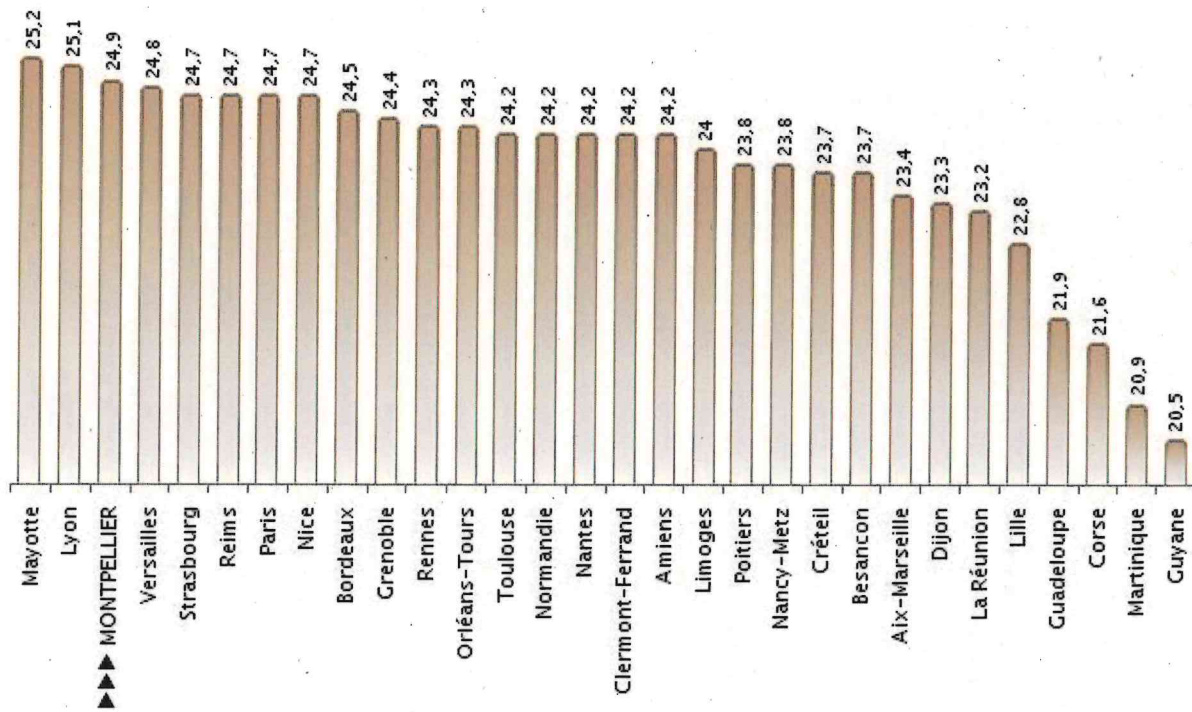
Définition :

Cet indicateur donne le nombre moyen d'élèves par classe, pondéré par le nombre d'heures assurées devant chaque classe ou sous-groupe. En effet, pour certains cours de langues, certaines spécialités ou autres enseignements optionnels, il est fréquent que les cours soient dispensés devant des effectifs réduits. Le E/S correspond à la moyenne de ces tailles de classe, pondérée par leurs poids respectifs dans l'emploi du temps. Comme il s'agit d'une moyenne pondérée, le numérateur du E/S ne correspond pas au nombre d'élèves de l'établissement

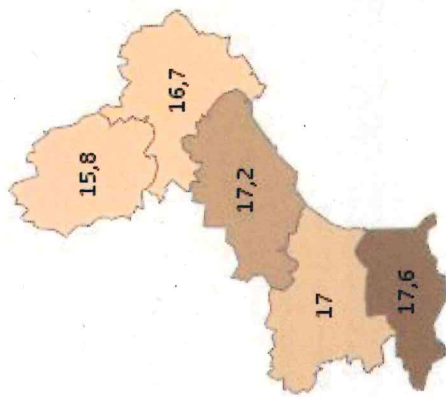
- Niveau lycée GT

	2020	2021	2022	2023
AUDE	25,5	25,3	25,0	25,4
GARD	25,7	25,9	25,7	25,2
HERAULT	25,5	25,4	25,1	25,2
LOZERE	21,6	21,0	20,5	20,2
PYRENEES-ORIENTALES	24,5	24,4	24,6	24,6
ACADEMIE DE MONTPELLIER	25,2	25,2	25,0	24,9
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	24,6	24,7	24,6	24,5
FRANCE + DROM	24,5	24,6	24,3	24,1

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

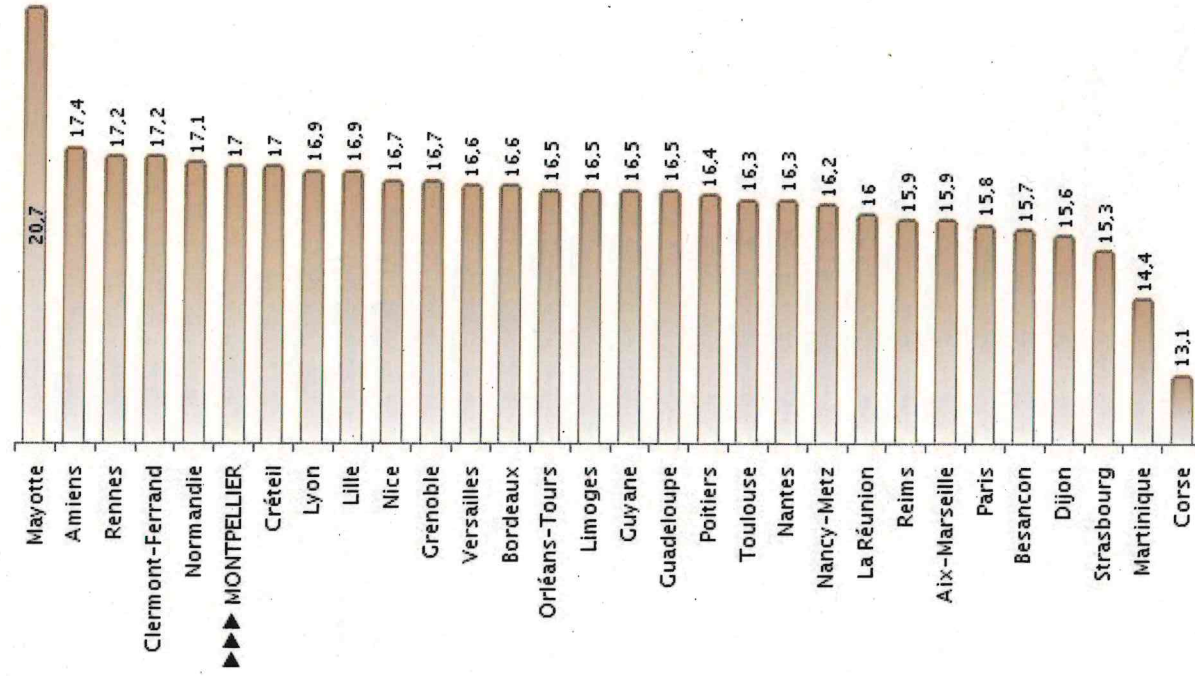
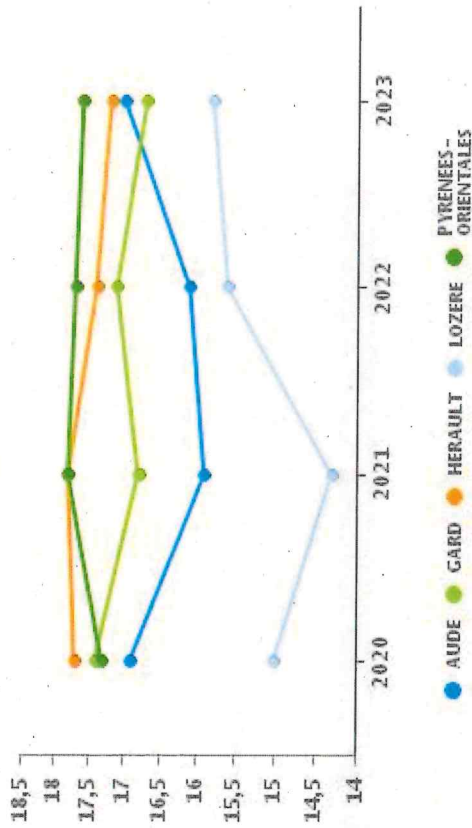


Données : rentrée 2023

Définition :

Cet indicateur donne le nombre moyen d'élèves par classe, pondéré par le nombre d'heures assurées devant chaque classe ou sous-groupe. En effet, pour certains cours de langues, certaines spécialités ou autres enseignements optionnels, il est fréquent que les cours soient dispensés devant des effectifs réduits. Le E/S correspond à la moyenne de ces tailles de classe, pondérée par leurs poids respectifs dans l'emploi du temps. Comme il s'agit d'une moyenne pondérée, le numérateur du E/S ne correspond pas au nombre d'élèves de l'établissement

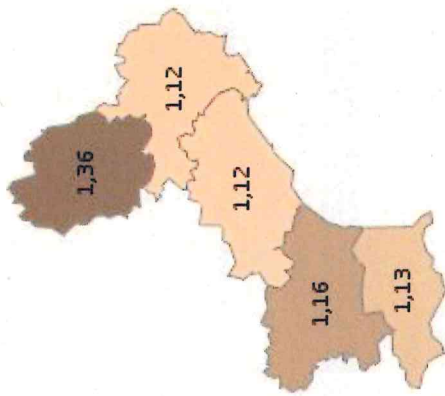
- Niveau lycée PRO hors CAP (hors "MC", "BMA" et Préparations diverses)



Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	16,9	15,9	16,1	17,0
GARD	17,4	16,8	17,1	16,7
HERAULT	17,7	17,8	17,4	17,2
LOZERE	15,0	14,3	15,6	15,8
PYRENEES-ORIENTALES	17,3	17,8	17,7	17,6
ACADEMIE DE MONTPELLIER	17,3	17,0	17,1	17,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	16,8	16,6	16,7	16,7
FRANCE + DROM	16,8	16,7	16,5	16,6

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



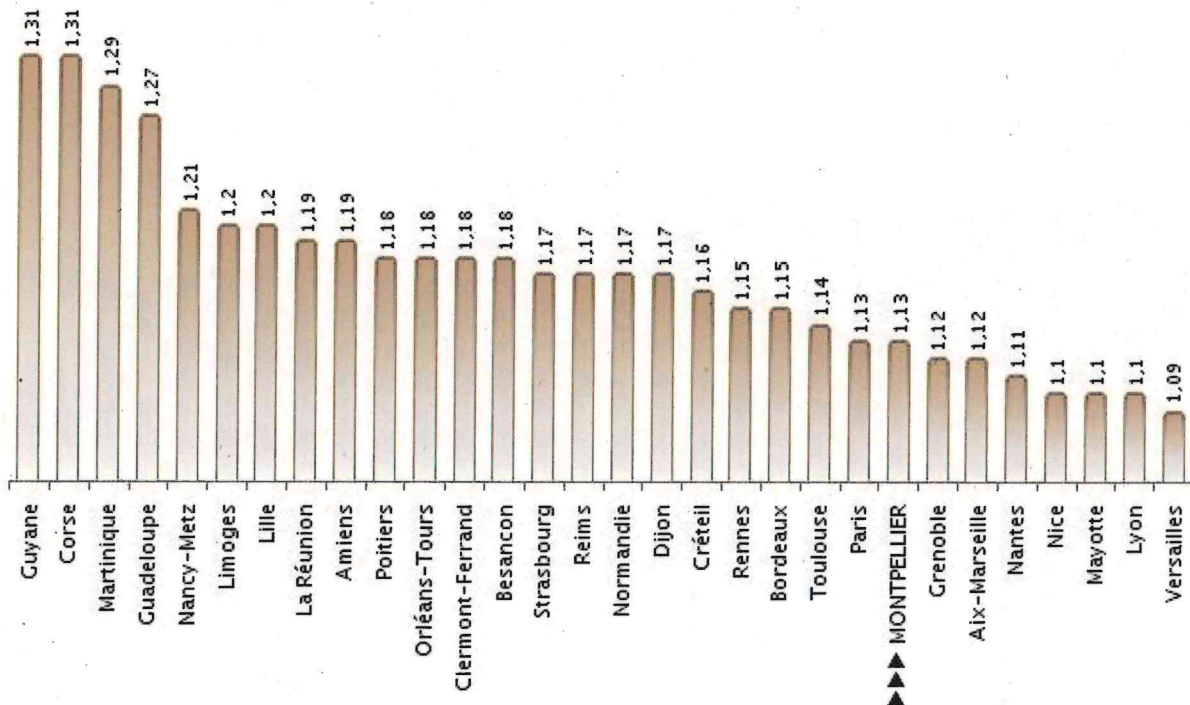
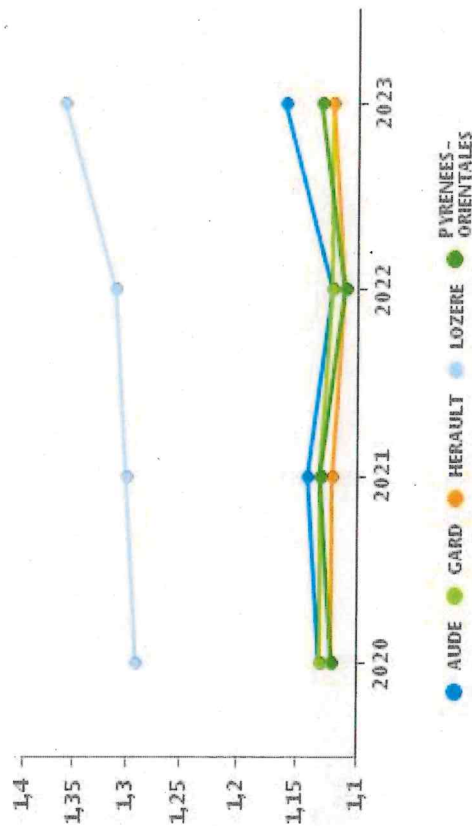
Données : rentrée 2023

Définition :

Cet indicateur présente le nombre d'heures d'enseignement par élève, sur une semaine. Les heures comptabilisées sont uniquement celles devant élèves.

- Niveau collège hors SEGPA

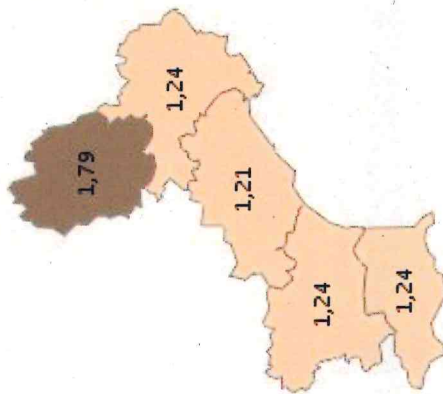
Depuis 2019, la modalité "Niveau collège" ne comprend plus les 3ème prépa-métiers



Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	1,1	1,1	1,1	1,2
GARD	1,1	1,1	1,1	1,1
HERAULT	1,1	1,1	1,1	1,1
LOZERE	1,3	1,3	1,3	1,4
PYRENEES-ORIENTALES	1,1	1,1	1,1	1,1
ACADEMIE DE MONTELLIER	1,1	1,1	1,1	1,1
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	1,1	1,1	1,1	1,1
FRANCE + DROM	1,2	1,2	1,2	1,2

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

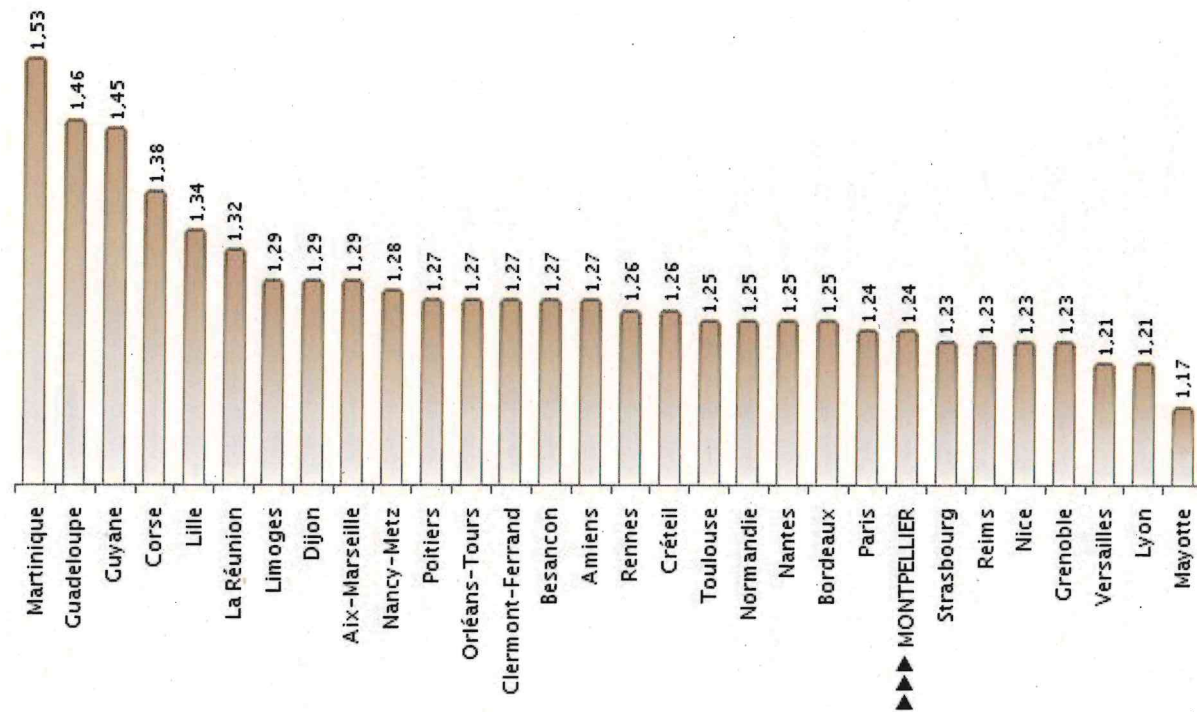
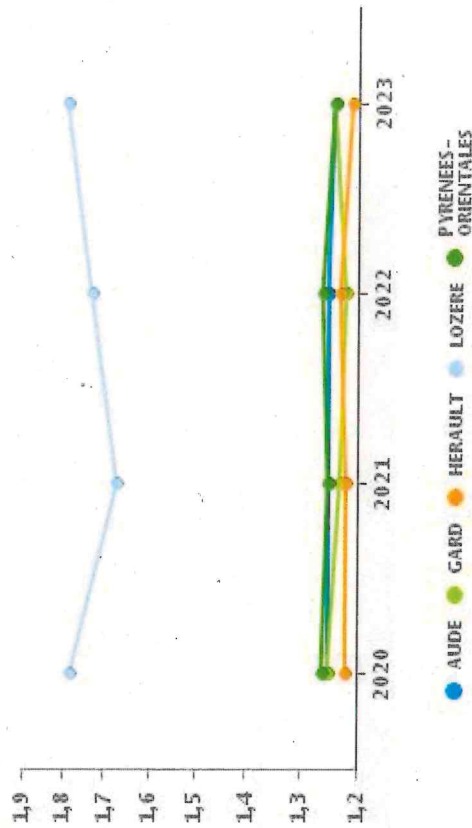


Données : rentrée 2023

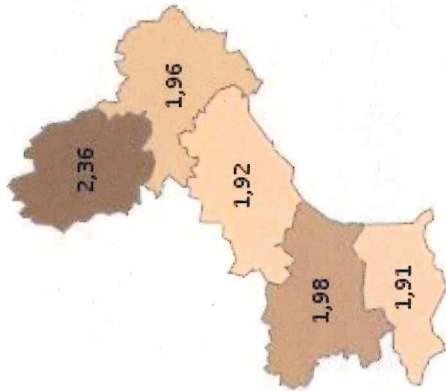
Définition :

Cet indicateur présente le nombre d'heures d'enseignement par élève, sur une semaine.
Les heures comptabilisées sont uniquement celles devant élèves.

- Niveau lycée GT



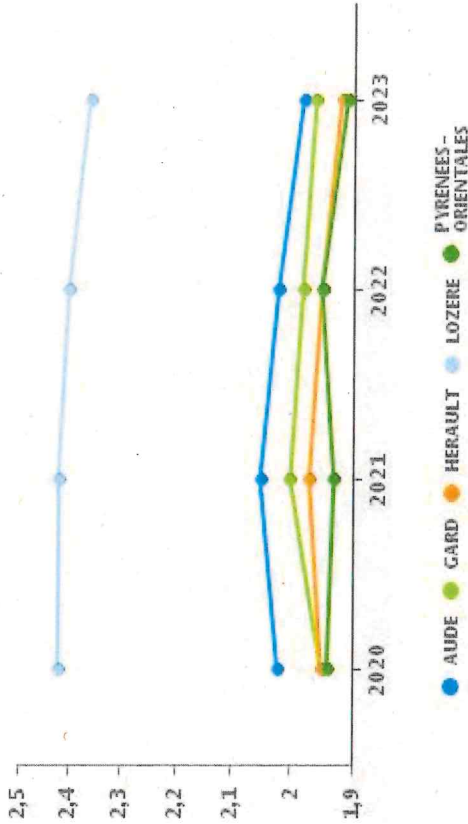
Données : rentrée 2023



Données : rentrée 2023

Définition :

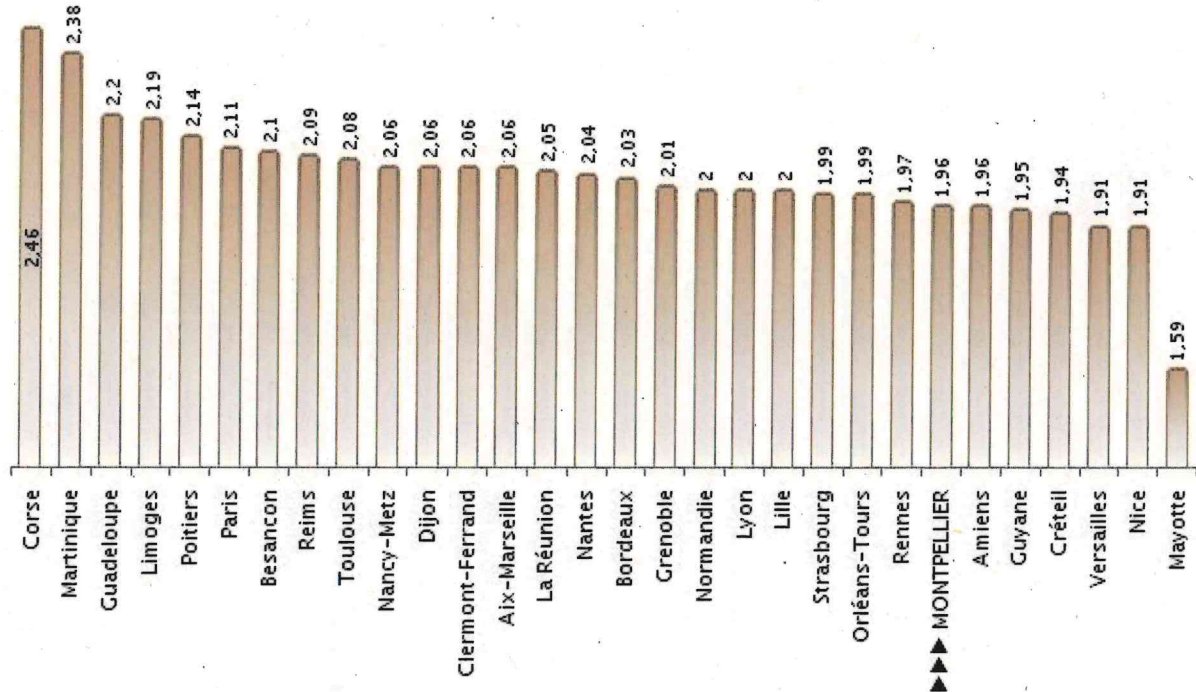
Cet indicateur présente le nombre d'heures d'enseignement par élève, sur une semaine.
Les heures comptabilisées sont uniquement celles devant élèves.
- Niveau lycée PRO hors CAP (hors "MC", "BMA" et Préparations diverses)



Données : rentrée 2023

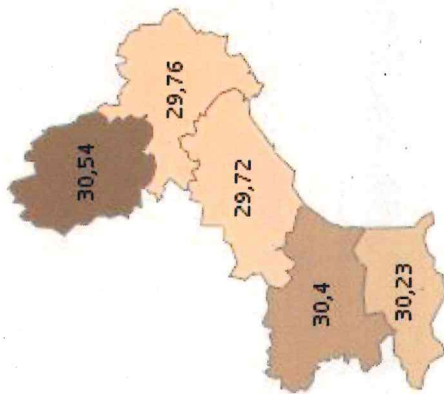
	2020	2021	2022	2023
AUDE	2,0	2,0	2,0	2,0
GARD	2,0	2,0	2,0	2,0
HERAULT	2,0	2,0	2,0	1,9
LOZERE	2,4	2,4	2,4	2,4
PYRENEES-ORIENTALES	1,9	1,9	2,0	1,9
ACADEMIE DE MONTPELLIER	2,0	2,0	2,0	2,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	2,0	2,1	2,0	2,0
FRANCE + DROM	2,0	2,0	2,0	2,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

H/D - Niveau collège



Données : rentrée 2023

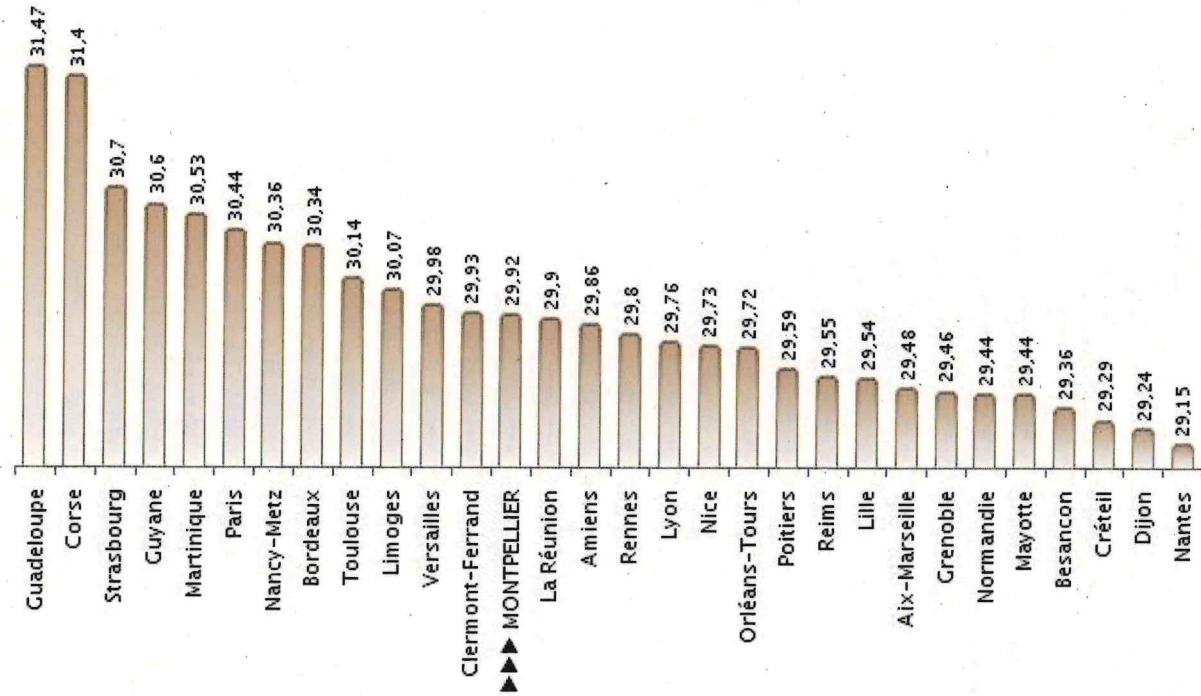
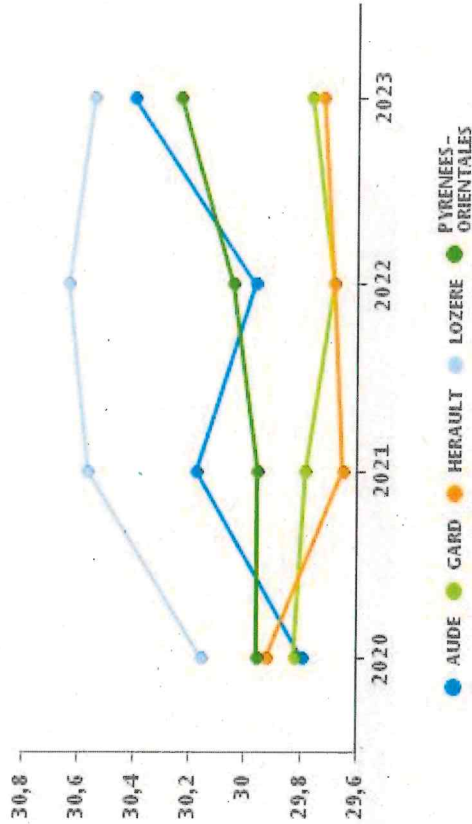
Définition :

Cet indicateur présente le nombre d'heures d'enseignement par division, sur une semaine (H/E * E/D).

Les heures comptabilisées sont uniquement celles devant élèves.

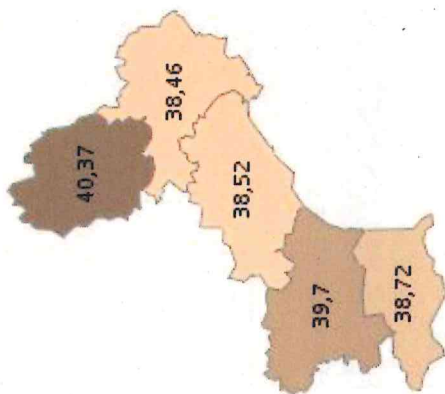
- Niveau collège hors SEGPA

Depuis 2019, la modalité "Niveau collège" ne comprend plus les 3ème prépa-métiers



Données : rentrée 2023

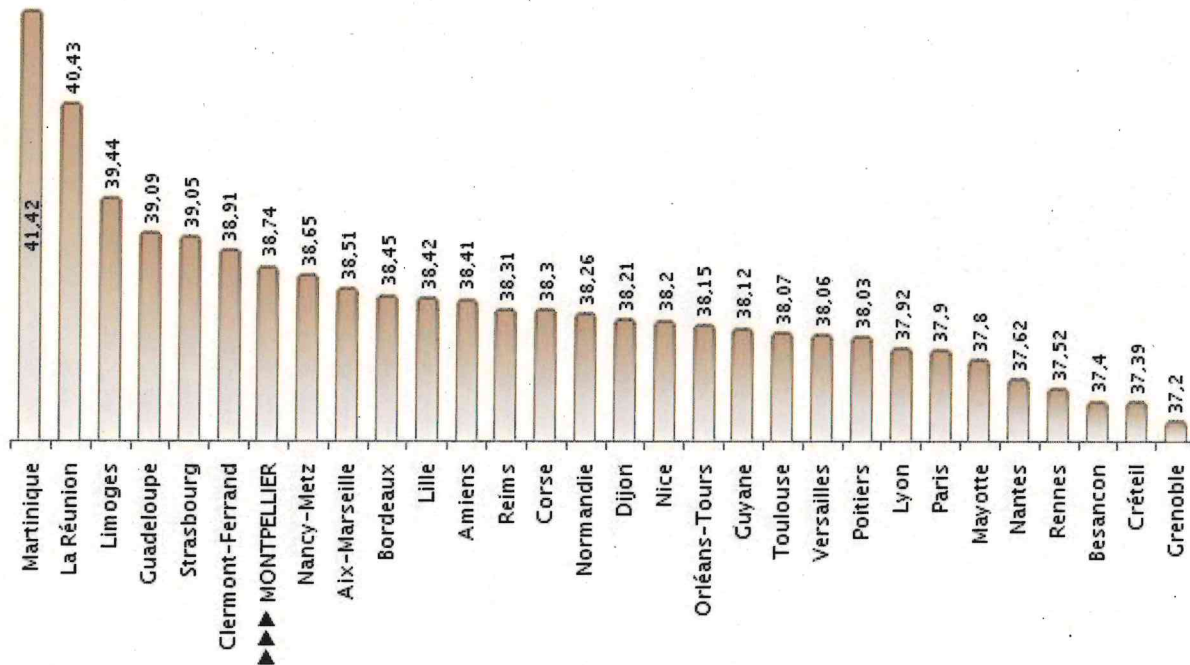
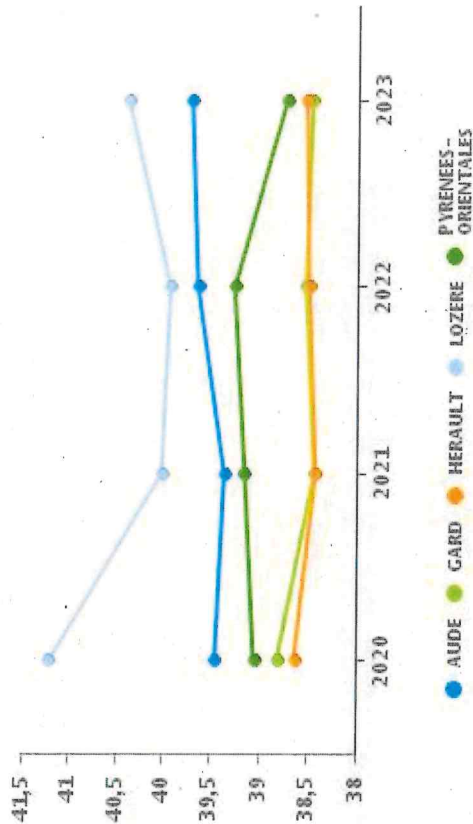
Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

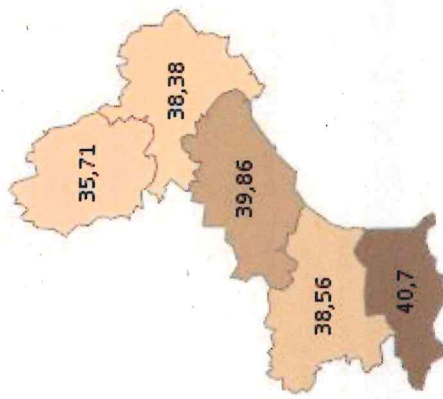
Définition :

Cet indicateur présente le nombre d'heures d'enseignement par division, sur une semaine (H/E * E/D).
Les heures comptabilisées sont uniquement celles devant élèves.
- Niveau Lycée GT



Données : rentrée 2023

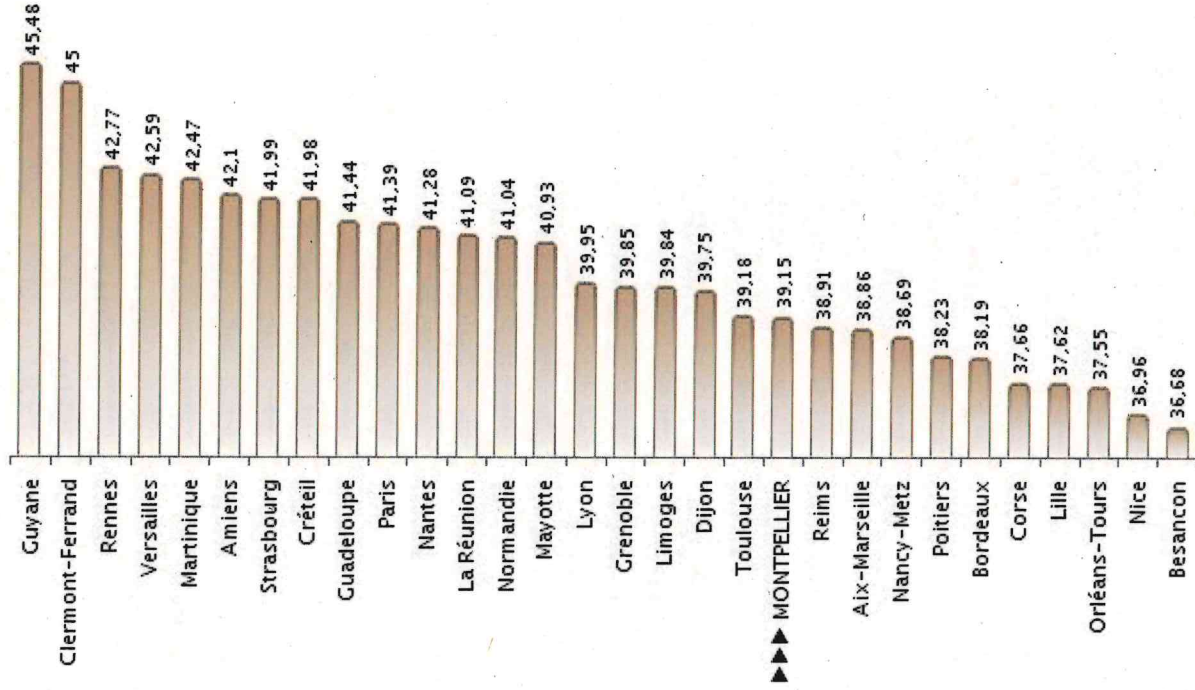
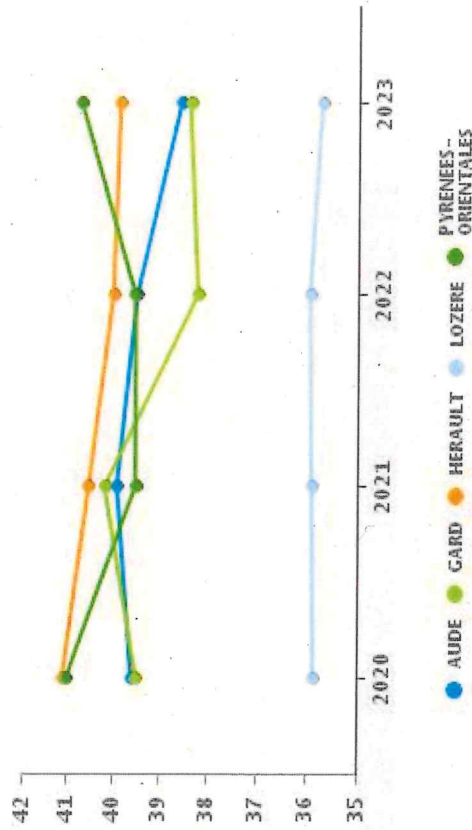
Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Définition :

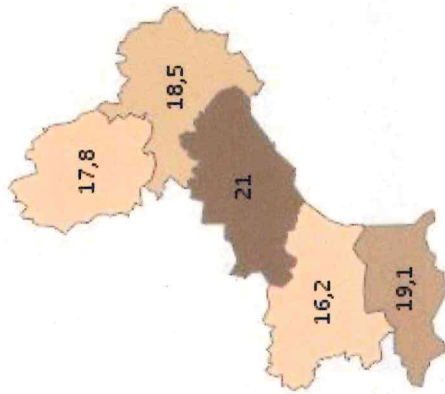
Cet indicateur présente le nombre d'heures d'enseignement par division, sur une semaine (H/E * E/D).
Les heures comptabilisées sont uniquement celles devant élèves.
- Niveau lycée PRO hors CAP (hors "MC", "BMA" et Préparations diverses)



Données : rentrée 2023

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Premier degré : % d'enseignants de moins de 35 ans

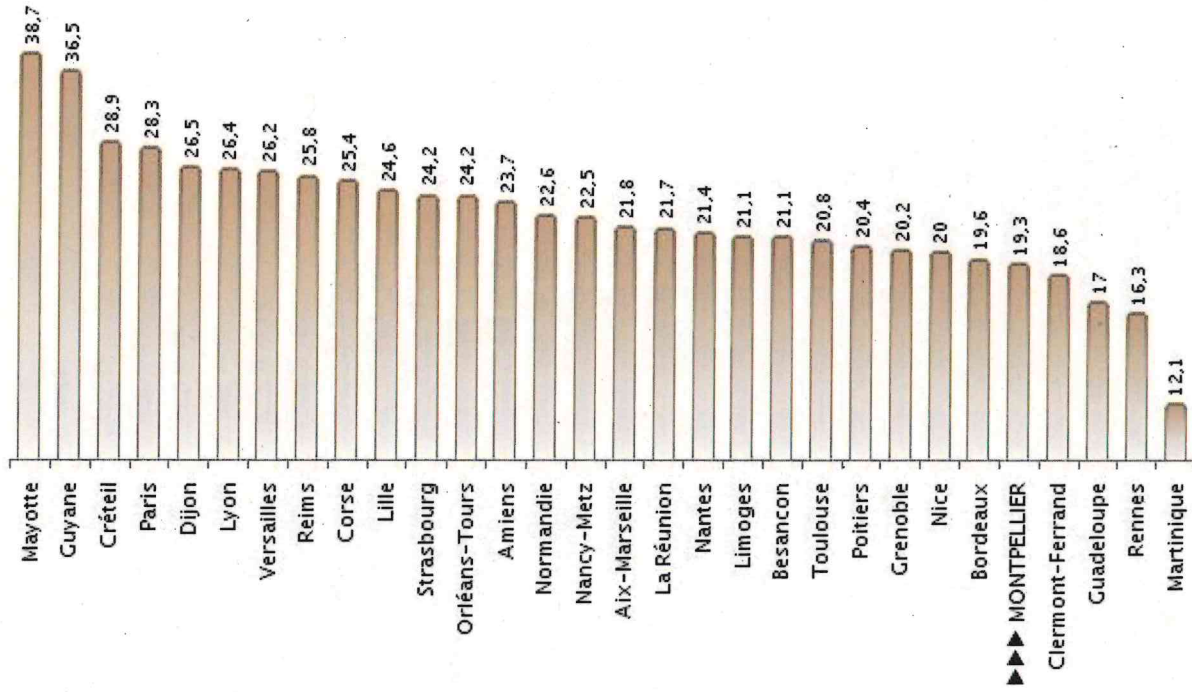
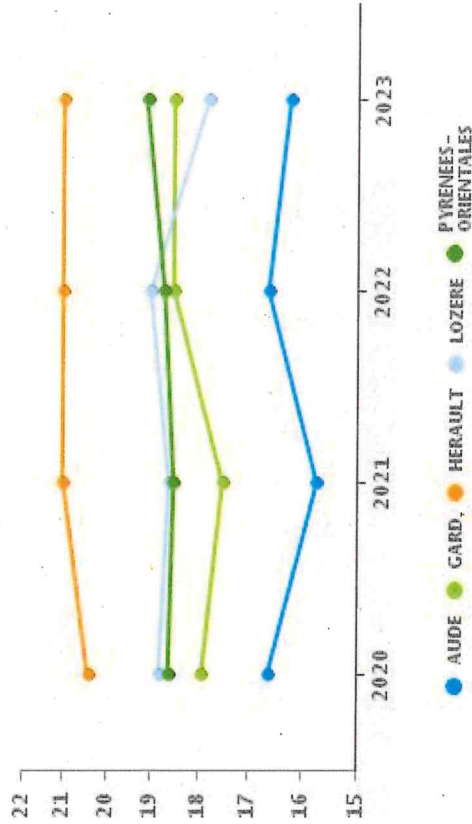


Données : rentrée 2023

Définition :

Cet indicateur présente la proportion d'enseignants de Moins de 35 ans. L'âge retenu est celui au 1er janvier inclus dans l'année scolaire.

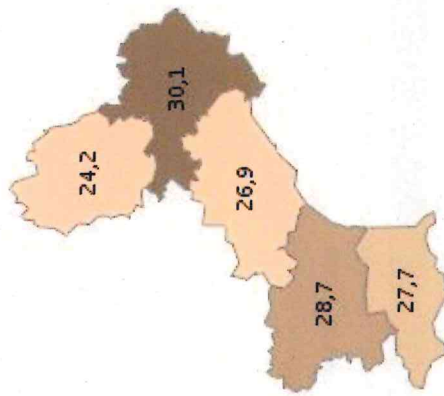
Les directeurs-enseignants (directeurs non déchargés à 100%) sont intégrés dans le calcul.



Données : rentrée 2023

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

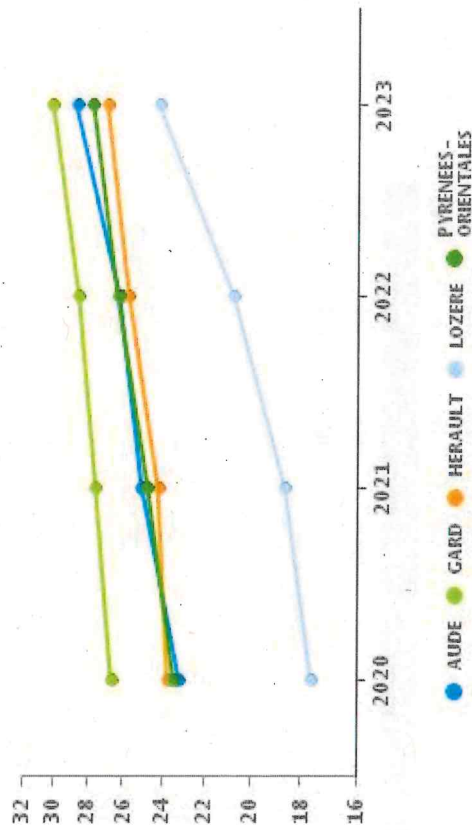
Premier degré : % d'enseignants de plus de 50 ans



Données : rentrée 2023

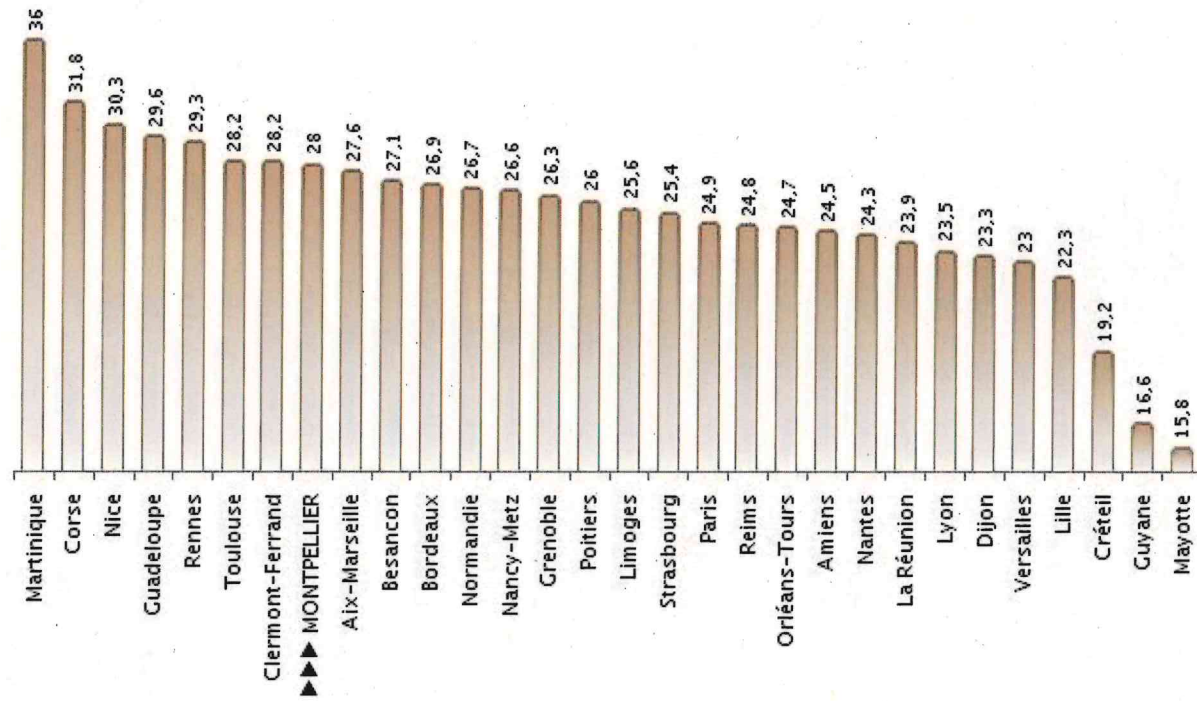
Définition :

Cet indicateur présente la proportion d'enseignants de Plus de 50 ans. L'âge retenu est celui au 1er janvier inclus dans l'année scolaire. Les directeurs-enseignants (directeurs non déchargés à 100%) sont intégrés dans le calcul.



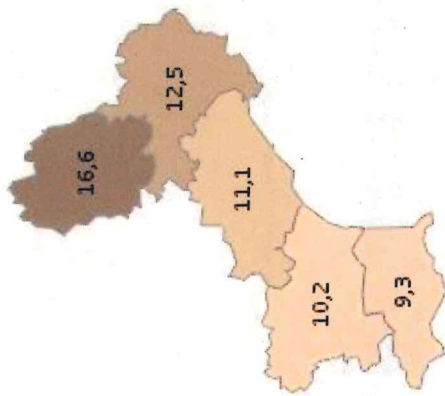
	2020	2021	2022	2023
AUDE	23,1	25,0	26,2	28,7
GARD	26,6	27,5	28,5	30,1
HERAULT	23,7	24,2	25,7	26,9
LOZERE	17,6	18,6	20,7	24,2
PYRENEES-ORIENTALES	23,4	24,7	26,3	27,7
ACADEMIE DE MONTPELLIER	24,2	25,1	26,4	28,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	24,2	25,3	26,7	28,1
FRANCE + DROM	22,0	22,8	23,8	25,1

Source : DEPP - Archipel 1D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

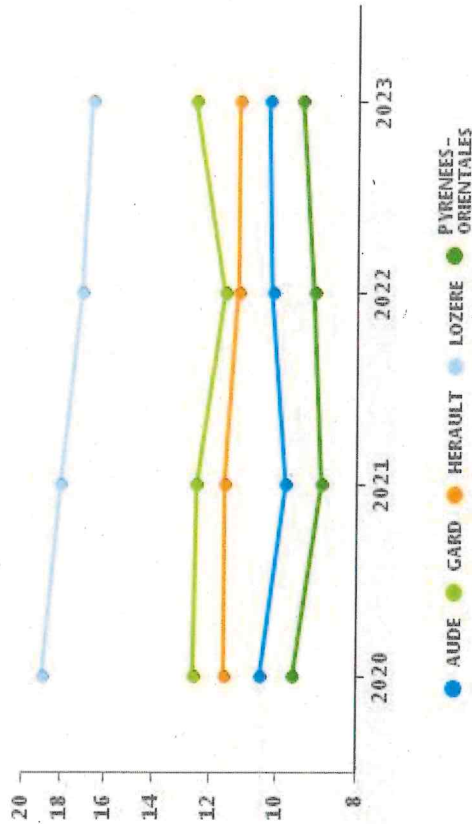
Second degré : % d'enseignants de moins de 35 ans



Données : rentrée 2023

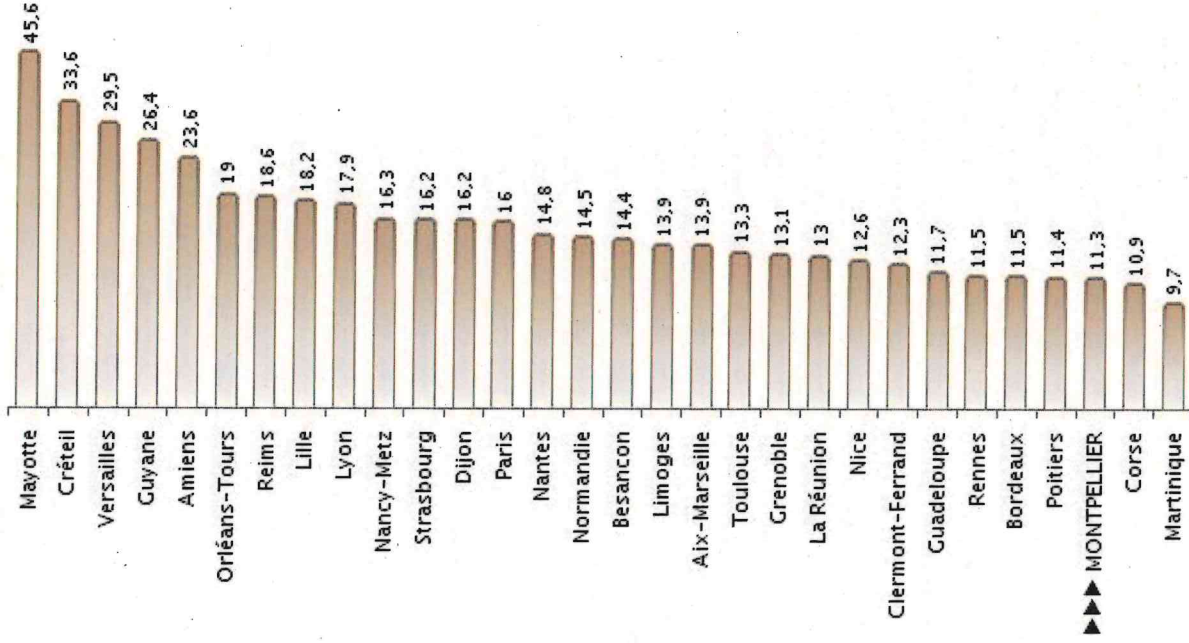
Définition :

Cet indicateur donne la part des enseignants de moins de 35 ans ayant une fonction d'enseignement. L'âge retenu est celui au 1er janvier inclus dans l'année scolaire.



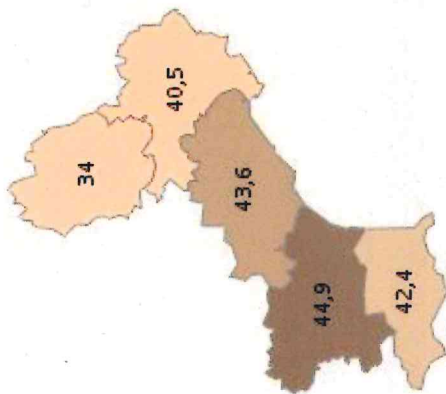
	2020	2021	2022	2023
AUDE	10,4	12,4	10,1	10,2
GARD	12,5	11,5	11,5	12,5
HERAULT	11,5	11,5	11,1	11,1
LOZERE	18,9	18,0	17,0	16,6
PYRENEES-ORIENTALES	9,5	8,8	9,0	9,3
ACADEMIE DE MONTPELLIER	11,6	11,4	11,0	11,3
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	12,9	12,6	12,2	12,4
FRANCE + DROM	18,4	18,2	17,9	17,7

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

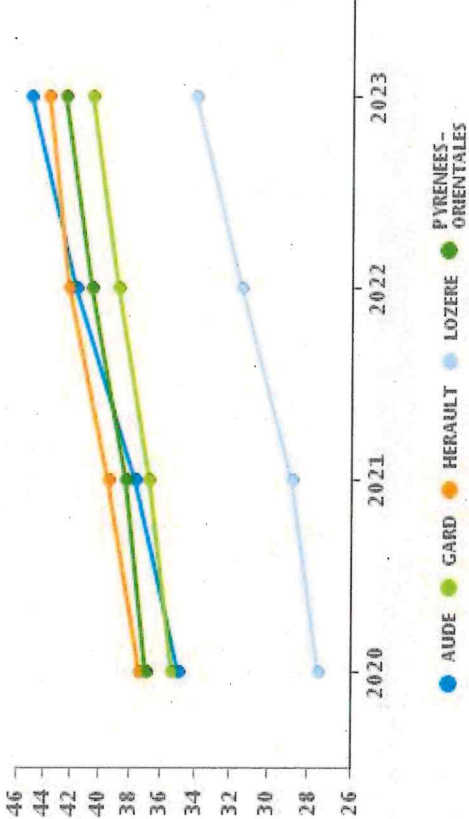
Second degré : % d'enseignants de plus de 50 ans



Données : rentrée 2023

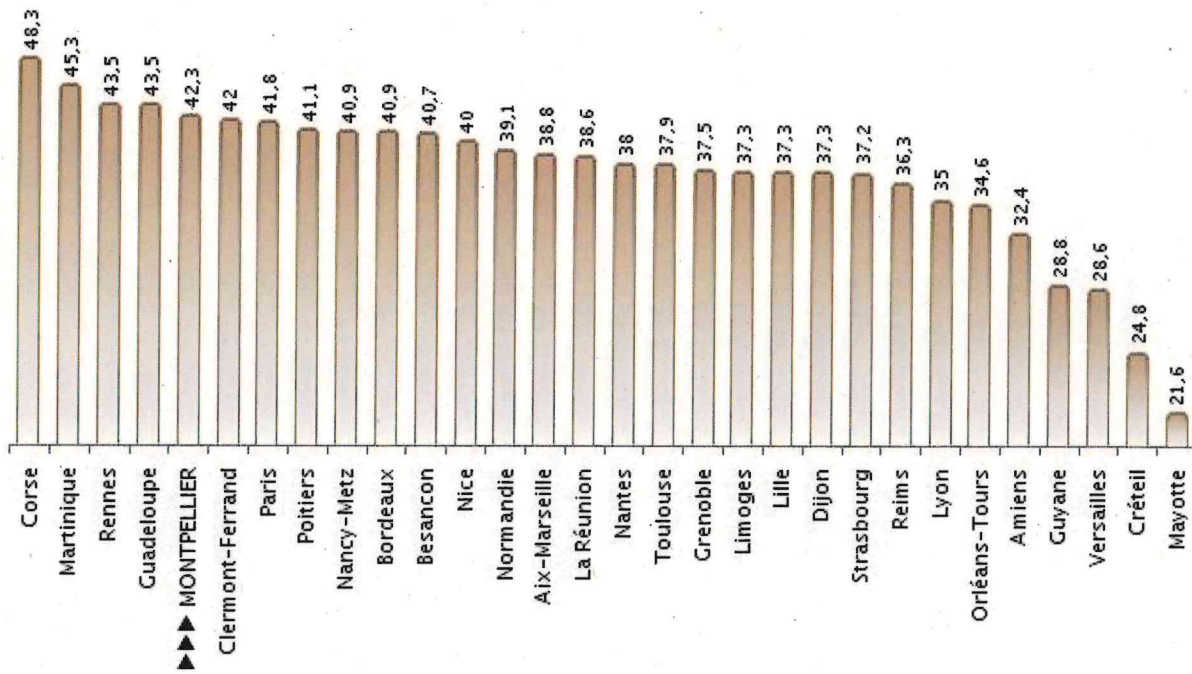
Définition :

Cet indicateur donne la part des enseignants de plus de 50 ans ayant une fonction d'enseignement. L'âge retenu est celui au 1er janvier inclus dans l'année scolaire.



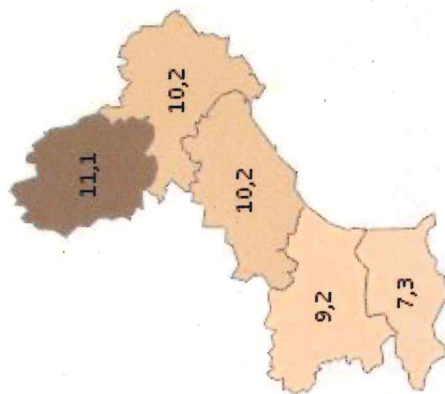
	2020	2021	2022	2023
AUDE	34,9	37,6	41,6	44,9
GARD	35,3	36,7	38,7	40,5
HERAULT	37,3	39,4	42,1	43,6
LOZERE	27,5	28,8	31,4	34,0
PYRENEES-ORIENTALES	36,9	38,2	40,5	42,4
ACADEMIE DE MONTPELLIER	36,0	37,8	40,4	42,3
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	34,3	36,0	38,1	39,9
FRANCE + DROM	32,3	33,7	35,2	36,8

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

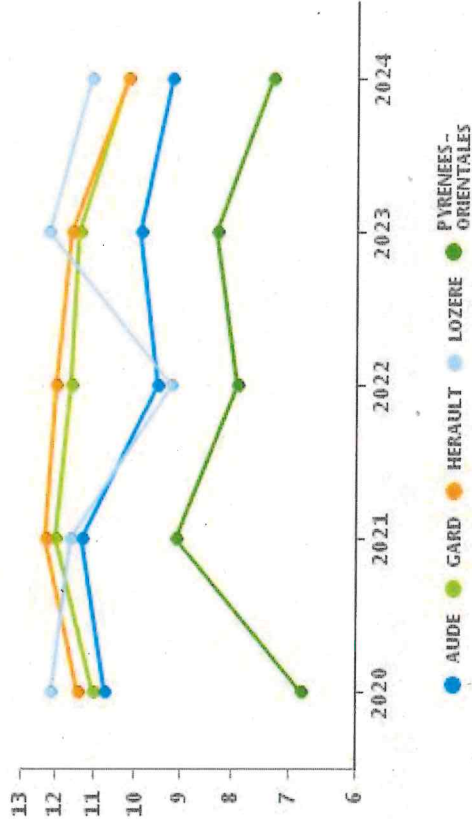


Données : rentrée 2023

Second degré : % de demandes de départs / nb de titulaires



Données : rentrée 2024

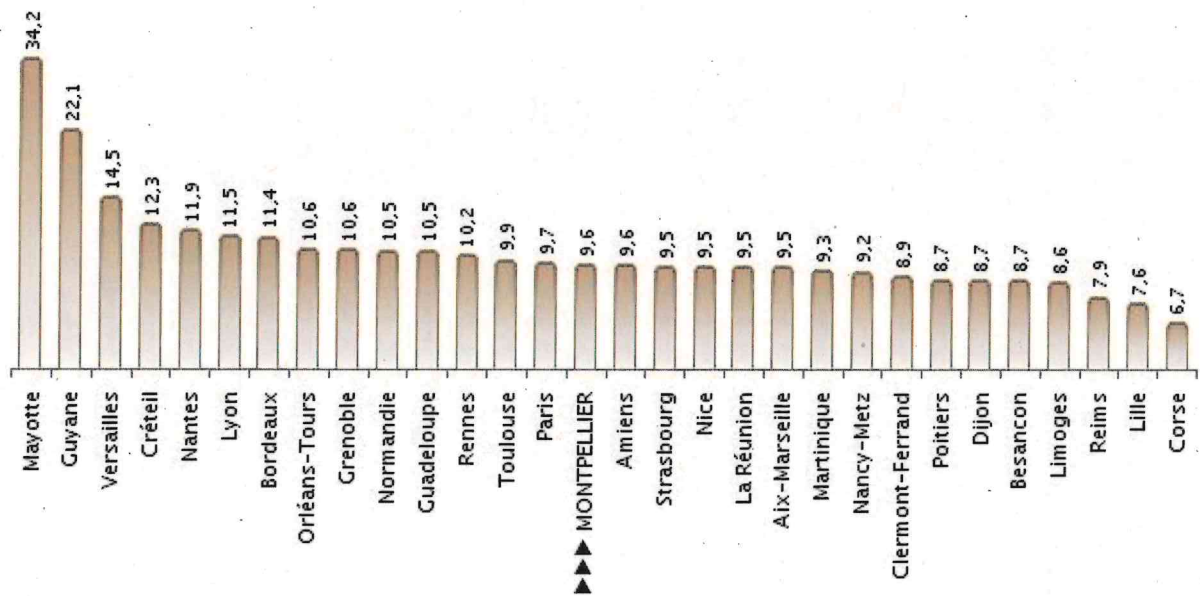


Définition :

Cet indicateur présente le pourcentage, parmi l'ensemble des enseignants titulaires présents dans l'établissement en N-1, de ceux qui ont demandé leur mutation.

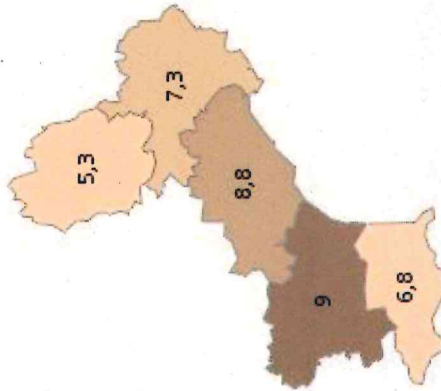
	2020	2021	2022	2023	2024
AUDE	10,7	11,3	9,5	9,9	9,2
GARD	11,0	12,0	11,6	11,4	10,2
HERAULT	11,4	12,3	12,0	11,6	10,2
LOZERE	12,1	11,6	9,2	12,2	11,1
PYRENEES-ORIENTALES	6,8	9,1	7,9	8,3	7,3
ACADEMIE DE MONTPELLIER	10,4	11,5	10,6	10,8	9,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	10,6	11,4	11,7	11,1	9,8
FRANCE + DROM	11,0	11,3	11,5	11,2	10,6

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2024

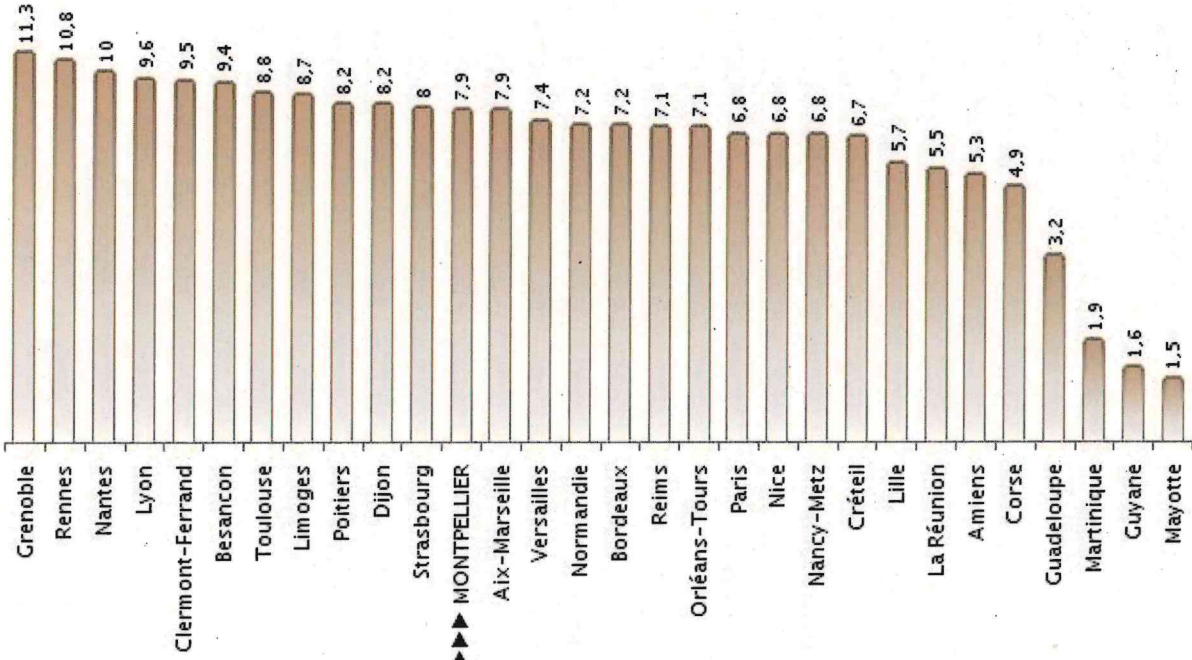
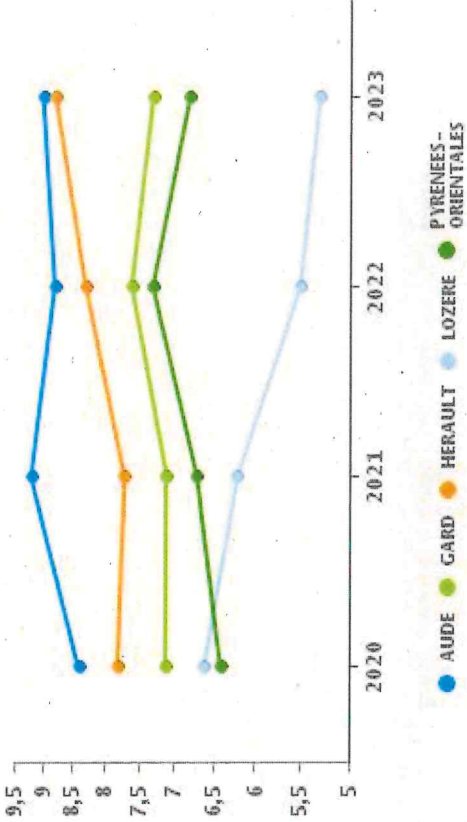
Second degré : % de personnels enseignants à temps partiel



Données : rentrée 2023

Définition :

Cet indicateur présente le pourcentage d'enseignants à temps partiel parmi ceux ayant une fonction d'enseignement. C'est la notion statutaire du temps partiel qui est utilisée : un enseignant qui a 0.5 ETP dans un établissement et 0.5 ETP dans un autre ne sera pas considéré comme étant à temps partiel.

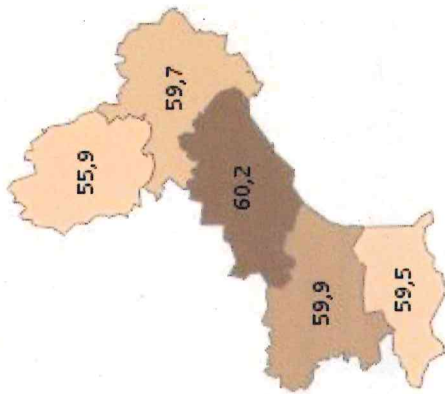


Données : rentrée 2023

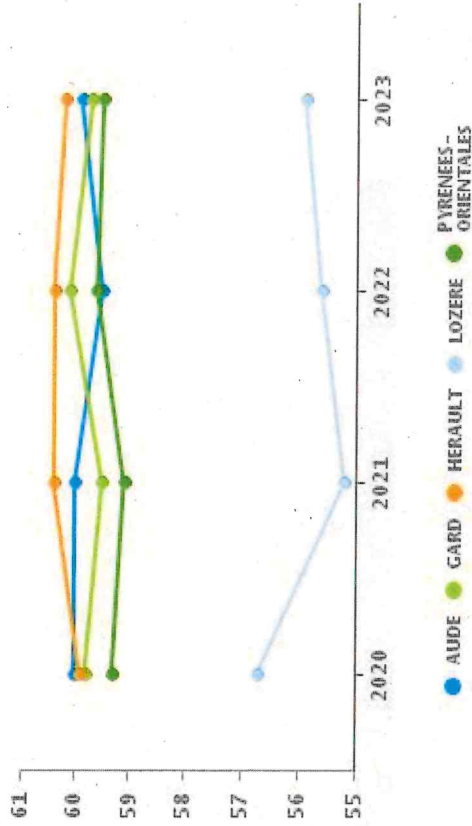
	2020	2021	2022	2023
AUDE	8,4	9,2	8,8	9,0
GARD	7,1	7,1	7,6	7,3
HERAULT	7,8	7,7	8,3	8,8
LOZERE	6,6	6,2	5,5	5,3
PYRENEES-ORIENTALES	6,4	6,7	7,3	6,8
ACADEMIE DE MONTPELLIER	7,4	7,5	7,9	7,9
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	7,6	8,1	8,3	8,4
FRANCE + DROM	7,1	7,5	7,8	7,8

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Second degré : % de femmes parmi les enseignants



Données : rentrée 2023

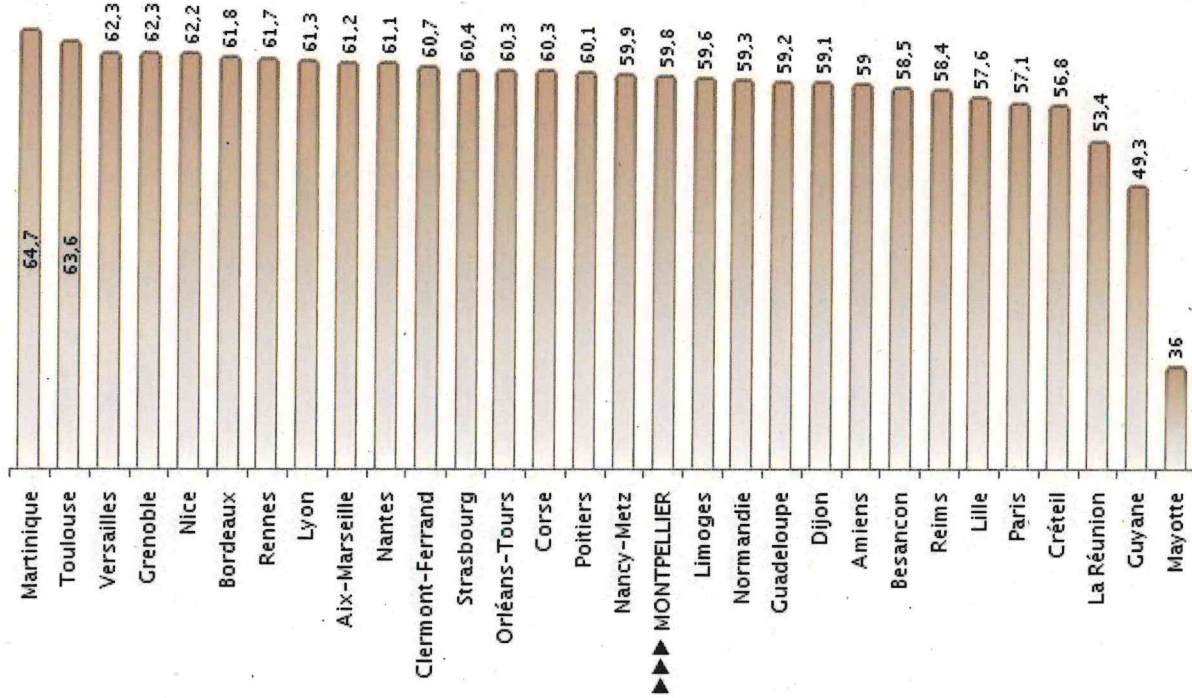


Définition :

Cet indicateur donne la proportion de femmes parmi les enseignants ayant une fonction d'enseignement.

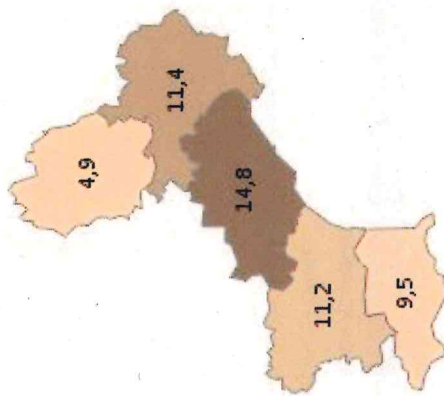
	2020	2021	2022	2023
AUDE	60,0	60,0	59,5	59,9
GARD	59,8	59,5	60,1	59,7
HERAULT	59,9	60,4	60,4	60,2
LOZERE	56,7	55,2	55,6	55,9
PYRENEES-ORIENTALES	59,3	59,1	59,6	59,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	59,7	59,6	59,9	59,8
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	61,7	61,8	61,8	61,8
FRANCE + DROM	60,5	60,5	60,4	60,0

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Second degré : % d'ETP des Agrégés



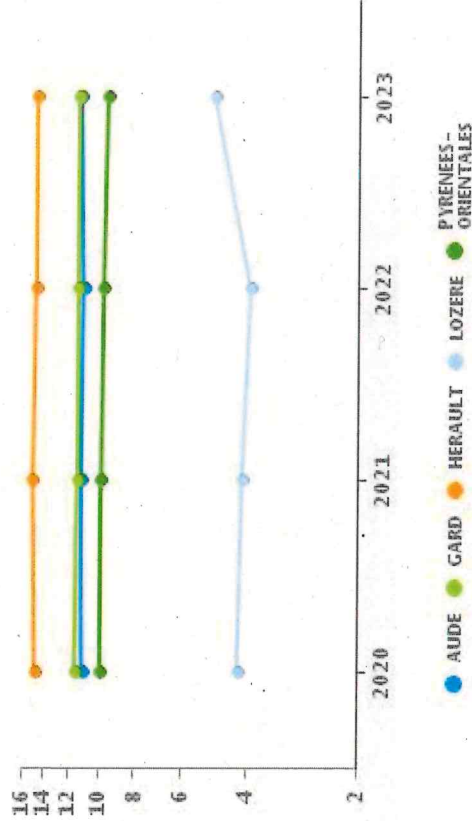
Données : rentrée 2023

Définition :

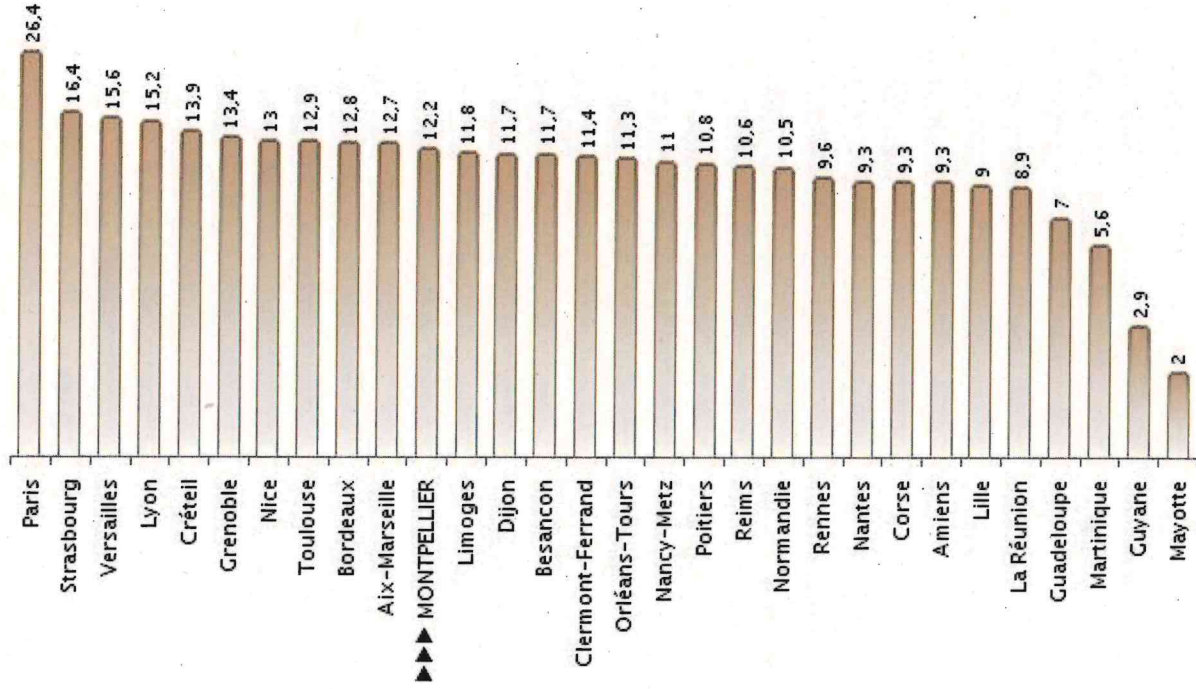
Cet indicateur donne la répartition des ETP d'enseignants selon leur corps d'appartenance.

Sont considérés comme enseignants les personnels ayant une fonction d'enseignement.

Les stagiaires sont pris en compte dans la modalité de leur corps d'appartenance, bien qu'ils ne soient pas (encore) titulaires.



● AUDE ● GARD ● LOZERE ● PYRENEES-ORIENTALES
● HERAULT

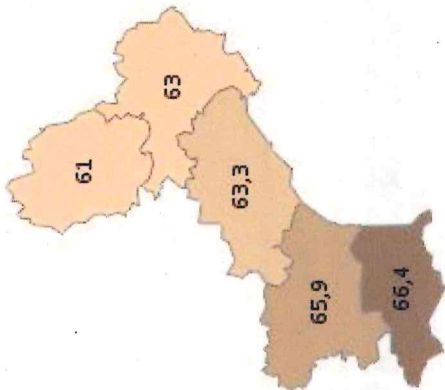


Données : rentrée 2023

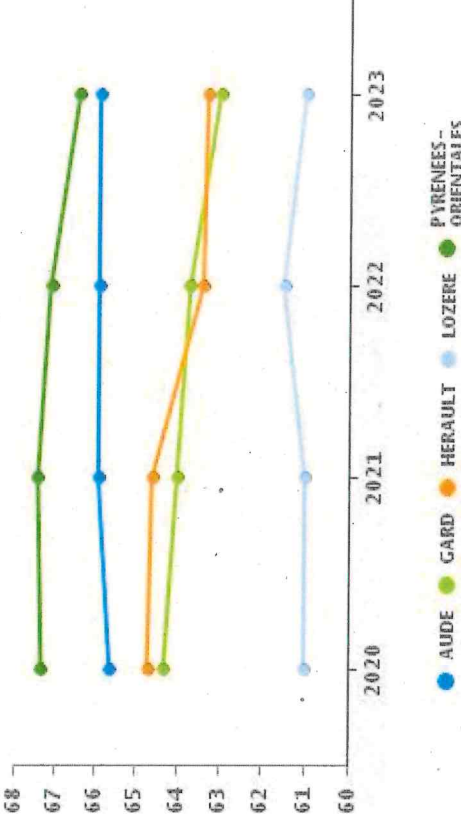
	2020	2021	2022	2023
AUDE	11,0	11,1	11,0	11,2
GARD	11,5	11,4	11,4	11,4
HERAULT	14,8	15,0	14,8	14,8
LOZERE	4,2	4,1	3,9	4,9
PYRENEES-ORIENTALES	9,8	9,8	9,7	9,5
ACADEMIE DE MONTPELLIER	12,2	12,3	12,2	12,2
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	12,3	12,5	12,5	12,6
FRANCE + DROM	12,0	12,2	12,2	12,3

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Second degré : % d'ETP des Certifiés, PEPS



Données : rentrée 2023

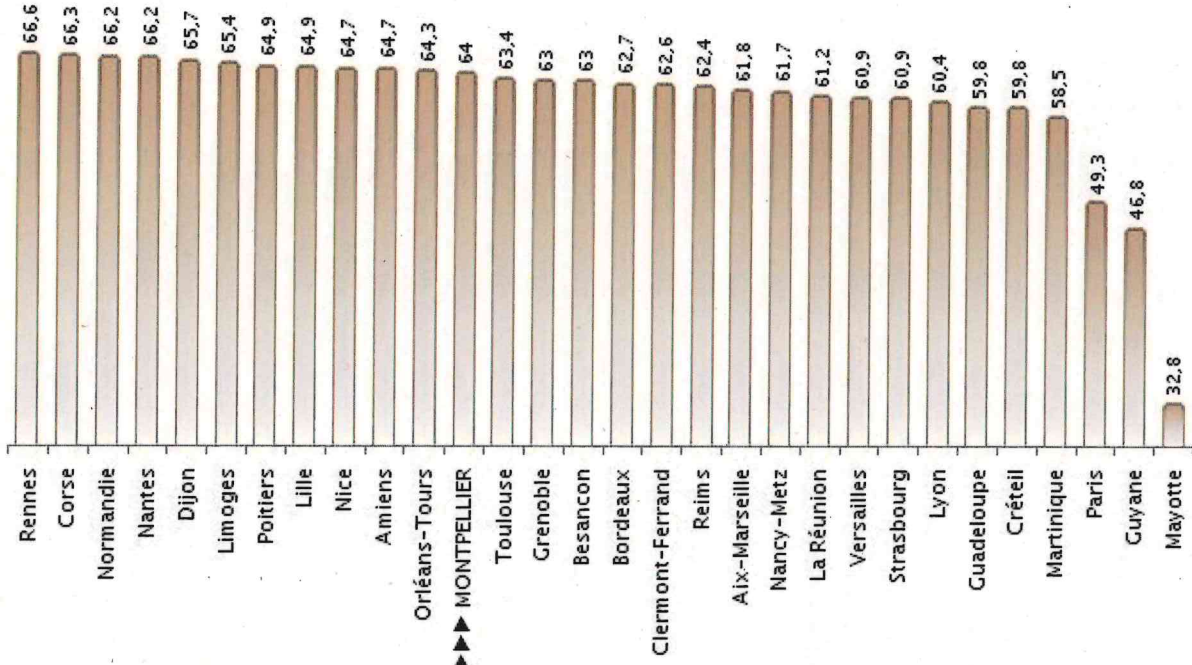


Définition :

Cet indicateur donne la répartition des ETP d'enseignants selon leur corps d'appartenance. Sont considérés comme enseignants les personnels ayant une fonction d'enseignement. Les stagiaires sont pris en compte dans la modalité de leur corps d'appartenance, bien qu'ils ne soient pas (encore) titulaires.

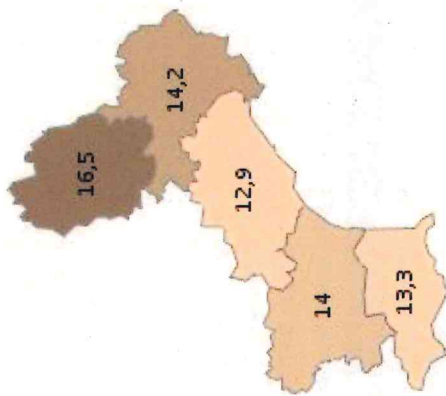
	2020	2021	2022	2023
AUDE	65,6	65,9	65,9	65,9
GARD	64,3	64,0	63,7	63,0
HERAULT	64,7	64,6	63,4	63,3
LOZERE	61,0	61,0	61,5	61,0
PYRENEES-ORIENTALES	67,3	67,4	67,1	66,4
ACADEMIE DE MONTPELLIER	65,0	64,9	64,3	64,0
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	64,8	64,7	64,1	63,6
FRANCE + DROM	63,3	63,3	62,9	62,4

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)



Données : rentrée 2023

Second degré : % d'ETP des PLP



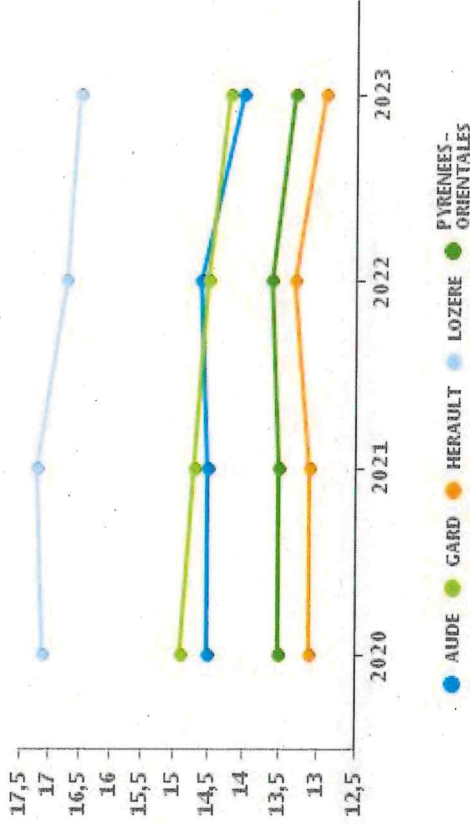
Données : rentrée 2023

Définition :

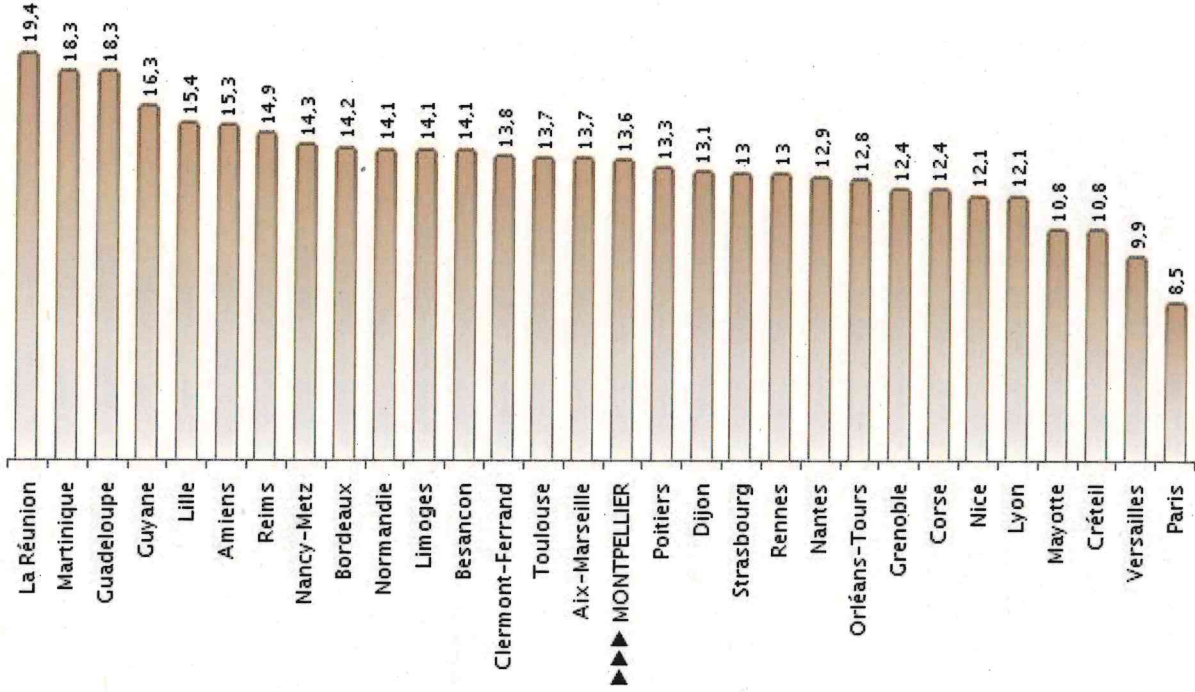
Cet indicateur donne la répartition des ETP d'enseignants selon leur corps d'appartenance.

Sont considérés comme enseignants les personnels ayant une fonction d'enseignement.

Les stagiaires sont pris en compte dans la modalité de leur corps d'appartenance, bien qu'ils ne soient pas (encore) titulaires.



● AUDE ● GARD ● HERAULT ● LOZERE ● PYRENEES-ORIENTALES

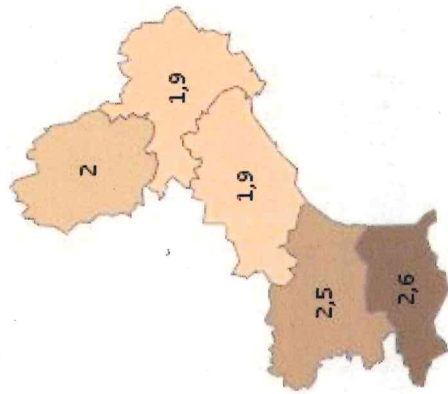


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	14,5	14,5	14,6	14,0
GARD	14,9	14,7	14,5	14,2
HERAULT	13,1	13,1	13,3	12,9
LOZERE	17,1	17,2	16,7	16,5
PYRENEES-ORIENTALES	13,5	13,5	13,6	13,3
ACADEMIE DE MONTPELLIER	14,0	13,9	13,9	13,6
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	13,9	14,0	14,0	13,6
FRANCE + DROM	13,7	13,5	13,3	13,1

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

Second degré : % d'ETP des autres enseignants titulaires



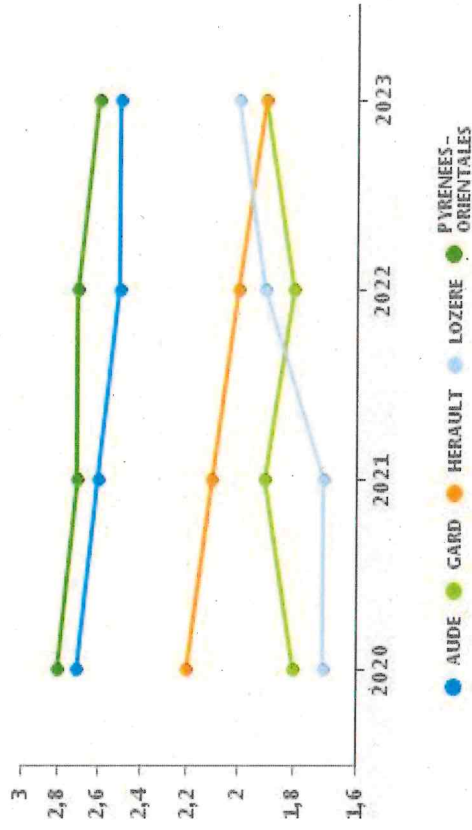
Données : rentrée 2023

Définition :

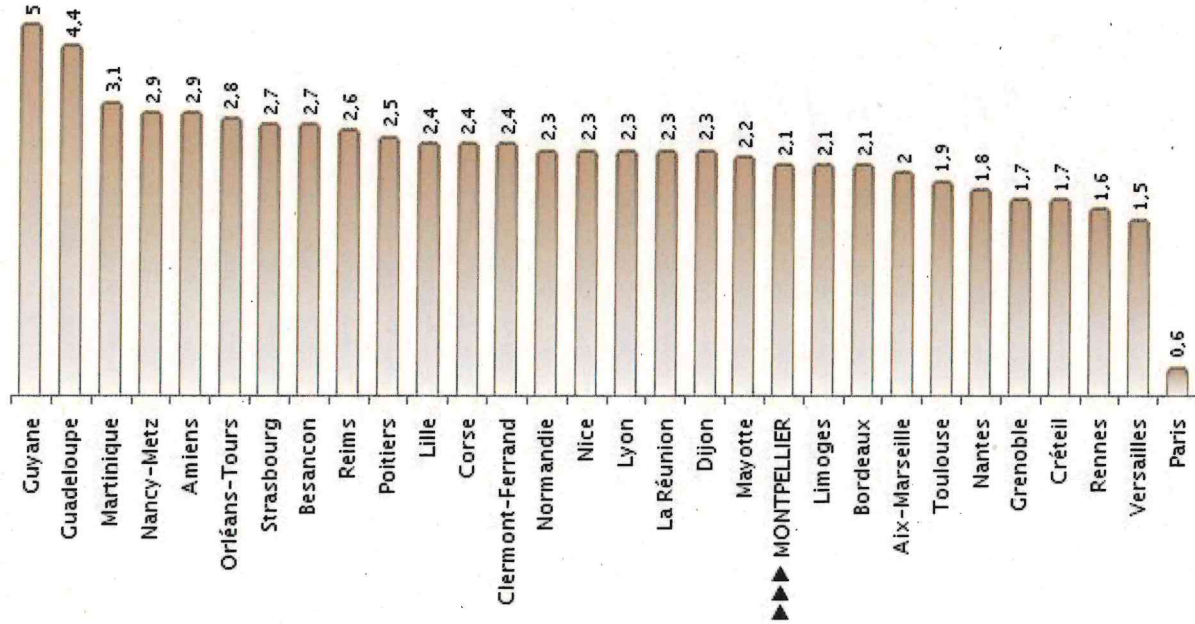
Cet indicateur donne la répartition des ETP d'enseignants selon leur corps d'appartenance.

Sont considérés comme enseignants les personnels ayant une fonction d'enseignement.

La modalité « Autres titulaires » correspond en majorité à des professeurs des écoles, mais aussi des PEGC et des professeurs chargés d'enseignement en EPS.



Données : rentrée 2023

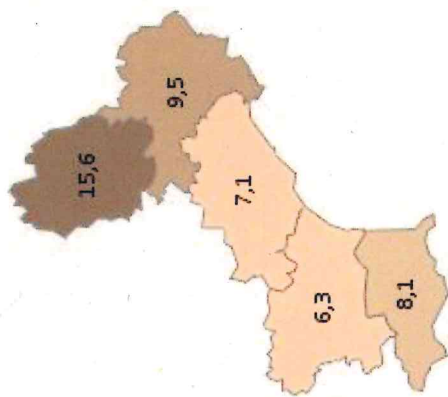


Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	2,7	2,6	2,5	2,5
GARD	1,8	1,9	1,8	1,9
HERAULT	2,2	2,1	2,0	1,9
LOZERE	1,7	1,7	1,9	2,0
PYRENEES-ORIENTALES	2,8	2,7	2,7	2,6
ACADEMIE DE MONTPELLIER	2,2	2,2	2,1	2,1
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	2,2	2,0	2,0	2,0
FRANCE + DROM	2,4	2,2	2,1	2,1

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

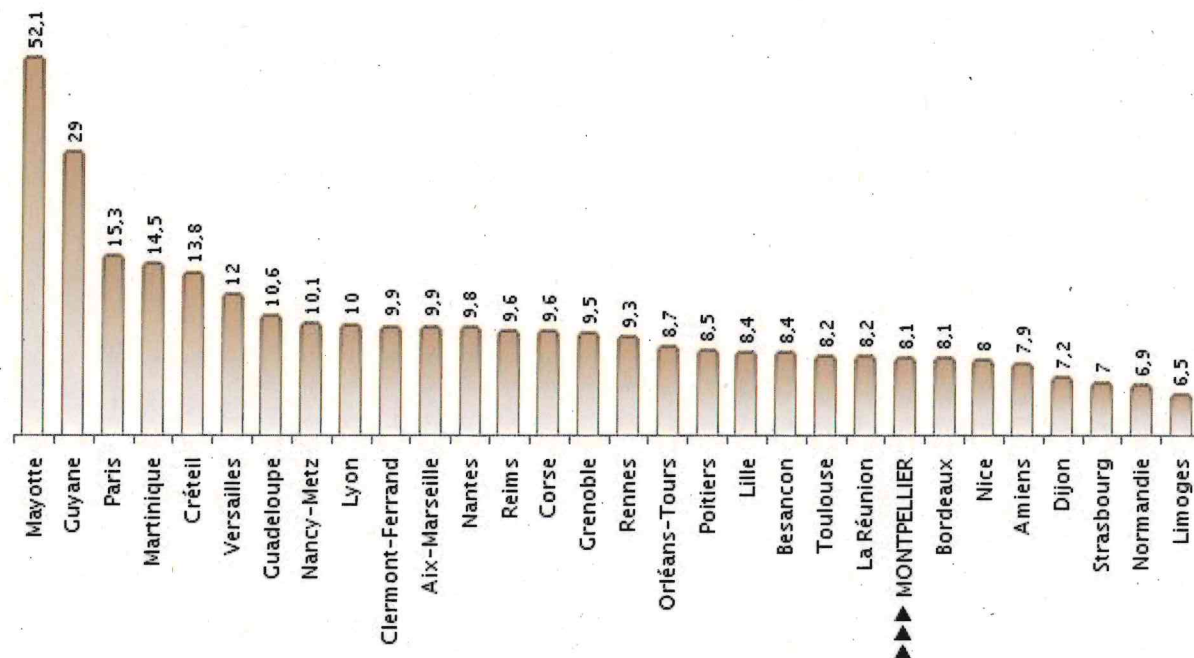
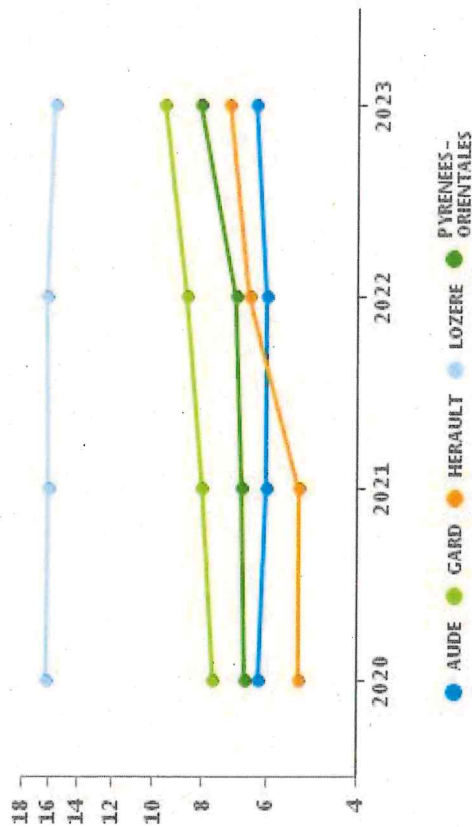
Second degré : % d'ETP des enseignants non titulaires



Données : rentrée 2023

Définition :

Cet indicateur donne la répartition des ETP d'enseignants selon leur corps d'appartenance. Sont considérés comme enseignants les personnels ayant une fonction d'enseignement. Parmi les non-titulaires figurent principalement des professeurs contractuels.



Données : rentrée 2023

	2020	2021	2022	2023
AUDE	6,2	6,0	6,0	6,3
GARD	7,6	8,0	8,6	9,5
HERAULT	5,2	5,2	6,5	7,1
LOZERE	16,1	16,0	16,1	15,6
PYRENEES-ORIENTALES	6,6	6,7	6,9	8,1
ACADEMIE DE MONTPELLIER	6,6	6,7	7,4	8,1
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE	6,7	6,7	7,4	8,2
FRANCE + DROM	8,8	8,9	9,5	10,1

Source : DEPP - Archipel 2D / Champ : France + DROM (public et privé sous contrat)

